DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12711 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine – MERCREDI 11 DÉCEMBRE 1985

L'OPEP est nue

Née il y a tout juste vingt-cinq ans du rêve d'un petit groupe de pays du tiers-monde de s'affranchir de la tutelle occidentale, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a fait la loi pendant sept ans. Bénéficiant de l'imprévoyance des pays développés, elle a utilisé son poids exceptionnel sur le marché mondial pour faire d'une matière première comme les autres l'« or noir ».

De sa puissance passée, que reste-t-il ? Elle a perdu la maîtrise de la production du pétrole, et par conséquent le contrôle de son prix. Frappée en pleine euphorie par un recul dramatique de ses recettes financières, elle n'a cessé depuis cinq ans d'écorner ses réserves. Du même coup, elle a réduit son poids en tant que fournisseur majeur du marché mondial des capitaux.

Certains de ses membres sont en quasi-faillite. Les autres, bien qu'encore riches, n'en sont pas moins devenus financièrement et politiquement très fragiles. Le week-end dernier, à Genève, l'OPEP a franchi une étape supplémentaire. Affirmant tout haut qu'elle ne pouvait plus désormais assumer seule le poids du soutien des prix, elle a renoncé officiellement à sacrifier sa production pour équilibrer offre et demande, enterrant de ce fait la notion même de prix officiels. Ce qui aboutit à remettre en cause sa propre raison d'exister.

Se lancer dans une guerre des parts de marché revient non seulement à lâcher, malgré ses statuts, le contrôle des prix mais aussi à passer du « tous pour un » au « chacun pour soi ».

« Combien de temps les représentants de l'OPEP pourront-ils trouver un apparent consensus qui justifie l'existence de cette organisation ? », écrivait récemment la banque Paribas. Le consensus demeure toujours, nourri par la panique de voir s'écrouler, avec les prix du brut, l'économie sinon les structures politiques des treize pays membres. Mais il n'a plus guère d'objet que l'espoir vague d'éviter le pire au dernier moment.

Un effondrement des prix du pétrole ne signifierait pas seulement la fin de l'OPEP. Il mettrait gravement en danger l'ensemble du monde occidental. Inutile d'insister sur les dommages que subiraient les compagnies pétrolières, qui sont les plus grandes sociétés privées du monde.

Le système bancaire serait tout aussi touché. Il a déjà grand-peine à s'accommoder du renversement de situation créé depuis quatre ans par la diminution du poids des pays producteurs de pétrole : la crise financière du Mexique a failli provoquer une catastrophe. Les pays consommateurs eux-mêmes risquent de pâtir de ces multiples « chocs ».

Est-il excessif dans ces conditions d'imaginer, comme le fait l'OPEP, qu'un consensus mondial puisse se réaliser pour tenter de stabiliser enfin les prix du pétrole ? Il devrait impliquer non seulement tous les pays producteurs de brut, qu'ils soient ou non membres de l'Organisation, mais aussi les compagnies, les banques et bon nombre de grands Etats consommateurs. Il est vrai que ce consensus n'a de chances d'être obtenu que si les prix du brut ne descendent pas trop ni trop vite. Mais, en fin de compte, tous les pays ont intérêt, comme l'OPEP, à ce que l'on ne tarde pas.

(Lire nos informations page 36.)

ANCIENS MEMBRES DES JUNTES

Cinq officiers généraux condamnés en Argentine

Presque deux ans, jour pour jour, après le début de la procédure, engagée par le président Alfonsin, le tribunal fédéral de Buenos-Aires a rendu son verdict, le lundi 9 décembre, dans le procès des neuf commandants des trois juntes militaires qui se sont succédé au pouvoir en Argentine entre 1976 et 1982. Cinq des accusés ont été condamnés à des peines de prison, dont deux – le général Videla et l'amiral Massera – à perpétuité. Ce verdict a déjà soulevé diverses protestations pour sa « trop grande clémence ». (Lire page 3.)



LES ÉLECTIONS ET L'APRÈS-MARS 86

M. François Mitterrand : « Je me bats pour gagner »

Interrogé, le lundi 9 décembre sur Europe 1 par Jean-Pierre Elkabbach dans l'émission « Découvertes », M. Mitterrand a présenté deux visages. Celui du « combattant » qui « se battra » dans les trois prochains mois pour la victoire de l'actuelle majorité aux élections législatives ; celui d'un chef d'Etat qui entend bien conserver, au-delà de cette échéance, un pouvoir de décision qui est par nature « solitaire » et « inaltérable ». Il a illustré cette prérogative par la réception du général Jaruzelski, avant de clore le différend qui l'avait séparé de M. Fabius.

Les deux profils

M. Mitterrand offre aux Français deux profils à la fois : l'un de combattant à la petite semaine – les quatorze semaines qui nous séparent des élections législatives de mars 1986, – l'autre de « combattant suprême » qui conduit la France vers ce qu'il croit bon pour elle. On ne sait trop lequel de ces deux profils est le meilleur.

Si le second est un peu plus saillant, plus affirmé, c'est parce que l'actualité lui présente un miroir grand comme la Pologne. Accepter de recevoir à Paris le général Jaruzelski ne relève, dit-il, que de lui et de personne d'autre. Il comprend que cette initiative ait pu provoquer quelque « hésitation » dans son entourage, et même que son premier ministre en ait *« sincèrement souffert »*.

A la limite, il l'admet puisqu'il revendique pour lui seul la charge de décider ce qui, dans ce domaine, est bon pour la France, la Pologne, les droits de l'homme et *« la réconciliation des deux parts de l'Europe »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8 ainsi que l'article de JACQUES AMALRIC : « Normaliser, certes, mais pourquoi au sommet ? »)

Tempête autour d'un Nobel de la paix

De Kissinger à Walesa, le choix des sages du comité Nobel a été bien souvent contesté. Il l'est particulièrement ce mardi 10 décembre et l'on manifestera à Oslo contre le trop grand honneur fait à Evgueni Tchazov et le trop grand plaisir fait à l'Union soviétique. A Stockholm cependant, Claude Simon recevra le prix Nobel de littérature. *(Lire page 40 l'article de Nicole Zand.)*

De notre envoyé spécial

Oslo. – Les cérémonies de remise du prix Nobel de la paix à l'Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire devaient être marquées ce mardi 10 décembre par diverses manifestations. Le concert des protestations n'a en effet pas cessé de s'amplifier depuis l'annonce, le 11 octobre, du choix du comité.

Certes, chacun en Norvège est prêt à partager les idéaux de cette « Internationale » contre la guerre nucléaire qui compte 135 000 membres dans quarante-six pays. Et le choix est *a priori* entièrement conforme au fameux testament d'Alfred Nobel indiquant que le prix doit récompenser *« l'homme ou l'organisation qui a le plus ou le mieux œuvré en faveur de la fraternisation des peuples, du démantèlement des armées permanentes ou de la fondation de congrès pacifiques »*.

Mais ce qui gêne, révolte ou scandalise, y compris parmi les pacifistes, est que le comité ait invité, ce mardi 10 décembre, le docteur Evgueni Tchazov, cofondateur avec son collègue américain, Bernard Lown, de l'Internationale des médecins, à venir recevoir le prix à Oslo, alors qu'Andreï Sakharov, dix ans plus tôt, n'avait pas été autorisé à quitter l'URSS.

Le docteur Tchazov est membre du comité central du Parti communiste soviétique et du Soviet suprême. Il a obtenu le prix Lénine en 1982. Il est vice-ministre de la santé publique et membre de l'Académie des sciences. En 1973, il a signé avec vingt-quatre collègues un texte condamnant Sakharov et qui a donné le coup d'envoi de la campagne menée depuis contre le physicien. Ce n'est donc pas la lutte contre l'atome mais la personnalité et le passé de l'un des lauréats qui suscitent tant de discussions en Norvège et ailleurs.

Vingt-cinq personnalités norvégiennes ont annoncé qu'elles défileraient en silence devant l'université pour témoigner de leur solidarité avec Andreï Sakharov.

Parmi elles, Mme Aase Lionaes, membre pendant trente et un ans et présidente pendant onze ans du comité Nobel. Elle déclare : *« C'est une erreur d'attribuer le prix à une organisation qui accepte dans ses rangs des membres qui violent de façon aussi brutale les droits de l'homme, en envoyant par exemple des personnes en bonne santé dans des institutions psychiatriques parce qu'elles ne partagent pas les idées des gouvernants. »*

Quant à Leonid Pliouchtch, qui est aussi à Oslo en compagnie d'autres immigrés soviétiques, il estime que *« ce prix est une offense à tous les Soviétiques emprisonnés abusivement »*. Un mouvement chrétien appelle les Norvégiens à éteindre les lumières, chez eux, mardi soir, pendant trois minutes en signe de protestation.

Au niveau diplomatique, les désapprobations ou approbations se remarquent aussi. Les ambassadeurs de la République fédérale d'Allemagne, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis ne participeront pas aux cérémonies. Ces trois pays seront représentés par leurs chargés d'affaires. En revanche, l'URSS se réconcilie avec le comité Nobel puisque, pour la première fois depuis 1975, année où fut couronné Sakharov, un ambassadeur soviétique, Dimitri Polianski, sera présent dans la salle des fêtes de l'université d'Oslo.

Au cours de la conférence de presse donnée le lundi 9 décembre, le docteur Tchazov, *« surpris de l'importance politique qui lui est accordée »*, a refusé d'emblée de répondre aux questions relatives à Sakharov et aux droits de l'homme : *« Je suis à Oslo en tant que représentant de l'Internationale. »*

Le docteur Tchazov s'est borné à dire : *« En 1980, à Genève, lorsque j'ai rencontré Bernard Lown pour mettre sur pied l'organisation, nous avons d'abord longuement discuté pendant deux jours de divers sujets – Sakharov, le Nicaragua, le Chili, l'Afghanistan, etc. – et nous sommes arrivés à la conclusion que le plus grand problème de l'humanité était le péril nucléaire qui compromet le droit de vivre. Nous sommes des médecins et nous faisons appel à la raison humaine. »*

ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 3.)

Le Tchad et le sommet franco-africain
M. Hissène Habré s'attend à une offensive libyenne.
PAGE 6

La modernisation de l'Etat
Mme Barret-Kriegel a remis son rapport au président de la République.
PAGE 10

M. Dumas en Israël
Un rappel des positions de la France au Proche-Orient.
PAGE 4

Les Français et les télévisions
Les téléspectateurs veulent moins de concurrence et plus de choix.
PAGE 16

Corée du Sud : les nouveaux défis
Au pays du Matin calme, une stratégie commerciale en pleine mutation.
PAGES 33 à 35

Le Monde SCIENCES
Une forêt dans l'éprouvette
Les robots du troisième type
Pages 17 et 18

Débats : Solidarité (2) ● Etranger (3 à 6) ● Politique (7 à 10) ● Société (11 et 12) ● Culture (13) ● Communication (16) ● Economie (36 à 39)

Programmes des spectacles (14 et 15) ● Radio-télévision (16) ● Informations services : Météorologie, Mots croisés, Loto (32) ● Carnet (32) ● Annonces classées (20 à 31)

UNE FONDATION SUR LES MÉDECINES DOUCES

L'ivraie et le bon grain

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, a annoncé, ce mardi 10 décembre, une série d'initiatives pour accélérer le processus d'officialisation de certaines médecines parallèles ou alternatives. Une fondation pour l'évaluation de ces pratiques sera créée.

La gauche au pouvoir et les médecines parallèles – régulièrement plébiscitées par une large fraction de la population – ont déjà une longue histoire. Début 1982, M. Jack Ralite, ministre communiste de la santé, confiait au docteur Niboyet, spécialiste d'acupuncture, une mission *« sur les techniques de soins ne faisant pas l'objet d'un enseignement au niveau national »*.

Un rapport était rendu public début 1984. Il établissait pour la première fois un constat national et chiffré du phénomène : plus de 10 % de tous les médecins libéraux exerçant aujourd'hui en France, estimait notamment le docteur Niboyet, ont plus ou moins recours à ces techniques thérapeutiques.

Entre-temps – fin 1982 et début 1983, – à l'occasion de la consultation nationale sur le cancer mise en œuvre par M. Ralite, des négociations avaient été engagées entre certains adeptes des thérapies parallèles du cancer et la firme pharmaceutique nationale SANOFI (filiale d'ELF-Aquitaine) pour établir un protocole d'expérimentation de produits – comme les physiatrons Solomidès – jugés le plus souvent inefficaces, voire toxiques, par les spécialistes hospitalo-universitaires.

Ni le rapport Niboyet, auquel personne ne semblait soucieux de donner suite, ni les promesses de la concertation nationale sur le cancer ne semblaient devoir être suivis d'effets. Mieux : les services de Mme Georgina Dufoix décidaient, le 15 janvier dernier, de faire procéder à la fermeture de l'Institut Solomidès de Sceaux, après que le Laboratoire national de la santé eut conclu à la toxicité des produits fabriqués par cet établissement.

En mars enfin, M. Mitterrand s'adressait par écrit à M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI.

(Lire la suite page 12.)

débats

SOLIDARITÉ

Le sommet franco-africain s'ouvre mercredi, et cette semaine à Milan se réunit le Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel. Charles Condamines explique les raisons de la campagne que lancent Frères des hommes, Terre des hommes et Peuples solidaires. Dans l'Hexagone, Pierre-André Périssol explique à quelles conditions peut se développer une autre forme de solidarité.

Une nouvelle cohésion sociale

La société française apparaît repliée sur elle-même, mais il faudrait peu de chose pour revaloriser les communautés où l'homme s'épanouit naturellement.

par PIERRE-ANDRÉ PÉRISSOL (*)

LA solidarité est aujourd'hui dévaluée. Cette constatation n'est pas extraite d'un discours politique mais c'est la conclusion de l'enquête annuelle du très officiel CRÉDOC (1). Il est vrai que la crise et les désillusions engendrées par les promesses de la gauche ont exacerbé les égoïsmes catégoriels et aggravé l'inégalité. Or il n'y aura pas de redressement — y compris *économique — sans une nouvelle* cohésion sociale.

La capacité d'une société à évoluer, à progresser, dépend de la qualité des relations entre les individus, de la vitalité des groupes sociaux, de la solidarité du tissu social, et cela, les Français le sentent bien : partisans du libéralisme en économie, ils restent très attachés à l'acquis social.

On oublie trop souvent que le social ne se réduit pas aux seules protections matérielles contre la maladie, la vieillesse ou le chômage. Il concerne aussi tout ce qui aide l'homme à bien se sentir dans son environnement social, à s'ouvrir sur les autres, à être confiant en lui, parce qu'il accroît ainsi son sentiment de sécurité, ses capacités d'autonomie et de liberté. Il s'agit aujourd'hui de mobiliser les Français autour d'un certain nombre de valeurs comme la responsabilité, l'initiative, le sens des autres, l'effort.

Mais comment retrouver concrètement le chemin de ces valeurs ? Comment reconstruire ces références sociales sans lesquelles l'individu se sent isolé dans la société et éprouve alors le besoin d'un excès d'assistance collective ?

La famille, l'entreprise, ainsi que les associations et la cité sont les cellules vivantes du tissu social. De leur vitalité, de leurs interactions, de l'éclosion de projets communs, dépendent la vigueur et la solidité de notre société. Leur revalorisation *constitue une des clés de la solidarité.* Elle est indissociable d'une large décentralisation des niveaux de décision en matière sociale : c'est à l'échelon de l'entreprise par exemple que peuvent le mieux s'ajuster les aspirations sociales aux capacités économiques.

En France, l'Etat et les grandes centrales, syndicales ou patronales, détiennent un monopole social de fait. C'est un des facteurs de rigidité et d'uniformité comme l'ont montré, par exemple, les négociations sur la flexibilité de l'emploi. *Le développement de* la politique contractuelle au niveau de l'entreprise pourra seul introduire ce degré de liberté indispensable pour préserver l'acquis social dans son ensemble.

Ainsi la famille, l'entreprise, les associations, la cité, apparaissent-elles désormais comme le meilleur moyen de rééquilibrer les pouvoirs vis-à-vis de l'Etat et de renforcer la cohésion de la société.

Ne privilégions pas l'aspect pessimiste. S'il est vrai que la cohésion sociale est aujourd'hui *entamée, nous pouvons réévaluer* la solidarité en pariant sur le sens de la responsabilité des Français, un pari fondé sur une véritable décentralisation.

En conciliant libéralisme et ambition sociale, l'opposition peut jouer un rôle privilégié dans la modernisation de nos rapports sociaux, ce qui suppose une réelle innovation.

(*) Conseiller UDF-CDS de Paris.

(1) Centre de recherche et de documentation (*le Monde* du 20 juillet 1985).

Pour une Afrique verte

Afin que les pluies qui sont tombées sur le Sahel soient durablement fécondes, il faut une autre forme de coopération internationale

par CHARLES CONDAMINES (*)

IL est souvent très long le délai qui sépare la décision d'octroyer une aide alimentaire et l'arrivée des denrées dans le port de débarquement : pas moins de 419 jours en moyenne selon un récent rapport de la Cour des comptes de la CEE. S'ils étaient à l'agonie, les affamés auront eu le temps de trépasser... Et si elle coïncide avec une récolte satisfaisante, l'arrivée du blé venu du Nord risque fort de déstructurer gravement le marché local. Ce fut notamment le cas au Togo en 1984. Trop d'aide arrivée trop tard fit chuter les cours et baisser de 30 % les superficies ensemencées. Cette situation risque fort de se reproduire cette année dans de nombreux pays du Sahel : globalement, la production est supérieure de moitié à celle de l'année dernière. Mais le blé ou le riz cadeau continuent d'engorger les ports et de paralyser les installations de stockage. Ici ou là, les cours du mil commencent à chuter.

« Comment pourrons-nous vendre notre mil si les habitants de nos villes consomment votre blé ? », nous demandent de nombreux paysans de la région.

L'aide alimentaire est une aide en nature et représente des volumes financiers considérables (environ 4 milliards de dollars par an). Pour l'essentiel, elle est gérée par les Etats. Ils prennent des engagements pluriannuels dans le cadre de la convention d'aide alimentaire. Celle-ci est en cours de renégociation. Elle constitue une annexe de l'accord international sur le blé.

Bien sûr, il y a les catastrophes, et, dans ces cas-là, il est indispensable que les secours appropriés soient acheminés avec toute l'urgence qui s'impose. Mais ce type de secours ne représente qu'une très faible part de ce qu'il est convenu d'appeler l'aide alimentaire.

Le plus souvent, il s'agit d'une aide chronique ou structurelle, et les denrées reçues sont vendues à bas prix par le gouvernement bénéficiaire. Ce ne sont donc pas toujours les plus nécessiteux qui en profitent. Longueur des délais de livraison, découragement des producteurs locaux, encouragement au trafic d'influence et au clientélisme politique, moyen de pression dans les négociations internationales, développement d'une mentalité d'assisté... Elle est aujourd'hui mieux connue la liste des méfaits trop souvent provoqués par cette forme de coopération.

Faut-il donc supprimer les budgets d'aide alimentaire ? Certes pas. Mais il vaudrait mieux les utiliser pour améliorer la capacité des paysans africains à nourrir les Africains. S'il s'agit de favoriser l'émergence d'une Afrique verte, d'importants moyens financiers sont nécessaires. On le sait, la politique agricole commune coûte cher. Mais il faut aussi que les paysans aient la parole et des organisations assez fortes pour faire prévaloir leurs intérêts. Dans cette affaire, ils sont, ou plutôt, devraient être en première ligne.

Bien sûr, la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a. Et nous avons des excédents. Mais s'il s'agit de vaincre la faim au Sahel, ce sont les paysans sahéliens qui doivent bénéficier de prix garantis et rémunérateurs, de circuits de commercialisation efficaces et d'un marché éventuellement protégé.

Même dans cette région, tout n'est pas que pénurie et rien que pénurie. La situation peut beaucoup varier d'une année à l'autre et d'une région à l'autre. Au Sénégal, par exemple, les greniers du Siné-Saloum peuvent être encore pleins tandis qu'au Nord, près du fleuve, on meurt littéralement de faim. Pourquoi ne pas épuiser toutes les ressources localement disponibles avant d'aller en chercher à des dizaines de milliers de kilomètres ?

D'autres « camions de l'espoir »

Au mois de mars 1985, 85 000 tonnes de mil ont ainsi été achetées et acheminées de l'est au nord du Sénégal pour un coût total d'environ 2 millions de francs. Des « camions de l'espoir » d'un autre genre : conduits par des Sénégalais et chargés de mil sénégalais. Cette année, les pluies vont permettre de multiplier ce genre d'opérations dites « triangulaires ». Telle est en tout cas l'ambition des associations de coopération internationale qui lancent la campagne « Afrique verte » (1). La partie proposée se joue à quatre :

— Les associations paysannes africaines : pour qu'elles augmentent leur pouvoir social, économique et politique ;

— Les gouvernements bénéficiaires : pour qu'ils demandent juste ce qu'il faut pour qu'ils aient les moyens de compter sur leurs propres forces et d'intensifier les échanges Sud-Sud. On l'oublie trop souvent : en vingt-cinq ans, les importations de céréales par les divers pays du Sahel ont été multipliées par dix, et l'année dernière chaque Sahélien a « reçu » quelque 40 kilos de céréales cadeau. Il est grand temps de renverser *cette tendance* ;

— Les gouvernements donateurs : pour qu'ils aident l'Afrique à se nourrir ;

— Les contribuables et citoyens que nous sommes : pour que nous soyons plus activement responsables de ce qui se fait en notre nom ou en tout cas avec notre argent.

Un peu partout, à Dakar, Bruxelles, Paris et ailleurs, des infléchissements positifs sont constatés. Mais il faut aller plus loin et plus vite. Alors, oui, les pluies sur le Sahel auront été une bénédiction.

(*) Membre du secrétariat permanent de Frères des hommes, 20, rue du Refuge, 78000 Versailles.

(1) CCP « Afrique verte » 75115 Paris Cedex 15.

COURRIER DES LECTEURS

CGT et PC

J'ai lu l'article très documenté et très fouillé de J. Kergoat sur le recul des effectifs de la CGT (*le Monde* du 18 novembre 1985). Je pense que toutes les causes retenues sont vraies pour une part, mais qu'on devrait approfondir une cause, essentielle, et qui n'a pas été citée : il s'agit du déclin de l'influence électorale et idéologique du Parti communiste.

Dans les départements que je connais, les courbes de baisse des suffrages obtenus dans les divers scrutins sont depuis plusieurs années parallèles.

JEAN FAVIER,
président du Comité économique et social de Bourgogne.

Les Français oubliés en URSS

Dans le courrier des lecteurs du 28 novembre, M. Didier Renaud parle de tous les dissidents inconnus qui sont dans des camps en URSS. Il a raison, mais il y a une catégorie dont on ne parle jamais, ce sont les Français prisonniers de guerre « malgré nous », déportés, qui, « délivrés » par les Soviétiques en 1945 *et emmenés dans des camps en* URSS, ne sont jamais revenus. Mon frère est dans ce cas. Ils sont complètement oubliés de la grande partie de la population.

A. DUBOIS
(77240 Vert-Saint-Denis).

Le cas des « Turenge »

(...) La puissance étrangère qui met ses installations portuaires à la disposition de ceux qui veulent porter atteinte à la souveraineté française se rend solidairement responsable au premier chef des offenses ainsi perpétrées. Tel est le cas de la Nouvelle-Zélande.

ANDRÉ BIANCHERI
(Nice.)

Un cri d'alarme

J'ai lu dans *le Monde* du 20 novembre page 21 l'article « Ça en imite le cri du geai ». Cet article a trait à l'effarouchement des étourneaux par le cri du geai (sur bande magnétique), pratique déjà largement répandue. (...) Le geai est loin d'être un *« pourfendeur d'étourneaux »*. Si l'on utilise son cri, ça n'est certainement pas parce que celui qui le pousse est un prédateur carnivore (à l'image des rapaces par exemple), mais bien parce que son cri est un *cri d'alarme*. Qui n'a pas entendu, au moins une fois dans sa vie, en forêt (à ce titre, on peut douter que l'auteur de cet article y ait déjà mis les pieds) un geai pousser son « cri dur », à son approche, tout simplement pour avertir les autres oiseaux (et ses congénères) que l'intrus peut constituer une menace ?

ERWAN LECORNEC
(Vannes.)

Des leurres ?

Greenpeace, cinquième chaîne, cumul des mandats, comme si l'avenir de notre pays ne posait pas de questions plus importantes pour les citoyens qui vont voter. Par exemple : que faire pour rattraper notre retard dans la compétition mondiale industrielle, technologique, commerciale et bancaire ; comment *débloquer* rapidement les freins qui empêchent la réalisation d'une vraie communauté européenne ; comment réduire le désespoir d'un pourcentage énorme de jeunes au chômage qui se sentent inutiles et marginalisés ; que faire pour éviter à d'autres français d'être victimes *de terroristes* ?

A moins que ces leurres ne soient lâchés à dessein, pour détourner l'intérêt des futurs électeurs de l'absence de discussions des politiques sur les vrais problèmes qu'ils se posent et pour lesquels ils attendent des solutions...

BERNARD SAUVAIRE
(Boulogne.)

LU

« LA CRISE EST POLITIQUE, LA POLITIQUE EST EN CRISE », de Gérard Mendel

Comment changer le travail ?

POUR Gérard Mendel, le nécessaire approfondissement de la démocratie passe par une *réflexion* sur les relations entre le travail et la personnalité ou, plus concrètement, sur la façon dont le contenu du travail peut ou non favoriser le *développement de la* personnalité. De ces deux termes, l'un — le travail — relève plutôt de l'organisation sociale, l'autre — la personnalité — de la psychologie individuelle, d'où le recours à la « sociopsychanalyse », dont l'auteur s'est fait depuis près de vingt ans tout à la fois le principal *théoricien et — avec ses collaborateurs* du groupe Desgenettes — le plus actif praticien.

Le sous-titre de son dernier livre (recueil d'articles déjà parus et de textes inédits, notamment sur Marx) indique la voie à suivre en mettant en évidence le passage *« de l'autorité traditionnelle à l'acte-pouvoir gestionnaire »*. Le concept d' *« acte-pouvoir »*, que ce livre tente de préciser, est au centre de la recherche entreprise par Gérard Mendel : il désigne en effet le pouvoir du travailleur sur l'acte — individuel ou collectif — qu'il accomplit, et, dans un deuxième temps, sur les effets de cet acte. Pour Gérard Mendel, ce pouvoir est la clé de la lutte contre *« l'aliénation au travail »*.

Dans une enquête sur les OS (dont une version abrégée a paru dans *le Monde*), l'auteur montre par exemple que l'insatisfaction *de ces ouvriers provient moins* de leurs bas salaires ou de leurs difficiles conditions de travail — même si ces questions sont au premier plan de leurs revendications — que du *« contenu »* de leur travail, c'est-à-dire, en particulier, de leur *« non-pouvoir sur l'acte de travail »*. A l'inverse, l'observation d'une petite entreprise *en partie autogérée* indique que l'attribution aux travailleurs de certains pouvoirs de décision renforce leur motivation au travail.

Ces exemples ne font, bien sûr, qu'effleurer le sujet, que Gérard Mendel développe longuement à partir des *découvertes fondamentales de Freud* et de Marx, dont il prolonge les analyses avec beaucoup de rigueur et une grande clarté d'expression. Sa conclusion est que, pour échapper à la contradiction apparue chez Marx entre la nécessité de la division du travail et son caractère mutilant, il *convient d'agir au niveau des* équipes de travail dans l'entreprise, afin que ceux qui les composent prennent conscience de leur rôle.

En attendant que des études de cas viennent compléter l'exposé des principes, les thèses de Gérard Mendel ouvrent d'intéressantes perspectives au moment où la gauche est en quête de nouvelles idées : l'auteur, qui fut — il le révèle ici — l'un des rédacteurs du projet socialiste, entend bien participer à cette recherche.

THOMAS FERENCZI.

★ Payot, 242 p., 79 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

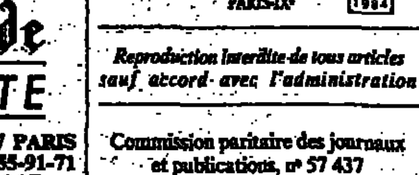
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

AMÉRIQUES

VERDICT EN ARGENTINE

Le général Videla et l'amiral Massera condamnés à la réclusion à perpétuité

Peines de prison pour trois autres membres des juntes militaires

De notre correspondante

Buenos-Aires. – Après avoir appris la levée de l'état de siège en vigueur depuis quarante-cinq jours, les Argentins *ont pu suivre en direct* à la télévision, lundi 9 décembre, la condamnation de cinq des neufs chefs militaires accusés d'avoir gravement attenté aux droits de l'homme entre 1976 et 1982. Les quatre autres ont été acquittés. La sentence a déjà suscité la désapprobation de plusieurs organisations de défense des droits de l'homme et du procureur Julio Strassera. Ce dernier avait requis la prison à vie contre cinq des accusés et des peines de *dix à quinze ans contre les quatre* autres.

Le tribunal fédéral de Buenos-Aires ne l'a suivi que partiellement. Réclusion à *perpétuité pour le général* Jorge Rafael Videla, principal auteur du coup d'Etat de 1976, et pour l'amiral Eduardo Massera. Les six juges ont notamment retenu contre eux les accusations d'homicides, de tortures, de privation de liberté et de vols. Dix-sept ans de prison pour le général Roberto Viola, président de la deuxième junte, huit ans pour l'amiral Armando Lambruschini (deuxième junte), et quatre ans et demi pour le général d'aviation Orlando Agosti (première junte). Eux n'ont pas été reconnus coupables d'homicides.

Les trois membres de la troisième *junte – venue au pouvoir alors que* la « subversion terroriste » avait déjà été pratiquement éliminée, – le général Leopoldo Galtieri (président), l'amiral Jorge Anaya et le général d'aviation Basilio Lami Dozo, ont été acquittés, ainsi que le général d'aviation Omar Graffigna (deuxième junte). Seul ce dernier – qui comparaissait en prévenu libre – était présent à l'audience. Les huit autres, qui étaient en détention préventive, devaient, selon le code de justice militaire, *« avoir communication de la sentence sur le lieu de leur détention »*. Le vieux général, entouré de ses quatre avocats, est resté de marbre pendant toute la durée de l'audience, ne réagissant même pas à l'annonce de son acquittement.

Méthode criminelle

Le tribunal a considéré que les condamné avaient appliqué une *« méthode criminelle »* que l'existence d'un état de *« guerre révolutionnaire »* ne justifiait pas, puisqu'ils disposaient de *« tous les instruments du pouvoir »* pour combattre la *« subversion terroriste »*. Il les a tenus pour *« responsables des crimes commis sous leurs ordres par leurs subordonnés »*, mais à néanmoins ordonné au conseil supérieur des forces armées d'engager des poursuites contre les officiers, chefs de zones ou de subdivisions *militaires, qui ont appliqué ou fait* appliquer ces ordres.

Selon les juges, cette *« méthode criminelle »* avait érigé en système les privations de liberté, les tortures et les vols, et débouchait *« le plus souvent sur la disparition physique de suspects »* dont certains étaient totalement « étrangers » à la « subversion ».

Le tribunal n'a pas accepté, en revanche, l'accusation selon laquelle cette méthode était le résultat d'une politique concertée entre les membres des trois armes représentés dans chacune des juntes. Ce refus explique que l'armée de l'air, arme la moins impliquée dans le régime militaire, s'en soit sortie avec les *« honneurs »* relatifs (deux acquittés et un condamné à quatre ans et demi de prison).

Point final ?

L'audience a duré quarante-cinq minutes. Elle s'est déroulée en présence d'environ trois cents personnes, avocats, journalistes, policiers et invités spéciaux (le public n'était pas admis), qui s'entassaient dans une chaleur suffocante. Le seul incident enregistré a été provoqué par la présidente des mères de la place de Mai, Mme Hebe de Bonafini. Voulant ignorer – comme elle l'avait déjà fait lors de la première audience, le 22 avril dernier – le règlement qui interdit le port de tout signe distinctif dans la salle du tribunal, elle était arrivée coiffée du foulard blanc, symbole de son organisation *sur l'intervention du procureur* Strassera, elle avait consenti à l'ôter, mais, comme pour protester contre la sentence, l'avait remis quelques minutes avant la fin de l'audience. Le président du tribunal, M. Leon Arslanian, lui a immédiatement demandé de l'enlever ou de quitter la salle. Elle est sortie.

S'il n'a pas fait d'éclat, le procureur n'a pas non plus caché sa réprobation. *« Je ne suis pas d'accord avec la sentence, je ferai certainement appel »*, confiait-il aux dizaines de journalistes qui se pressaient autour de lui à la sortie de la salle. Il se réjouissait toutefois que les juges n'aient pas, selon lui, mis un *« point final »* à l'action de la justice contre les auteurs de la répression en ordonnant des poursuites contre les officiers titulaires d'un poste de commandement.

Cet avis n'était pas partagé par les défenseurs des droits de l'homme. Ceux-ci s'attachaient surtout au fait que le tribunal avait tenu les condamnés pour *« responsables des crimes commis sous leurs ordres par leurs subordonnés »*. Pour eux, cela signifiait que ces derniers pourraient désormais se retrancher derrière le devoir d'obéissance pour échapper à la justice. *« Ils veulent mettre un point final mais nous ne le permettrons pas »*, a affirmé Mme Hebe de Bonafini. Entourée de deux mille partisans, elle a pris la tête d'une « protesta » spontanée qui a bloqué la circulation pendant plusieurs heures dans le centre-ville dès la fin de l'audience.

« Ils ont fait tout ce cirque pour leur rendre la liberté », criaient les manifestants. *« C'est une fraude*, affirmait la présidente des « mères », *et un discrédit pour le gouvernement. Cela prouve que la justice n'est pas indépendante. »* Plusieurs organisations des droits de l'homme ont d'ores et déjà prévu d'appeler la population à manifester mercredi son *mécontentement*. Un débat que le gouvernement du président Raul Alfonsin attend sans crainte excessive, persuadé que la majorité des Argentins ne partagent pas le point de vue des *« madres »*.

Le chef de l'Etat sait que beaucoup lui sauront gré d'avoir, *au* terme de deux années de procédure judiciaire, tenu la promesse faite le 13 décembre 1983, au surlendemain de sa prise de fonction officielle, de juger les anciens chefs militaires. La sentence va être étudiée à la loupe *au cours des prochaines semaines* par les juristes de tous bords. Ils ont du pain sur la planche car si, lundi, le président du tribunal n'a lu que les trente feuillets portant les conclusions de la cour, l'ensemble de la sentence comporte plus de mille *pages dactylographiées*. C'est l'intégral de ce texte que les défenseurs des condamnés ainsi que le procureur devront examiner avant de décider s'ils font appel ou non devant la cour suprême. Ils ont jusqu'au 20 décembre pour cela.

CATHERINE DERIVERY.

Guatemala

M. CEREZO A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT AVEC PLUS DES DEUX TIERS DES VOIX

Guatemala *(AFP)*. – Le tribunal suprême électoral a proclamé officiellement, lundi 9 décembre, comme nouveau président élu du Guatemala, M. Vinicio Cerezo Arevalo, candidat de la démocratie chrétienne.

Après dépouillement de la totalité des bulletins de vote des 5 142 urnes disposées dans 330 municipalités, les résultats des élections de dimanche sont les suivants, selon les chiffres communiqués par le tribunal : M. Vinicio Cerezo (démocratie chrétienne) obtient 68,37 % des suffrages et M. Jorge Carpio (Union du centre national) 31,63 %.

Le taux d'abstention a atteint 34,63 % parmi les 2,7 millions d'électeurs. Selon le tribunal électoral, *nuls et blancs* se sont chiffrés à 132 492. M. Cerezo Arevalo, quarante-trois ans, prendra ses fonctions le 14 janvier prochain (*le Monde* du 10 décembre).

Etats-Unis

LE FBI ET LES DÉPLACEMENTS DES RESSORTISSANTS DE PAYS DE L'EST

New-York *(AFP)*. – Les citoyens est-allemands, polonais, tchécoslovaques et bulgares devront désormais soumettre au département d'Etat leurs *éventuels plans de* voyage aux Etats-Unis, cela afin d'enrayer l'espionnage à grande échelle par des pays du bloc de l'Est, rapporte le *New York Times* dimanche 8 décembre. Citant des sources du département d'Etat, le journal indique que cette mesure devrait permettre au FBI d'être au courant des déplacements des citoyens des pays alliés de l'URSS, mais qu'elle n'entravera pas leurs déplacements.

La Roumanie et la Hongrie ont également été prévenues, *mais leurs* citoyens n'ont pas à soumettre leurs plans de voyage. Le *New York Times* rapporte, enfin, que le département d'Etat a décrété d'autres mesures non précisées à l'encontre des diplomates cubains, libyens, iraniens, coréens du Nord, vietnamiens, mongoliens et cambodgiens, ainsi que de certains représentants de l'OLP.

EUROPE

Tempête autour d'un Nobel de la paix

(Suite de la première page.)

Le docteur Tchazov a cependant accepté de rencontrer ce mardi, Journée mondiale des droits de l'homme, la section norvégienne d'Amnesty International, qui désire discuter de la situation d'Anatoli Koryaguine (1) ainsi que des « hôpitaux psychiatriques » en URSS.

Pour Bernard Lown, *« les armes nucléaires ne sont pas des armes mais des instruments de génocide »*, et le lauréat américain est venu, volontairement, *plusieurs fois à la rescousse de* son collègue soviétique sur les sujets plus « politiques » et embarrassants. Il veut faire une distinction entre l'objectif de l'organisation – prévenir un conflit atomique, qui est la tâche prioritaire des médecins dans le monde entier – et les droits de l'homme : *« Nous ne sommes pas d'accord sur tout, mais nous ne discutons pas des questions qui nous divisent. Un médecin, lorsqu'il soigne un malade avec un collègue, pense d'abord au patient et non aux idées politiques de son collègue. »*

Les deux spécialistes des maladies cardiaques et de la « mort subite » ne se doutaient pas alors que, quelques minutes plus tard, ils allaient probablement sauver la vie d'un reporter de la télévision soviétique, foudroyé en pleine conférence de presse par une attaque. Tous deux ont immédiatement tombé la veste et se sont relayés pour donner les premiers secours. Lundi soir, le journaliste était toujours dans un état grave mais stationnaire. *« Lorsque la crise survient, les cardiologues soviétiques et américians coopèrent... »*, conclut Bernard Lown, au bord des larmes, comme il l'est souvent.

Henry Kissinger et Le Duc Tho en 1973, Eisaku Sato en 1974, Anouar el Sadate et Menahem Begin en 1978, Andreï Sakharov en 1975 et Lech Walesa en 1983, la liste est longue des lauréats contestés, tantôt par les pays communistes, tantôt par les Occidentaux, ou encore par les deux camps. Les Norvégiens sont maintenant habitués à ce type de réactions, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne *souhaiteraient* pas voir le *choix* de leur comité Nobel faire plus souvent l'unanimité.

Le fruit d'un compromis

Les cinq « sages », élus par le *Parlement, qui* le composent ne pourraient-ils pas se renseigner davantage avant de trancher et mesurer mieux les conséquences de leurs décisions ? Pour éviter les controverses et préserver le prestige du prix, le directeur de l'Institut de politique étrangère à Oslo, M. Johan Jörgen Holst, suggère d'ailleurs qu'à l'avenir les sages fassent appel à des experts internationaux pour « évaluer » les candidats au Nobel *qui sont chaque année* toujours plus nombreux (99 en 1985). *« On ne peut pas demander*, dit-il, *à cinq personnes de tout savoir... »*

Lorsqu'il y a désaccord au sein du comité, le choix se porte *souvent* sur une *organisation* qui ne risque pas de soulever de tempêtes. Si Amnesty International, en 1977, a fait grincer des dents dans maint État de dictature, qui peut être vraiment contre l'œuvre de l'UNICEF, du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, de la Croix-Rouge ou du Bureau international du travail ?

Le choix, cette année, de l'Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire est précisément le résultat d'un compromis. L'organisation ne figurait pas parmi les favoris. L'Israélien Elie Wiesel, sur la liste des « nobélisables » depuis longtemps, devait, pensait-on, être enfin couronné. Mais deux des membres du comité s'y *seraient* durement opposés – MM. Francis Sejersted, professeur d'économie à l'Université d'Oslo, et Gunnar Staalsett, secrétaire général de la Fédération luthérienne mondiale. Le jury ne prévoyait pas que ces médecins allaient *susciter* autant de controverses...

ALAIN DEBOVE.

(1) Psychiatre soviétique condamné à sept ans de camp en URSS pour avoir dénoncé les internements psychiatriques « politiques ».

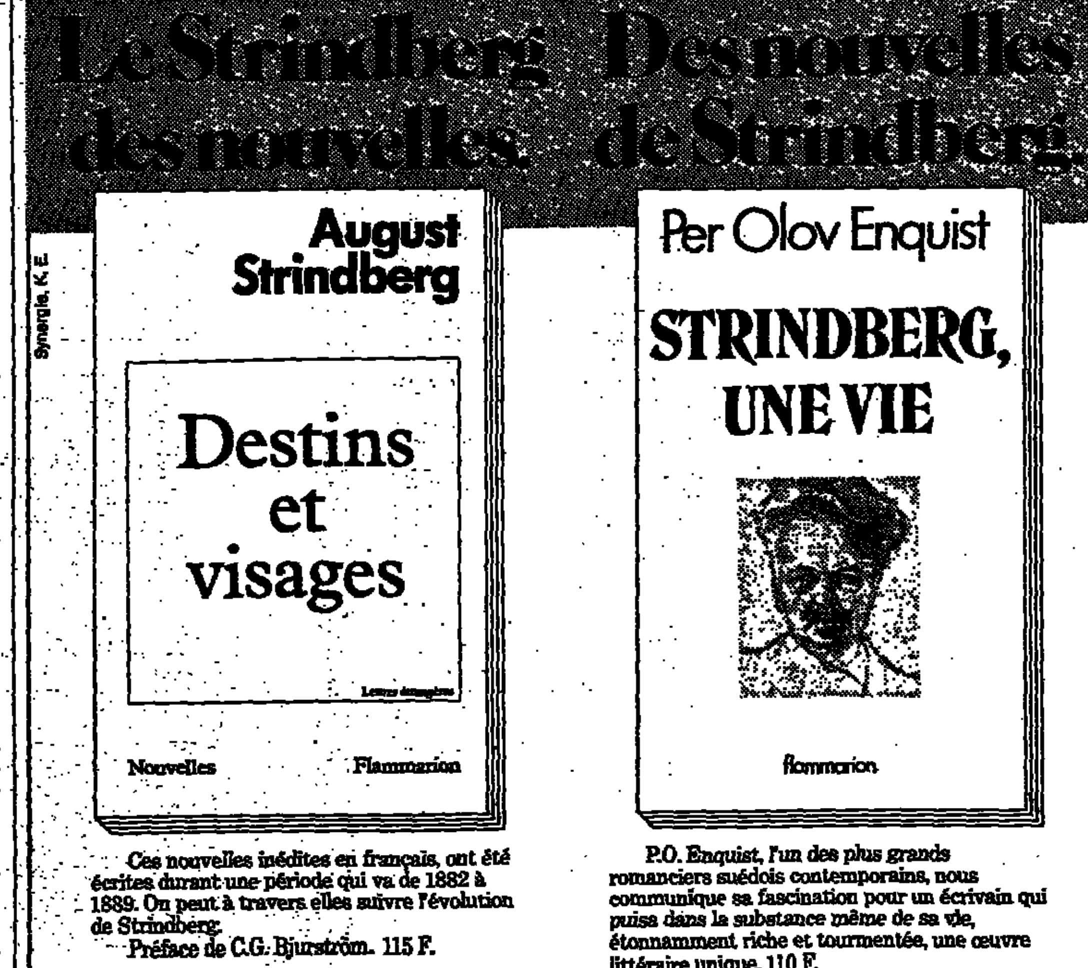
● *Le professeur Milliez démissionne de l'Association des médecins français pour la prévention de la guerre nucléaire.* – A la suite des révélations au sujet des fonctions occupées par le docteur Tchazov en URSS, le professeur Milliez a décidé de démissionner de l'Association des médecins français pour la prévention de la guerre nucléaire, branche française de l'Association internationale du même nom. *« Je refuse de figurer dans une association qui comprend en son sein des tortionnaires*, nous a-t-il déclaré. *Pour autant, je n'en demeure pas moins un adversaire déclaré de la guerre nucléaire. »*

Chypre

LES RÉSULTATS DÉFINITIFS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les résultats définitifs des élections législatives du dimanche 8 décembre ont confirmé la tendance qui se dessinait déjà nettement lundi (*le Monde* du 10 décembre).

Le Rassemblement démocratique a obtenu 33,5 % des voix et 19 sièges contre 31,9 % aux élections de 1981. Le Parti démocratique du président Spyros Kyprianou a obtenu 27,6 % des voix contre 19,5 % en 1981, soit 16 sièges. Le Parti communiste perd sa place de première formation du pays et a emporté 27,4 % des voix (contre 32,7 % en 1981) et 15 sièges. Le Parti socialiste (nationalistes) a progressé de 8 % en 1981 à 11 %. Il obtient 6 sièges. – *(AFP.)*



SAKHAROV, LES FILMS SOVIÉTIQUES ET LA PRESSE OCCIDENTALE

Indécence

Pour la quatrième fois en l'espace de dix-huit mois, le quotidien ouest-allemand *Bild Zeitung* a reçu, par des voies qui sont tout sauf mystérieuses, un film vidéo consacré à la vie du couple Sakharov à Gorki. *Le jour* même où la *Bild* se vantait de cette remarquable *« exclusivité »*, *l'agence Tass publiait une* dépêche *« à propos de la santé de Sakharov »* (tout à fait satisfaisante si l'on tient compte de l'âge du *« patient »*), et un officiel soviétique rappelait que le physicien n'était nullement « exilé » à Gorki, mais, ce qui est tout différent, objet d'une *« décision spéciale des autorités supérieures de l'Etat »*. Mesure d'autant plus *justifiée que « Sakharov s'est prononcé à plusieurs reprises en faveur de la guerre »*. Ce qui est, *évidemment, une contre-vérité* flagrante, mais au point où on est, quelle importance ?

Le film *remis* à la *Bild Zeitung* dure vingt-trois minutes et, selon le quotidien, il montre un Sakharov *« en pleine forme »*. On le voit porter les valises de sa femme, converser aimablement avec un médecin, y compris sur la politique étrangère américaine et de l'IDS, et on voit Mme Bonner, dans le bureau local de l'office des visas, se plaindre de la presse occidentale, expliquer qu'en Occident elle *« devra dresser des barrières pour empêcher les journalistes de faire pression sur elle »*.

La leçon du film est simple. Toutes les informations colportées sur l'état de santé alarmant de Sakharov, son existence de proscrit, ses trois grèves de la faim, ne sont que balivernes. Il vit *une vie confortable*, et même une vie de privilégié, comme ne manquent pas de le souligner à chaque occasion les officiels soviétiques. Quant à Mme Bonner – *qui se trouve* actuellement aux Etats-Unis après un court séjour en Italie, – *elle trompe son monde en faisant* croire qu'elle a dû s'engager à ne rien dire à la presse occidentale, et vraisemblablement elle trompe donc aussi son monde sur tout le reste.

Il y a pourtant une autre manière de voir ce même film, dont des extraits *ont été diffusés* lundi soir par Antenne II. A chaque moment de leur existence – dans la *rue*, dans un compartiment de train, dans le bureau d'une administration, *les Sakharov* sont épiés, filmés à leur insu. Chaque moment de leur existence *est ainsi susceptible d'être* utilisé, monté et... vendu. Leur vie devient la propriété de ceux qui les surveillent et est transformée en matériau de propagande et en source de profit pour les intermédiaires serviles – et bien connus à Moscou où ils mènent une existence princière. A tout moment, les petites habiletés, les petites ruses qui sont le lot obligé de ces dissidents qui doivent « faire semblant » de jouer le jeu avec un pouvoir tout-*puissant peuvent être retournées* contre eux. C'est le cas pour les propos de Mme Bonner sur la *presse occidentale*. Et *il n'est nul* besoin d'être grand expert en cinéma pour savoir que avec un *montage approprié*, on peut démontrer n'importe quoi – y compris, pendant la dernière guerre, que les camps allemands étaient les plus douillets du monde. Quant à la « forme étonnante » sur laquelle insiste la *Bild Zeitung*, ceux qui ont connu Sakharov juste avant sa relégation à Gorki peuvent témoigner que cet homme au visage émacié, au *regard terne et à la paupière* tombante, semble à présent marqué par bien autre chose que le poids de six années supplémentaires.

C'est entendu, on peut être *irrité par* tout le *vacarme* fait en Occident autour du couple Sakharov, de leurs petits et grands malheurs, de l'œil et du cœur de Mme Bonner. C'est entendu, *l'énergie considérable* que savent déployer Mme Bonner et sa famille peut indisposer. Et il *existe en URSS des milliers ou* des dizaines de milliers de prisonniers politiques dont le sort, *dans les camps*, est *infiniment* plus douloureux que celui des Sakharov, et même des dizaines de millions de citoyens ordinaires qui vivent dans des conditions *matérielles* nettement plus difficiles.

C'est aussi vrai que Sakharov n'est que l'arbre qui cache la forêt, un arbre bien affaibli, et une forêt à présent bien clairsemée, *sous les coups successifs* des bûcherons Brejnev, Andropov, Tchernenko et Gorbatchev. *Mais il se trouve que Sakharov* est devenu un symbole, et qu'il a choisi d'assumer ce rôle, infiniment ingrat, au *point* qu'à la fin des années 70 il songeait parfois, *les jours de déprime*, à passer la main, mais se ressaisissait toujours.

Ce rôle, il ne peut à présent l'assumer que grâce à la presse occidentale sans laquelle, rien ne *sert de le dissimuler, il n'existerait* plus. Est-il nécessaire pour autant que certains représentants de cette presse acceptent de jouer le jeu indécent qu'on leur offre sur un plateau ? Pour un homme de la trempe de Sakharov, qui s'est toujours voulu un sujet libre de son choix, il n'est pas de pire injure que d'être traité en objet, que ce soit de compassion, de dérision ou de manipulation.

JAN KRAUZE.

PROCHE-ORIENT

La presse de Téhéran déplore l'« indifférence » de Paris à l'égard de l'Iran

Téhéran *(AFP)*. – Dans un éditorial intitulé *« L'horizon est sombre »*, le quotidien de Téhéran *Etelaat* commente les relations franco-iraniennes, alourdies selon lui, par le *« soutien »* de Paris à l'Irak, les *« profits économiques »* recherchés par la France dans le Golfe et l'*« indifférence »* de Paris à l'égard de l'Iran. Dans son édition de lundi, le journal insiste en particulier sur *« l'aide militaire, économique et politique »* apportée par la France à l'Irak, qui *« pèsera longtemps encore »* sur les rapports franco-iraniens.

Le commentateur passe en revue également, en soulignant qu'elles n'ont pas changé, les trois conditions mises par Téhéran à un rapprochement avec Paris : la fin de l'appui économique et militaire français à l'Irak dans la guerre avec l'Iran, la fin du soutien accordé aux opposants iraniens en France que le journal qualifie de *« terroristes »*, et le règlement des différends d'ordre financier, en particulier le paiement à l'Iran de la dette Eurodif de 1 milliard de dollars, plus les intérêts.

Le journal poursuit en prévoyant qu'il n'y aura aucune *« amélioration »* dans les relations entre les deux pays tant que le gouvernement socialiste sera au pouvoir en France à cause de *« son engagement aux côtés de Bagdad »*.

Mais l'*« échec prévisible »* du Parti socialiste aux prochaines élections législatives et l'arrivée au pouvoir de *« la droite »* ne devraient *« rien changer, parce qu'elle* (la droite) *a été l'architecte de la politique de soutien à l'Irak dans les années 75-80)*, écrit encore *Etelaat*.

L'avenir des rapports entre les deux pays est donc *« bouché »* et ne peut dépendre que de *« l'échec politique et militaire du régime baassiste* (au pouvoir à Bagdad), estime l'éditorialiste du quotidien, pour lequel *« seul l'étouffement du Baas irakien peut forcer la France, qu'elle soit gaulliste ou socialiste, à s'asseoir à la table des négociations »*.

Mais ces perspectives *« sombres »* ne doivent pas empêcher *« le dialogue »* entre la France et l'Iran *« qui doit permettre d'éclaircir la position des deux pays »* et peut-être *« déboucher sur le paiement par la France de ses dettes envers l'Iran »*, conclut le quotidien.

Nouvelles concentrations de troupes

Les importantes concentrations de troupes iraniennes et les menaces et mises en garde échangées aux plus hauts niveaux entre Téhéran et Bagdad depuis une semaine conduisent certains experts militaires étrangers à Téhéran à prendre en considération l'éventualité d'une prochaine offensive iranienne au sud du front. Depuis plus d'un mois, les responsables politiques et militaires iraniens, relayés par la presse, font état d'une vague d'enrôlements volontaires et du départ vers le front de *« dizaines de milliers de combattants de l'islam »*.

Cette mobilisation, dont les images ouvrent chaque soir le journal de la télévision, concerne le corps des Bassidjs, volontaires de tous âges venus essentiellement des campagnes, dont l'entraînement rudimentaire est compensé par un enthousiasme religieux soigneusement entretenu par un encadrement rigoureux.

Le front est figé depuis la dernière opération iranienne ponctuelle, Achoura-4, lancée à la fin du mois d'octobre dans les marais de Howeizan, à 100 kilomètres à l'ouest d'Ahwaz (Khouzistan, sud de l'Iran), qui a permis, selon Téhéran, de conquérir 50 kilomètres carrés de territoire irakien. Selon des indications de sources occidentales dans la capitale iranienne, la mobilisation de masse de ces dernières semaines a permis de réunir de trois cent mille à cinq cent mille nouveaux combattants sur l'ensemble du front, avec une forte concentration dans la région de Fakeh, au nord du Khouzistan, qui sont venus s'ajouter aux troupes déjà sur place.

Israël

AU COURS DE SA PREMIÈRE VISITE A JÉRUSALEM

M. Dumas a réaffirmé les positions traditionnelles de la France

De notre envoyé spécial

Jérusalem. – Le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, a pu mesurer, lundi 9 décembre à Jérusalem, la déception que suscite en Israël l'état actuel des relations égypto-israéliennes. A l'occasion de cette première journée d'une visite officielle de quarante-huit heures, M. Dumas a entendu successivement le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, puis le premier ministre, M. Pérès, évoquer *« longuement et non sans amertume »*, indique-t-on de source française, la dégradation de ces relations, alors que piétinent les négociations sur l'enclave de Taba et que les responsables israéliens assurent qu'ils attendent toujours des explications satisfaisantes du Caire à la suite du drame du Sinaï du 5 octobre dernier.

Cette question et celle des efforts en cours pour relancer le processus de paix ont dominé les conversations de M. Dumas à Jérusalem, que chacun s'accorde par ailleurs à qualifier *« amicales et chaleureuses »*. Sans charger la France d'une mission formelle, les Israéliens ont souhaité qu'elle utilise ses bons offices pour convaincre la Jordanie de l'importance d'engager des négociations directes avec Israël, a souligné un porte-parole de M. Shamir. Ce dernier a encore fait part à M. Dumas de l'*« inquiétude »* ressentie en Israël face au récent rapprochement syro-jordanien et à celui qui a lieu entre l'Egypte et l'OLP.

M. Dumas, dont c'était la première visite en Israël en tant que ministre des relations extérieures, a rappelé les positions traditionnelles de la France au Proche-Orient, y compris *« sur les droits légitimes des Palestiniens »*. *« La France n'a pas changé de cap »*, a déclaré M. Dumas, alors qu'on l'interrogeait sur une éventuelle *« réévaluation »* de la position de Paris à l'égard de l'OLP à la suite des récentes opérations terroristes qui ont eu lieu dans la région.

Le ministre français n'en a pas moins fait part de son *« inquiétude »* devant la recrudescence du terrorisme. *« Je ne veux citer que deux noms, liés à deux drames récents : Léon Klinghofer et Nitsan Mendelson »*, a dit le ministre, évoquant dans un toast au cours d'un déjeuner avec M. Shamir la mort d'un passager de l'*Achille-Lauro* et d'une passagère du Boeing égyptien détourné sur Malte fin novembre. Ce même déjeuner a permis aux deux ministres, qui devaient se retrouver ce mardi, de se féliciter du *« bon climat »* des relations franco-israéliennes.

ALAIN FRACHON.

HUIT SOLDATS ISRAÉLIENS « PORTÉS MANQUANTS » A LA SUITE D'UN « INCENDIE »

Huit soldats israéliens ont été *« portés manquants »* et sept autres blessés, à la suite d'un incendie survenu dans des circonstances non élucidées dans une base militaire israélienne du nord de la Cisjordanie occupée, a annoncé ce lundi 9 décembre un porte-parole militaire israélien. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'incendie a éclaté dans des barraquements où étaient cantonnés les militaires israéliens et où il n'y avait pourtant ni électricité ni radiateur à huile ou à pétrole.

Un correspondant anonyme se réclamant de la Force 17 de l'OLP (la garde personnelle de M. Arafat) a téléphoné lundi matin à l'AFP pour revendiquer cette *« action militaire »*.

Le Likoud est éclaboussé par un scandale foncier en Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. – Les progrès de l'enquête policière sur un gros scandale foncier mis au jour en août dernier jettent une lumière peu flatteuse sur la manière dont certains entrepreneurs israéliens ont acquis, depuis quelques années, des terres arabes en Cisjordanie. Cette affaire de droit commun a pris une dimension politique avec l'arrestation de l'ancien collaborateur d'une ministre adjoint du Likoud, M. Michael Dekel.

Les achats frauduleux de terres ont débuté en 1979 après que le gouvernement Begin, soucieux d'encourager le peuplement juif en Cisjordanie, eut autorisé les Israéliens à acquérir des parcelles destinées à la construction. Jusqu'alors, seul l'Etat pouvait conclure des transactions foncières. Environ soixante-dix compagnies se livrent aujourd'hui à de telles activités en Cisjordanie. Certaines d'entre elles firent des affaires juteuses en achetant des terres à des hommes de paille arabes *qui les avaient acquisent abusivement*.

La loi jordanienne interdit aux Palestiniens de vendre leurs terres à des étrangers. Elle oblige donc les investisseurs israéliens à recourir aux services d'intermédiaires locaux, faciles à corrompre. D'où des combines en tous genres. Exemple : un entremetteur arabe imite la signature d'un propriétaire dont il vend la terre, documents à l'appui, à un agent immobilier israélien. Le véritable propriétaire ne découvre la supercherie que le jour où les bulldozers arrivent dans son champ.

La « maffia des terres »

Dans son dernier rapport annuel, le contrôleur de l'Etat avait dénoncé le fait que des *« implantations ont été établies en Judée-Samarie (Cisjordanie) sans respecter les procédures légales »*. Deux unités de la police, chargées de surveiller les transactions foncières, furent créées, la première il y a deux ans et demi, la seconde l'été dernier. Elles ont reçu des dizaines de plaintes déposées par des Palestiniens affirmant avoir été victimes d'escroqueries foncières.

En août, plusieurs dirigeants du Mouvement des droits civiques (opposition de gauche), dont les députés Yossi Sarid et Mordechai Bar-On, portèrent l'affaire sur la place publique. Selon eux, au moins douze implantations de Cisjordanie furent construites sur des terres acquises frauduleusement. La police arrêta deux avocats israéliens et plusieurs intercesseurs arabes, dont des *mouktars* (chefs de village) et un riche propriétaire, Ahmed Ouda, qui vivait près de Kalkilya dans une villa fortement gardée et roulait en Mercedes blindée.

Les Palestiniens grugés par la « maffia des terres » n'ont pas été les seules victimes des escrocs. Plusieurs centaines d'Israéliens désirant s'installer en Cisjordanie furent floués à partir d'avril 1983 par les frères Gindi. Ces agents immobiliers véreux vendirent au prix fort des terrains à bâtir en faisant croire aux clients que ces lots se trouvaient sur l'emplacement d'une future implantation juive, Kramim, qui n'existait que dans leur imagination.

Les flibustiers réussirent leur « coup » sans trop éveiller les soupçons en montrant à leur clientèle une lettre officielle à en-tête du ministère de l'agriculture, compétent en la matière, qui attestait faussement la création prochaine de Kramim. Le signataire de cette lettre mensongère était M. Avi Tsur, un proche collaborateur du vice-ministre de l'agriculture de l'époque, M. Dekel. M. Tsur a été placé en garde à vue, M. Avram Gindi aussi. Les deux frères de ce dernier ont quitté Israël avant d'être démasqués.

L'affaire s'est politisée pour plusieurs raisons. D'abord, la police soupçonne Avi Tsur d'avoir reversé une partie des pots-de-vin perçus lors des ventes frauduleuses – on parle de plusieurs dizaines de milliers de dollars – sur un compte ayant servi à financer la campagne électorale du Likoud en juillet 1984. Ensuite, par une mauvaise coïncidence, M. Dekel, qui n'appartenait pas au gouvernement d'union nationale, vient d'y être nommé vice-ministre de la défense. Sa désignation avait été ajournée pendant plus d'un an du fait de dissensions internes au Likoud.

La promotion d'un homme dont le rôle exact dans le scandale foncier est loin d'avoir été éclairci ne produit évidemment pas le meilleur effet. D'autant que son nouveau poste lui réserve des fonctions assez proches de celles qu'il occupait jusqu'en 1984. M. Dekel n'a-t-il pas péché par imprudene en s'abstenant de mettre un terme à des pratiques qu'il pouvait difficilement ne pas subodorer ? Le Mouvement des droits civiques affirme détenir des documents prouvant que plusieurs hauts fonctionnaires avaient attiré l'attention de M. Dekel sur les activités illégales « couvertes » par son ministère.

Le Likoud, éclaboussé par ce scandale, est monté au créneau. Deux députés proches de M. Shamir, MM. Haim Kaufman et Ronnie Milo, ont carrément mis en cause l'impartialité de la police, en l'accusant d'être au service des travaillistes. Le ministre – travailliste – de la police, M. Haim Bar-Lev, et le commissaire David Kraux, chef de la police, ont vivement réfuté ces graves accusations. Ce dernier a annoncé dimanche 8 décembre que plusieurs nouvelles inculpations seraient lancées dans les prochains jours.

J.-P. LANGELLIER.



ASIE

Chine

La contestation estudiantine désamorcée

De notre correspondant

Pékin. – Le lundi 9 décembre s'est déroulé dans le plus grand calme dans la capitale chinoise. Le cinquantième anniversaire des manifestations antijaponaises de 1935 a été célébré par des cérémonies officielles, mais rien ne s'est passé dans les campus, où la récente effervescence estudiantine pouvait faire craindre de nouvelles manifestations (*le Monde* du 6 décembre). A l'université de Pékin, Beida Rep Beida, les étudiants travaillaient comme un jour ordinaire.

Les autorités avaient tellement bien fait les choses, envoyant responsable après responsable chapitrer la jeunesse estudiantine et recueillir ses doléances, arrêtant aussi quelques meneurs, que les risques de débordements étaient pratiquement nuls. Le gouvernement a également été servi par la chance : un vent glacial souffle sur Pékin, tandis que, depuis plusieurs semaines, les conducteurs de bus se livrent à des grèves perlées qui perturbent gravement les transports. Et comme il faut actuellement près de deux heures pour aller au quartier des universités à la place Tiananmen...

L'utilisation subtile de la carotte et du bâton a donc fait rentrer dans le rang des étudiants qui avaient fait, depuis le début de l'année, preuve de plus en plus d'audace. Les autorités ont décidé d'annuler les hausses de frais de scolarité et prié la jeunesse de retourner à ses chères études. On a même fait appel aux *« saintes écritures »* en republiant un texte oublié de Mao Zedong, encore bien utile, en dernier ressort, pour rappeler que les mouvements estudiantins ne peuvent réussir que sous la houlette du PC.

C'est également ce que M. Li Peng, membre du Politburo, vice-premier ministre et responsable de l'éducation, est allé dire dimanche aux étudiants sagement rassemblés dans la grande salle de l'Assemblée nationale. Après un joyeux cafouillage de chants révolutionnaires et de slogans braillés à contre-temps, M. Li a reconnu qu'il existait des difficultés causées par l'actuelle politique de réforme économique, mais *« on est en train de les corriger »*. *« Les étudiants ont aussi leurs faiblesses »*, a-t-il ajouté, *« les connaissances livresques ne pouvant pas résoudre les problèmes compliqués de la vie »*. Etudiez et apprenez bien le marxisme-léninisme, leur a-t-il conseillé...

PATRICE DE BEER.

Philippines

Le général Ver bientôt à la retraite

Manille *(AFP)*. – Le président Ferdinand Marcos a déclaré, lundi 9 décembre, dans une interview à une télévision japonaise, que le général Fabian Ver et plus de trente autres officiers supérieurs qui ont dépassé la limite d'âge seraient bientôt mis à la retraite. Ces départs se feront dans le cadre d'une refonte de l'armée, vivement réclamée par les Etats-Unis. Le président philippin avait rétabli son chef d'état-major dans ses fonctions, le 2 décembre, immédiatement après son acquittement dans le procès relatif à l'assassinat du leader de l'opposition, Benigno Aquino. Cette décision avait été vivement critiquée, à Manille, par l'opposition et à Washington.

[C'est un baroud d'honneur que M. Marcos a offert à son loyal serviteur, le général Ver, en le réintégrant dans ses fonctions de patron des forces armées pour une période limitée. Et cela avec les avantages et les inconvénients qu'un pareil geste – pour ne pas dire une pareille provocation – pouvait présenter. En effet, les Américains y étaient résolument opposés. D'une part, cela ne pouvait manquer de faire le plus mauvais effet sur l'opinion publique et sur le Congrès. D'autre part, le général Ver demeure le symbole le plus achevé de ce dont les Etats-Unis souhaitent débarrasser les forces armées des Philippines pour leur rendre crédibilité et efficacité face à la guérilla communiste : une hiérarchie politisée et corrompue.

Avant de céder une nouvelle fois aux pressions de ses alliés, le président Marcos s'est offert le luxe de leur faire un pied de nez. Non seulement il a réintégré son général favori dans ses fonctions – ce qui n'est pas sans importance à la veille de l'élection présidentielle de février, – mais encore il l'a nommé responsable du bureau chargé de... la réforme de la hiérarchie de l'armée. Même prévue pour une courte durée, la mesure a l'allure d'un camouflet. – R.-P. P.]

A TRAVERS LE MONDE

GRÈCE

Le fils d'Andropov perd son poste d'ambassadeur

Athènes. – M. Igor Andropov, le fils de Iouri Andropov, va être remplacé comme ambassadeur de l'Union soviétique à Athènes par M. Victor Fyodorovic Stoukalin. M. Igor Andropov avait été rappelé à Moscou en juin dernier après la défection du premier secrétaire de l'ambassade, Serguei Bokhane, passé aux Etats-Unis. Les révélations faites par Serguei Bokhane à la CIA ont conduit à l'arrestation de trois Grecs soupçonnés de travailler pour les services de renseignement soviétiques. Selon les milieux diplomatiques américains, Bokhane aurait livré de nombreuses autres informations sur les services soviétiques de renseignement militaires dont il était responsable dans la capitale grecque. Selon des rumeurs qui n'ont pas été démenties par les Soviétiques, Moscou aurait décidé de rappeler M. Igor Andropov en raison aussi de scandales touchant à sa vie privée. Le couple Andropov, très en vue, était devenu l'un des sujets de prédilection de la presse populaire grecque, et la femme d'Igor, Tatiana, une élégante blonde, était l'invitée d'honneur de tous les défilés de mode à Athènes. – *(UPI.)*

PAKISTAN

L'armée aurait maté la rébellion de Kyber

Dacca. – L'armée pakistanaise a écrasé la rébellion tribale dans la région de Kyber, à la frontière pakistano-afghane, a affirmé, lundi 9 décembre à Dacca, le général Zia Ul Haq. Les forces armées pakistanaises sont entrées en action la semaine dernière contre des groupements tribaux soutenus par l'Afghanistan et impliqués dans des trafics de drogue et d'armes, a souligné le président pakistanais (*le Monde* du 5 décembre). Il a par ailleurs indiqué que le Pakistan s'attendait à une recrudescence des opérations militaires soviéto-afghanes le long de la frontière pakistanaise, là où opèrent les mouvements de la résistance au régime de Kaboul. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

LA CRISE DE L'UNESCO

Le personnel de l'organisation est en effervescence

L'inquiétude et l'amertume du personnel de l'UNESCO ne cessent de croître, depuis le retrait de la Grande-Bretagne, devant la façon dont s'effectuent les licenciements. Au point que le président de la principale association qui le représente, M. Bruno de Padirac, a annoncé son intention de commencer une grève de la faim ce mardi 10 décembre à midi.

La décision de Londres, faisant suite à celle de Washington l'an dernier, a en effet porté à quelque 30 % la part de ressources dont va se trouver amputé le budget de l'organisation, et les suppressions d'emplois s'annoncent encore plus massives que prévu. D'autant plus que le recrutement de nouveaux collaborateurs s'est poursuivi sur un rythme soutenu depuis le dépôt du préavis américain : environ trois cent dix personnes ont été engagées ces deux dernières années.

Lundi, une première assemblée générale du personnel a rassemblé plusieurs centaines de membres du secrétariat parisien de l'UNESCO, dans une atmosphère à laquelle, pour le moins, les organisations internationales ne sont guère habituées. Le directeur du personnel y a été sifflé et hué, et M. de Padirac, au contraire, y a reçu une longue ovation, qui pouvait difficilement ne pas passer pour une manifestation d'hostilité à la politique suivie jusqu'à présent en la matière par le directeur général, M. M'Bow.

M. de Padirac a estimé qu'il fallait *« lutter pour le droit et l'équité dans la réduction des effectifs de l'UNESCO »*, et faire en sorte que *« les principes fondamentaux et les idéaux de l'organisation soient respectés »*. Par son geste, il entend *« protester contre l'arbitraire et l'inconséquence régissant depuis plusieurs années, et en particulier depuis 1984, le recrutement et la gestion du personnel »*. Mais il souhaite aussi *« obtenir du directeur général la création d'un comité paritaire spécial »*, qui pourrait donner son avis sur les licenciements. Ce comité comprendrait un président nommé par M. M'Bow et un nombre égal de membres représentant la direction et le personnel, ainsi qu'un observateur de chaque association.

Le personnel, dans l'ensemble, reconnaît la douloureuse nécessité de licencier, puisque les ressources de l'organisation s'effondrent. Mais M. M'Bow a opposé, jusqu'à présent, une fin de non-recevoir aux revendications de M. de Padirac. Ce dernier a toutefois indiqué qu'il suspendrait sa grève de la faim si le directeur général acceptait la création d'un tel comité paritaire, ou encore si une majorité du personnel prenait le relais de sa propre action en se mettant en grève. M. M'Bow, de son côté, envisagerait de s'adresser au personnel mercredi après-midi.

L'activité du secrétariat est, ces derniers jours, largement compromise par l'effervescence et l'inquiétude qui règnent. En principe, seule la façon dont est géré le personnel est officiellement en cause. Mais ce dernier se montre aussi de plus en plus critique à l'égard d'une politique qui a conduit au départ de deux Etats membres, dont le plus gros « cotisant », et donc à la dramatique situation budgétaire actuelle.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *L'ONU condamne toutes les formes de terrorisme.* – L'Assemblée générale des Nations unies s'est prononcée lundi 9 décembre sans équivoque contre le terrorisme dans le monde, en adoptant, à l'unanimité, une résolution déclarant ces actes *« criminels »*, où qu'ils se produisent, et quels qu'en soient les auteurs. Le même texte avait déjà été approuvé massivement la semaine précédente par la commission juridique de l'assemblée. Seul Cuba avait voté contre en estimant que la résolution n'allait pas assez loin dans sa condamnation du *« terrorisme d'Etat »*. L'ambassadeur cubain auprès des Nations unies, M. Oramas Oliva, a jugé *« incomplet et honteux »* le texte soumis lundi à l'Assemblée, mais a accepté de se rallier à la procédure de consensus qui avait été demandée. – *(AFP.)*

● *Le Parlement européen et le « cas Tortora ».* – L'Assemblée de Strasbourg a refusé, lundi 9 décembre, au terme d'un débat parfois houleux, de lever l'immunité parlementaire du député européen italien, Enzo Tortora (radical), contrairement à ce que demandait la justice de son pays. M. Tortora est accusé d'avoir commis un outrage à magistrat lors de son procès pour association avec la Camorra (la branche napolitaine de la Mafia) et pour trafic de drogue. Il a récemment indiqué qu'il comptait, de toute façon, démissionner prochainement de l'Assemblée européenne. Celle-ci a également refusé de lever l'immunité de M. Hans-Jürgen Zahorka (démocrate-chrétien, RFA), accusé d'avoir dérobé des passeports allemands pour aider des Tchèques à fuir leur pays, et de M. Marco Pannella (radical, Italie), accusé, une nouvelle fois, d'outrage à magistrat dans son pays. – *(AFP.)*

● *Reprise des contacts France-Nouvelle-Zélande à l'ONU.* – Les pourparlers sur les suites de l'affaire Greenpeace entre les missions diplomatiques française et néo-zélandaise auprès des Nations unies devaient reprendre ce mardi 10 décembre, à New-York, a-t-on appris auprès des deux délégations. Aucune précision n'a toutefois été donnée sur le contenu précis de ces conversations. – *(AFP.)*

● *M. Alain Rouquié, ambassadeur de France à Belize.* – M. Alain Rouquié, ambassadeur de France au Salvador, a été nommé ambassadeur à Belize, avec résidence à San-Salvador. *Le Monde* daté 21-22 avril 1985 avait publié la biographie de M. Rouquié.

Cinq pays européens dont la France retirent leur plainte contre la Turquie pour violation des droits de l'homme

Strasbourg *(AFP)*. – La Commission européenne des droits de l'homme n'a pas exposé dans le détail les raisons qui ont poussé cinq pays européens (Danemark, France, Norvège, Pays-Bas et Suède) à retirer la plainte qu'ils avaient déposée devant cette instance en 1982 contre la Turquie.

Le rapport présenté par la Commission, lundi 9 décembre, se borne à indiquer que le gouvernement d'Ankara s'est engagé à lever progressivement l'état de siège dans toutes les provinces d'ici la fin de l'année 1986, et à *« faciliter l'octroi d'une amnistie, de grâces ou de mesures de clémence similaires »*.

Cette question doit faire l'objet de débats au parlement turc dans les prochains mois. Un *« dialogue à caractère confidentiel »* sera maintenu avec Ankara qui présentera dans le courant de l'année prochaine trois rapports sur l'évolution des droits de l'homme en Turquie, concernant notamment l'interdiction de la torture et les conditions de détention.

Le ministre des affaires étrangères turc s'est félicité de ce règlement à l'amiable : *« Ce résultat prouve que nous partageons les mêmes valeurs que les autres démocraties européennes »*, a-t-il déclaré.

AFRIQUE

A LA VEILLE DU SOMMET FRANCO-AFRICAIN

M. Hissène Habré s'attend à une prochaine offensive libyenne au Tchad

Plus d'un an après l'accord franco-libyen sur le retrait concomitant de leurs troupes au Tchad accord respecté unilatéralement par la France, — le Tchad sera encore au « menu » du sommet franco-africain qui s'ouvrira officiellement en séance plénière jeudi 12 décembre au Centre de conférence internationale, avenue Kléber. Recevant, lundi 9 décembre, quelques journalistes dans son ambassade à Paris, le président Hissène Habré a affirmé qu'il s'attendait à une prochaine offensive libyenne au Tchad.

Le président tchadien a justifié sa préoccupation par les importants mouvements d'hommes et de matériel, correspondant à un renforcement de la présence libyenne, constaté *« depuis trois semaines »* au nord du Tchad.

M. Hissène Habré, qui estime cette force libyenne à sept mille hommes, trois cents engins blindés, une soixantaine d'avions (Mig, Mirage, Tupolev) et des hélicoptères de fabrication soviétique MI-8 et MI-24, a notamment indiqué que le front de Chicha, petite oasis du nord de Koro-Toro, ligne avancée de l'armée tchadienne, avait été renforcé par trois bataillons. Le colonel Rifi, qui remplace depuis un mois environ le colonel Messaoud, qui avait été envoyé en mai-juin derniers au Tchad pour remettre de l'ordre dans la force libyenne, serait venu, en compagnie de M. Adou Yacoub, *« ministre des affaires étrangères »* du GUNT, inspecter lui-même la position de Chicha, selon M. Hissène Habré, des réserves de carburants ont été installées à Fada, Ogui, Birnasara et Chicha-Gouro.

Ce renforcement des troupes libyennes est confirmé de source officielle à Paris, où l'on parle de transports importants de carburants et de l'augmentation *« significative »* de matériels blindés de progression rapide.

C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles M. Mitterrand, à deux reprises en quinze jours, a adressé de nets avertissements au colonel Kadhafi. Au cours du dîner de gala offert en l'honneur du président Diouf, le 25 novembre dernier, M. Mitterrand avait consacré un long passage de son toast à la situation créée par l'affaire du Tchad, déclarant notamment : *« Toute tentative de relance des opérations militaires se heurterait par nécessité à une réplique déterminée. »* Dimanche dernier, interrogé sur TF 1, le chef d'Etat répétait : *« La France n'est pas le gendarme de l'Afrique »*, ajoutant toutefois à l'intention du colonel Kadhafi qu'*« il ferait bien de rester à l'intérieur de ses frontières »*.

« Nos amis français sont très conscients de la situation », a déclaré le président Hissène Habré, qui a estimé que les relations franco-tchadiennes étaient *« plus confiantes qu'il y a un an »*. Il a toutefois regretté que l'aide militaire — 50 millions de francs, reliquat de ce qui avait été promis par M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, en mars 1984 — n'ait toujours pas été remise.

Lors de son voyage à N'Djamena en octobre dernier, M. Guy Penne, conseiller pour les affaires africaines à l'Elysée, avait bien annoncé le déblocage de fonds, — mais le matériel AML, VLRA, *canons* anti-aériens de 20 mm et missiles anti-chars — n'a pas encore atteint N'Djamena. Au cours des entretiens qu'il va avoir avec les responsables français et notamment M. Mitterrand, le président tchadien va insister sur *« l'urgence et la nécessité »* de cette aide. *« Nous ne pouvons tenir que quelques jours face à une attaque libyenne »*, a affirmé le président Hissène Habré dont le pays manque encore de tout moyen de *défense anti-aérienne.*

Le président tchadien, qui a affirmé que le colonel Kadhafi n'avait renoncé à aucun de ses objectifs et à aucune de ses ambitions au Tchad, a estimé que le dirigeant libyen pourrait profiter de la période électorale en France pour tenter une opération militaire.

Un calcul à double tranchant car on peut tout aussi bien estimer, et quelques-uns parmi les proches du pouvoir ne se privent pas de le dire, qu'au contraire M. Mitterrand aurait tout intérêt alors à montrer que la France respecte ses engagements et ne se laisse pas, une deuxième fois il est vrai, « rouler dans la farine » par la Libye. Après tout — affirment certains, — les opérations de La Grenade ou des Malouines se sont révélées « payantes » sur le plan intérieur pour M. Reagan et Mme Thatcher.

On n'en est pas là, mais il n'était *pas si courant dans un passé encore* récent que Paris soit d'accord avec les appréciations portées par le président Hissène Habré. N'accusait-on pas alors de crier au loup ? Il est vrai que les responsables français semblent de plus en plus convaincus qu'il n'y a pas de solution de remplacement. Le président Habré a d'année en année considérablement renforcé son pouvoir et les critiques émises par Paris il y a moins d'un an sur la situation dans le sud du Tchad ne sont plus de mise. Le président Hissène Habré, qui, après de trop longs mois d'hésitation, a effectué une longue tournée dans le sud de son pays, a réussi à se rallier la plupart des « codos », ces bandes armées, le plus souvent payées et équipées par Tripoli, qui y faisaient régner la terreur, entraînant de très sévères répliques des troupes de N'Djamena à l'égard de la population ; 30 000 « codos » auraient aujourd'hui rejoint l'armée tchadienne. Une charge financière très lourde, à laquelle Paris a participé, pour le gouvernement de N'Djamena, puisqu'il faut les intégrer, les équiper, les payer.

Sur le plan politique, des accords ont été signés avec le CAC-CDR de M. Mohamat Senoussi, des discussions sont menées avec le Front démocratique tchadien du général Djogo, qui pourrait lui aussi se rallier. Les difficultés du GUNT, qui *devait tenir ce mardi* à Bardaï une grande réunion, ne sont plus un secret pour personne, et les affrontements qui ont eu lieu entre les forces du GUNT et l'armée libyenne en septembre dernier semblent montrer que rien ne va plus entre alliés.

Pour sa part, le président Hissène Habré s'est déclaré prêt à rencontrer le colonel Kadhafi *« n'importe où, sauf à Tripoli »*. Toutefois, la médiation marocaine qui avait semblé pouvoir parvenir en septembre à une rencontre Kadhafi-Habré ne semble plus de circonstance. Ce n'est pas la proposition du colonel Kadhafi de transformer les troupes libyennes en force d'interposition africaine qui pourrait faire avancer les choses. D'autre part, la mort du colonel Iskhai (assassiné, affirme-t-on de bonne source), qui avait œuvré pour un désengagement libyen du Tchad, n'est pas non plus de bon augure.

Quoi qu'il en soit, le président Hissène Habré, une fois de plus, exposera à ses pairs la situation de son pays qui demeure, seize mois après l'accord franco-libyen, coupé en deux à hauteur du 16e parallèle. Une situation dont on se satisfait à Paris et sans doute dans bien des capitales africaines dans la mesure où l'avance libyenne a été stoppée, mais qui ne peut faire oublier que le colonel Kadhafi a joué gagnant face à Paris.

FRANÇOISE CHIPAUX.

A LA « TABLE RONDE » DE GENÈVE

450 millions de dollars ont été promis à N'Djamena

De notre correspondante

Genève. — Les résultats de la « table ronde » sur le Tchad, organisée avec l'aide logistique du programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui s'était ouverte le 4 décembre au Palais des nations *(le Monde* du 5 décembre), ont dépassé tous les espoirs; 424 millions de dollars pour assurer le développement — on serait tenté de dire la survie — de ce pays avaient été demandés. Or les engagements pris par les différents donateurs pour les trois années à venir ont dépassé 450 millions de dollars.

La Banque mondiale s'est déclarée prête à contribuer pour 100 millions de dollars. La Communauté européenne pour 75 millions et la Banque africaine de développement pour 50 millions. Les sommes promises par divers pays n'ont pas été rendues publiques, mais on croit savoir de bonne source que la contribution française ne serait pas loin de 100 millions de dollars.

On explique à Genève ce succès par l'excellente préparation de la réunion et par la franchise du dialogue; mais aussi par la situation tragique du Tchad, que les Occidentaux avaient tout intérêt à soutenir afin que cet Etat ne soit pas une proie trop facile pour la Libye.

Un programme a été mis sur pied et des réunions prévues afin que donateurs et bénéficiaires soient constamment tenus au courant des progrès réalisés.

L. V.

Maurice

● *Succès du MMM aux élections municipales.* — Le mouvement militant mauricien (MMM), dirigé par M. Paul Bérenger, a conservé la majorité dans les cinq villes du pays à l'issue des élections municipales organisées dimanche 8 décembre. Le Parti travailliste n'a obtenu aucun siège mais a réussi à jouer les trouble-fête en gênant le Parti de l'alliance du premier ministre Aneerood Jugnauth dans certains arrondissements. La moitié de l'électorat du pays était appelé à choisir cent vingt-six conseillers municipaux. Le taux de participation a dépassé la barre des 60 %. Les deux principaux partis mauriciens s'étaient engagés à fond dans la campagne pour ces élections qui constituaient un test important pour le gouvernement de M. Jugnauth à mi-chemin de son mandat actuel. — *(AFP.)*

LE RETOUR D'ÉTHIOPIE DE MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

Des témoignages accablants sur les transferts forcés de populations

Les voilà donc, ces vingt-deux médecins, infirmiers et logisticiens de Médecins sans frontières, surnommés par le gouvernement éthiopien *« les petits Tarzan de Rony Braumann »* (le président de l'organisation). Expulsés par Addis-Abeba, qui les accuse de consacrer plus de temps à la politique qu'à leur action humanitaire *(le Monde* du 4 décembre), ils sont arrivés lundi 9 décembre à Paris.

A peine débarqués de l'avion, un sac en toile pour unique bagage, ils ont reçu la presse pour leur livrer des récits sobres d'une expulsion *sans douceur (le Monde* du 7 décembre), mais surtout pour réitérer leurs accusations : le gouvernement éthiopien détourne l'aide alimentaire et continue ses transferts massifs de populations sous la *contrainte et dans des conditions* inhumaines. Le but de l'opération consiste à réinstaller dans le sud des habitants du nord affectés par la famine.

MSF ne désire pas prendre position sur ce choix, a expliqué, lundi, M. Rony Braumann, mais elle ne peut pas fermer les yeux sur la façon dont celui-ci est appliqué... Aujourd'hui, les déplacements de populations représentent la première cause de mortalité en Ethiopie. Plusieurs des personnes qui étaient sur le terrain disent avoir été témoins de scènes de grande violence, que ce soit à Korem, à Kelala ou à Sekola. Parmi eux, Philippe Labalme, un aide-anesthésiste arrivé le 19 juillet en Ethiopie et affecté au camp de Sekola.

Les incidents qu'il relate remontent à fin novembre. Un jour, les infirmières découvrent qu'un grand nombre de personnes campant en permanence près du centre de distribution d'aide alimentaire ont disparu. Parmi elles, semble-t-il, des enfants et des femmes suivis par MSF. Ces disparitions auraient pu rester sans explications si le hasard n'avait voulu que Philippe Labalme décidât de montrer à une nouvelle infirmière une petite église italienne désaffectée qui se trouve un peu à l'écart.

A peine arrivés, ils constatent que cinq gardes entourent le bâtiment. De l'intérieur, leur parviennent des voix, des pleurs. Intrigués, Philippe Labalme défait les cordes qui ferment les grandes portes. *« Il y avait là plus de deux cents personnes entassées les unes sur les autres, sans place pour s'allonger, et piétinant dans leurs excréments,* dit-il. *Elles ont immédiatement voulu sortir, mais les gardes ont tiré en l'air avertissant la police et les responsables du parti. »* Ceux-ci ont immédiatement accusé Philippe Labalme d'espionnage.

Pendant d'interminables tractations, des membres de MSF et de la Croix-Rouge internationale ont eu le temps de constater que se trouvaient bien là des gens soignés par leurs organisations. Une des femmes était agonisante. *« Le CICR a obtenu que ceux qui figuraient sur la liste de leur centre soient immédiatement laissés en liberté. Ceux que nous suivions sont également revenus. Par la suite, on a appris que tous avaient été libérés et que les camions prévus pour leurs transport dans d'autres régions étaient repartis vides ».*

Urgent de parler

Ce récit en rappelle étrangement d'autres qui eurent pour théâtre un autre continent. Même si Philippe Labalme ne prononce pas le mot Cambodge, tout, dans ce qu'il raconte, l'évoque : des familles déchirées, déplacées contre leur volonté, des gens presque mourants transportés dans des conditions effroyables vers des destinations où rien n'est encore prêt pour les accueillir... Mais, dans ce cas, pourquoi le silence des autres organisations ?

« Ailleurs, reconnaît Philippe Labalme, *on n'aime pas le spectaculaire, on préfère maintenir à tout prix une présence dans les pays. Cela ne veut pas dire accepter, mais les pressions se font différemment en discutant directement avec les autorités. Nous, nous pensons qu'il est urgent de parler. Nous ne pouvions pas faire notre travail correctement. Je considère que mes actes humanitaires n'ont aucune valeur si je laisse faire de tels débordements. »*

Pas de regrets donc sur la façon dont MSF a abordé le problème éthiopien. Mais ces hommes et femmes du terrain éprouvent une grande amertume en songeant à ces centres qu'ils ont laissés et qui seront probablement fermés, sauf un, qui sera repris par une organisation non gouvernementale.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

République sud-africaine

La Cour suprême de Pieter-Maritzburg retire l'inculpation de haute trahison contre douze membres du Front démocratique uni

De notre correspondant

Johannesburg. — Après un mois et demi d'audience, la Cour suprême de Pieter-Maritzburg a décidé, lundi 9 décembre, de retirer les inculpations de haute trahison, d'infractions à la législation sur la sécurité intérieure contre douze des seize accusés du procès visant des membres du Front démocratique uni (UDF). Un *revirement tout à fait* inattendu qui est intervenu après qu'un témoin principal de l'accusation se fut rétracté sur *« l'aspect révolutionnaire »* des discours ou des réunions présentés comme *pièces à conviction.*

Au fil des audiences, il apparaissait de plus en plus évident que l'accusation de « conspiration pour renverser le gouvernement par la violence » soutenue par le ministère public n'était pas étayée par des preuves sérieuses. Son représentant a donc décidé de retirer toutes les charges et a été suivi dans ses réquisitions par la Cour. Cependant, quatre autres prévenus, tous syndicalistes, restent inculpés.

La décision de la Cour suprême a été saluée comme une « victoire politique » par les organisations anti-apartheid et, bien sûr, par l'UDF. Elle prouve, selon elles, qu'il s'agissait avant tout d'un procès politique destiné à museler les opposants au régime.

Une partie d'entre eux avaient été arrêtés au mois d'août 1984, lors de la campagne de boycottage des élections à la Chambre indienne et métisse du Parlement. Relâchés un mois plus tard, six s'étaient réfugiés au consulat britannique de Durban, craignant d'être de nouveau arrêtés. Les autres avaient été interpellés lors d'une rafle au mois de février 1985. Tous étaient passibles de la peine capitale. Parmi eux figurent plusieurs dirigeants de l'UDF, notamment Mme Albertina Sisulu, épouse du leader noir emprisonné à vie, ainsi que des responsables des congrès indiens du Transvaal et du Natal, organisations membres de l'UDF. Les seize inculpés avaient été libérés sous caution au mois de mai dernier.

Le procès de Pieter-Maritzburg qui suivait son cours après de nombreux ajournements était considéré par le pouvoir comme un procès exemplaire, le premier d'une série d'autres destinés à démontrer l'illégalité des activités anti-apartheid de l'UDF. *L'édifice juridique de l'accusation* s'est finalement écroulé, entraînant un sérieux revers pour le régime. Les douze ont exprimé leur intention d'intenter une action en justice pour détention illégale. *Certains d'entre eux ont, en effet,* été incarcérés pendant près de dix mois.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Un démenti du Quai d'Orsay.* — Le Quai d'Orsay a démenti, lundi soir 9 décembre, les informations en provenance d'Afrique du Sud selon lesquelles la France s'apprêtait à accorder l'asile politique au dirigeant sud-africain Nelson Mandela, emprisonné depuis vingt-trois ans si Pretoria acceptait de le libérer. Le quotidien sud-africain *The Star* avait affirmé lundi, citant des *« sources diplomatiques sud-africaines non identifiées »*, que le plan français serait très avancé et qu'*« un accord pourrait intervenir dans les jours qui viennent, permettant à M. Mandela d'être à Paris pour Noël. »*. *« Ces informations sont dénuées de tout fondement »*, a déclaré un porte-parole du ministère des relations extérieures. *« La France,* a-t-il poursuivi, *ne négocie d'aucune manière* [sur cette question] *avec l'Afrique du Sud. » « Il va de soi que si M. Nelson Mandela était libéré, si se posait la question de son départ d'Afrique du Sud, et s'il exprimait son désir de se rendre en France, le gouvernement français serait, bien sûr, prêt à l'accueillir »*, a conclu le porte-parole du Quai d'Orsay.

INVITÉ DE L'ÉMISSION « DÉCOUVERTES » SUR EUROPE 1

M. Mitterrand : « j'ai la conscience tranquille »

M. François Mitterrand a répondu, le lundi 9 décembre, entre 18 et 20 heures, aux questions de Jean-Pierre Elkabbach, qui l'avait convié à son émission « Découvertes » sur Europe 1. Malgré les questions serrées et habiles de son interlocuteur, le chef de l'Etat s'est montré très à l'aise, décontracté, comme si le micro et le tête-à-tête lui convenaient mieux que les caméras et la foule des téléspectateurs.

L'émission s'est déroulée en deux temps, correspondant aux deux volets des propos de M. Mitterrand : le premier a été celui d'un président sûr de son bon droit, ayant *« la conscience tranquille »*, insistant sur le caractère *« incommunicable »* de la décision à son niveau. *« C'est comme une pointe de diamant, c'est inaltérable,* a-t-il expliqué ; *que penseraient les Français d'un président qui n'oserait pas faire son devoir ? »*

Pas plus que dans sa dernière conférence de presse, le président de la République n'a accepté de se placer dans l'hypothèse d'une cohabitation avec une majorité de droite, indiquant simplement qu'il s'inclinerait devant le verdict des électeurs et que *« son hypothèse favorite »* reste celle de la victoire de l'actuelle majorité.

Le second volet était précisément celui qui concerne la véritable campagne que compte mener M. Mitterrand lui-même pour *« créer les conditions politiques de cette victoire »*. *« Je me bats pour gagner et j'espère que mes amis agiront de même. »*, a-t-il lancé. Parmi ces derniers figure l'actuel premier ministre, qui est, selon M. Mitterrand, *« un homme sincère »*. L'Hôtel Matignon a aussitôt fait savoir que cette mise au point est le gage de la « complicité » qui existe entre les deux hommes.

Reconnaissant que le niveau actuel du chômage constitue pour lui un échec, M. Mitterrand a expliqué que la gauche n'a pas à rougir de son bilan. Au contraire, aux acquis sociaux s'ajoute le fait que la gestion ayant été *« bonne »* il devrait être possible *aux socialistes* de retrouver rapidement le pouvoir si jamais ils devaient le perdre, selon les règles d'une démocratie *« solide et saine »* telle qu'elle fonctionne en Angleterre ou en Allemagne fédérale.

Après avoir indiqué que face à une politique dénationalisation se poserait à lui *« un problème de conscience qu'il résoudrait le moment venu »* et que la politique étrangère est *« un domaine partagé entre lui-même et le gouvernement »*, M. Mitterrand a annoncé d'autres prises de parole. *« Je vais intervenir assez souvent,* a-t-il dit. *J'ai envie de communiquer avec le pays. »*

La visite à Paris du général Jaruzelski : « si j'avais à recommencer, je recommencerais »

Interrogé sur la visite à Paris du général Jaruzelski et sur les réactions qu'elle a provoquées, M. Mitterrand répond : *« Les Français savent que le chef de l'Etat doit voir les principaux responsables de la politique, spécialement en Europe, dès lors que ces chefs d'Etat, quelle que soit leur physionomie ou leur réputation, se situent dans un monde, généralement un monde clos qui se ressemble beaucoup, je veux dire l'Europe de l'Est, une certaine partie de l'Europe centrale. Partout s'exercent les tutelles soviétiques après que, il y a bien longtemps, pendant la dernière guerre mondiale, eut été décidée une sorte de partage d'influence entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique.*

» Cette situation-là, elle existe, ce n'est pas moi qui l'ait créée. Le général de Gaulle a dû en tenir compte en 1944-1945. Il était même à Moscou au moment où la Pologne est allée à la dérive, c'est-à-dire où il a fallu, en somme, renoncer à un système démocratique. Depuis, les relations ont été constantes entre la France et la Pologne.

» Est-ce que vous croyez que le système communiste en Pologne avant le général Jaruzelski était plus tendre pour les ouvriers, notamment ? Au contraire, il était pire. Pire, c'est difficile à dire, je ne peux pas apprécier la différence avec Gierek. En tout cas, il n'était pas mieux accepté par la classe ouvrière, qui, en se révoltant, a provoqué la chute du régime, ou plutôt du président précédent, du leader communiste précédent. Et cependant, personne n'a engagé de campagne contre les rencontres successives des différents chefs d'Etat français et des différents leaders communistes polonais (...).

» Le destin a fixé pour longtemps la domination et l'influence soviétiques dans cette partie de l'Europe. Pour longtemps. Et tous ceux qui font comme si, par leur action, ils pouvaient faire échapper la Pologne à cette influence se trompent et trompent l'opinion (...). L'Europe de Yalta ne va pas cesser demain matin. » « Le général de Gaulle s'en est accommodé, M. Pompidou s'en est accommodé, M. Giscard d'Estaing s'en est accommodé », ajoute-t-il.

M. Mitterrand indique que, lorsqu'il a reçu la demande de M. Jaruzelki, il s'est posé quatre questions : *« Est-ce que j'aiderai les Polonais en recevant leur chef d'Etat ? Est-ce que je servirai les intérêts français ? Est-ce que je pourrai, aussi peu que ce soit, défendre les droits de l'homme, qui sont indiscutablement atteints en Pologne ? Et la quatrième question, qui est plutôt une vue d'avenir par rapport à ce que je pense de la situation de l'Europe aujourd'hui, c'est : il faut absolument se fixer en perspective la future réconciliation des deux parts de l'Europe (...). Il ne faut pas couper les ponts. Il faut que ces peuples-là — roumain, bulgare, polonais, tchèque, hongrois, etc. — puissent retrouver un dialogue avec les peuples d'Occident. Non seulement retrouver, il existe déjà (...). Oui, il faut que ce dialogue continue d'être. Parce qu'il n'y a rien de plus important — à mes yeux — si nous ne pouvons pas matériellement finir avec l'Europe de Yalta. Parce que cela pourrait être même une cause de guerre.*

» J'ai répondu à ces quatre questions de telle façon que j'ai accepté. J'ai pensé et je continue de penser que je peux aider les Polonais. J'ai pensé que je pourrais servir de réels intérêts français. J'ai pensé que je pourrai défendre autant qu'il m'est possible les droits de l'homme et je pensais que je servirais le dialogue européen. » Le chef de l'Etat ajoute : *« J'ai reçu le général Jaruzelski après avoir accepté de le recevoir sur sa demande. Je suis totalement responsable de cette acceptation, je l'estime utile et je ne reculerai pas d'un pouce, pas même d'un millimètre, devant les attaques multiples qui se sont opposées à cette décision depuis lors. Je l'assume, c'est ma décision, et si j'avais à recommencer, je recommencerais.*

» Chacun a sa conception et mon rôle, à moi, il est incommunicable. Je le fais parce que je crois que c'est l'intérêt de la France. Alors que cela soit clair, et je n'ai pas cherché à le dissimuler (...). Je n'ai pas du tout honte. Je n'ai pas du tout à m'excuser d'avoir reçu le général Jaruzelski. Je l'ai fait en pleine conscience. Qu'est-ce que vous croyez ? Je vais me cacher sous la table parce que j'agis ainsi ? Il y a des responsabilités qui incombent au président de la République et, devant tous les Français, je fais hautement ce que je dois faire. Cela dit, Lech Walesa sera le bienvenu s'il vient en France. Et je crois bien que je serai peut-être en mesure de lui faciliter son voyage. Mais je n'ai rien à vous dire à ce sujet pour l'instant. »

A propos de son action pour la défense des droits de l'homme, M. Mitterrand affirme : *« Je n'ai pas à donner de preuve d'un choix que j'ai fait il y a plus de quarante ans. Je n'ai pas à me défendre de cela. Personne n'entre dans cette discussion, surtout quand je vois bien souvent la tête des gens qui me font ces reproches. »*

Interrogé sur son attitude à l'égard de l'Afrique du Sud et du Chili, il déclare : *« M. Botha souhaitait me rencontrer, en tout cas son premier ministre, et je ne l'ai pas reçu. Le rythme suivi, actuellement, dans l'aggravation de l'apartheid, ne laisse malheureusement pas d'espoir immédiat. Et quant au dictateur du Chili, vous savez à quel point par une sorte de massacre tous ceux qui étaient démocrates là-bas ont été froidement exécutés. Je ne vois pas ce que l'on pourrait obtenir.*

La gauche gère bien

Concernant les dénationalisations, M. Mitterrand précise : *« C'est évident que, s'il y a une autre majorité, elle dénationaliserait certaines choses, moins qu'elle ne le dit, elle parle même de dénationaliser ce qu'a fait le général de Gaulle (...) Toute dilapidation du patrimoine national devrait être dénoncée, et le seul fait de dénationaliser représente un risque pour le patrimoine national. Je ne serais pas satisfait du tout, président de la République, simple citoyen, de voir la propriété nationale, Renault par exemple, passer dans les mains de l'étranger, je n'aimerais pas cela du tout, je parle de Renault parce que ce n'est pas moi qui ai nationalisé Renault, c'est de Gaulle (...) voyez, je ne m'attribue pas le mérite (...) Vous me replacez toujours dans cette situation d'un changement de la majorité, et si cette hypothèse était retenue, et que le patrimoine national soit dilapidé, j'aurais un problème de conscience que je résoudrais le jour venu.* [Dilapider] *c'est vendre à l'étranger, c'est vendre à des intérêts privés qui se rempliraient les poches avec le travail, avec la réussite des travailleurs... »*

M. Mitterrand indique enfin : *« On vit sur une réputation qui était entretenue par ceux qui ont gouverné la plupart du temps, c'est-à-dire les partis conservateurs, qui ont fait cette réputation de la gauche. La gauche a parfois mérité cette réputation, mais aujourd'hui la preuve est faite que la gauche sait gérer, qu'elle gère bien. Alors, je pense que cette vérité fait de plus en plus de progrès dans la conscience publique, ce qui permettra, un jour l'alternance ; c'est une chose très importante, parmi les choses auxquelles je tiens le plus.*

» L'alternance entre la gauche et la droite était très rare dans l'histoire de la République, trois ou quatre fois seulement. Et on peut imaginer qu'un jour, naturellement, puisque l'alternance c'est la loi de la démocratie, on peut imaginer que les partis conservateurs reprendront le pouvoir, je ne sais pas quand. Mais ce qui a été accompli cette fois-ci par la gauche fera qu'il paraîtra normal, à l'opinion publique, de rendre le pouvoir à la gauche peu après. Un peu comme cela se passe en Allemagne et en Angleterre où tous les cinq, six, dix ans, il y a changement. Nous aurions créé les conditions d'une démocratie solide et saine. »

Revenant à la politique intérieure, M. Mitterrand souligne, pour l'après-mars 1986 : *« Si ceux qui se réclament d'une sorte de privilège du fils aîné, le droit d'aînesse sur la Constitution parce qu'ils l'ont votée, s'acharnent à la détruire, cela va compliquer les choses. » « Tant que je suis là,* précise-t-il, *il n'y a pas de risque de retour à la IVe République ou de création d'une VIe. »*

Il évoque ce qu'il regrette de n'avoir pas encore fait : *« La politique de modernisation n'est pas allée assez vite ; celle de formation a démarré trop tard, parce que c'était plus grave qu'on ne le croyait. Donc, le redressement industriel a été plus lent bien qu'il ait été nécessaire. Je pense à la politique de la famille. J'aurais voulu rassembler, si j'en avais eu les moyens, c'est-à-dire les crédits, l'argent, à la fois faire la politique du premier enfant, puis la politique du deuxième, et la politique du troisième. Alors qu'il a fallu un peu choisir.*

» L'un des grands secrets de l'avenir — ce n'est même pas un secret, c'est tellement évident, — c'est une politique qui fasse que la famille soit davantage à l'abri de l'angoisse qui fait qu'un foyer a peu d'enfants. Et puis, il faut les moyens de vivre, il faut le logement. Là, il faut une politique encore plus ambitieuse que celle que nous avons eue. Je regrette de n'avoir pu encore avoir la politique familiale que je souhaitais. »

M. Mitterrand évoque sa situation dans six mois à l'Elysée, et affirme : *« Vous ne me verrez jamais m'enfermer dans une forteresse. J'aurai ma liberté de mouvement, quoi qu'il advienne. »*

Lire nos commentaires page 8.

M. Fabius, « un homme sincère »

A propos du « trouble » dont M. Fabius a fait part aux Français, il remarque qu'une *« sensibilité un peu froissée »* par la visite du général Jaruzelski, *« cela peut se comprendre »*. Mais il ajoute : *« Est-ce qu'on aurait demandé à M. Debré ce qu'il pensait des accords du général de Gaulle avec l'Algérie ? Qu'est-ce que pensait M. Pompidou alors que le général de Gaulle était à Baden-Baden et que lui ne le savait pas ? Alors, il a dû avoir un choc un peu plus rude que M. Fabius l'autre jour. Je crois bien qu'il l'a dit. Enfin, peu importe. Disons que M. Fabius a été plus franc. »*

Il estime que la réaction du premier ministre n'est pas *« une gaffe »*. M. Fabius, dit-il, est *« un homme sincère »*. Il peut y avoir *« hésitation »*, ajoute-t-il, *« fusse dans* [son] *entourage le plus proche »* mais sa décision *« finalement entraîne le courant. » « Depuis quatre ans et demi, ceux qui m'ont fait confiance et qui m'aiment et ceux qui savent que j'ai fait mon devoir, ceux-là, tôt ou tard, mais finalement assez tôt, me comprennent. »* M. Mitterrand clôt ce chapitre en affirmant que *« à aucun moment M. Fabius n'a démissionné »*.

Après avoir souligné qu'à trois mois des élections, il a *« la conscience tranquille »*, M. Mitterrand évoque de nouveau la solitude qu'il éprouve *« sur le plan de la décision »*, avant de souligner qu'à ses yeux il n'a pas *« à se réconcilier »* avec le premier ministre. Il précise : *« Je sais aussi qu'il ne doute ni de mes propres sentiments à son égard, ni sur un plan beaucoup plus vaste, de mon engagement pour la défense des droits de l'homme ; engagement qui a représenté pour moi, je crois pouvoir le dire sans vouloir m'en flatter ou m'enfermer derrière des catégories morales, une constante de ma vie personnelle et de ma vie politique. Donc, on n'a pas à se réconcilier, simplement la décision c'est la mienne. »*

M. Mitterrand indique ensuite qu'il s'apprête à intervenir *« assez souvent »*. *« Devant tous les procès qui sont faits, quelquefois de faux procès, et puis l'ampleur du sujet, j'ai envie de dire ce que je pense de ce qui a été fait sous mon autorité (...). Pour la politique intérieure, je suis combattant et je réunis ou je m'efforce de réunir tous les éléments de mes victoires politiques. Au mois de novembre 1980, les sondages donnaient à M. Giscard d'Estaing : 60, à M. Mitterrand : 40. Et cela a été 52-48. Alors ? je me bats pour gagner et j'espère que mes amis agiront de même. Nous n'avons pas exactement le même type de combat mais nous avons une œuvre commune à défendre et à proposer et il vaudrait mieux la poursuivre que de la voir s'interrompre au bénéfice de responsables de l'opposition qui ont une autre expérience à défendre, celle qui les a menés à l'échec de 1981. »*

L'hypothèse favorite

Interrogé sur le discours prononcé par M. Giscard d'Estaing avant les élections législatives de 1978, à Verdun-sur-le-Doubs, — *« le bon choix »* — M. Mitterrand répond : *« Ma préférence, je ne l'ai jamais dissimulée. Ma préférence va à la majorité qui a soutenu tous mes efforts, qui a été parfaitement loyale. Il ne manquerait plus que cela, que je n'aie pas de préférence pour elle. Quel est le Français qui en doute ? Vous savez que à Verdun-sur-le-Doubs, il y a une spécialité culinaire formidable, qui s'appelle « la pouchouse » qui est une sorte de bouillabaise avec des poissons de rivière. Je vous la recommande. Ce n'était pas pour cela que M. Giscard d'Estaing avait été là-bas. C'était pour parler du bon choix. (...) Moi, je me place dans ce que j'ai appelé mon hypothèse favorite : la victoire de la majorité actuelle. »*

Il explique ensuite qu'à l'occasion des élections législatives quand *« le peuple s'exprime »*, le président *« doit s'incliner devant la volonté des Français »*. Il ajoute : *« Le président de la République, lui, n'est pas en question quand on vote pour des maires, des conseillers municipaux, des conseillers généraux, des députés, des sénateurs, que sais-je encore... Il n'est pas du tout en cause quand on vote pour élire le président du syndicat intercommunal d'électricité. »*

M. Mitterrand évoque ensuite le chômage, *« principal échec »* de son action et indique que *« là où on a travaillé considérablement, c'est précisément dans la modernisation de l'industrie »*. Il ajoute : *« Nous sommes dans ce passage entre le moment où l'instrument ancien est dépassé, définitivement, et le moment où on dispose d'un instrument nouveau ; nous, on ne s'y est pas pris assez tôt, quand je dis nous, je veux dire la France, je ne veux pas jeter la pierre à celui-ci ou à celui-là mais si je disais que depuis vingt ans, on aurait dû agir autrement, ce serait une notion à peu près exacte. »*

Il explique ensuite que si les élections législatives *« jouent contre la majorité actuelle, ce sera à cause du chômage »*. Concernant les *« acquis »* du pays depuis 1981, il lance : *« Ces acquis, il faut les sauvegarder, quelque opinion que l'on ait, même si l'on n'a pas obtenu tout ce que l'on attendait, mais il faut au moins garder çà. Alors j'attends, moi, de l'opposition, qu'elle dise : eh bien, vous avez raison de nous poser cette question là, on va vous répondre, on est franc. Par exemple, on va revenir, on va supprimer la retraite à 60 ans, on va revenir à 65. Bien entendu, ils ne le diront pas. Alors s'ils ne le disent pas, c'est qu'on a eu raison de le faire. J'attends ce qu'ils diront : on va supprimer les lois Auroux qui donnent aux travailleurs des droits qui sont de plus en plus reconnus aujourd'hui dans les entreprises. Bon, eh bien, s'ils disent non, on va les supprimer, très bien, alors comme cela les travailleurs sauront qu'on va les supprimer. Mais ils ne le disent pas ; s'ils ne les suppriment pas, c'est qu'on a eu raison de le faire. On pourrait continuer longtemps. »*

هكذا من الاصل

POLITIQUE

LES DÉCLARATIONS DE M. MITTERRAND SUR EUROPE 1

Normaliser les relations, certes, mais pourquoi au sommet ?

« Je n'ai pas du tout honte, je n'ai pas du tout à m'excuser d'avoir reçu le général Jaruzelski. » Bref, comme le chantait Edith Piaf, M. Mitterrand ne regrette rien. Même pas de n'avoir pas pris la peine d'informer à l'avance les Français de son initiative ? C'est dommage que la question ne lui ait pas été posée, car l'affaire Jaruzelski est née, non pas tant de la normalisation des relations franco-polonaises (elle était, après tout, inévitable à plus ou moins long terme), que du mystère dont le président de la République a voulu entourer ces retrouvailles entre Varsovie et Paris. C'est ce secret, rompu par une fuite en provenance de Pologne, qui a créé l'impression que le président de la République agissait soit avec désinvolture, soit avec provocation à l'égard de l'opinion publique.

M. Mitterrand en est bien conscient, sinon pourquoi se serait-il justifié pendant près de la moitié de l'émission ? Les explications données n'ont rien de très original, mais certaines sont discutables. Mettre sur le même pied la visite du pape en Pologne et celle du général Jaruzelski à Paris n'est guère conforme aux faits : les autorités de Varsovie ont dû se résigner à ce voyage du pape, qui a été manifestement ressenti comme *une bouffée d'air frais* par la population. On ne peut manifestement pas dire la même chose de la venue à Paris du général Jaruzelski...

Certes, M. Giscard d'Estaing entretenait d'excellentes relations personnelles avec le prédécesseur du général Jaruzelski, M. Edward Gierek, mais ce dernier était arrivé au pouvoir, porté par un indiscutable courant populaire, après que Gomulka eut été chassé par les émeutes ouvrières de Gdansk et de Gdynia ; et si son régime s'est terminé en déconfiture, notamment à cause d'une politique économique aberrante, il n'a pas incarné la répresson systématique de tous les espoirs, comme c'est le cas de celui que préside le général aux lunettes noires ; ce sont au contraire les faiblesses de M. Gierek, si l'on peut dire, qui ont permis la montée en puissance du mouvement Solidarité. Tout cela n'excuse pas la naïveté — à moins que ce ne soit de la vanité — de M. Giscard d'Estaing, qui s'est fait beaucoup d'illusions sur l'importance de liens personnels avec des dirigeants communistes, mais n'autorise guère à invoquer ses rapports avec M. Gierek pour justifier la réception réservée au général Jaruzelski.

Mais fallait-il recevoir le général ? La question restera posée. Car toute l'argumentation développée par M. Mitterrand, qui peut se résumer pour l'essentiel par : *« Peut-on refuser de reconnaître éternellement une réalité, même si cette réalité est désagréable ? »*, ne prouve qu'une chose : il fallait une normalisation des relations franco-polonaises. Mais pourquoi commencer cette normalisation par une rencontre au plus haut niveau ? Pourquoi ne pas l'avoir négociée au mieux de nos intérêts et de ceux des Polonais emprisonnés.

Rumeurs

Là encore, le mystère demeure. Il est vrai que, pour M. Mitterrand, le rôle du président de la République est *« incommunicable »*. Qu'est-ce à dire ? Existe-t-il donc une explication secrète à la venue du général Jaruzelski à Paris ? M. Mitterrand a affirmé que ni M. Gorbatchev ni le pape ne lui avaient demandé de faire un tel geste et que la décision était entièrement sienne. La précision est importante au moment où, selon certaines rumeurs, le voyage du numéro un polonais s'expliquerait par un vaste marchandage entre Moscou, Washington, Paris et Jérusalem. L'idée de base serait celle-ci : M. Shimon Pérès serait prêt, après le rétablissement des relations diplomatiques avec Moscou, à accepter le principe d'une conférence internationale sur le problème israélo-arabe, à laquelle participerait l'URSS, à condition que Moscou fasse un geste significatif à l'égard des juifs soviétiques. M. Gorbatchev y consentirait à condition d'avoir la garantie que les quinze mille juifs qu'il voudrait bien laisser partir n'aillent pas aux États-Unis mais bien en Israël. Ils seraient donc transférés non à Vienne, mais à Varsovie d'où ils seraient transportés par des appareils français jusqu'en Israël.

M. Mitterrand n'a rien dit, lundi, qui puisse accréditer ces rumeurs. Dans son entourage, on affirmait le même jour qu'il n'avait absolument pas été question de juifs soviétiques pendant l'entretien avec le général Jaruzelski.

JACQUES AMALRIC.

Les deux profils

(Suite de la première page.)

Les autres ne peuvent être que troublés puisqu'ils ne disposent pas de toutes les données d'une décision qui ne leur appartient pas.

Dès lors que son rôle, sa responsabilité unique sont *« incommunicables »* et sa décision *« inaltérable »*, il est inutile d'en débattre. Il faut adhérer à François Mitterrand ou le rejeter.

Cette attitude serait insupportable si elle n'allait pas de pair avec une grande tolérance, à la fois envers ceux qui « l'aiment » et qui de toute façon suivront, et envers les autres, qui en penseront ce qu'il voudront. *« L'histoire me rendra justice »*, aime à dire le chef de l'Etat, qui n'exige de personne une foi immédiate en son infaillibilité. Incompris *depuis* qu'est passé l'état de grâce, M. Mitterrand se contenterait, faute de mieux, de ce jugement lointain. Cela lui donne un air dégagé des contingences et lui va bien au teint. La suite des événements — la victoire éventuelle de l'opposition aux élections législatives — impose qu'il prenne du champ et qu'il affirme, jusqu'à l'outrance peut-être, l'autorité que lui accordent son passé — chef de file du socialisme contemporain, défenseur des droits de l'homme et des libertés — et les institutions.

Faute de mieux car, à y regarder de près, l'autre profil, celui du « combattant » de la politique intérieure et de la bataille électorale, n'est certainement pas là pour la frime. M. Mitterrand n'a pas besoin de forcer le trait pour qu'il soit avantageux. Il sait que les socialistes le tiennent pour leur atout principal, dont l'importance s'affirme à mesure qu'approche l'échéance législative. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter les réactions des militants socialistes à la simple évocation du nom de M. Mitterrand et — depuis l'incident aujourd'hui offficiellement clos avec M. Fabius — de ses convictions. Il convient aussi de prêter attention à sa lente remontée au baromètre SOFRES-*Figaro Magazine* qui le situe à un niveau de confiance de 43 % au mois de décembre, niveau qu'il n'avait plus atteint depuis le mois d'avril 1984.

M. Mitterrand sait bien qu'il est toujours considéré par les militants du PS comme la valeur sûre du socialisme et il ne manquera pas de les satisfaire en *« intervenant assez souvent »* d'ici à mars prochain. Il a *« envie de dire ce* [qu'il] *pense »*. A savoir qu'il convient, conformément à ce qu'il avait indiqué lors de sa conférence de presse du 21 novembre, de défendre les « acquis » sociaux et les acquis de libertés mis en place par la gauche au pouvoir. Comment mieux les défendre *qu'en assurant au chef de l'Etat*, décidé à rester à sa place, au mieux un champ d'action parlementaire, aussi largement socialiste que possible ou, au pire, une solide base de résistance.

Quoi qu'il arrive, M. Mitterrand n'aura pas perdu son temps. S'il a déjà obtenu des socialistes une victoire sur eux-mêmes, c'est celle qui consiste à faire comprendre aux Français que la gauche sait compter : *« Un et un font deux. »* Bien que M. Rocard ait porté naguère ce défi plus haut — *« deux et deux font quatre »*, disait-il, — ce n'est déjà pas si mal. Il y a longtemps que les dirigeants socialistes ont en tête la démonstration essentielle selon laquelle la gauche est capable de durer, de gérer, en un mot de gouverner, afin de rendre possible dans les mœurs de la Vᵉ République l'entrée de l'alternance douce. Si l'histoire, un jour, rend justice à M. Mitterrand, ce sera peut-être au nom de ce mérite-là.

JEAN-YVES LHOMEAU.

DE L'ALGÉRIE A BADEN-BADEN

Les secrets du « château »

Pour justifier que M. Fabius n'ait pas été mis dans la confidence de la visite à Paris du général Jaruzelski, M. Mitterrand a évoqué deux précédents où, selon lui, le président de la République n'aurait pas informé son premier ministre de ses initiatives. Ils ne sont toutefois pas exactement comparables, ne serait-ce qu'en raison du caractère dramatique des deux événements passés auxquels M. Mitterrand a fait allusion.

● Lorsque le général de Gaulle a décidé de quitter Paris, le mercredi 29 mai 1968, il en a prévenu son premier ministre, Georges Pompidou, en lui disant qu'il se rendait à Colombey-les-Deux-Eglises en hélicoptère. On sait maintenant que c'est en cours de vol que de Gaulle a décidé de mettre le cap sur Baden-Baden et de rester quelques heures auprès du général Massu, commandant des troupes françaises d'Allemagne. De cette modification, il n'avait pas tenu le premier ministre informé.

Georges Pompidou a lui-même raconté que le général, ayant reporté la réunion du conseil des ministres au jeudi, lui avait dit au téléphone, le mercredi matin, qu'il voulait se reposer à Colombey, ajoutant toutefois à la grande surprise de son interlocuteur : *« Je suis vieux, vous êtes jeune. C'est vous qui êtes l'avenir. Au revoir, je vous embrasse. »* Ce n'est qu'à 18 h 30, le même jour, que de la Boisserie, à Colombey, de Gaulle appela Pompidou pour lui confirmer la tenue du conseil des ministres le lendemain.

Le premier ministre écrit dans ses Mémoires posthumes *« Pour rétablir une vérité »* : *« Je ne savais pas l'objet de son voyage à Baden-Baden. Mais je trouvais peu admissible que le chef de l'Etat non seulement se déplacât, mais quittât le territoire national sans en informer le premier ministre. Certes ce départ avait été une réussite (...) Mais je n'en avais pas moins été traité avec ce qui m'apparaissait à ce moment-là comme une singulière désinvolture. »*

Georges Pompidou a alors rédigé sa lettre de démission et *l'a remise au général le* jeudi 30 mai, avant le conseil des ministres. De Gaulle lui a répondu : *« Vous restez. Je parle au pays. Voilà ce que je lui dis. »* Il lui lut alors le texte de son allocution. Pompidou ajouta : *« Mon général, vous me demandez de rester. Je vous demande la dissolution. »* Ce qui lui fut accordé.

● La démission de M. Michel Debré de son poste de premier ministre le 14 avril 1962, qu'il occupait depuis le 9 janvier 1959, a été plutôt due à l'« usure » d'un homme qui avait été particulièrement éprouvé par *la conduite de l'affaire algérienne*. C'est tout au moins ce que de Gaulle lui-même laissait entendre. Elle est intervenue au lendemain du référendum du 8 avril portant approbation des accords d'Evian sur le cessez-le-feu en Algérie, qui mettait ainsi un terme au conflit qui avait *éclaté le 1ᵉʳ novembre 1954*.

Le premier ministre, partisan du maintien de l'Algérie dans l'ensemble français, avait néanmoins mis en œuvre la politique définie par de Gaulle, ainsi que l'attestent les *Lettres, notes et carnets* du général relatifs à cette période. C'est ainsi M. Debré lui-même qui avait défendu à la tribune de l'Assemblée nationale le 21 mars les accords d'Evian.

Cela n'empêchait pas le premier ministre de rédiger à l'intention du général de nombreuses notes qui n'étaient pas toujours prises en compte dans les décisions élyséennes, comme confirme notamment le discours du général le 5 janvier 1962 sur l'Algérie algérienne. M. Debré souhaitait aussi que des élections législatives anticipées soient organisées aussitôt après le référendum du 8 avril, ce que le général avait refusé. Elles auront lieu en novembre 1962 après la dissolution consécutive à la chute du gouvernement Pompidou.

ANDRÉ PASSERON.

L'art de la table n'est pas nécessairement celui de la réconciliation

M. Mitterrand a déclaré : *« En effet, j'ai déjeûné avec Laurent Fabius et avec Françoise — c'est sa femme, — ce sont des amis de longue date et j'ai beaucoup de plaisir à les voir. Nous n'avons pas à nous réconcilier. »*

Au moins depuis Jésus-Christ (la Cène) la table est le théâtre de la réconciliation, pour peu que les convives n'y soient pas trop nombreux et qu'un Judas ne se cache pas parmi eux. A l'époque moderne et en nos temps politiques, les repas de retrouvailles et de pardon sont plus intimes. Mais leur publicité est tout autant organisée, pour mieux souligner leur symbolisme ou leur exemplarité.

C'est chez Lipp, boulevard Saint-Germain, que Georges Pompidou (qui a prévenu un photographe) et Valéry Giscard d'Estaing se retrouvent le 7 septembre 1965 pour afficher publiquement leur bonne entente. Celle-ci avait en effet bien besoin d'être démontrée car nul n'ignorait que le premier ministre était particulièrement irrité par le comportement de son ministre des finances qui, fréquemment, demandait l'arbitrage du général de Gaulle et contournait Matignon pour faire prévaloir contre Georges Pompidou ses vues économiques. En janvier 1966, M. Giscard d'Estaing ne fut pas reconduit rue de Rivoli. Malgré la réconciliation de chez Lipp, le temps des « *cactus* » començait.

C'est à l'Elysée, en mars 1969, que de Gaulle invite à dîner son ancien premier ministre et Mᵐᵉ Pompidou, en présence du ministre des affaires étrangères et de Mᵐᵉ Debré, pour montrer qu'il considère les soupçons liés à l'« affaire Markovic » comme de vaines calomnies, et qu'il ne tient pas rancune au député du Cantal de ses déclarations de Rome annonçant son éventuelle candidature à l'Elysée. L'atmosphère est lourde, la conversation banale, les silences pesants. Ce sera la dernière fois que Pompidou verra de Gaulle.

C'est au fort de Brégançon, à la pentecôte de 1976, que M. Giscard d'Estaing invite, dans la résidence varoise du chef de l'Etat, son premier ministre, *M. Jacques Chirac et son épouse*. Le chef de l'Etat a démenti avoir été le seul assis sur un fauteuil autour de la table du déjeuner alors que ses convives n'auraient eu que de simples chaises. L'ambiance y fut particulièrement compassée, les désaccords étant sensibles *entre les deux hommes*. La rupture aura d'ailleurs lieu quelques semaines plus tard avec la démission du premier ministre, remise fin juillet et acceptée fin août.

C'est chez Drouant, place Gaillon à Paris, que le 24 novembre 1982 MM. Giscard d'Estaing et Chirac se retrouvent grâce aux bons offices de M. Pierre de Bénouville (qui a convié un photographe). Le maire de Paris *avait pour la dernière fois vu le* chef de l'Etat à l'Elysée le 24 janvier 1980 pour un déjeuner où les épouses des deux hommes avaient été conviées. L'ancien président pouvait alors confirmer qu'il avait *« jeté la rancune à la rivière »*, ainsi qu'il l'avait dit au téléphone à M. Chirac en décembre 1981, et qu'il l'avait fait savoir.

On peut relever aussi — en raison de leur rareté — un déjeuner *entre MM. Giscard d'Estaing* et Raymond Barre le 18 mai 1983 et un autre — mais plus discret — entre M. Chirac et son successeur à l'hôtel Matignon le 10 juillet de la même année. Bien d'autres repas ont lieu ainsi chaque jour à Paris, parfois entre « frères ennemis » politiques entourés de plus ou moins d'ostentation. Pour ceux qui se veulent les plus voyants, l'effet recherché est presque toujours éphémère.

A. P.

SITUATIONS 86

EURE-ET-LOIR : le président du conseil général est exclu du RPR

De notre correspondant

Chartres. – M. Martial Taugourdeau (RPR), candidat aux législatives, en tête de la liste constituée avec M. Maurice Dousset (UDF), président du conseil régional et député sortant, a été exclu du mouvement chiraquien.

Deux listes d'opposition se présenteront donc : celle du secrétaire général du CNIP, et médiateur de la ville de Paris, M. Michel Junot, investi comme tête de liste du RPR, qui se cherche encore des co-listiers ; l'équipe « unie » Tougourdeau-Dousset formée dès la première heure. Ce dernier devrait désormais reprendre la première place qu'il avait abandonnée à son second dans l'espoir de contrarier la venue de M. Junot. C'était méconnaître la *détermination* de M. Chirac.

La situation du chef de l'UDF départemental serait simple s'il n'était pas contesté au sein de sa propre formation. Sa majorité (CDS) l'a mis en difficulté lors du dernier conseil départemental du parti. Les centristes, qui comptent parmi eux l'influent sénateur drouais, M. Jean Cauchon, n'apprécient pas le strapontin qui leur est offert sur la liste, et menacent de rejoindre M. Junot.

A. B.

LOT : la fédération du MRG passe outre à l'accord avec le PS

La fédération départementale du Lot du MRG a décidé à l'unanimité moins deux voix – dont celle de M. Maurice Faure – et une abstention, de soutenir deux listes (une pour les législatives et une pour les régionales) en mars prochain. Ces deux listes auraient pour chef de file, M. Bernard Charles, député sortant, qui n'acceptait pas les conditions de l'accord national passé entre son parti et le PS. Cet accord proposait comme tête de liste, pour les législatives, M. Martin Malvy (PS), secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, et, pour les régionales, M. Charles.

La fédération a estimé que cette combinaison était inacceptable dans la mesure où elle aboutit à ce que le MRG ne pouvait, pendant cette campagne, défendre sa spécificité. La décision de présenter deux listes (dont l'intitulé devrait être *« rassemblement pour le Lot »*) a conduit M. Maurice Faure à se démettre de ses fonctions de président de la fédération départementale. Pour M. François Doubin, président du parti, le vœu émis par les militants lotois est *« totalement irrecevable »* dans la mesure où une telle attitude est *« incompatible avec les intérêts et les options politiques du MRG (...) et notamment de son engagement à gauche »*.

● PRECISIONS. – Dans nos éditions du mardi 10 septembre, plusieurs erreurs ont rendu incorrecte la liste UDF de Paris pour les législatives. Nous en publions à nouveau ci-dessous la composition :

MM. Jacques Dominati, dép. sort., PR, m. du IIIe arrondissement; Georges Mesmin, dép. sort., CDS, m. du XVIe; Gilbert Gantier, dép. sort., PR, cons. de Paris, XVIe; Paul Pernin, dép. sort., CDS, m. du XIIe; Jean-Pierre Pierre-Bloch, cons. de Paris, XVIIIe, anc. dép., (rad.); Mme Nicole Fontaine, dép. européen; MM. Alain Dumait, PR, m. du IIe; Alain Destrem, cons. de Paris, XVe, PR; Mme Annick Bouchara, cons. de Paris, XIXe, PR; MM. Jacques Miquel, cons. de Paris, XIIIe, CDS; Jean-Louis Bergeal, cons. de Paris, XXe (rad.); Philippe Mithouard, cons. de Paris, VIIe, CDS; Mme Michèle Fremy, MM. Adrien Bedossa, cons. d'arrondissement (rad.); Xavier de La Fournière, cons. de Paris, XVIIe, clubs Perspectives et Réalités; Mme Aldjia Ait Ouarab, cons. d'arrond. (rad.); MM. Yann de Calan, cons. d'arrond., CDS; Justin Saint-Chery, cons. d'arrond.; Mme Sylvie Dumaine, cons. d'arrond. (adhérente direct de l'UDF), collaboratrice de M. Barre; MM. Jean Loygue, cons. de Paris, PR; Lucien Finel, cons. de Paris, PR. Suppléants : MM. Dominique Pado, sénateur de Paris, cons. de Paris, CDS; Pierre-Christian Taittinger, sén. de Paris, cons. de Paris, PR.

● *EURE.* – Le comité central du RPR du 7 décembre a officiellement constitué sa liste séparée pour le département de l'Eure. Conduite par M. Jean-Louis Debré, magistrat et fils de l'ancien premier ministre, elle comprend, dans l'ordre, M. Bernard Tomasini, conseiller général, fils de l'ancien ministre, Mme Françoise Charpentier, maire de Damville, conseiller général, M. Pascal Chevalier, Mme Anne-Marie Leturcq et MM. Pierre Erancaer et Armand Périnelle.

Le PC bloque les travaux de l'Assemblée nationale

Les socialistes voient... rouge

De points en points, les communistes sont, peut-être, en train de remporter la victoire. Pour faire face à leur obstruction à l'Assemblée nationale dans la discussion du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, le gouvernement n'a plus que deux possibilités : utiliser l'arme absolue de l'engagement de responsabilité ou accepter un enlisement du débat parlementaire qui empêcherait l'adoption définitive d'autres textes auxquels tiennent les socialistes à la veille de la campagne électorale.

Dans la matinée du lundi 9 décembre, la majorité pouvait espérer voir le bout du tunnel : il ne restait plus que quelque quarante amendements à examiner. C'était compter sans l'ingéniosité des communistes. Au dernier amendement non encore discuté de la commission, ils déposaient cent seize amendements prévoyant des conditions, aussi diverses que variées, à la mise en application de la flexibilité du temps de travail.

Les socialistes ne pouvaient plus espérer une clôture rapide de la discussion, ils ont vu rouge. Au cours d'une conférence de presse, M. André Billardon accusait les communistes d'*« alliance objective »* avec la droite et de *« terrorisme »* par l'utilisation d'*« une procédure dévoyée »*. En séance, M. Claude Evin (PS, Loire-Atlantique) le président de la commission des affaires culturelles, expliquait que le PC *« porterait seul la responsabilité »* de la non-adoption de textes attendus par *« des milliers de salariés »* sur le statut des agents des hôpitaux ou le droit d'expression dans l'entreprise. M. Gérard Collomb (PS, Rhône), le rapporteur, lui reprochait de *« dévoyer l'institution parlementaire »*, ce qui l'empêchera de s'opposer à ceux qui demain *« tenteront de porter atteinte au Parlement et à la démocratie »*.

M. Michel Delebarre s'interrogeait sur la philosophie qui sous-tend certains amendements communistes : mise en cause de la présomption de représentativité des cinq confédérations de salariés, possibilité pour les syndicats majoritaires dans une entreprise de s'opposer à un accord de branche, pouvoir donné à un comité d'entreprise de s'opposer à une convention collective étendue. Pour le ministre du travail, il y a là *« défiance envers le mouvement syndical »* et *« parenté d'inspiration étroite et troublante avec les thèses prônées par les partis de droite »*. La tension était alors à son comble ; M. Parfait Jans accusait le ministre d'avoir *« baissé son caleçon devant la droite ! »*

Pour venir à bout de cette discussion, la majorité n'a guère le choix et dans un tel climat le gouvernement étudie la possibilité d'engager sa responsabilité. Mais l'utilisation de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, qui mettrait fin au débat, ne peut être décidé que par le conseil des ministres de mercredi matin.

Mais, outre que cette décision donnerait une nouvelle victoire aux communistes, elle ferait de la droite l'arbitre de la situation. Certes M. Jacques Blanc (UDF, Lozère), au cours d'un passage éclair dans l'hémicycle, a expliqué que son organisation ne voulait pas participer à ce *« véritable règlement de comptes entre communistes et socialistes »*, même si elle n'approuve pas ce projet. Mais s'il y a engagement de responsabilité, le PC n'a pas assez de députés pour déposer une motion de censure. Si la droite le fait, le PS pourra dire qu'elle est l'alliée du PC. Si elle ne le fait pas, c'est le PC qui pourra affirmer qu'elle est dans le même camp que le PS. Le choix du RPR et celui de l'UDF permettront à l'un ou à l'autre des camps de gauche d'asseoir ses affirmations.

THIERRY BRÉHIER.

Au Sénat

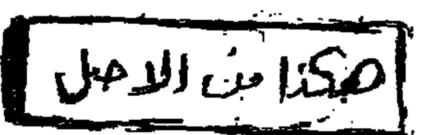
LA FIN DU MONOLOGUE DE L'OPPOSITION

Socialistes et communistes ont repris le chemin de l'hémicycle du Palais du Luxembourg, lundi 9 décembre, pour l'examen des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 1986. Depuis le 26 novembre, ils s'étaient abstenus de prendre part à la discussion générale que la majorité sénatoriale, favorable à l'opposition nationale, avait décidé d'organiser par thèmes, avant de se prononcer sur la partie recettes du projet de budget. Son intention étant de la rejeter – ce qui la prive de l'examen de la seconde partie relative aux dépenses, – elle s'est réservée, par cette longue discussion sectorielle, la possibilité de dresser un bilan particulièrement critique de l'action menée par la gauche depuis 1981.

Une fois de plus, les socialistes, par la voix de M. Gérard Delfau (Hérault), ont dénoncé la procédure retenue, n'y voyant que des *« désavantages »* et jugeant qu'elle constitue *« un terrible faux pas politique »*.

Quand à l'examen lui-même des vingt-cinq premiers articles du projet de loi (le vingt-sixième, dit article d'équilibre ne sera mis aux voix que ce mardi 10 décembre), il n'a guère réservé de surprise. Les sénateurs communistes ont défendu en vain une trentaine d'amendements dont ceux traditionnels, pour le PCF, visant à une modulation dégressive des tranches de l'impôt sur le revenu et la création d'une tranche supplémentaire, d'un taux de 70 %, pour les très hauts revenus, ou encore à la suppression d'avantages consentis aux entreprises. La commission des finances, quant à elle, a fait approuver par la seule majorité sénatoriale quatre amendements de suppression à l'encontre de la reconduction du prélèvement exceptionnel sur les entreprises de production pétrolière, de l'actualisation des seuils du barème de l'impôt sur les grandes fortunes et sur la majoration conjoncturelle de 8 % applicable aux sommes dûes au titre de l'IGF.

A. Ch.



POLITIQUE

DANS SON RAPPORT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Mme Barret-Kriegel propose la création d'un commissariat général à la modernisation de l'Etat

Mme Blandine Barret-Kriegel, chercheur au CNRS, a remis au *président de la République*, le lundi 9 décembre, son rapport sur la mission d'étude sur la modernisation de l'Etat, qu'il lui avait confiée le 21 décembre 1984 (la décision avait été rendue publique trois mois plus tard). L'enquête conduite par *Mme Barret-Kriegel* doit déboucher, les 16 et 17 décembre, au centre Georges-Pompidou à Paris, sur un colloque auquel assistera M. Mitterrand. Le travail de *Mme Barret-Kriegel et de ses collaborateurs* — universitaires, fonctionnaires et acteurs de l'entreprise (voir *le Monde* daté 28-29 avril) — a abouti à une analyse de l'Etat de droit en France, de l'intervention de l'Etat en matière économique *et sociale*, et du *service public*, assortie de plusieurs propositions, dont celle de créer un commissariat général à la modernisation de l'Etat.

Dans le rapport qu'elle a remis au président de la République, Mme Blandine Barret-Kriegel se livre à une critique de l'anti-étatisme aujourd'hui en vogue, non parce qu'il ne correspondrait pas une contestation légitime de certains blocages, mais parce qu'il y répond mal. L'auteur estime, en premier lieu, que la mise en cause des missions économiques et sociales de l'Etat méconnaît que le rôle de l'Etat dans ces domaines est une des bases de la paix sociale et qu'il ne pourrait être réduit sans que cette paix doive être assurée autrement. Elle observe, en second lieu, que le rejet de l'Etat n'a rien d'une innovation et que la vaine répétition des mêmes reproches depuis deux siècles incite à douter de leur pertinence.

En troisième lieu, Mme Barret-Kriegel se refuse à admettre l'invocation du libéralisme à l'appui de cet antiétatisme. Elle rappelle que les libéraux ont été, aux Etats-Unis puis en Grande-Bretagne, à la tête du progrès démocratique et social autant qu'économique, tandis que la tradition libérale française, constamment combattue et défaite par le parti du mouvement, correspond à un antiégalitarisme conservateur par nature.

Pour autant, l'auteur ne récuse pas le ou les programmes de ceux qui préconisent une « cure d'amaigrissement » *de l'Etat*. Elle se propose de faire, d'abord, un bilan des diverses fonctions de l'Etat, que ces critiques proposent de réduire ou de supprimer sans, estime-t-elle, les avoir soumises à une évaluation objective.

Mme Barret-Kriegel et les « intellectuels » dont elle s'est entourée ont travaillé en liaison avec des fonctionnaires membres, notamment, de la section du rapport du Conseil d'Etat que préside M. Guy Braibant. En outre, sept colloques thématiques leur ont permis de réunir d'autres universitaires et fonctionnaires, ainsi que des chefs d'entreprise et des syndicalistes. Ils ont, aussi, procédé à des consultations individuelles et invité les citoyens, grâce à une boîte *postale et à un service de Minitel*, à faire connaître leurs avis et suggestions.

Conformément à la demande du chef de l'Etat, Mme Barret-Kriegel s'est employée à recenser et à analyser *les différentes fonctions de* l'Etat. Historiquement, elle estime que l'Etat a d'abord été, en France, Etat de justice, les prérogatives royales s'étendant, en cette matière, au détriment des justices seigneuriales et ecclésiastiques.

Mais la vénalité des offices a créé une caste de magistrats attachée à la défense de ses seuls intérêts.

L'Etat de finance a supplanté l'Etat de justice, tandis qu'apparaît, au dix-huitième siècle l'Etat de police, *qui recouvre à la fois la réglementation économique*, la sécurité et l'hygiène publiques. Cette dernière figure de l'Etat, selon Mme Barret-Kriegel, imprime sa marque au dix-neuvième siècle et donne lieu à un débat, par conséquent ancien, entre deux conceptions judiciaires : l'une, sécuritaire, *selon* laquelle la *justice* pénale a pour fonction de punir et de retrancher les criminels de la société, l'autre, humaniste, qui lui donne pour but leur amendement. L'effacement de l'Etat de justice et l'importance prise par l'Etat de police expliquent, d'autre part, selon l'auteur, la séparation du droit pénal, du droit civil et du droit public.

C'est à la fin du dix-neuvième siècle que naît, fruit d'un compromis entre les élites dirigeantes et les élites populaires, l'Etat-providence, qui, pour Mme Barret-Kriegel, a fourni à la puissance publique son assise sociale en France.

Invitée par M. Mitterrand à dresser un bilan de l'Etat de droit après les réformes accomplies depuis 1981, Mme Barret-Kriegel estime que l'abolition de la peine de mort a *« constitué définitivement le droit à la sûreté »*. Elle rend hommage à l'action du ministre de la justice, tout en observant que, saluée comme un grand pas en avant pour les libertés, cette action est discutée. L'auteur fait une large place, d'autre part, à la loi de modernisation de la police, qui, juge-t-elle, associe la défense des libertés constitutionnelles et la protection des individus, *la sûreté et la sécurité*. Elle place, enfin, au rang des progrès de l'Etat de droit la législation relative à la communication audiovisuelle et à la presse, ainsi que les nouveaux droits des salariés (lois Auroux) et *les textes relatifs à la lutte contre le* racisme et contre les discriminations fondées sur le sexe. Elle estime que trois catégories d'individus devraient bénéficier, à l'avenir, d'une amélioration de la législation les concernant : les immigrés, les mineurs et les aliénés.

Plus généralement, Mme Barret-Kriegel propose l'élaboration d'un code de citoyenneté et la création d'une Haute Autorité des libertés publiques, qui serait chargée d'harmoniser le droit civil français avec la Convention européenne des droits de l'homme.

Le deuxième grand chapitre de la mission confiée à Mme Barret-Kriegel est celui de l'intervention de l'Etat dans l'entreprise. L'auteur souligne, au sujet de la baisse des *prélèvements* obligatoires, les risques économiques qu'elle comporte (pour la consommation des ménages et pour l'emploi dans le secteur de la protection sociale, notamment) et l'impossibilité de fixer à ces prélèvements une limite autre que psychologique, le souci étant de préserver la stabilité de la part des impôts par rapport à celle des cotisations sociales. Aussi, plutôt que pour une baisse importante de ces prélèvements, se prononce-t-elle pour un rééquilibrage qualitatif et quantitatif de leur répartition.

Quant aux aides publiques, Mme Barret-Kriegel estime que certaines d'entre elles devraient être *régionalisées et* rendues plus accessibles aux petites et moyennes entreprises, qu'elles devraient être, globalement, simplifiées et que leur attribution devrait se faire, de manière contractuelle, au travers d'organismes de concertation. Elle suggère, d'autre part, une réforme de la fiscalité des mutations à titre onéreux pour les entreprises, dont le rapport financier, selon elle, ne justifie pas le maintien en l'état.

Mme Barret-Kriegel étudie, enfin, les mesures propres à *« restaurer l'idée fondamentale de service public, dans le sens du rapport nécessaire entre l'Etat et la démocratie »*, comme le lui avait demandé le président de la République. Elle insiste, à ce sujet, sur les méfaits du corporatisme dans la fonction publique — dont elle souligne qu'il n'est pas imputable aux seuls fonctionnaires, mais à la société française dans son ensemble, et que ce problème n'a pas de solution immédiate — et sur l'accroissement des tutelles, tendance à laquelle la décentralisation apporte un fort contrepoids.

L'auteur propose la création d'un commissariat général à la modernisation de l'Etat qui permettrait une concertation permanente, analogue à celle qu'assure le commissariat au Plan. Elle suggère d'élargir aux responsables d'entreprises la troisième voie d'accès à l'ENA et de créer une deuxième école d'administration, concurrente de celle de la rue des Saints-Pères. Elle suggère, enfin, pour ce qui est des relations entre l'administration et les usagers, que les actes administratifs soient systématiquement motivés, les circulaires accessibles au public, et qu'une charte des usagers ou un code de procédure non contentieuse soient établis.

PATRICK JARREAU.

Nouvelles brèves

● *M. Barre : contre la banalisation du « barrisme ».* — M. Raymond Barre a tenu à rappeler, le lundi 9 décembre, que comme il avait *« décidé de ne pas présenter de listes aux élections législatives et de n'accorder* [son] *soutien que de manière élective, aucune d'entre elles ne saurait se prévaloir de* [son] *soutien ni de* [son] *nom, sous quelque forme que ce soit, dans des documents ou sur des affiches destinés à la campagne électorale sans avoir reçu au préalable* [son] *accord exprès »*.

Cette mise au point est également une *« mesure de précaution »*, indique-t-on dans l'entourage du député de Lyon où l'on rappelle l'usage abusif qui avait été fait du nom et de la notoriété de M. Barre par certains candidats aux dernières élections cantonales.

Il s'agit également pour l'ancien premier ministre d'éviter que son soutien et son nom ne soient « noyés » et banalisés parmi ceux des autres dirigeants politiques.

● *L'Action française publie un « manifeste royaliste ».* — Dans la perspective des élections de 1986, l'Action française a lancé, dimanche 8 décembre, un *« manifeste royaliste »* qui développe les analyses du mouvement sur l'avenir de la France et ses propositions dans le cadre d'une restauration de la monarchie. Le président du comité directeur d'Action française, M. Pierre Pujo, a déclaré que *« la solution monarchique est plus actuelle que jamais puisqu'elle élimine la compétition pour la première charge de l'Etat et permet de dépasser la division du pays en droite et gauche pour se consacrer au seul intérêt national »*.

Pour les dirigeants d'Action française, qui appelleront à voter contre la gauche en 1986 mais sans donner de consignes plus précises, l'évolution actuelle, marquée par *« le dégoût des idéologies, des systèmes et d'une classe politique usée »*, est favorable aux développements de leurs thèses.

société

JUSTICE

LES FUITES LORS DE L'AFFAIRE GREENPEACE

Les défenseurs des militaires soupçonnés s'en prennent au ministre de la défense

Quatre avocats, Mes Ludovic Bourdie, Bernard Gisserot, Bernard Prévost et Francis Szpiner, défenseurs des quatre militaires soupçonnés de fuites au profit de la presse à propos de Greenpeace – le colonel Joseph Fourrier, le capitaine Paul Barril, le capitaine Alain Borras et l'adjudant Richard Gaillet – viennent de publier le communiqué suivant :

« Sur une pseudo-dénonciation de leur ministre, quatre soldats français ont été inculpés le 26 septembre. Cette désignation de prétendus coupables ne reposait sur aucun élément défini et ne visait aucun agissement déterminé *(voir notre encadré)*. Depuis cette date, aucune sorte d'indice ou de précision n'est venue étayer ni même compléter, les « révélations » ministérielles. Aujourd'hui, ces militaires continuent de tout ignorer des charges formelles qui sont retenues contre eux et des griefs exacts qui leur sont reprochés.

» Parce qu'elle a méprisé les règles essentielles de la procédure pénale, l'accusation piétine dans le vide de son dossier ; elle allègue au lieu de démontrer ; elle insinue au lieu de prouver.

» L'information judiciaire bâtie à la hâte est à ce point inconsistante qu'à ce jour ces officiers et ce sous-officier n'ont eu à répondre à aucun interrogatoire sérieux. Elle viole en conséquence la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme.

» Avocats, il ne nous appartient pas de rechercher ou d'apprécier les motifs politiques qui ont pu conduire le ministre de la défense à engager le prestige de sa fonction dans cette douteuse opération. En revanche, nous ne pouvons accepter que l'honneur de nos clients continue d'être bafoué par la prolongation artificielle d'une procédure factice. La justice n'a pas pour vocation d'être l'instrument d'un pouvoir en quête éventuelle de dissimulation ou de manipulation.

» Balayant la présomption d'innocence et le secret de l'instruction, M. Paul Quilès n'a pas craint lors d'une récente émission télévisée de renouveler ses accusations. Il aurait été assurément mieux inspiré de réserver aux magistrats les explications sans lesquelles la dénonciation légitime risque de sombrer dans la calomnie pure et simple.

» Nous mettons donc publiquement M. Paul Quilès, ministre de la défense, en demeure soit de faire enfin connaître au magistrat instructeur les faits qui l'ont amené à saisir la justice, soit de reconnaître que c'est à tort qu'il a alerté le procureur de la République.

» La loi en fait le garant de l'honneur de tous ceux qui composent l'armée française. Cela exclut toute dérobade. »

A la suite de ce communiqué, M. Michel Jéol, procureur de la République de Paris, a précisé, lundi 10 décembre, qu'une *« information avait été ouverte au vu de la dénonciation et des pièces adressées par le ministre de la défense au parquet de Paris »*. *« Les inculpés laissés en liberté sous contrôle judiciaire ont reçu notification des charges et ont été interrogés conformément aux règles du code de procédure pénale, par le juge d'instruction »*, précise M. Jéol, qui conclut : *« D'autres investigations sont en cours, notamment par voie de commission rogatoire. »*

A l'émission télévisée « Questions à domicile », le ministre de la défense, M. Paul Quilès, avait déclaré le 28 novembre dernier :

« La DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure) à cette époque – rappelez-vous l'atmosphère en France – était dans une quasi-impossibilité d'agir. Elle était presque paralysée. Par quoi ? Par, d'abord, un certain nombre d'officiers – l'affaire est en justice d'ailleurs – qui ont parlé, qui n'avaient pas à parler. Ils ont même parlé en disant qu'ils le faisaient parce qu'ils n'avaient pas confiance dans leurs supérieurs. Cela a été dit, et c'est très grave. Et, d'autre part, par toute cette campagne médiatique – je n'incrimine pas du tout les médias, qui ont fait leur travail et qui ont contribué à l'apparition de la vérité. Mais, objectivement, encore une fois, sur la place publique, les noms des agents, leur mission actuelle, leur mission passée, le fonctionnement de la DGSE, il ne se passait pas un jour qu'un journaliste n'apporte un élément nouveau sur la DGSE sur la table. Et cela, c'était très grave parce que cela paralysait le fonctionnement de nos services secrets. »

● *Caution réduite pour la mise en liberté d'un syndic de faillite.* – La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a décidé, jeudi 5 décembre, de réduire de moitié la caution que devra verser Me Mariani, syndic de faillite inculpé de malversation, pour retrouver la liberté (*le Monde* daté du 10-11 novembre). Me Mariani, ancien conseiller municipal d'Aix-en-Provence, candidat RPR aux dernières élections cantonales, ne sera libéré qu'après avoir versé 200 000 francs et fourni une caution bancaire de 2,5 millions de francs au lieu des 5 millions de francs fixés le 7 novembre.

La Société générale a accepté d'accomplir cette formalité en hypothéquant les biens du père de l'inculpé. Deux versements de un 1,150 million de francs, fixés au 1er avril et au 1er juillet, permettront la levée de cette hypothèque. Me Mariani a accepté ces nouvelles dispositions de l'arrêt rendu et pourrait quitter vendredi la maison d'arrêt des Baumettes.

L'affaire Papon

L'ANCIEN MINISTRE INCULPÉ DE CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ OBTIENT L'INCULPATION D'UN DE SES ACCUSATEURS

M. Roland Daguerre, juge d'instruction à Bordeaux, a notifié, lundi 9 décembre, une inculpation de dénonciation calomnieuse à M. Michel Slitinsky, actuellement partie civile dans l'information ouverte au tribunal de cette ville contre M. Maurice Papon, inculpé lui-même de crimes contre l'humanité depuis le 19 janvier 1983, par un autre juge d'instruction de Bordeaux, M. Jean-Claude Nicod.

L'inculpation de M. Slitinsky est la conséquence de plusieurs plaintes avec constitution de partie civile déposées par M. Papon en avril 1983 puis en novembre 1984 en application de l'article 85 du code de procédure pénale (1) et visant la dénonciation calomnieuse.

Cet épisode juridique de l'affaire Papon s'inscrit dans la contre-attaque menée depuis bientôt trois ans par l'ancien ministre du budget du dernier gouvernement de M. Raymond Barre qui, de 1942 à 1944, avait été secrétaire général de la préfecture de la Gironde. Il lui est reproché à ce titre d'avoir concouru à la déportation de juifs internés à l'époque au camp de Mérignac (Gironde).

M. Papon avait déjà intenté plusieurs procès, notamment à M. Slitinsky rescapé des camps, auteur d'une livre intitulé *l'Affaire Papon*, dont il avait demandé la saisie sans succès (*le Monde* des 8 mai et 24 juin 1983).

Outre M. Slitinsky, M. Papon visait dans sa plainte trente autres personnes parties civiles contre lui qui pourraient être inculpées prochainement.

Pour les avocats de ces personnes, l'inculpation de dénonciation calomnieuse est *« un acte grave de la part d'un magistrat qui ignore tout du dossier instruit contre M. Papon par un autre magistrat »*.

(1) « Toute personne qui se prétend lésée par un crime ou un délit peut, en portant plainte, se constituer partie civile devant le juge d'instruction compétent. »

FAITS DIVERS

LE QUADRUPLE CRIME DE LA TOUR TOKYO

Le propriétaire de la carabine a été inculpé de complicité volontaire

M. Li Vuong Huu, pharmacien à Boulogne-Billancourt, a été inculpé vendredi 6 décembre par M. Yves Corneloup, juge d'instruction, de complicité d'homicide volontaire après le meurtre de quatre Cambodgiens le 4 mars 1975 à la tour Tokyo dans le treizième arrondissement de Paris. Depuis, M. Li Vuong Huu, âgé de soixante-quinze ans, français d'origine vietnamienne, père de deux fils médecins et d'une fille pianiste lauréate du premier prix du conservatoire de Paris, est incarcéré à Fresnes.

M. Li Vuong Huu a reconnu être le propriétaire de la carabine « 22 long rifle » utilisée parmi d'autres armes pour le meurtre commis le 4 mars dernier. Mais a-t-il participé volontairement à ce crime ? Le pharmacien de Boulogne nie, sans pour autant revéler à qui il a prêté sa carabine. L'a-t-il même prêtée ?

Les mobiles du meurtre de Try Meng Huot et de trois autres Cambodgiens restent mystérieux. M. Try avait été, en 1975, directeur adjoint d'un camp de redressement au Cambodge sous Pol Pot, mais l'hypothèse d'un règlement de comptes politique entre Cambodgiens n'a pas eu de suite. Aujourd'hui, on songe plutôt à une exécution commanditée par des Vietnamiens. Try Meng Huot serait en fait d'origine chinoise et son nom chinois serait Yang Ming Phat. *« Europe journal »*, un des quotidiens publiés à Paris en langue chinoise, avance l'hypothèse d'un règlement de comptes à propos d'un trafic de produits pharmaceutiques avec le Vietnam.

Les exilés d'origine vietnamienne envoient des médicaments à leurs familles restées au pays. Ces médicaments, dès leur arrivée, sont revendus au prix fort. Les exilés préfèrent opérer ainsi plutôt que d'envoyer de l'argent changé sur place à un taux dérisoire et les autorités vietnamiennes ne s'opposent pas à ces envois pharmaceutiques. Ce circuit s'appuierait sur des pharmaciens installés en Europe, dont certains, comme M. Li Vuong Huu, faisaient partie de la Croix-Rouge internationale.

De plus, M. Li Vong Huu est parent du général Tran Van Dong qui fut vice-premier ministre de la République du Sud-Vietnam et ministre de la défense du général Thieu. Try Mang Huot a-t-il voulu détourner une partie de ce trafic pharmaceutique ? La question peut être posée. Dans l'appartement du meurtre, tour Tokyo, les enquêteurs découvrirent, le 4 mars 1975, un monceau de médicaments.

DANIELLE ROUARD.

MÉDECINE

Une fondation sur les médecines douces

(Suite de la première page.)

Evoquant le rapport Niboyet, le président de la République annonçait la création d'attestations de compétence en acupuncture et en médecine manuelle. M. Mitterrand indiquait aussi la prochaine mise en place d'*« un groupe de réflexion réunissant de façon paritaire des scientifiques et des membres du collectif de défense des médecines alternatives »*.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer l'intervention de Mme Georgina Dufoix. Celle-ci, précise-t-on dans son entourage, *« a tenu à s'exprimer personnellement sur ces questions »*, au point, peut-on noter, de ne pas associer à sa démarche le secrétariat d'Etat à la santé. La Fondation pour l'évaluation des thérapeutiques alternatives, dont le mode de financement n'est pas encore connu, sera rattachée à la Fondation de France et présidée par le docteur Jean-Pierre Muyard.

Agé de quarante-cinq ans, psychiatre, psychanalyste, licencié en sociologie, ancien collaborateur des professeurs Laborit et Guillemin, créateur d'un institut de recherches sur les rythmes biologiques et d'une clinique du sommeil dans les Cévennes, le docteur Muyard devra progressivement mettre en place des procédures d'évaluation des médecines alternatives, en leur accordant, le cas échéant, des labels d'efficacité.

En ce qui concerne l'homéopathie, des études en double aveugle vont être faites selon le protocole d'expérimentation mis au point par le professeur Daniel Schwartz (INSERM). Les résultats des premiers essais cliniques, ainsi que le protocole du professeur Schwartz, seront publiés dans une revue scientifique d'audience internationale. Ces études concerneront des domaines aussi divers que la chirurgie digestive, la dermatologie ou la pédiatrie. Un essai clinique a d'ores et déjà débuté, avec l'agrément du Comité national d'éthique et celui de l'Académie de médecine. Une commission spécifique d'autorisation de mise sur le marché sera aussi instituée pour les médicaments homéopathiques.

« Reconnaissance institutionnelle »

L'officialisation de l'enseignement de l'acupuncture et de l'homéopathie à l'Université se fera par l'intermédiaire de deux commissions *« de reconnaissance institutionnelle »*. Il s'agira pour ces commissions d'établir un programme d'enseignement de ces deux disciplines et de créer un diplôme inter universitaire devant déboucher sur l'obtention d'une compétence. Cette *démarche, annonce-t-on, est déjà* bien avancée pour l'acupuncture : une concertation a déjà eu lieu entre, d'une part, la commission et, d'autre part, l'ordre des médecins et le ministère de l'éducation nationale.

Ce dispositif sans précédent ne concerne donc dans l'immédiat que deux pratiques – l'homéopathie et l'acupuncture – qui, pour des raisons diverses, ont déjà acquis une reconnaissance quasi officielle. (Des diplômes universitaires d'acupuncture sont déjà délivrés par les facultés de Lille, Marseille, Bordeaux et Montpellier. L'an prochain, les facultés de Lyon, Angers, Nice et Nantes feront de même). Il ne préjuge donc en rien l'évolution du phénomène – complexe – des médecines parallèles en France. Les difficultés rencontrées par les membres de la commission « cancer et thérapies parallèles » pour parvenir à un consensus illustrent, par exemple, le véritable fossé qui, bien souvent continue de séparer « marginaux » et « officiels ».

On notera aussi le caractère quelque peu contradictoire d'une démarche visant dans le même temps à établir le fondement rationnel d'une pratique thérapeutique et à favoriser avant toute confirmation de sa réelle efficacité sa reconnaissance universitaire.

Réussira-t-on ainsi, comme le souhaite Mme Dufoix dans l'entretien qu'elle nous a accordé, à séparer le bon grain thérapeutique de l'ivraie du charlatanisme ? Ou, de manière tout à fait paradoxale, ne perdra-t-on pas une part des effets des médecines douces à vouloir ainsi officialiser ce qui relève en grande partie de l'irrationnel ?

JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI

Mme Georgina Dufoix : séparer les charlatans de ceux qui ne le sont pas

« Pourquoi officialiser aujourd'hui des pratiques médicales jusqu'ici qualifiées de parallèles ?

– Le but que je poursuis est de mettre à la disposition de nos concitoyens les meilleures méthodes pour rester en bonne santé. Or je constate qu'au cours de son histoire la médicine dite officielle s'est souvent enrichie de pratiques dites parallèles. Mon ambition n'est pas d'« officialiser » mais d'évaluer ces pratiques, de préciser les modalités d'enseignement, les modes d'exercice, la reconnaissance de la compétence.

– Avez-vous eu personnellement recours aux médecines alternatives ? Estimez-vous que la gauche a une réponse spécifique à un tel phénomène ?

– 49 % des Français ont eu recours aux médecines alternatives. Depuis le début de 1985, je fais partie de ces 49 %. Je constate que depuis de nombreux mois le public demande au gouvernement de s'intéresser à ce type de problème et que c'est la première fois qu'une réponse positive est donnée. Mais il n'est pas indifférent de constater que cette capacité à prendre en compte un phénomène médical et social – *sans tabou mais dans la* plus grande exigence – est celle d'un gouvernement de gauche.

– De quelle manière pensez-vous prévenir les personnes concernées contre une forme de charlatanisme ?

– Notre ambition est d'être capable d'identifier les pratiques efficaces de celles qui ne le sont pas. Pour séparer les charlatans de ceux qui ne le sont pas, il est nécessaire d'avoir de bons outils d'analyse. C'est ce que nous mettons *aujourd'hui en place.*

– Ne craignez-vous pas de heurter une partie du corps médical français en officialisant ces pratiques ? L'ordre des médecins a-t-il été associé à votre démarche ?

– Le corps médical français est de grande qualité. Il sait que la médecine est quelque chose de vivant, c'est-à-dire qu'il s'enrichit régulièrement de nouvelles méthodes. Nous suivons une démarche scientifique. Dans ces conditions, le corps médical ne peut, à l'exception de quelques esprits sectaires, y voir d'obstacle. L'ordre des médecins se rallie également à toutes démarches scientifiques. Des représentants de l'ordre des médecins participent à différentes commissions, et je les en remercie.

– Avez-vous pour objectif d'interdire à des non-médecins des actions diagnostiques ou thérapeutiques ?

– Actuellement, seul le titre de docteur en médecine garantit une formation sanctionnée par des examens *de près de dix ans. C'est une* garantie fondamentale, et tous les malades s'y retrouvent. Je connais des praticiens non docteurs en médecine qui ont travaillé pendant plus de dix ans et sont de grande qualité. Mais je n'envisage pas pour le moment d'autoriser les non-médecins à poser des diagnostics et à prescrire des thérapeutiques.

– Faut-il, selon vous, limiter, voire supprimer le remboursement des médicaments qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité ? Plus généralement, est-il concevable de rembourser un médicament placebo ?

– Notre objectif est d'abord de prouver scientifiquement l'efficacité ou la non-efficacité de ces pratiques. Pour beaucoup de thérapeutiques dites classiques, il serait intéressant d'avoir des exigences comparables. Pour ce qui est du remboursement, je rappelle que les médicaments homéopathiques sont remboursés depuis de longues années, bien avant que ces *expériences aient été lancées.* »

● *Décès d'un cancéreux sous interleukine II.* – Le docteur Steven Rosenberg (National Cancer Institute, Bethesda) a révélé dimanche 8 décembre que l'un de ses malades atteints de cancer était mort, alors même qu'il était traité avec de l'interleukine II (*le Monde* du 7 décembre). Selon le docteur Rosenberg, ce patient serait décédé à la fois des suites de son cancer, et *du fait des effets secondaires toxiques* du traitement. Le cas de ce patient n'avait pas été inclus dans l'étude publiée le 5 décembre dans *le New England Journal of Medicine.*

ENVIRONNEMENT

Les non-chasseurs se rebiffent

Deux maires de l'Isère, le président d'une société de chasse et une vingtaine d'autres personnes ont été surpris par les gendarmes en train de braconner dans la parc naturel du Vercors, le samedi 7 décembre. Ce groupe était équipé de fusils à cinq coups tirant des chevrotines et de postes de radio portatifs.

D'autre part, un jeune professeur de Vendée, M. Jacques Painot, vient de fonder l'Association pour le droit à la sécurité des citoyens en milieu rural. Les membres de cette association demandent que l'on revienne au périmètre de sécurité de 150 mètres autour des habitations dans lequel le tir était naguère interdit. Or une circulaire d'octobre 1982 signée du ministère de l'intérieur a supprimé ce rayon de sécurité pour lui substituer une simple interdiction de tirer *« en direction »* des maisons, routes et chemins quand ces derniers sont à portée de fusil. M. Painot remarque que la chasse fait chaque année, en France trente morts et deux cent cinquante blessés, et que les conflits entre chasseurs et non, chasseurs se multiplient.

PARIS

Les taxis en grève contre l'insécurité

*Les taxis parisiens seront de nouveau rares ce mardi 10 décem*bre entre 13 heures et 18 heures. L'ensemble des organisations syndicales appellent en effet à un nouvel arrêt de travail à la suite du décès la semaine dernière, de M. José Franco, quarante-huit ans, de nationalité portugaise, dû à une agression. Elles demandent également aux chauffeurs de taxi de *« participer massivement aux obsèques »* de M. Franco en se rassemblant à 14 heures devant l'Institut médico- légal, quai de la Rapée. Vendredi 6 décembre, près de six cents taxis avaient accompagné jusqu'au cimetière de Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine) le fourgon mortuaire transportant le corps de leur collègue Jean Leprêtre, retrouvé assassiné au début de la semaine dernière.

IMMIGRATION

Un nouveau sondage

Selon un sondage SOFRES, publié mardi 10 décembre dans *le Figaro*, 25 % des Français estimeraient qu'il *« faut renvoyer un grand nombre de travailleurs immigrés dans leurs pays »*. Pour 68 %, *« il faut simplement empêcher l'entrée de nouveaux travailleurs immigrés »*, alors que 5 % voudraient que *« les frontières de la France soient ouvertes »*. Ce sondage a été réalisé du 22 au 28 novembre, à partir d'un échantillon national représentatif de mille Français âgés de dix-huit ans et plus. Il indique, d'autre part, que pour 71 % des personnes interrogées, *« il faut renvoyer tous les immigrés clandestins dans leurs pays »* ; que 55 % sont opposés au droit de vote des étrangers aux élections municipales mais que 90 % trouvent normal que les immigrés qui cotisent perçoivent les allocations de chômage et les allocations familiales. Enfin, 51 % des Français estimeraient possible l'intégration des étrangers, alors que 42 % jugeraient ceux-ci *« trop différents »* pour pouvoir s'intégrer.

DÉFENSE

M. Hernu : je reprends la charrue

« Cela fait vingt-cinq ans que je trace le sillon sur les problèmes de défense, et, aujourd'hui, je reprends la charrue », a expliqué l'ancien ministre de la défense, M. Charles Hernu, en présentant, le lundi 9 décembre à Paris, le Groupe d'études et de réflexion militaires et *stratégiques (GERMES) qu'il a créé et qui réunit, à ce jour,* deux milliers d'adhérents. *« Je ne suis pas à la retraite et je n'ai pas une mentalité d'ancien combattant »*, a ajouté M. Hernu, qui veut *« travailler pour l'après-1986 »*.

Le groupe d'études n'est pas ouvert aux militaires d'active et *« leur présence n'est pas souhaitée »*, a indiqué l'ancien ministre, qui ne veut pas gêner l'action de son successeur. Le GERMES est aussi animé par M. Pierre Schwed, ancien président de l'Association des auditeurs et anciens auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) ; M. Pierre Guillain de Bénouville, député (app. RPR) de Paris et administrateur de la société Dassault-Breguet, et par le général (cadre de réserve) Roland Glavany ancien administrateur de Dassault. Le GERMES publiera régulièrement ses travaux.

★ GERMES, 7, rue Jules-Guesde, 75014 Paris. Tél. : 43-35-30-91.

SPORTS

● AUTOMOBILISME : *De Angelis et Patrese chez Brabham.* – Pour la prochaine saison de Formule 1, l'écurie britannique Brabham a engagé les pilotes italiens Elio De Angelis (Alfa Romeo) et Ricardo Patrese (Lotus) en remplacement du Brésilien Nelson Piquet, qui rejoint l'équipe Williams, et du Suisse Marc Surer, encore sans employeur.

● TENNIS : *Ivan Lendl suspendu.* – Numéro un du tennis mondial, le Tchécoslovaque Ivan Lendl a été suspendu pour quarante-deux jours pour infractions au code de conduite du Conseil international du tennis professionnel, le montant des amendes infligées du champion au cours des douze derniers mois ayant dépassé, lors des Internationaux d'Australie, le seuil des *75 000 dollars.* Même cause, même effet, John McEnroe est soumis à une sanction similaire. L'Américain a dix jours pour faire appel, tandis que Lendl a renoncé à le faire.

ÉDUCATION

DEUX INITIATIVES DE MM. CURIEN ET CHEVÈNEMENT

● Réorganisation de la recherche en éducation

MM. Hubert Curien et Jean-Pierre Chevènement ont présenté, lundi 9 décembre à la presse, les dispositions prises pour réorganiser la recherche en éducation, conformément à ce qui avait été décidé au colloque organisé à la Sorbonne les 23 et 24 septembre.

Il avait été souhaité, lors de cette rencontre, que la recherche tienne davantage compte de la *« demande sociale »*, qu'elle soit étendue à tous les aspects de la formation (*professionnelle, scolaire,* sociale, personnelle...), et qu'elle coordonne l'ensemble des équipes et des institutions – actuellement fort éparpillées – qui y participent. Le rapporteur de ce colloque, M. Jacques Perriault, est chargé de constituer un groupement d'intérêt public qui étudiera la création d'un institut de recherche ayant statut d'établissement public scientifique et technique *et qui se substituera à l'Institut* national de la recherche pédagogique.

Ce *GIP* réunira les laboratoires du CNRS et les équipes universitaires travaillant sur l'éducation, ainsi que l'INRP, le Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA), le Conservatoire national des arts et métiers, l'Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente (ADEP), ainsi que, avec l'accord du ministre du travail, le Centre d'études *et de recherches sur les* qualifications (CEREQ) et le Centre d'études sur l'emploi.

En attendant cette création, les statuts de l'INRP seront réformés. La composition des *conseils* scientifique et d'administration sera élargie et une instance interne d'évaluation sera constituée. Il prendra le nom d'institut pour la recherche en éducation *et* pour la formation.

● Création d'une agence d'information scientifique

D'autre part, les deux ministres ont annoncé la création, pour la mi-janvier, de l'agence nationale d'information scientifique et technique (ANIST), destinée à restructurer l'ensemble du dispositif d'accès à l'information des laboratoires de recherche dépendant des deux ministères. En mars dernier, MM. Curien et Chevènement avaient demandé à M. François Jakobiak, chef du service information du Centre de recherche Rhône-Alpes d'Atochem, de réfléchir, d'un point de vue technique, budgétaire et juridique, à ce que pourrait être une telle agence.

De son rapport, remis en octobre, il ressort que l'ANIST doit jouer *« un rôle de fédérateur et d'animateur »* pour un ensemble d'organismes publics d'information *dont la liste complète reste à préciser*, mais qui *« inclura à l'évidence »* : le Centre de documentation scientifique et technique (CDST) et le Centre de documentation des sciences humaines du CNRS, le Serveur universitaire national pour l'information scientifique et technique (SUNIST) et le Catalogue collectif national des périodiques, qui, tous deux, relèvent de l'éducation nationale (*le Monde* du 16 juillet). L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et la Bibliothèque nationale y participeront *sous une forme précise.*

Trois groupes d'experts étudieront le statut juridique et l'organisation générale de l'ANIST ; l'impact des nouvelles technologies de stockage et de diffusion de l'information ; les moyens à mettre en œuvre pour éviter que le transfert du CDST en Lorraine ne perturbe le fonctionnement de ses *deux bases de données Pascal et* Francis. Ces trois groupes devraient remettre leurs conclusions avant le 1er janvier 1986.

TERRORISME

LES ATTENTATS AU PRINTEMPS ET AUX GALERIES LAFAYETTE

Trois des blessés graves sont dans un état préoccupant

Après les attentats commis entre 17 h 30 et 18 heures, samedi 7 décembre, aux Galeries Lafayette et au Printemps, trois des douze blessés graves, brûlés à 40 %, sont toujours dans un état préoccupant. Mme Renée Fournier, MM. Gymaude et Assouyan, qui se trouvaient au Printemps, ont été hospitalisés à l'hôpital militaire de Percy, à Clamart (Hauts-de-Seine). Les médecins ne se prononceront pas sur leur état avant une huitaine de jours.

Pour ce qui concerne l'indemnisation des victimes, la direction du Printemps a précisé que le magasin est couvert contre les risques d'attentat et que toute personne ayant subi un préjudice – employé ou client – pourra être indemnisée. *« Nous sommes en discussion avec nos assureurs, l'UAP et les AGF, pour décider de ce que nous pourrons proposer aux victimes »*, indiquait-on aux Galeries Lafayette.

En outre, les blessés peuvent s'adresser immédiatement à la commission d'indemnisation du tribunal de grande instance de leur domicile. Selon la loi entrée en vigueur le 1er janvier *1984*, les victimes peuvent saisir cette commission si elles bénéficient d'un arrêt de travail de plus de trente jours ou d'une invalidité permanente. Si l'anteur de l'infraction ou de l'attentat *n'a pas* été identifié, les victimes peuvent demander une indemnisation – d'un maximum de 250 000 francs – à l'Etat.

Le préfet de police, M. Guy Fougier, a réuni lundi 9 décembre les dirigeants des principaux grands magasins parisiens, où les mesures de sécurité ont été renforcées. M. Alain Marsaud, juge d'instruction à Paris, a été chargé de diriger l'enquête. Une information contre X... a été ouverte par le parquet pour *« tentatives d'assassinat, destructions ou détériorations volontaires d'objets mobiliers ou de biens immobiliers appartenant à autrui par l'effet d'une substance explosive ou incendiaire ayant entraîné des infirmités. »*

culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Rengaines

1 LE PARADOXE DE LA NOUVELLE

LE milieu littéraire a des scies qui ne varient pas. *Durant ce dernier quart de* siècle, il aurait été difficile pour un témoin même attentif de vous dire laquelle de ces deux rengaines avait obtenu le plus grand succès : celle concernant la *profonde* solitude de l'auteur de nouvelles ou celle concernant la disparition progressive mais, hélas ! inéluctable des revues ?

Prenant *prétexte* de la sortie d'un *recueil* de nouvelles d'un auteur déjà assez connu, le speaker de service s'enflammait en ces termes : « *On ne peut que louer X ou Y* (Daniel Boulanger est parfait dans le rôle, qui pond des nouvelles de qualité comme une poule un œuf) *de s'être risqué dans cet art difficile qui ne supporte pas la médiocrité et de s'en être tiré avec brio.* » En France, ce genre n'a pas l'audience qu'il mériterait, ce qui est paradoxal si l'on songe à tous ces écrivains fameux qui l'ont illustré et ont fondé leur réputation dessus — Mérimée, Maupassant, Morand, Marcel Aymé, et tant d'autres. On regrettera que le grand public par paresse préfère des best-sellers informes à des horlogeries de haute précision aux rouages minutieux. La critique, avouons-le, n'est pas à l'abri des reproches *et doit* battre sa *coulpe, elle qui trop sou*vent, par un parisianisme mal fondé, néglige ces petites merveilles du goût français au profit du je-m'as-tu-vu du plus *mauvais effet.* On ne peut que louer l'académie Goncourt d'avoir voulu remédier à ce triste état de choses en décernant chaque année un Grand Prix du court récit. Souhaitons que cet exemple soit compris et suivi. C'est dans la nouvelle, en effet, que s'exprime peut-être le mieux le génie de notre langue : clarté, rapidité du trait, économie des moyens, élégance de la forme.

J'ai cru remarquer *que les éditeurs* qui osaient encore publier des recueils de nouvelles étaient considérés comme des gens d'un courage presque anormal. Il en était de même des critiques qui n'hésitaient pas à en parler et des lecteurs qui avaient l'audace de les acheter. Forcément, cet héroïsme n'épargnait pas les écrivains qui étaient à l'origine de cet exploit. Je me demande s'il *ne faut* pas *chercher dans cette atmosphère* survoltée l'une des causes de la méfiance que l'on éprouverait à déguster ces bonnes choses. Oui, si ces prix de vertu décernés à ce qui touche de *près ou de loin* la *nouvelle n'ont pas fini* par nous en dégoûter. Si, pour lire une histoire, on doit s'armer de courage, devenir un preux chevalier, on laissera cette épreuve à d'autres ! *J'ai remarqué*, d'autre part, *que*, *dans* mon quotidien favori, si j'avais le choix entre un brave feuilleton et une nouvelle exceptionnelle, je m'attachais au *feuilleton*, qui ne demandait rien à *personne*, que l'on pouvait prendre ou laisser. Sans avoir l'air de rien, la nouvelle est souvent une bêcheuse qui ne vous regarde pas : à force, on finit par lui rendre son mépris. Le paradoxe de la nouvelle, c'est qu'elle demande du temps pour faire connaissance, trop d'attentions pour un lecteur pressé ! Maintenant que j'ai dissipé vos appréhensions en les nommant, *plus* rien ne doit vous empêcher de lire *Souriez, ne bougez plus*, de Gabrielle Rolin (chez Flammarion), vous irez de surprise en plaisir.

2 LA MULTIPLICATION DES REVUES

ET de *même* que l'on n'a jamais autant édité de recueils de nouvelles, de même, ces derniers mois — et qui s'en plaindrait ? — les revues se sont multipliées. Un *même titre* peut donner lieu à deux publications, essaimer. Ainsi des *Nouvelles littéraires*, qui ont fini par devenir *l'Autre Journal* de Michel Butel, dont la réputation n'est plus à faire, et ce mois-ci, à nouveau, *les Nouvelles littéraires* de Buhler et Baroin. Il est vrai que pour le moment ces deux journaux sont mensuels, d'hebdomadaires qu'ils étaient à l'origine. *La question que* l'on pourrait se poser, et d'autant plus qu'elle vaudrait pour d'autres publications sorties en novembre, comme *Globe*, de Benhamou et *Paris, le Magazine*, c'est si cette périodicité est voulue ou subie. Autrement dit, si ces revues ne sont pas de fausses revues, et si elles ne sont pas mensuelles faute de moyens. *Si cette mensuali*sation n'est pas un pis-aller en attendant la gloire. Une robe prétexte et vertueuse que l'on troquerait volontiers contre une tenue plus aguichante quand la saison de *faire ce qui vous plaît* serait venue. Face aux grandes surfaces, aux *déploiements culturels, touristiques et gastronomiques* si impressionnants des trois « news » (*l'Express, le Nouvel Observateur, le Point*), face aux suppléments des quotidiens, il semble qu'il *soit difficile d'installer sa modeste* échoppe, si l'on ne prend pas le temps du recul. Dans de nombreux cas, la mensualisation m'est apparue plus comme un geste de conciliation, un *signal de soumission*, une *façon de murmurer* : « *Laissez-nous vivre et nous accepterons les règles de votre jeu* », que comme une idée originale. Trop de journaux se sont mensualisés comme on se signe, comme on met une main devant le visage pour éviter les coups.

Ce qu'il y a de moins bon dans le numéro des *Nouvelles littéraires*, c'est de vouloir couvrir l'actualité après que tout le monde l'a piétinée. On se dit : « *Les pauvres, les vendanges sont terminées, les meilleurs vins déjà réservés à de riches étrangers, il ne va plus leur rester à déguster que des petits crus !* » Les livres, ça doit se goûter aux arbres, ou comme s'ils étaient déjà très loin, dans l'imaginaire. Dans ce numéro de décembre, ce qu'il y a de plus littéraire, ce ne sont pas les prix ou les livres déjà fanés du jour, mais un article de Sadi de Gorter (*écrivain, poète, ministre plénipotentiaire des* Pays-Bas, premier directeur de l'Institut néerlandais de Paris, ancien délégué permanent de l'UNESCO), qui relate dans la rubrique « Voyage » le séjour éclair que fit Camus du 6 au 7 octobre *1954* à Amsterdam, et dont il va se servir magistralement dans *la Chute*, publiée en mai 1956. Pour ce seul article, vivant et documenté, *les Nouvelles littéraires* mériteraient d'être achetées. « *Tout est vrai dans le souvenir de Camus*, dit Sadi de Gorter (et il le montre), *à la condition de prendre pour argent comptant un aveu de Clamence : il est bien difficile de démêler le vrai du faux dans ce que je raconte.* » Que Sempé et Jeanne Folly (que les lecteurs du *Matin* ont longtemps pu apprécier) y soient chroniqueurs nous rassure sur l'ave*nir de ce journal*-revue. Du reste, cette difficulté à appréhender d'une façon satisfaisante l'actualité n'est pas le propre des *Nouvelles*. Elle nous concerne tous. Ce n'est pas toujours pour des questions de sous que certains journaux choisissent la carte de la pauvreté. Mais pour mieux retenir, piquer *la curiosité de leur lecteur.*

Le Point, qui est un journal « riche », a un « littéraire » allégé. Et les livres retenus ne sont pas forcément les meilleurs ni les plus connus. Dans cette négligence, si l'on met de côté les questions de personnes et d'intendance qui doivent avoir leur rôle, je vois comme un choix. Les les lecteurs de journaux sont des personnes gavées d'adresses. Dix vies pleines et oisives, un argent fou, leur seraient nécessaires pour regarder, lire et entendre tout ce qui leur est proposé. En n'offrant à leurs désirs que quelques rares sujets de conversation, certains journaux *tentent* de suggérer à leurs lecteurs qu'ils sont chez ces grands bijoutiers où il n'y a presque rien dans les vitrines ni même dans les salons, tant les choses *belles sont rares. Les portions congrues* d'Alain Senderens et de tant de nos chefs illustres n'ont pas d'autre objet : ce que vous dégustez est exquis puisque c'est très cher et minuscule. Et après *tout, ça peut l'être, et c'est* si bon pour la santé ! Si rien ne vient nous distraire, nous poursuivrons notre promenade dans cette presse fraternelle, où nos propres comédies se reflètent. *Ce n'est pas tout d'ouvrir* les *portes* d'un journal, encore faut-il montrer vraiment ce qu'il y a derrière et dedans !

3 CASSANDRE

CHEZ Skira, avec trois cent quatre-vingt-dix illustrations dont quatre-vingt-dix en couleurs, *vient* de paraître un somptueux *Cassandre* par son fils l'architecte Henri Mouron. J'aimais bien Cassandre. Nous avons vécu autour des années *60* sous le même toit hospitalier, dans la grande maison que possédait François Michel sur les hauteurs du Bugey, près d'Artemare. C'est d'après les plans de Cassandre qu'avait *été construite la table octogonale* où nous étions nombreux à boire de la roussette et les vins rouges de mondeuse qui sont délicieux avec les cardons à la moelle. Qu'est devenue cette *table* où *nous* jouions au cœur, ce jeu de cartes réinventé par Paulhan ? Nous étions heureux alors quand un vent aigre ouvrait brusquement une fenêtre mal fermée, provoquant les sarcasmes de Cassandre avec sa voix à la Jouvet.

■ LITTÉRATURE MUSICALE. — Le troisième Grand Prix de littérature musicale de l'académie Charles-Cros a été décerné, pour la section classique, au *numéro spécial de la Revue musicale : Luciano Berio. Chemins en musique*, réalisé par Ivanka Stoïanova ; pour les variétés, à *Claude Nougaro, l'homme aux semelles de swing*, par Christian Laborde (éd. Privat). Une mention « patrimoine » a été attribuée à l'étude de *Claude Noisette de Crauzat* sur les *Cavaillé-Coll*, la fameuse dynastie de facteurs d'orgues (éd. de la Flûte de Pan).

■ LES PRIX DE L'ACADÉMIE DU JAZZ. — L'Académie du jazz a rendu publiques ses vingt récompenses de l'année. Le prix Django Reinhardt est allé au pianiste *Zool Fleischer*, et le prix Bechet à Gilbert Leroux et François Rilhac.

Martial Solal a reçu l'Oscar du disque pour son coffret « live » (Stephanotis P 963, distribution Musidisc). Parmi les rééditions, obtient une mention particulière le *From Ragtime to Jazz de James P. Jonhson (CBS 85 387)*.

■ CINÉMA ITALIEN 1930-1945. — L'Espace de séminaire du Centre *Georges-Pompidou* organise une rencontre sur le cinéma italien des années 1930-1945 (longs métrages et actualités).

A cette occasion, deux débats publics sont proposés, le 12 décembre, à 21 heures : « Cinéma et propagande dans l'Italie fasciste ») ; le 13 décembre, à 20 h 30 : « Cinéma et histoire ».

CINÉMA

« L'EFFRONTÉE », de Claude Miller

Une radieuse enfant

Quelque part en France, dans le Dauphiné, près d'un lac, un pavillon de meulière plutôt moche où se chamaille et se débrouille comme elle peut une petite famille. Un père, son grand fils, sa cadette, Charlotte. La mère est ailleurs, on ne sait où, au ciel ou à Paris. En revanche, la bonne Léone est là, qui fait un peu plus que le ménage ; et Lulu, une petite camarade de charlotte, binoclarde, malade et dodue, totalement amoureuse de sa grande asperge de copine qui passe difficilement le cap des treize ans, comme d'autres les 40e rouspéteurs du cap Horn.

Elle en a après tout et tout le monde. Elle engueule la terre entière, à commencer par son bonhomme de père (Raoul Billerey), épuisé dès le matin : « *Tu sais bien que je ne peux pas te répondre avant d'avoir pris trois bols de café, ma cocotte.* » En passant par Léone (Bernadette Lafont, complice et délurée, parfaite), et jusqu'à Lulu toujours invitée à dormir avec Charlotte, qui ne la ménage pas : « *Tu pues, ma vieille, tu sens les moules.* »

Elle déteste ce milieu médiocre, banal, où tout est prévu, le lycée comme le bal du samedi au « Roule-Roule », autant que son visage, son corps qu'elle n'aime pas, elle rêve d'une autre vie. Et un jour passe dans la ville, comme une soucoupe volante, une petite martienne blonde, une pianiste prodige, treize ans, elle aussi, qui lui laisse entrevoir un instant la couleur du paradis : une maison immense, abstraite, des robes, des domestiques, des canots faisant la course sur l'or gris du lac...

Sur ce scénario, entre le cliché (la jeune fille ingrate en visite chez les riches insouciants) et le conte de fées revu et corrigé (Cendrillon, séduite et abandonnée), Claude Miller a réussi un film absolument magique, aérien, bouleversant. Et drôle. Un film très français, léger comme une musique de chambre, sans grosse machine ni gros sous, et qui promet d'être plus têtu dans nos mémoires que tous les *Rambos*.

Les dialogues (Luc Béraud, Bernard *Stora, Miller et sa femme* Annie) sont d'une verdeur et d'une tendresse rares, aussi bien entre les *enfants, qu'entre ceux-ci et les* adultes, l'interprétation est étonnante, de l'adorable Lulu (Julie *Glenn*) dans son premier rôle d'enquiquineuse éperdue, à Jean (Jean-Philippe Ecoffey), étrange mécano qui résiste mal, ou le comprend, à la tentation acide d'une adolescente déjà trop mûre pour les garçons de son âge, encore trop verte pour les hommes. Quant à Charlotte Gainsbourg, elle a reçu de ses parents le plus bel héritage : un talent et un charme ravageurs, le naturel et le culot. On est loin de l'« exquise esquisse » chantée par son père, et la petite est devenue une radieuse enfant, pour le moins. Tout cela, d'autres metteurs en scène en ont disposé sans réussir. Il faut croire que Claude Miller, dès qu'il *touche à l'adolescence*, comme dans *la Meilleure Façon de marcher*, entre en état de grâce. Qu'il y reste.

MICHEL BRAUDEAU.



LE FESTIVAL DU CIRQUE DE MONTE-CARLO

Triomphe du chat La Flèche

Le onzième Festival international du cirque s'est tenu dans la principauté de Monaco du 5 au 9 décembre, sous le grand chapiteau italien de Togni.

Créé pour promouvoir le cirque et conserver sous sa forme traditionnelle toute sa valeur humaine et artistique à un genre de spectacle qui disparaît inexorablement, du moins dans *nos pays industriels*, le Festival a présenté quatre cents numéros en onze années. Et à travers ceux-ci, il a *permis de redécouvrir l'orgueil, la* générosité des gens de la piste, et aussi le sens du spectacle collectif, le *souci presque maniaque du détail*, l'insolence dans le risque, la volonté toujours de dépasser le possible, enfin une forme de poésie que l'on *pensait* ne plus *rencontrer*, quelque chose de pur et de merveilleux suspendu dans le vide, parmi les silences *et les lumières, entre l'inquiétude* et le moment de vérité.

Soutenu par la principauté, le Festival (coût : 3,5 millions de francs, *rentrée : 1,7 million) cherche* aujourd'hui des numéros originaux dans les pays de l'Est et en Extrême-Orient, *c'est-à-dire là où le cirque* (d'Etat) est florissant. Deux attractions françaises seulement ont été à l'affiche de ce onzième festival : les Swing Brothers, des cascadeurs burlesques une fois de plus sortis d'un film de Mack Sennett et Joseph Bou*glione Junior, fil-de-fériste en frac* blanc qui a conçu son spectacle autant pour le cabaret que pour le *chapiteau. Joseph Bouglione Junior*, dernier héritier d'une longue dynastie française de la piste, n'est pas le seul *à avoir adapté son travail aux cir*constances : ainsi les Zalewski, des Polonais éblouissants au tremplin *élastique qui, depuis six ans*, se produisent à Rome, à Hambourg, partout en Europe occidentale.

Les artistes des cirques d'Etat ont dominé *le onzième Festival* par le nombre et par la qualité. Particulièrement, les Chinois de Zengzhoe avec une incroyable pagode de chaises, les Coréens de la troupe de Pyongyang dans un bouquet d'exploits avec un mât et les Soviétiques (les Doveiko) du Cirque de Moscou dans un numéro de bascule avec échasses, *unique au monde*, et dont le clou est un triple saut périlleux sur une seule échasse. Ici, la folle témérité s'allie à la virtuosité, à l'invention constante, à la sophistication poussée à l'extrême.

Quelques attractions en provenance de l'Est relevaient cependant du mauvais goût, *notamment* les Petrovi, des sauteurs à bascule bulgares déguisés en Romains, fascinés par les « *péplums* » des années 50 et se lançant à tout propos des « Ave Caesar »...

Du Mexique sont venus deux frères, Arturo et Sabu Alegria. Le *premier est un jongleur d'une rapidité* si foudroyante qu'elle paraît déboucher parfois sur la précipitation ; le deuxième a repris le flambeau d'acrobate aérien de son grand-père et prend tous les risques. Du Danemark sont arrivés des chiens footballeurs, *et d'Allemagne, l'inattendu : un* groupe de vaches curieusement dressées à la manière des éléphants.

Enfin, il y a eu Yuri Kuklatchev et ses chats. Kuklatchev est né clown ou *presque*. Comme Oleg Popov, Youri Nikouline et tous ses autres confrères, il est passé par l'école du *cirque de Moscou. Il a appris la jon*glerie, l'acrobatie, la musique, il s'est exercé à rire et à pleurer, à construire *des sketches à partir de choses vues* dans la vie, à dessiner son propre masque de clown. Il a longtemps cherché un partenaire avec lequel il pourrait former pour longtemps un couple de piste. Un soir, il y a quinze ans, *il* a rencontré dans une rue de Moscou un chat, perdu, abandonné. Il l'a emmené dans sa maison. Il l'a observé, l'a aimé. Une nuit, Kuklat*chev et La Flèche (c'est le nom du* chat) ont commencé à travailler ensemble. Sans que l'un se soumette *à l'autre. Ils continuent encore* aujourd'hui puisque tous les deux se sont retrouvés sous le chapiteau du festival. Dès son entrée, Kuklatchev saisit le public par sa grâce et son extravagance, sa part de fantastique et de poésie. Par son cœur et son innocence.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Les Clowns d'or du onzième Festival ont été attribués aux Doveiko, du cirque d'Etat de Moscou, et à la troupe du cirque de Pyongyaong. Youri Kouklatchev et son chat ont reçu un Clown d'argent.

NOTES

MUSIQUE

New Order à l'Eldorado

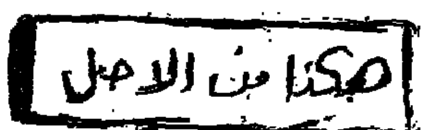
New Order est né des cendres de Joy Division, *lorsque son chan*teur et leader Ian Curtis s'est suicidé. Tension urbaine, électricité survoltée, guitares crispées, synthétiseurs glacés, poésie tourmentée, *Curtis avait jeté les bases de la vague froide (cold-wave* britannique). Ses partenaires en ont perpétué l'esprit selon un ordre moins désespéré et plus attentif à la mélodie, à la mise en forme des chansons. La *musique a gagné sur le drame*, et la température s'est légèrement réchauffée dans la foulée. Privé de la personnalité charismatique du défunt chanteur, l'anonymat est désormais de rigueur chez New Order : *les pochettes de disque dépersonnalisées* n'indiquent jamais les noms des musiciens et rarement les titres des chansons.

A. W.

★ Ce mardi 10 décembre, à 20 heures, à l'Eldorado ; le 11 à Rennes ; le 12 à Rouen ; le 13 à Orléans.

Soirée pour Florencie

Un homme massif comme un bûcheron montait sur scène. Quelques accords de guitare, puis une chanson, *A Saint-Lazare*, d'Aristide Bruant. La voix chaude s'affirmait, fuyant l'effet grandiloquent... *Jacques Florencie, sur ses propres arrangements*, chantait Bruant, Baudelaire, Verlaine, Apollinaire, mais surtout Gaston Couté, un poète né en 1880 dans la Beauce. Ce pays était aussi celui du chanteur. *La musique de Florencie collait au mots de Couté. C'étaient* ceux, simples, du patois qui chante la mémoire de chacun. A l'abri des modes, en France, en Espagne, aux Etats-Unis, Jacques Florencie *composait des œuvres, chantait, faisait vivre les racines profondes qui* font la force de l'homme. Jacques Florencie est mort, un petit matin d'août, le 9, à Strasbourg. Paco Ibanez, son coéquipier de toujours, *sees proches et tous ses amis organisent mercredi 11 décembre à* 22 heures, au café de la Gare, à Paris, une soirée d'hommage. Musique et chants, pour tous ceux qui ont aimé Florencie, son talent, *sa musique et sa chaleur (41, rue du temple, 75003 Paris).*



CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Église des Billettes dimanche 15 décembre à 17 heures (p.a. Kiesgen)

FESTIVAL J.-S. BACH
- 10e concert -
Intégrale des sonates pour violon et clavecin (2e partie)
Philip BRIDE violon
Joël PONTET clavecin
2e, 4e et 6e sonates et Cto Italien pr clavecin

Salle PLEYEL dimanche 15 décembre à 17 h 45 (p.a. Valmalète)

CONCERTS LAMOUREUX
Dir. : URS **SCHNEIDER**
Sol. : Jean-Marc **LUISADA**
Philippe **CUPER**
BEETHOVEN, CHOPIN WEBER, STRAUSS

Théâtre de l'ATHÉNÉE Louis JOUVET Lundi 16 décembre à 20 h 30

HAKAN HAGEGARD
Baryton
Geoffrey Parsons
Piano
SCHUBERT, DURANTE PERGOLESE, SCARLATTI STENHAMMAR, WOLF

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Lundi 16 décembre à 19 h 30 Loc. TCE 3 FNAC Tél. : 47-20-42-12 (p.a. Valmalète)

Les Musiciens Amoureux présentent
MAZEL TOV !
un concert pas très catholique
BLOCH, BRUCH, RAVEL SCHOENBERG, BERNSTEIN COPLAND, GERSHWIN, MAHLER
par :
M.T. FOIX, sop.
S. FRYDMAN, clarin.
E. SHUMSKY, alto
D. SIMPSON, violonc.
A. FLAMMER, violon
D. ABRAMOVITZ, piano

Salle GAVEAU Mardi 17 décembre à 18 h 30 (p.a. Valmalète)

1 HEURE avec... Pedro **IBANEZ**
et la Guitare Espagnole
ALBENIZ, TURINA...

Église St-Germain-des-Prés vendredi 13 décembre à 20 h 30 Loc. 3 FNAC (p.a. Kiesgen)

HAENDEL
Dixit Dominus
BACH
Messe en fa
ENSEMBLE INSTRUMENTAL ALEXANDRE STAJIC
ENSEMBLE VOCAL « AUDITE NOVA »
JEAN SOURISSE

Salle GAVEAU samedi 14 décembre à 20 h 30 (Werner)

Ass. des Amis de Mozart et des Maîtres classiques
PAUL BADURA SKODA
MOZART - SCHUBERT, HAYDN - BEETHOVEN

Théâtre de PARIS 15, r. Blanche Lundi 16 décembre à 20 h 30 (p.a. Valmalète)

Philip **BRIDE**
Violon
Deniz **GELENBE**
piano
Intégrale des sonates BRAHMS

Église SAINT-EUSTACHE Mardi 17 décembre à 20 h 45 Kiosque près église tél. : 42-21-43-18 Secrétariat : 46-56-85-42 Perm. église par le médiateur Semaine ap. midi J.O. 10 h 18h - 15-18h 14 h 30 18h (p.a. Valmalète)

HUITIÈME GRAND CONCERT
LE MESSIE
G.-F. HAENDEL
Lucia SCAPPATICCI
Michèle MOSER
Gilles VITALE
J.-L. SAUMAGNAS
LA SOCIÉTÉ DES CHANTEURS DE ST-EUSTACHE
ENSEMBLE ORCHESTRAL de HAUTE-NORMANDIE
dir. : R.-P. Émile **MARTIN**

Salle GAVEAU JEUDI 12 décembre à 20 h 30 VALMALETE

Premier récital du Pianiste italien ALESSANDRO
DE LUCA
SCHUMANN, BRAHMS CHOPIN, BARTOK

T.M.P. CHATELET Lundi 16 décembre à 18 h 30 (p.a. Valmalète)

Jane **RHODES**
Valérie **CHEVALIER**
Soprano
Philippe **TAMBORINI**
Piano
HAENDEL, MOZART VERDI, BELLINI GOUNOD, DUPARC BACH, MASSENET SAINT-SAENS, BIZET ROSSINI, LALO

Théâtre NATIONAL de l'OPÉRA-COMIQUE Salle FAVART Jeudi 19 décembre à 21 heures (p.a. Valmalète)

Dame Kiri **TE KANAWA**
Roger VIGNOLES
Piano
SCARLATTI, GLUCK PICCINNI, MOZART LISZT, DUPARC CANTELOUBE
Avec la participation des LUNDIS MUSICAUX DE L'ATHÉNÉE

Théâtre NATIONAL de l'OPÉRA-COMIQUE Salle FAVART Mardi 17 décembre à 20 h (p.a. Valmalète)

CONCERT
« LA MUSIQUE EN EUROPE AU XVIIIe SIECLE »
par les Solistes de l'Opéra
Pierre DOUKAN - Violon Solo
HAENDEL, BACH BOCCHERINI, MOZART

Concerts Radio France — SAISON MUSICALE 85-86

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

Sam. 14 décembre, 20 h 30, SALLE PLEYEL
Rita STREICH, soprano
Maîtrise de Radio France
Helmut DEUTSCH, piano
MENDELSSOHN - SCHUBERT
SCHUMANN - BRITTEN - NOELS

Mardi 7 janvier, 20 h - SALLE PLEYEL
RIMSKI-KORSAKOV : Snegourotchka
I. ARKHIPOVA - A. VEDERNIKOV - N. LI
T. SINIAVSKAIA - I. MAZUROK
Chœurs de Radio France
ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
Dir. Vladimir FEDOSSEIEV

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

Ven. 20 déc., 20 h 30 - TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES
Dir. Riccardo CHAILLY
L. CUBERLI - L. VALENTINI-TERRANI
C. MERRITT - S. RAMEY
J. TILGHMAN, piano
G. LAURIDON, contrebasse
Chœurs de Radio France
ROSSINI : STABAT MATER

Dim. 15 déc., 20 h 30
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES/ADEMMA
RÉCITAL DE CHANT
SIMON ESTES, basse
MOZART - WOLF - BRAHMS
BARBER - NEGRO SPIRITUALS

NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

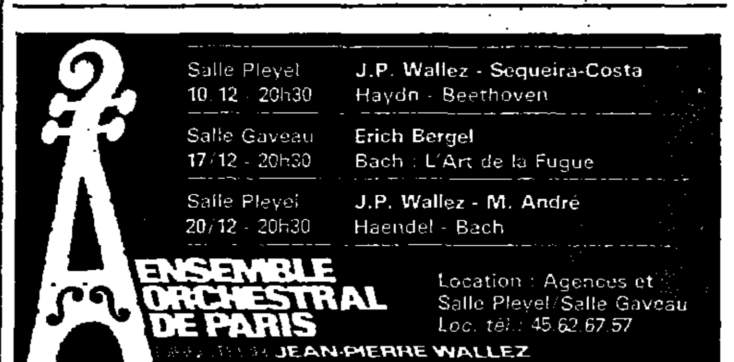
Lundi 16 déc., 20 h 30 - TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES
Dir. Antonello ALLEMANDI
Anne QUEFFELEC, piano
Philip DOGHAN, ténor
Alain MARION, flûte
Chœurs de Radio France
FAURÉ - DEBUSSY - IBERT - BIZET

Samedi 21 décembre, 18 h
GRAND AUDITORIUM, entrée libre
MUSIQUE AU PRÉSENT
Dir. Yves PRIN
Claude DELANGLE, saxophone
Bernard FOCCROULLE, orgue
F. ROSSE - M. REVERDY
B. JOLAS - X. DARASSE

Samedi 23 décembre, 20 h
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
HUMPERDINCK : HANSEL UND GRETEL
B. BONNEY - D. EVANGELATOS - B. ERICSON
C. POHL - K. GAMBERONI - F. VASSAR
Maîtrise de Radio France
Dir. Marek JANOWSKI

Loc. 14 j. à l'avance
RADIO FRANCE Tél. 45-24-15-16
TH. CHAMPS-ÉLYSÉES Tél. 47-20-47-77
SALLE PLEYEL Tél. 45-63-88-73





Salle Pleyel 10.12 - 20h30	J.P. Wallez - Sequeira-Costa Haydn - Beethoven
Salle Gaveau 17/12 - 20h30	Erich Bergel Bach : L'Art de la Fugue
Salle Pleyel 20/12 - 20h30	J.P. Wallez - M. André Haendel - Bach

ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS — JEAN-PIERRE WALLEZ
Location : Agences et Salle Pleyel Salle Gaveau Loc. tél. : 45 62 67 57

THÉÂTRE DU SOLEIL
L'HISTOIRE TERRIBLE MAIS INACHEVÉE DE NORODOM SIHANOUK ROI DU CAMBODGE
DE HÉLÈNE CIXOUS
Les portes seront fermées dès le début du spectacle
CARTOUCHERIE 43-74-24-08
18 H 30

MARGUERITE PARADIS
de Michèle GUIGON
THEATRE de SARTROUVILLE
Du 10 au 14 décembre • Loc: 39.14.23.77

TRAFIC D'ARTISTES
TOULOUSE DU 9 AU 20 DECEMBRE 1985
9 DÉC. - COMPAGNIE LUBAT - P.M. NOUVEL • DU 9 AU 20 DÉC. - MARIA CARTA • 10 DÉC. - JANGO EDWARDS • 11 DÉC. -SUBRAMANIAM • 12 DÉC. - Ph. CAUBERE - C. MAURANE - A. DUBOIS • 13 DÉC. - BRUNO RUIZ • 14 DÉC. - BERNARD DEMICHELIS - ALAIN BERT • 16 DÉC. - JULIETTE - SANDOVAL • 16 DÉC. - THERESE RACKET - MADAME BOVARY • 17 DÉC. -MURIELLE DEBJAY - JACSO • 18 DÉC. - THÉATRE DE L'ACTE -FRACTAL - P. BERTHAUT • 18 DÉC. - C. VERCELLOTTI -CASTELHEMIS • 19-20 DÉC. - CLAUDE NOUGARO
Avec le concours de :
Ets BARON • Le Conseil Régional Midi-Pyrénées
Le Printemps de Bourges • Paroles et Musique



Tél. : 61-47-53-61
• Nouvelles Frontières •

ODIF
ORCHESTRE DE L'ILE DE FRANCE
DIRECTEUR JACQUES MERCIER
OFFENBACH
BIZET - LECOCQ
DIRECTION **JACQUES MERCIER**
MICHELE COMMAND SOPRANO
HELENE DELAVAULT MEZZO
CHRISTIAN PAPIS TÉNOR
ARMAND ARAPIAN BARYTON
avec la participation de choristes du Chœur Mont Joie et de l'Ensemble Bach

vendredi 13 déc. 20 h 30	ISSY-LES-MOULINEAUX	Théâtre Municipal
dimanche 15 déc. 15 h	ROMAINVILLE	Palais des Fêtes
mardi 17 déc. 20 h 45	CACHAN	Gymnase
mercredi 18 déc. 20 h 30	CLAMART	Centre Culturel Jean Arp
jeudi 19 déc. 16 h	ÉVRY (concert privé 3e âge)	Salle Hexagone-Agora
jeudi 19 déc. 20 h 30	ÉVRY (concert public)	Salle Hexagone-Agora
vendredi 20 déc. 20 h 45	RUEIL-MALMAISON	Théâtre A. Malraux
samedi 21 déc. 20 h 30	PARIS	Salle Pleyel
dimanche 22 déc. 17 h	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Manège Royal

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LILIOM : Gemier (47-27-81-15), 20 h 30.
SURTOUT QUAND LA NUIT TOMBE : Jardin d'Hiver (42-55-74-40), 21 heures.
FEFOU ET SES AMIS : Théâtre des Cinquante (43-55-33-88), 20 h 30.
PYJAMA POUR SIX : Théâtre Michel (42-65-35-02), 21 h 15.
PASSION SELON : Théâtre 14 (45-44-49-77), 20 h 45.
VENDREDI, JOUR DE LIBERTÉ : Espace Kiron (43-73-50-25), 20 h 30.
LES RUSTRES : Salle Valhubert (45-84-30-60), 20 h 30.
LES TOURLOUROUS : TEP (43-64-80-80), 20 h 30.
LA VOISINE : La Bruyère (48-74-76-99), 21 heures.
IL ÉTAIT UNE FOIS : Essaïon (42-78-46-42), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), (dern.) à 19 h 30 : le Siège de Corinthe.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.
☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, à 20 h 30 : Lucrèce Borgia ; Théâtre Gémier, 20 h 30 ; Liliom, de Ferenc Molnar.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Jeux de femme.
☞ TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : les Tourlourous ; Mini-salle : 19 h : le Oui de Malcolm Moore.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : 20 h 30 ; Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : le Pain dur ; 18 h 30 : les chansons retrouvées de Lewis Carroll (Alexandre Révérend) ; Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or, 18 h : le Saperleau ; 20 h 45 : G. Laffaille.
☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Septet vocal.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
☞ ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.
☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?
☞ CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-99-61), 20 h 45 : les Heures blanches ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Ke voi ?
☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Resserre, 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Revienss dormir à l'Elysée.
☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils du soleil.

Sortie du deuxième album de
JOËL DROUIN QUINTETT
Concert public à l'Espace Duchamp-Villon ROUEN le 12 décembre à 20 h 30

THÉÂTRE A TOULOUSE
LE PUPILLE VEUT ÊTRE TUTEUR
de PETER HANDKE
Mise en scène et interprétation : Antoine CAUBET et Maurice DENARNAUD
AU THÉÂTRE GRENIER DE TOULOUSE DU 11 AU 19 DÉCEMBRE 1985

Le Monde Informations Spectacles 42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 10 décembre

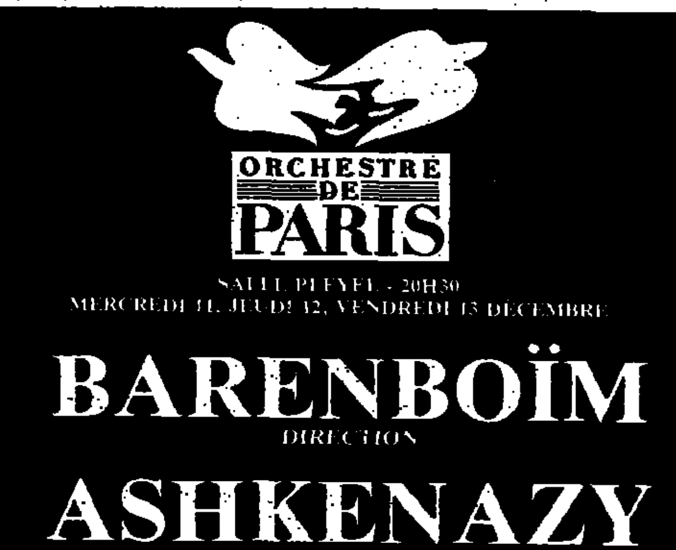
☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.
☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 18 h : le Saperlau.
☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Fool for Love.
☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : M. Jolivet.
☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25) 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Triple mixte.
☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : The Canterville Ghost ; 20 h 30 : The Caretaker.
☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Shaga.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.
☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Surtout quand la nuit tombe.
☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99) 21 h : la Voisine.
☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : le Vieil Homme et la Mer.
☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Garde le vol en mémoire 20 h : les Marraines de Dieu. — II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.
☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 20 h : Acteur's Rimbaud ; 21 h 30 : Avec ou sans risques.
☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Petite Salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du riffoin dans les labours. — Petite Salle, 20 h 30 : On ne sait comment.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face ; Petite Salle, 21 h : la Goutte.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.
ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : l'Escalier.
☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : l'Ecole des femmes.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.
☞ THÉATRE ZINGARO (sous chapiteau) (48-03-11-32), 18, avenue Jean-Jaurès, 21 h : Cabaret équestre et musical.
☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) 20 h 30 : Noces de sang.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : les Rustres.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.
☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. — 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. — 20 h 30 : Huis-clos.
☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Goéguerre.
TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.
☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : Danger amour.
☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.
☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : *Lime crève l'écran.*
☞ THÉATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Marthe.
☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Passion selon.
☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?
☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid.
☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 21 h : Salomé.
☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabbulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.
☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 21 h 45 : Chant d'elles ; 23 h : Histoire d'O.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. à 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), à 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : la Baignoire qui venait du froid.
THÉATRE 33 (48-58-19-63), 18 h 30 : Délires.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 heures : Chansons françaises.
CENTRE JUIF D'ART ET DE CULTURE (48-05-28-60), 20 h 30 : S. Carlebach.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 20 h 45 : G. Laffaille.
ESPACE GAITE (43-27-95-94), 22 h : Kamikaze.



ORCHESTRE DE PARIS
SALLE PLEYEL - 20H30
MERCREDI 11, JEUDI 12, VENDREDI 13 DECEMBRE
BARENBOÏM
DIRECTION
ASHKENAZY
PIANO
BEETHOVEN - CONCERTO POUR PIANO N°3 (les 11, 12 et 13)
BERLIOZ, BOULEZ (les 11 et 12) - LUTOSLAWSKI (le 13)
LOCATION PAR TELEPHONE AU 45.63.07.96 DE 13H A 17H OU AUX CAISSES, SALLE PLEYEL, DE 11H A 18H

Les Irresponsables
de Hermann Broch
Mise en scène : Christian Colin - Traduction : Andrée R. Picard
avec Suzel Goffre - Madeleine Marion - Emmanuelle Riva Valérie Tolédano - Claire Wauthion - René Garralon, Jean-Claude Leguay - Christian Colin
théâtre de gennevilliers (1) 47.93.26.30 — jusqu'au 22 décembre
Production : Théâtre de la Salamandre - Théâtre de Gennevilliers - Compagnie Christian Colin Jeune Théâtre National

SPECTACLES

FORUM DES HALLES (42-03-11-11), 21 h : A. Kayaloglou, Tchouk Tchouk Nougah.

GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : La Compagnie créole.

PARC DE LA VILLETTE (42-45-09-00), 20 h 45 : Paris-Pékin.

THEATRE DE PARIS (42-80-09-30) Petite salle, 20 h 30 : Cora Vaucaire.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 : Orlando Tripodi Quartet.

ZÉNITH (42-40-60-00), 20 h 30 : J.-J. Goldman.

La danse

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : D. Singham.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Danses Chhau.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Le Chat botté.

ESPACE MARAIS (22, rue Beautreillis, 75004), 20 h 30 : danses de l'Inde du Sud, style Bharatanatyam (danseurs : Pichaya et Vassanty).

Les concerts

Radio-France, 18 h 30 : P. Corre, E. Exerjean (Casadesus, Bartok, Busoni, Stravinsky, Gershwin) ; 20 h 30 : Trio à cordes de Paris (Vachon, Hiller, Dao, Boëly) ; 22 h 30 : G. Pludermacher (Chopin, Schubert).

Gaveau, 20 h 30 : G. Caussé, D. Sitkovetsky, J. Koenig, A. Planès (Haydn, Haendel, Schumann, Beethoven) (concert Amnesty International).

Basilique Sainte-Clotilde, 21 h : la Grande Écurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-C. Malgoire, H. Ledroit (M.-A. Charpentier).

Confluences, 20 h 30 : Groupe Nane (Calkins, Jaggard, Lippe, Mabry, Malholm).

Épicerie-Théâtre, 21 h : The Tempest, de Purcell. C. Daumas (mise en scène).

Pleyel, 20 h 30 : Ensemble vocal de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Haydn, Beethoven).

Cortot, 20 h 30 : S. Dusseau (sonates), R. Bertoli-Moutier (Brahms, Fauré, Beethoven).

Théâtre des Champs-Élysées, 18 h 30 : L. Pezzino, C. Devesnes (Gretry, Mehul, Monsigny, Gluck).

Église de la Trinité, 20 h 30 : Orchestre et Chœur Pro Musica de Paris, dir. : T. Popesco (Berlioz).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Rétrospective du cinéma suédois : le cinéma muet : 16 h, l'Épreuve du feu ; le Vaisseau tragique, de V. Sjöström ; 21 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Ce monde à part, de V. Sherman (v.o. s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR OU PRESQUE (Fr.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-52-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LE CHATIMENT DE LA PIERRE MAGIQUE (Am., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Cigale, 18e (46-06-11-75).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Forum, 1er, (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-97).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ELSA, ELSA (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Club, 9e (47-70-81-47).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

EXTERMINATOR II (A., v.f.) (**) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FLETCH AUX TROUSSES (A., v.o.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HOLD UP (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT (Fr.) : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Bergère, 9e (47-70-77-58).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PORTÉS DISPARUS No 2 (A., v.f.) (*) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88).

LE QUATRIÈME POUVOIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RAMBO II (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-24-42) ; UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; le Club, 9e (47-70-81-47).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ROUGE BAISER (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UG Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 15e (43-54-42-34).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VERTIGES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

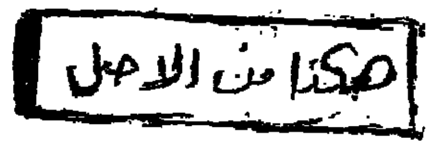
L'ARROSEUSE ORANGE, film hongrois de Kezdi Kovacs (v.o.) : Studio 43, Zsolt, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CUORE, film italien de Luigi Comencini (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain-Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

DROLE DE MISSIONNAIRE, film britannique de Richard Loncraine (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES GOONIES, film américain de Richard Donner (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; (v.f.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v.o.) : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; (v.o.) (v.f.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SANS TOIT NI LOI, film français d'Agnès Varda : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).



RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

L'Afrique à contre-courant

A quoi sert l'argent que les immigrés gagnent en France ? On a vu hier au journal de 20 heures, sur Antenne 2, trois minutes d'images qui vont à contre-courant des habitudes. L'habitude, c'est de montrer, concernant l'Afrique, toujours les mêmes scènes : des enfants aux yeux agrandis par la faim, des mères aux seins séchés, des mains tendues... il faut donner. On ne voit pas ce qui se passe à côté, l'action répétée, obscure, souterraine, des individus qui essayent de sortir leur pays du *sous-développement*.

Aussi était-ce une surprise de découvrir quelques-uns de ces Africains qu'on rencontre tous les jours dans le métro, des Mauritaniens ; ils sont une trentaine à travailler à Boulogne-Billancourt ; *depuis des années ils envoient* régulièrement de l'argent à leur famille, mais depuis deux ans, plutôt que de continuer à favoriser chacun les « siens », ils ont décidé d'envoyer 500 F par mois à la collectivité du village. Ils veulent rentrer mais ils ne veulent pas trouver le pays comme ils *l'ont laissé*. Images du *métro ici*, images des réunions sous l'arbre, des puits, de l'eau, les salades... là-bas.

La série se poursuivra toute la semaine, chaque jour, dans les deux journaux de 12 h 45 et de 20 heures. *« On est parti, non sur une catastrophe, mais sur ce qui se passe au jour le jour »*, explique Philippe Gassot, qui a coordonné le travail de l'équipe. Daniel Lecomte, Jean-François Renoux, Gérard Hinet, Yves Barbe, Gilbert Uzan, *sont allés sur les rives du* fleuve Sénégal, en Mauritanie, au *Burkina, ils ont regardé* toutes les formes de petits projets auxquels les grands organismes internationaux reviennent aujourd'hui, puits *et jardins collectifs, coopératives* agricoles, grands travaux à la chinoise... *« On a voulu montrer qu'en dehors des grandes périodes de crise — de famine — l'aide gratuite en nourriture peut être dangereuse car elle démobilise les paysans, décourage la production locale. Les Africains ont davantage besoin de coups de pouce, de transfert de technocratie pour mener eux-mêmes des projets de développement. Il faut que les gens sachent que l'on peut arriver à l'autosuffisance. »*

CATHERINE HUMBLOT.

★ « L'Afrique verte », journaux télévisés d'Antenne 2, du 9 au 15 décembre.

Mardi 10 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les grands écrans de TF1 : Au plaisir de Dieu.
D'après le roman de J. d'Ormesson, réal. R. Mazoyer, avec J. Dumesnil, F. Lambiotte, L. Barjon... (Rediff.)
La famille du duc Sosthène de Plessis-Vaudreuil continue d'évoluer avec le siècle, après la mort de trois de ses fils à la guerre. Le dernier, Paul, devient industriel. Ce troisième épisode s'ouvre sur la réunion de toute la famille pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de mariage de Paul, devenu député.

22 h 5 Série : Le plus grand musée du monde.
Réal. J.-M. Leuwen. La Méditerranée romaine.
La quatrième émission est consacrée surtout aux Etrusques, peuple énigmatique qui a laissé de nombreux monuments et des sculptures, ainsi que ses premiers rois, à l'antique Rome. Ce sont Isabelle Huppert et Jean-Claude Brialy qui nous font visiter les antiquités romaines du Louvre.

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

23 h 35 Tify.
Magazine de l'informatique.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Cinéma : Pain et chocolat.
Film italien de Franco Brusati (1974), avec N. Manfredi, A. Karina, J. Dorelli, P. Turco, U. d'Alessio.
Les mésaventures et les difficultés d'un chômeur italien, immigré en Suisse, où il s'acharne à trouver du travail. La mise en scène part de l'observation réaliste pour aboutir à l'humour noir et à une sorte de fantasmagorie de l'existence. Nino Manfredi devient, en quelque sorte, le « Charlot » de nos temps modernes.

22 h 35 Mardi cinéma.
Avec B. Lafont, C. Laure, J.-C. Brialy.

23 h 35 Journal.

0 h 5 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : le Shérif aux poings nus.
Film américain de H. William (1966), avec B. Darin, E. Banks, L. Nielsen, D. Rhodes, D. Galloway.
A Abylène, au lendemain de la guerre de Sécession, les éleveurs de bétail font la loi et le nouveau shérif les soutient. Ce western de série B n'a pas le moindre intérêt.

22 h Journal.

22 h 30 Emissions régionales.
Chaque station régionale compose son propre programme. La région de Bordeaux diffuse « Mardi politique », avec Y. Guéna, J. Barrière, H. Emmanuelli, J. François-Poncet ; Marseille-Nice-Corse propose une rencontre avec la presse régionale ; Rouen-Caen retransmet un concert, etc.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Sonate pour hautbois et piano, *de Saint-Saëns, par M. Bourgue, hautbois, et C. Kling, piano.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Dynastie ; 18 h, Effraction ; 18 h 50, la Panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35 les Cavaliers de l'orage, film de G. Vergez ; 22 h 20, le Léopard, film de J.-C. Sussfeld ; 23 h 50, la Rupture, film de C. Chabrol ; 1 h 50, Série : Mike Hammer ; 2 h 35, Superstars.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Diagonales : portrait de F. Battiato ; Y. Dantin et « l'Ile aux trésors ».

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du studio 104) : *Quatuor à cordes en mi majeur*, de Vachon ; *Quatuor à cordes en si mineur*, de Hiller ; *Trio à cordes*, de Dao ; *Quatuor à cordes nº 1 en la majeur*, de Boëly, par le Trio à cordes de Paris, C. Frey et E. Popa, violons, M. Michalakakos, alto, J. Grout, violoncelle ; à 22 h 30 en direct du grand auditorium : récitals G. Pludermarcher, au piano, œuvres de Chopin et Schubert.

0 h Les soirées de France-Musique : chanteurs de demain.

Mercredi 11 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 56 Football : FC Nantes - Spartak Moscou.
Coupe d'Europe, match retour (à 20 h 45 tirage du Loto).

21 h 45 Série : Le Louvre, le plus grand musée du monde.
Réal. C. Viladerbo.
Du royaume de Dieu au royaume des hommes.
Le temps des cathédrales. L'Occident chrétien exprime sa foi à travers les pierres de ses constructions médiévales : églises, abbayes et surtout cathédrales, d'abord romanes puis gothiques. L'art médiéval — c'est le début de la peinture en France — sera présenté au Louvre, par Deborah Kerr et Jean Rochefort.

22 h 40 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Invité : Georges Lavaudant, directeur du centre d'art dramatique de Grenoble. Reportages : Système D. Portrait d'un Nobel ; Les cent ans de Mauriac ; Sous le signe du business.

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : Voyage autour de mon père.
D'A. Rakoff. Avec L. Olivier, A. Bates, J. Asher...
Une chronique familiale anglaise. Un homme marié, père de deux enfants, raconte comment son enfance a été bouleversée par un drame : son père, devenu aveugle à la suite d'un accident, persiste à ne rien changer à sa vie d'avocat et tyrannise sa famille. Que vaut ce téléfilm, interprété par deux « grands » acteurs — Laurence Olivier et Alan Bates. — et primé par la télévision américaine ? On ne sait pas, tant le doublage abîme, esquinte, la subtilité des états d'âme et des dialogues filmés dans des teintes buvard !

22 h 5 Magazine : Les jours de notre vie.
Emission de D. Thibault, réal. D. Martineau.
Deux chercheurs américains, Brown et Golstein, ont reçu cette année le prix Nobel pour avoir découvert l'anomalie génétique responsable de l'hypercholestérolémie.

22 h 55 Journal.

23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 5 Au nom de l'amour : le SIDA.
Magazine de Pierre Bellemare.
Line Renaud a fondé — à l'instar de Liz Taylor aux Etats-Unis — une association des artistes contre le SIDA. De nombreux artistes, médecins (dont notre collaboratrice le docteur Escoffier-Lambiotte), ont accepté l'invitation de Pierre Bellemare pour sensibiliser le grand public sur un sujet encore tabou (et à 22 h 55).

21 h 40 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud. Le Togo deviendra plus petit, de R. Gutierrez et G. Nevers.
La construction en 1963 d'un barrage hydroélectrique sur le fleuve Volta.

22 h 25 Journal.

23 h 15 Prélude à la nuit.
La Moldau, *de Smetana, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Sir Georg Solti.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 13, Top 50 (et à 12 h 7, 20 h) ; 7 h 38, Cabou Cadin (et à 8 h 50, 14 h) ; 8 h, Rue Carnot ; 9 h 40 Voulez-vous un bébé Nobel, film de R. Pouret ; 11 h 10, Série : Mike Hammer ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Direct ; 16 h 10, Au royaume des aigles ; 16 h 55, Série : Winchester à louer ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 56) ; 19 h 3, Zénith ; 19 h 40 Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 21 h, Mitchell, film d'A. V. McLaglen ; 22 h 40, Gloria, film de J. Cassavetes ; 0 h 40, Vigilante, film de W. Lustig ; 2 h, Tôt ou tard, Saint-Tropez.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : Jérôme Lindon, éditeur ; portrait : Antonin Artaud ; reportage : Jean-Baptiste Para.

21 h 30 Pulsations : le groupe Nyasa-Musique.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (journées de musique ancienne de Herne 1984) : *Concerto pour luth, deux violons, alto et basse continue*, de Krebs ; *Adagio et fugue pour luth*, de J.S. Bach ; *Partia nº 4 pour deux violes d'amour et basse continue* et *Battaglia*, de Biber ; *Concerto pour luth, cordes et basse continue*, de Fash, par la Musica antiqua de Cologne.

22 h Les soirées de France-Musique : cycle acousmatique ; à 23 h 5 Jazz-club en direct du Sunset.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 7 décembre).

COMMUNICATION

LA POLÉMIQUE SUR LA CINQUIÈME CHAINE

Les opposants ne désarment pas

Le bel optimisme affiché dimanche soir à « Sept sur sept » par M. Jérôme Seydoux, PDG des Chargeurs réunis et principal actionnaire de la future cinquième chaîne, est mis à rude épreuve. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion et le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) viennent de déposer leurs recours en Conseil d'Etat contre la « concession de service public » accordée par le gouvernement.

M. Alain Madelin, député UDF d'Ille-et-Vilaine, demande à ce sujet la création d'une commission d'enquête parlementaire, alors que vingt et un sénateurs sont déjà candidats pour celle créée récemment par la Chambre haute.

Le monde des professionnels ne désarme pas. La Mutualité était pleine à craquer, lundi soir 9 décembre, pour faire entendre la colère et l'inquiétude des créateurs (une forte délégation du PCF était présente). Négocier ? C'est le vœu émis dimanche par le ministre de la culture (*le Monde* du 10 décembre). Mais le BLIC rappelle que c'est à l'Etat, signataire de la concession, de négocier. Il *« souhaite vivement »* que les déclarations de M. Jack Lang *« soient suivies dans les faits »* et que la « 5 » s'aligne, pour la diffusion des films, sur le service public.

Le président de la République — qui a, seul, fait aboutir le projet Seydoux-Berlusconi — a lui-même engagé les parties à trouver un *modus vivendi*, lors de son intervention sur Europe 1.

LES FRANÇAIS ET LES NOUVELLES TÉLÉVISIONS

Moins de concurrence et plus de choix

Le débat sur les nouvelles télévisions est essentiellement politique. Mais personne ne semble se demander si les produits qu'on se prépare hâtivement à lancer sur le marché correspondent vraiment à l'attente des téléspectateurs français.

Chacun sait pourtant que ces derniers seront les véritables arbitres. Trois études réalisées tout dernièrement par IPSOS permettent déjà de cerner les réactions des Français. Elles ont été effectuées entre le 18 octobre et le 25 novembre pour les magazines *Télé 7 jours* et *Télé poche* ainsi que pour le projet de télévision « Hit TV » (1).

Premier constat : les Français sont relativement insensibles à la surenchère politique autour de la télévision. Bons consommateurs, ils veulent des chaînes en plus mais dans un environnement audiovisuel qui conserve ses grands équilibres. Ils sont ainsi 47 % (contre 30 %) à approuver le lancement d'une cinquième chaîne, même s'il se décide à quelques mois des élections. Certes, ils contestent le choix de MM. Jérome Seydoux et Silvio Berlusconi (44 %) et auraient préféré RTL (63 %). Mais ils sont 45 % (contre 28 %) à donner tort à l'opposition quand celle-ci parle d'annuler la concession après mars 1986. De même, 74 % d'entre eux refusent la privatisation d'une chaîne publique.

C'est l'une des surprises de ces sondages. Fortement contesté depuis des années, le service public de télévision retrouve toute sa légitimité à l'arrivée de chaînes privées ; 40 % des personnes interrogées estiment même que la concurrence aura des effets positifs sur les programmes de TF 1, d'A2 ou de FR3.

Des grilles complémentaires

Qu'attendent-ils de cette concurrence ? Avant tout des programmes *français ; 54 % des personnes interrogées* estiment insuffisant le quota de 30 % de production nationale imposée à la « 5 » pour ses premières années. Mais les études d'IPSOS vont plus loin : alors qu'il y a dix ans, les Français ne pouvaient imaginer de nouvelles télévisions que conformes au modèle qu'ils connaissaient déjà, une forte majorité semble aujourd'hui intéressée par une programmation radicalement différente.

Des films et des séries après 22 h 30, des variétés et de la fiction entre 19 heures et 20 h 30. Les téléspectateurs attendent des nouvelles chaînes une offre de programmes plus complémentaires que véritablement concurrents. Si les chaînes publiques programment simultanément deux longs métrages, ils ne sont que 28 % à souhaiter un troisième film, la majorité préférant une émission musicale ou un magazine d'information. Le groupe UGC et l'agence Roux-Séguéla-Cayzac-Goudard, qui voulaient tester à travers l'enquête IPSOS leur maquette « Hit TV », voient leurs propositions de contre-programmation approuvées par 63 % des personnes interrogées.

Pour spectaculaire qu'il soit, ce changement d'attitude du téléspectateur n'est pas surprenant. Les enquêtes du *Centre d'études d'opinion* (devenu aujourd'hui Médiamétrie) avaient déjà relevé qu'un nombre important de Français *reprochent* aux *chaînes* publiques une mauvaise harmonisation des programmes. L'arrivée de la vidéo puis de Canal Plus ont démontré que les grilles classiques n'étaient pas immuables. Les habitudes d'audience n'en sont pas bouleversées pour autant. Il reste toujours une majorité de téléspectateurs pour exiger de l'information à 20 heures et un bon film juste après, mais ils sont tout autant aujourd'hui à vouloir *avoir le choix*. On peut même supposer qu'avec l'arrivée d'un deuxième téléviseur dans 15 % des foyers français, une chaîne de télévision proposant un nouveau rythme de consommation peut trouver rapidement une audience non négligeable.

Cette donnée n'est pas sans importance pour l'évolution du paysage audiovisuel. A l'évidence, les promoteurs de la « 5 » veulent lancer une télévision commerciale classique, concurrençant les chaînes publiques avec le même type de programmes aux mêmes heures. Le pari n'est pas sans danger, car quatre réseaux nationaux, dotés de budgets supérieurs à 1,5 milliard de francs, peuvent difficilement vivre sur des parts d'audience réduite. A l'inverse, les projets de « chaîne musicale » proposant une programmation moins ambitieuse et plus complémentaire, semblent avoir un *marché plus sûr*.

La redevance contestée

Il faudra bien que le système audiovisuel français revienne à plus de réalisme économique en se tenant plus près des attentes des téléspectateurs. D'autant que les études d'IPSOS apportent de précieuses indications sur le délicat problème du financement. 65 % des personnes interrogées contestent le principe de la redevance à l'arrivée des chaînes privées. Attitude peu cohérente, semble-t-il, avec le maintien exigé de la totalité du service public.

A y regarder de plus près, l'analyse doit se nuancer. On trouve 58 % de personnes pour vouloir remplacer la redevance par davantage d'écrans publicitaires. Mais elles ne sont plus que 22 % si la publicité doit couper les programmes et 70 % des Français préfèrent alors payer plutôt que de voir « saucissonnées » les émissions des chaînes publiques. Cette coupure des programmes par les spots pose problème, même lorsqu'il s'agit d'une chaîne privée. Pour 49 %, cette interruption les détournera de la cinquième chaîne.

Les Français semblent se défier des deux modèles classiques de télévision : celui du service public entièrement supporté par le contribuable comme celui des chaînes commerciales où les programmes les plus prisés sont aussi les plus coupés par la publicité. On peut en conclure qu'ils préfèrent le système actuel, où redevance et publicité se marient pour respecter l'intégrité des programmes. Mais il faut remarquer que, selon IPSOS, l'arrivée d'une cinquième chaîne gratuite n'a pas modifié pour 60 % des Français l'envie de s'abonner à Canal Plus. La *« pédagogie du péage »*, selon le mot du rapport Bredin, a donc porté ses fruits, et le paiement des programmes à la consommation rendu possible par le câble est peut-être la voie la plus raisonnable de développement.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) « La redevance TV », étude IPSOS/*Télé poche* sur un échantillon *de 900 personnes entre le 18 et le* 22 octobre. « Les Français et la cinquième chaîne », étude IPSOS/*Télé 7 jours* sur un échantillon représentatif de 800 personnes les 22 et 23 novembre. « Quelle TV privée pour les Français », étude IPSOS/Hit TV sur un échantillon représentatif de 900 personnes entre le 3 et le 7 octobre.

A LA MUTUALITÉ

Le désarroi et la colère

A l'entrée, on distribue *Révolution*. A l'intérieur, on fait applaudir le nom de M. Henri Krasucki et siffler celui de M. Laurent Fabius. Pourtant, contrairement aux apparences, ce n'est pas le Parti communiste qui remplit, ce lundi 9 décembre, la grande salle de la Mutualité. Certes, on y remarque MM. Pierre Juquin, Jack Ralite, Charles Fiterman. Mais l'assistance houleuse, passionnée, est composée de techniciens, acteurs, réalisateurs et scénaristes du cinéma et de la télévision, mobilisés contre la cinquième chaîne. Les vedettes sont là : Costa-Gavras, Bertrand Tavernier, Bulle Ogier... Des créateurs, sympathisants pour la plupart du Parti socialiste, et qui, désemparés, cherchent aujourd'hui de nouveaux alliés. *« On se savait menacés par les fossoyeurs*, soupire un réalisateur, *mais on n'attendait pas ces fossoyeurs-là. »*

Sur le constat, tout le monde est d'accord. *« Arrêtons les soldes »*, s'écrie Henri Virlojeux. *« C'est notre civilisation qui risque d'être mutilée »*, renchérit Claude Santelli. *« C'est un contrat stupide et inique »*, dénonce Michel Piccoli. *« Une télévision beaujolais pour accompagner des programmes saucissonnés »*, ajoute Michel Mitrani. On s'oppose à la coupure des émissions par la publicité. On demande un quota de 50 % d'émissions françaises et le respect du cahier des charges des chaînes publiques. On va même jusqu'à refuser l'idée de télévision commerciale. Certains, comme Daniel *Toscan du Plantier*, tentent d'imposer une vision plus réaliste, d'inciter à la négociation. Mais ils se taisent très vite sous les huées.

Sur les formes de résistance, l'unanimité est plus difficile à trouver. Les organisateurs, un collectif de personnalités de l'audiovisuel, proposent un télégramme au président de la République, un sondage auprès du public, une interpellation des leaders politiques. D'autres, plus radicaux, veulent la grève générale, la marche vers le domicile de François Mitterrand, rue de Bièvre, à deux pas, ou exigent *« comme Le Pen »* l'accès à la télévision.

La colère s'épuise devant le vague sentiment de l'impuissance. Pour couper court au désarroi, les organisateurs, en vieux routiers des débats, se font mandater par applaudissements pour continuer le combat.

J.-F. L.

M. MITTERRAND RECOMMANDE UNE NÉGOCIATION AVEC LA PROFESSION

M. François Mitterrand, interrogé lundi 9 décembre sur Europe 1, à l'émission de Jean-Pierre Elkabbach « Découvertes » a commenté ses récentes déclarations sur l'audiovisuel.

● RADIOS PÉRIPHÉRIQUES. — Le président a confirmé son souhait de voir l'Etat abandonner sa participation dans les stations périphériques. *« Si la puissance publique a des moyens d'expression, qu'on le sache, et qu'elle le dise. Si c'est privé, si c'est un ensemble de journalistes, d'intérêts, de capitaux indépendants de l'Etat, qu'on le sache. Il faut que chacun s'avance à visage découvert. »* Avant mars 1986 ? *« Il ne faudrait pas que cela prenne un sens exactement contraire, parce qu'une liberté qui ne chercherait qu'à nuire à ceux qui gouvernent ne serait plus une liberté. »*

● CINQUIÈME CHAINE. — *« L'inquiétude* [des créateurs] *c'est celle de la qualité d'abord. Ils craignent que la qualité des futures chaînes commerciales, avec des spots publicitaires qui interrompent le film ou le rythme d'une œuvre, ne vulgarise l'audiovisuel (...). Dans ce cas-là, les téléspectateurs retourneront, ce qui sera une excellente chose, vers TF 1, A 2, FR 3 (...) Leur deuxième inquiétude, c'est celle qui touche à la production. (...) Il faut absolument que les réalisateurs, les producteurs, les créateurs discutent avec les propriétaires, non pas simplement de la cinquième* [chaîne], *mais aussi de la future sixième, etc. pour qu'ils trouvent un* modus vivendi. *Moi je suis pour qu'il y ait le maximum d'œuvres françaises produites et diffusées. Comment pourrais-je penser autrement ? Je suis nourri de cela. »* Le cahier des charges *« va se discuter entre les chaînes en question et les producteurs, les réalisateurs, les créateurs. Ils vont s'arranger. Je le leur recommande vivement. »*

Le Monde

SCIENCES

Une forêt dans l'éprouvette

On peut semer des forêts entières sans utiliser la graine de l'arbre. Les chercheurs mettent actuellement au point les techniques du clonage en série qui donnent les « arbrisseaux-éprouvette ».

LES forestiers français ne veulent *plus se contenter* d'entretenir et d'exploiter les massifs existants, de gérer le patrimoine. Ils ne se satisfont plus même de reboiser avec des essences nouvelles. Ils ont l'ambition de « produire des arbres », exactement comme l'éleveur produit des veaux ou *le cultivateur* des betteraves. Donc de mettre sur le marché des produits à haut *rendement*, sélectionnés, adaptés à la demande. L'industrie papetière veut-elle du bois, beaucoup de bois ? On va lui en donner. C'est à quoi s'emploie l'Association forêt-cellulose (AFOCEL), dont les laboratoires et stations de recherche, à travers la France, s'activent depuis une douzaine d'années autour d'un projet — on peut même dire une idée fixe : trouver le *moyen* de reproduire rapidement et en grande quantité *des plants d'arbres sélectionnés.*

Autant dire tout de suite que, s'agissant de reproduction d'arbres, *il faut* court-circuiter la nature. Plus question d'utiliser les graines, dont la production est trop lente — un arbre *met* des années à devenir adulte — et dont les résultats sont trop aléatoires. Nul ne sait, en *effet*, ce que donnera réellement une graine d'arbre, dont le patrimoine génétique recèle des caractères « individuels ». Les nouveaux forestiers ne veulent plus d'individus différents, ils exigent des produits « standards », homogènes, reproduction à l'identique de sujets repérés pour leurs qualités.

D'où le recours aux fameuses « manipulations génétiques », qui, *grâce aux techniques de multiplication in vitro*, permettent de fabriquer des clones d'arbres en quantité industrielle. A la station centrale de l'AFOCEL à Echauboulains (Seine-et-Marne), voici comment on procède : sur un sujet adulte soigneusement choisi, on prélève un bourgeon ou quelque brin de tissu végétal pris ailleurs sur l'arbre — *le choix est grand*. Ce minuscule extrait végétal, appelé « méristème », ne fait pas plus d'un dixième de millimètre. On le place aussitôt dans une boîte de Piétri strérilisée, sur une goutte de gélatine nutritive nommée « agar ».

La boîte, contenant plusieurs méristèmes, est ensuite rangée en rayon où elle sera maintenue à *température (24° ou 25°) et humidité* constante, avec seize heures de lumière (artificielle) par jour. Et l'on attend l'organogenèse, c'est-à-dire la production d'organes différenciés comme tige et racine. Un petit miracle, si l'on songe que le méristème n'est qu'un agrégat de cellules très peu différenciées, sans lien aucun avec la graine ou le système reproducteur *sexué*. C'est, *en petit*, le miracle quotidien de la bouture, ce rameau planté en terre qui *prend racine*. Mais le *rameau* bouturé est déjà un produit différencié, avec des cellules cloisonnées et spécialisées. Le méristème, lui, est encore indéterminé, *donc manipulable.*

La « totipotence du cal »

Si tout va bien, c'est-à-dire si la boîte est restée étanche et n'a pas *été envahie* pas quelque moisissure, on obtiendra au bout de deux mois un « cal », une sorte de conglomérat végétal issu de la division et de la prolifération anarchique des cellules. C'est alors que commence véritablement le travail du chercheur. « *Ce que nous voulons*, explique Denis Destremau, directeur des recherches de l'AFOCEL, *c'est que le cal soit « totipotent », c'est-à-dire qu'il détienne toutes les possibilités de développement des cellules indifférenciées.* » Ensuite, mais ensuite seulement, on va l'orienter vers le développement *par tige ou racine*, au terme de manipulations très délicates. Pour que le cal devienne organogène, il lui faut subir des chocs. On peut, selon les cas, le soumettre à la lumière, au froid, voire à un choc hormonal déclenché par quelque torture chimique (y compris le terrible 2, 4, 5 T à la dioxine !). « *Pour que le cal puisse exprimer sa totipotence*, ajoute Denis Destremau, *il nous faut casser les émetteurs et déprogrammer le centre récepteur.* »

Le chercheur dispose alors d'un arsenal d'intervention étendu, qu'il choisit en fonction du résultat déjà obtenu — selon par exemple que le cal est brun ou vert au terme de la période d'incubation — et de ce qu'il souhaite obtenir. Mais c'est toujours le hasard et la nécessité : « *Sur les quatre mille combinaisons à notre disposition, nous devons en retenir une centaine*, observe Michel Boulay, docteur de troisième cycle, ingénieur responsable du laboratoire de micropropagation. *Notre travail, finalement, c'est un peu d'histologie et beaucoup de chance.* »

C'est aussi beaucoup de patience. Car les cals organogènes sont à leur tour divisés et repiqués en tube stérilisé. Au bout de trois semaines, en moyenne, ils s'enracinent dans l'agar. Deux mois plus tard, on recommence l'opération division — car l'embryon foisonne, — puis on repique encore. Au fil des mois, on obtient donc des stocks de jeunes plants cultivés *in vitro*, soigneusement étiquetés et attentivement suivis. Une véritable banque de gènes. « *Ici, on fabrique des étiquettes*, dit en manière de boutade M. Jean Touzet, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, détaché à la direction de l'AFOCEL. *Nous en faisons à peu près deux millions par an. Nous avons un véritable problème de gestion des populations !* »

Cette génétique quantitative, en effet, doit permettre d'isoler des familles à haute héritabilité, garantissant un faible taux de variance. Mais, en même temps, il faut multiplier les combinaisons pour obtenir une gamme de clones suffisamment large. « *On doit proscrire la culture monoclonale*, précise M. Touzet. *Pour chaque arbre intéressant, on doit prévoir une trentaine de clones différents. Ne serait-ce que pour préserver l'avenir.* »

« Marier » les séquoias

Quels arbres, justement, répondent à ces exigences ? Les conifères et, parmi les angiospermes, les essences à croissance rapide comme le peuplier ou l'eucalyptus. Mais tous ne se prêtent pas aussi bien aux manipulations de la culture *in vitro* et de la micropropagation.

Pour contourner les résistances de la nature et marier les essences qui, à l'état sauvage, ne se croisent pas, on a recours aujourd'hui à une nouvelle technique de manipulation : l'embryogenèse somatique. Cette technique est déjà utilisée en agriculture, et elle a permis de mettre sur le marché des graines de betterave artificielles qui ne sont plus « multigènes », c'est-à-dire qui ne donnent *plus naissance à des pieds* foisonnants exigeant cette intervention délicate qu'on appelle « *démariage* ». *Pour les arbres*, l'embryogenèse somatique est toute récente et, semble-t-il, plus difficile à réaliser.

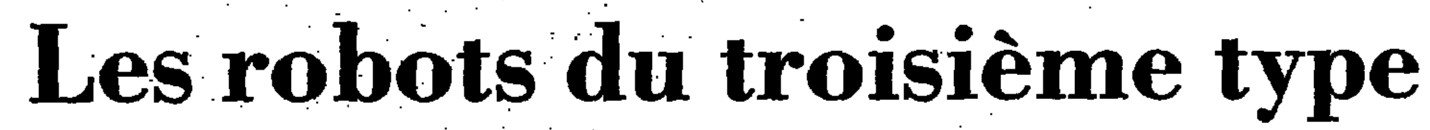
Comment procéder pour l'hybridation par embryogenèse somatique ? Comme pour la micropropagation, on va « torturer » le cal. Grâce à des substances « déspécialisantes », comme les cytokinines, on va désorganiser la cellule *végétale*. On peut aussi « écraser » les protoplastes par traitement électrique, de sorte que les enzymes particulièrement gloutones dévorent la paroi cellulosique. Les chercheurs de l'AFOCEL en sont aux débuts de l'expérimentation.

Bientôt le clone miracle

Mais ils espèrent découvrir bientôt le *clone* miracle, par exemple l'eucalyptus résistant à un froid de — 30 degrés ou le séquoia hybride « *giganvirens* ». Ils se contenteraient même de l'embryon somatique de pin maritime, qui permettrait de semer des gélules à produit garanti, au lieu de semer des graines naturelles — donc imprévisibles — ou même de planter. L'économie, dès la plantation, serait déjà considérable : *dans la forêt des Landes*, le reboisement par plant revient à 9 000 francs l'hectare, contre seulement 6 000 francs pour l'hectare semé. Si, en plus, l'arbre semé est garanti résistant, volumineux et à croissance rapide... Seulement, il faut le répéter : il ne s'agirait plus dès lors de forêt au sens où on l'entend habituellement, mais de sylviculture, c'est-à-dire de champs d'arbres, ou même de champs de bois.

Un désastre écologique en perspective ? M. Touzet s'en défend : « *Donnez-moi seulement un dixième de la forêt française*, dit-il avec gourmandise, *et je vous fais autant de bois avec que tout ce qu'elle produit actuellement.* » Même sans embryogenèse somatique : avec seulement 1 million et demi d'hectares (sur un total français de 14 millions) plantés en douglas — ce résineux américain qui produit en moyenne 20 mètres cubes de bois par hectare et par an, — on obtiendrait le volume de bois actuellement récolté en France. « *Avec certaines boutures*, insiste M. Touzet, *on peut même faire du chêne à croissance rapide.* » A l'AFOCEL, on est résolument pour la forêt à deux vitesses. Mais la recherche, elle, prend du temps.

ROGER CANS.



Les robots du troisième type

De nouveaux automates capables d'agir, de voir, de planifier leur travail, attendent à la porte des laboratoires.

LES robots, du fait de leur niveau technologique, sont jusqu'à présent restés cantonnés à l'industrie. L'évolution de la technique et l'arrivée d'une troisième génération rendent aujourd'hui possibles des applications plus « grand public » de la robotique. Des robots domestiques existent déjà, il est vrai, outre-Atlantique, mais d'une conception beaucoup plus simple, et surtout destinés à l'enseignement (1).

Le champ d'intervention des robots de la troisième génération est vaste. Outre des secteurs comme l'aide aux tâches domestiques, la surveillance et la sécurité des locaux, le guidage des visiteurs, ils peuvent équiper les laboratoires, intéresser le secteur médical — celui de l'assistance au chirurgien notamment, — venir en aide aux handicapés, faciliter l'*enseignement*, « *donner* un coup de main » dans l'agriculture, participer enfin à la défense et à l'*intervention nucléaire*...

Au cours des journées qui se sont tenues au CESTA (Centre d'études des systèmes et des technologies avancées) (2) à la fin du mois d'octobre, M. Roland Prajoux — *directeur de recherche* au CNRS et responsable au LAAS (Laboratoire d'automatique et d'analyse des systèmes), à Toulouse, du groupe intelligence artificielle et robotique — a dressé le « portrait-robot » d'un robot mobile multifonctions de la troisième génération accessible au grand public.

Le geste à la parole

De quoi sera-t-il capable ?

● *D'action*, au moyen de toute modification physique de l'univers de travail, y compris le déplacement de l'engin. *Il faut* donc doter ou non le robot de bras, et le munir du système de locomotion le plus adapté à sa fonction (les roues, pratiques dans un appartement, posent pourtant problème pour descendre un escalier...). Il lui faut aussi un système d'énergie embarqué (moteurs pas à pas, à aimant permanent, asynchrones ou triphasés).

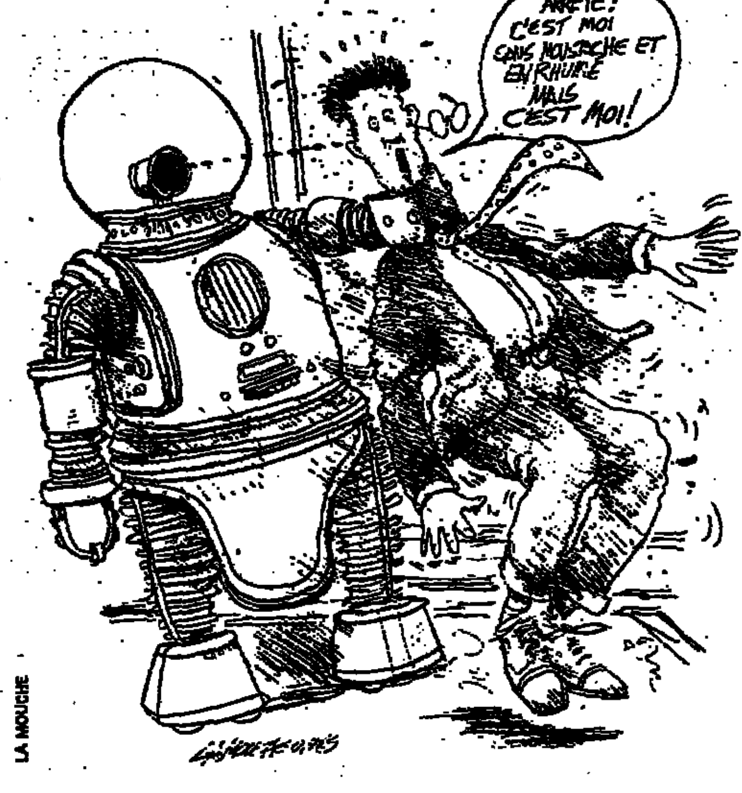
● *De perception.* C'est-à-dire qu'il devra pouvoir recueillir des informations sur son univers de travail au moyen de capteurs de distance, de position, tactiles, ou de détecteurs de bruit, de fumée, de gaz. Les capteurs sont à infrarouges, à ultrasons, à fibres optiques. On commence d'ailleurs à utiliser des caméras CCD (Charge Coupled Device) miniaturisées pour une « vision » encore très rudimentaire des robots.

● *De décision et de planification.* Le robot doit atteindre le but donné en utilisant ses facultés de perception et d'action. Cette fonction demande « *beaucoup d'informatique*, ajoute M. Prajoux, *des logiciels très performants, qui n'existent pas, et des programmes d'intelligence artificielle. Or, les programmes d'intelligence artificielle acceptables actuellement sont de très gros programmes, type systèmes-experts* ». Tout cela reste à développer. Actuellement ce contrôle informatique d'un robot domestique est réalisé *par des microprocesseurs* 8 bits et 16 bits, qui regroupent sur une puce une unité centrale, des mémoires vives, des mémoires mortes et des circuits d'interface.

Les microprocesseurs 32 bits, *qui commencent* à être utilisés sur certains micro-ordinateurs, pourraient profondément modifier le *domaine* de la *robotique* domestique par l'étendue des performances offertes, notamment en ce qui concerne l'intelligence artificielle. Ils pourraient aussi permettre la liaison du robot à des réseaux et à des banques de données.

● *De communication.* La communication vocale semble nécessaire en matière de robotique grand public, et déjà plusieurs robots *sont dotés* d'une synthèse vocale limitée. La reconnaissance vocale est, en revanche, moins *avancée*, car *il n'existe pas* à l'heure actuelle de systèmes fiables susceptibles de reconnaître des *phrases prononcées* par des locuteurs différents.

Il faut enfin que ce robot mobile puisse se repérer. Repérage qui peut être soit absolu, par calcul de triangulation, avec utilisation de balises passives (réflecteurs de signaux) et actives (générateurs de signaux), ou par détection et analyse des mouvements des roues du robot. Ce dernier système devant être combiné avec une autre forme de repérage, une plate-forme inertielle par exemple. *On fait actuellement* des recherches, un peu partout dans le monde, pour réaliser des plates-formes inertielles moins chères pour des produits grand public.



LA MOUCHE

Avant d'en arriver à concevoir un robot mobile taillable et corvéable à merci, à un prix accessible au grand public, bien des efforts restent à fournir. C'est ce à quoi s'emploie notamment le projet français RAM (robots autonomes multiservices), qui fait partie du programme international de robotique avancée — piloté par la France et le Japon, — lancé *en juin 1982 au sommet* de Versailles.

Ce projet, né en avril 1984, animé par le CESTA, en *relation* avec le ministère de la recherche, celui de l'industrie et l'Agence de l'*informatique, définit cinq* domaines d'action devant donner lieu, d'ici cinq à dix ans, à des *robots* destinés à être mis sur le marché. Ces domaines concernent : l'agriculture (cueillette des fruits et bras robotisé d'élagage forestier) ; le nettoyage industriel (robots de nettoyage pour véhicules de transport en commun et locaux industriels) ; les mines (automatisation d'une *haveuse*) ; l'industrie nucléaire (robot d'intervention en centrale) ; le service d'atelier (robots autonomes d'atelier, pour l'entretien, le nettoyage et le stockage). Chacun *de ces secteurs* associe des industriels et des laboratoires de recherche.

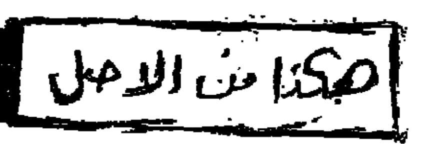
Vingt-cinq millions de francs *ont été* consacrés à ce projet en 1985, et 45 millions de francs devraient l'être en 1986. C'est bien, mais moins que les Japonais, qui ont, de leur côté, lancé le programme ART (Advanced Robots Technology), pour lequel ils ont prévu d'investir, de 1983 à 1990, 740 millions de francs (dont 70 millions en 1985 et 81 millions en 1986). Leur effort porte surtout sur les *robots d'intervention* nucléaire, où ils sont déjà bien avancés, et sur l'application de robots à l'océanographie et à la lutte contre les sinistres (incendies et tremblements de terre).

Ainsi, les robots humanoïdes d'Isaac Asimov ne sont pas pour demain. Copier la nature n'est pas si simple. M. Joe Engelberger, fondateur de la société américaine *Unimation, qui installa le premier* site robotique aux Etats-Unis en 1962, en est bien conscient, lui qui proclame : « *Lorsque l'on est roboticien depuis vingt-cinq ans, on a beaucoup de respect pour ce que Dieu a créé.* »

CHRISTIANE GALUS.

(1) « *Robotique domestique aux Etats-Unis* », Etude du Centre de prospective et d'évaluation.

(2) A l'occasion de cette manifestation a été inaugurée la Robothèque du CESTA — 1, rue Descartes, 75005 Paris — ouverte au public les mercredis et vendredis sur rendez-vous téléphonique (46-34-37-24).



Les balcons de la comète

Halley est à peine visible à l'œil nu. Quand, où, et comment la voir quand même et tenter de la photographier.

IL n'y aura pas de surprise. Les astronomes nous ont prévenus. Depuis longtemps on sait que le passage de la comète de Halley sera moins spectaculaire que *celui de 1910*, surtout pour les habitants de l'hémisphère Nord, du fait de la position très basse de *la comète sur l'horizon*. En outre, sa magnitude ne devrait pas dépasser 6,4 (contre 2,1 à *l'étoile polaire*) au *début du mois* de décembre et 5,9 à la fin de l'année. C'est dire que l'observation à l'œil nu de la comète de Halley sera difficile. Difficile mais pas impossible.

En effet, selon le Centre national de la recherche scientifique, les périodes les plus propices pour une observation depuis le territoire français se situent aux dates suivantes :

– du 5 au 16 décembre ; la comète est visible pendant la première partie de la nuit ;

– du 31 décembre au 12 janvier ; Halley sera visible pendant le crépuscule ;

– du 21 au 27 mars ; son observation sera difficile parce qu'ayant lieu au lever du soleil ; en outre, la comète sera basse sur l'horizon ;

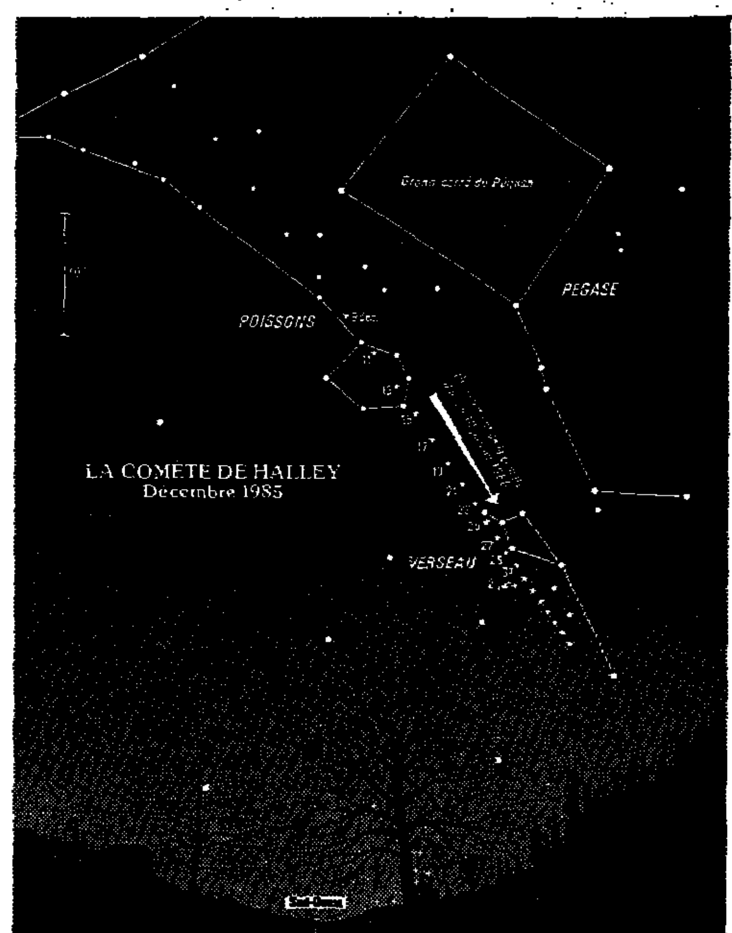
– à partir du 20 avril ; elle sera visible en début de nuit.

Si les conditions d'observation sont loin d'être les meilleures pour les amateurs, elles n'excluent pas qu'on puisse voir la comète, et ce dès le début du mois de décembre. Reste qu'il convient de réunir un minimum de conditions pour espérer voir la belle vagabonde. Pour mettre les chances de son côté, voici ce que l'on peut faire :

– ***Pour la chercher.*** Il est essentiel tout d'abord de choisir un site d'observation bien dégagé, permettant de regarder, comme le montre le schéma ci-contre inspiré d'un dessin publié par la revue américaine *Sky and Telescope*, dans la direction du sud-ouest. La nuit doit être bien noire, le ciel très pur et peu perturbé par la Lune ou les halos de lumière dus à la *pollution* lumineuse des villes. De ce point de vue, la première partie du mois de décembre devrait être particulièrement favorable du fait de l'absence de Lune dans la soirée (1).

Il convient ensuite de chercher dans cette région du ciel comprise entre la constellation des Poissons et le carré de Pégase, aisément identifiable dans le ciel en raison de sa forme. Les dates inscrites sur le schéma permettent de préciser cette recherche ainsi que l'échelle en degrés, placée sur le côté du dessin et grâce à laquelle on peut avoir une idée approximative de la hauteur de la comète dans le ciel.

– ***Pour l'observer.*** Ceux qui ne possèdent ni lunette astronomique, ni télescope, pourront utiliser une bonne paire de jumelles. De préférence, si l'on en juge par les conseils d'Anny-Chantal Levasseur-Regourd et Philippe de la Cotardière, auteurs d'un livre sur la comète de Halley (*« Halley, le roman des comètes »*), des jumelles de 50 millimètres de diamètre présentant un grossissement de 7 à 10 fois, car ces instruments offrent à la fois un grand champ et une grande luminosité.



LA COMÈTE DE HALLEY
Décembre 1985

Un grossissement plus important (de l'ordre de 12 par exemple) est à éviter, disent-ils, du fait de la moins bonne luminosité qu'il offre en général. A ce sujet, il peut être bon pour les amateurs de parcourir l'étude que la revue *Sciences et Vie* a publiée dans son numéro de décembre sur l'ensemble des instruments permettant d'observer la comète.

– ***Pour la photographier.*** Lorsque la comète sera relativement visible, on pourra tenter de l'immortaliser sur une plaque photographique. Pour cela, les spécialistes conseillent, avec un appareil 24 × 36, d'utiliser un objectif de 50 mm ouvert à F/2,8, F/2 ou F/1,4. Un film rapide (400 à 1000 ISO) est recommandé pour *ce genre de cliché qui réclame* un temps de pose de 30 secondes à une minute. D'autres estiment que de meilleures photos peuvent être prises avec des objectifs de 300 à 500 mm, ouverts à 5,6. Bonne chasse donc, tout en sachant que la belle ne donnera pas lieu à une œuvre d'art tant il est vrai que le spectacle risque de se limiter à une faible nébulosité avec, si l'on a un peu de chance, un embryon de queue.

(1) Les heures d'observation les plus favorables se situent le soir autour de 21 h *pour le début du mois de décembre*, de 20 h à la mi-décembre et de 19 h à la fin de l'année.

Albums de Halley

IL est des événements scientifiques *qui, quelle que soit* leur importance, resteront toujours du domaine de la confidentialité, *ne quittant pas le cercle* restreint des initiés et des revues spécialisées.

Et puis il en est d'autres, importants aussi, que la rumeur et les médias amplifient au point d'en faire un fait divers, voire un feuilleton. Le retour de la comète de Halley est de ceux-là. Pas un quotidien, pas un hebdomadaire, pas une revue qui n'ait dit son mot sur ce sujet. Pas un éditeur qui n'ait son auteur sur la comète.

Tout le monde participe donc à la grand-messe médiatique, et *c'est tant mieux, car, au bout du* compte, le sujet en vaut la peine.

Jamais encore la communauté *astronomique internationale ne* s'est autant mobilisée pour observer un astre.

Et avec quels moyens, lorsque l'on songe qu'aux données obtenues à partir de télescopes terrestres viendront s'ajouter les informations recueillies pratiquement à la source par cinq sondes spatiales.

Alors, pour préparer et participer à cette actualité qui connaîtra son point culminant au début du *mois de mars de l'année prochaine*, mais aussi pour comprendre ce qu'est Halley et ce que sont ces autres comètes moins réputées qui, comme elle, sont des témoins des origines du système solaire, voici quelques-uns des livres publiés à cette occasion.

∴

Il eût été surprenant que l'auteur de *Cosmos* rate l'occasion de publier un livre sur les comètes.

C'est désormais chose faite même si l'on doit regretter que l'enfant terrible de l'astronomie américaine délaisse un peu aujourd'hui la recherche au profit du show-business. Qu'importe, le résultat est à la hauteur.

Une vingtaine de chapitres durant, Carl Sagan nous tient la main dans ce dédale de comètes. Jouant en permanence du sérieux et de l'anecdote, il nous fait passer tous les obstacles et l'on arrive au bout du livre sans s'en apercevoir en ayant parcouru des *milliards de kilomètres, survolé* des milliards d'années, assisté à la disparition des dinosaures – à *cause d'une comète ?* – regardé par-dessus l'épaule de Sir Edmund Halley ou de Jan Oort et tremblé avec les premiers hommes au passage des comètes les plus spectaculaires.

A ces craintes irraisonnées d'hier, Carl Sagan en ajoute une autre, plus actuelle, à la fin de son livre. Celle de savoir si un conflit nucléaire toujours possible n'empêchera pas l'humanité de voir la comète de Halley. Dans *soixante-seize ans.*

● ***Comète,* de Carl Sagan et Ann Druyan. Calmann-Lévy *(416 p., 250 F).***

∴

Un livre particulièrement soigné quant à la mise en page et aux schémas qu'il présente. Pour le reste, cet ouvrage écrit par un astrophysicien de Pérouse et traduit de l'italien est plutôt centré sur la comète de Halley elle-même que sur ses sœurs, avec de très longs passages sur l'astronomie chinoise.

● ***La Comète de Halley, une révolution scientifique,* de Paolo Maffei. Fayard (503 p., 189 F).**

∴

Il s'agit là d'un ouvrage de spécialistes. C'est donc dire que le contenu de ce livre est sérieux, rigoureux. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, *il reste parfaitement* lisible et ouvert à tous les publics. L'histoire commence il y a bien longtemps, et les auteurs nous font côtoyer les Chaldéens, les Egyptiens mais aussi Sénèque dont le « modernisme » surprend. *« Il serait indispensable,* dit-il, *d'avoir le catalogue de toutes les comètes qui sont apparues dans le passé. Il n'est pas encore possible, à cause de leur rareté, de connaître leur marche, ni de savoir si leur retour est périodique et si un ordre déterminé les ramène à jour fixe. »* Etonnant Sénèque, oracle dix-sept siècles avant Edmund Halley.

Viennent ensuite les superstitions et les terreurs de l'an mil, les grandes comètes et leurs chasseurs, dont le fameux Messier surnommé « le Furet des comètes », *et enfin de longues pages*, exposées avec clarté, sur l'état de nos connaissances. Une crainte toutefois exprimée par les auteurs : celle d'une couverture excessive de la comète par les médias. Qu'ils se rassurent. C'est presque fait.

● ***Les Comètes, mythes et réalités,* de Michel Festou, Philippe Vernon et Jean-Claude Ribes. Flammarion (320 p., 125 F).**

∴

Encore un travail de scientifi*ques dont le découpage ne tran*che guère avec celui retenu par les autres ouvrages. Aussi ne *faut-il pas s'étonner* d'y trouver les mêmes histoires, les mêmes légendes et, bien sûr, le même point scientifique sur ces belles vagabondes que sont les comètes. Sénèque, Halley, Newton, Oort et bien d'autres sont au rendez-vous de ce livre clair et que leurs auteurs ont voulu complet.

Parfois peut-être un peu trop si l'on en juge par quelques formules rébarbatives que le lecteur *délaissera mais qui feront sans* doute le bonheur des astronomes amateurs. Un bon point à noter : *un très court chapitre sur les* conseils donnés aux curieux sur l'instrument le mieux adapté pour observer la comète et les précautions à prendre pour la photographier.

● ***Halley, le roman des comètes,* d'Anny-Chantal Levasseur-Regourd et Philippe de La Cotardière. Denoël (289 p., 128 F).**

∴

Original. L'auteur a cédé la plume à la comète qui raconte son histoire à la manière d'un journal. Des siècles durant les hommes m'ont fait, dit-elle, le miroir de leurs problèmes. Et puis Edmund Halley est venu. Avec le dix-neuvième siècle mes passages relèvent de la routine. *C'est le temps d'une certaine* disgrâce qui passe aujourd'hui avec les sondes spatiales qui me *prennent pour cible.*

● ***Mémoire d'une comète,* d'Albert Ducrocq. Plon (316 p., 75 F).**

∴

On livre comme les autres, mais cette fois d'origine anglaise et préfacé par Hubert Reeves. L'ouvrage, il s'agit d'une réédition, est soigné et rend un vibrant hommage à Sir Edmund Halley. En revanche on aurait souhaité plus de texte sur le formidable arsenal mis en place pour l'observer dans les se*maines qui viennent.*

● ***Le Retour de la comète de Halley,* de Patrick Moore et John Mason. Londreys (146 p., 98 F).**

∴

La comète de Halley vue par un historien des sciences. Reprenant les annales anciennes et les traditions populaires, Jean-Marie Homet analyse à travers elle nos réactions, nos changements de mentalités.

● ***Le Retour de la comète,* de Jean-Marie Homet. Imago (208 p., 110 F).**

∴

Sans doute le plus inattendu et le plus étrange des livres sur la comète dans la mesure où il s'agit d'un ouvrage de science-fiction. L'auteur nous raconte l'histoire de ces astronautes qui, *« dans le sillage de la chatoyante étoile »*, vont découvrir une sorte de testament sous la forme *d'une femme en hibernation...*

● ***La Belle de Halley,* d'Euloge Boissonnade. Éditions France-Empire (266 p., 82 F).**

J.-F. A.

« De la pierre à l'étoile »

LES pierres ont une histoire. Les pierres de feu prélevées sur les flancs de nos volcans comme celles arrachées aux abysses. Les pierres tombées du ciel comme celles, combien célèbres, rapportées par l'homme d'une autre planète, la Lune. Que disent-elles ? Que racontent les messages inscrits en elles, au cœur même de leurs atomes ? Tout simplement l'histoire de la planète Terre, de sa vie et de ses origines auquel Claude Allègre, directeur de l'Institut de physique du globe et professeur à l'université de Paris-VII, nous convie dans *De la pierre à l'étoile.* (1)

Poursuivant le débat engagé avec son dernier ouvrage sur les puissants mécanismes qui animent notre globe, modèlent la croûte terrestre et régissent le déplacement de *« cette écume de la Terre »* que sont les continents, Claude Allègre élargit le sujet en tentant de réunir deux branches de l'histoire naturelle dont les discours sont longtemps restés disjoints : la géologie et l'astronomie. *Il n'y a* pas si longtemps en effet, les acteurs de ces disciplines travaillaient encore en parfaite indifférence, les uns avec des marteaux et des boussoles et les autres avec des lunettes astronomiques et des télescopes.

Luna et Apollo

Se souvenant qu'en son temps il a consacré une partie de ses recherches à l'étude de quelques-uns des échantillons lunaires rapportés par les sondes soviétiques Luna et les *missions américaines* Apollo, l'auteur de *De la pierre à l'étoile* rompt avec cette attitude et fait *éclater les limites de la géologie* traditionnelle en nous contant l'histoire d'un monde qui commence bien avant la naissance de la Terre, voici 4,5 milliards d'années. Les premiers moments du monde ne détient pas, en effet, de cette époque. *« La chronologie radioactive a dissocié des notions que les Anciens mélangeaient un peu, à savoir genèse de l'Univers, genèse de la Terre, genèse des continents, genèse de la vie, genèse de l'homme... »*

« Ce qui n'était pour eux qu'un instant, s'étale en fait sur 15 milliards d'années ! Extraordinaire dilatation de la perception humaine du temps », poursuit Claude Allègre qui écrit : *« Le système solaire s'est formé il y a 4,5 milliards d'années, mais les atomes qui forment notre Terre, notre corps, sont bien plus âgés. Certains ont sans doute près de 15 milliards d'années. »* L'âge du Big-Bang.

Jupiter, Uranus ou Neptune ?

Pour qui veut comprendre l'origine de notre monde et la manière dont il s'est développé, il faut donc lever les yeux et s'interroger sur les raisons qui font que *« toutes les planètes, tout notre système solaire, mais aussi tout notre univers sont constitués, fabriqués, assemblés à l'aide de quelques éléments chimiques, toujours les mêmes ».*

Pourquoi, alors qu'il y a une centaine d'éléments chimiques dans l'univers, *« dix d'entre eux seulement jouent réellement un rôle important ? »* Une partie de cette énigme est inscrite dans les pierres. Celles du ciel comme celles du centre de la Terre. Celle aussi, sans doute, que l'aventure spatiale nous offrira en allant forer sur Mars, sur son satellite Phobos, sur Jupiter, Uranus et Neptune, qui sait ?

Et, si les projets franco-*soviétiques pour la mission* Vesta se concrétisent dans le courant de l'année prochaine, *sur quelques astéroïdes et un* noyau de comète morte. Mais ceci est une autre histoire.

J.-F. AUGEREAU.

(1) *De la pierre à l'étoile*, de Claude Allègre, chez Fayard, 300 p., 98 F.

SECTEURS DE POINTE

15 000 cercles de qualité en France

La formule inventée au Japon et rodée aux Etats-Unis a pénétré en force dans l'Hexagone depuis 1980. 150 000 salariés trouvent, par ce biais, un moyen de « ne plus laisser leur intelligence au vestiaire ».

A L'HOPITAL Charles-Nicole de Rouen, en Seine-Maritime, la pancarte « gynécologie-obstétrique » sera remplacée par l'indication « maternité » ; les couleurs des portes seront revues et corrigées afin de permettre aux malades de mieux se repérer ; des symboles indiquant les toilettes ou la radio tiendront lieu de panneaux indicateurs.

Telles sont les premières propositions d'un cercle de qualité qui fonctionne dans ce CHRU (centre hospitalier régional universitaire) depuis le mois de février.

A l'hôpital de Béziers, dans l'Hérault, où les cercles se réunissent depuis trois ans, Catherine Paquet, responsable de l'expérience, affirme qu'ils ont même élaboré une « charte du malade » et amélioré les conditions d'accueil.

Les cercles de qualité, aussi appelés « groupes de progrès », ont été importés du Japon, où ils se sont développés à partir de 1960. L'idée a été reprise outre-Atlantique (à partir des années 1970), où elle a fait son chemin, avant d'obtenir un certain succès auprès des entreprises françaises au début des années 1980 : on en compte 100 cette année-là, ils sont aujourd'hui 15 000. 150 000 salariés et 2 000 entreprises participent à l'expérience. Mais le Japon a de l'avance : un million de cercles y fonctionnent déjà. La formule avait fait ses preuves, elle a donc été appliquée sans beaucoup de retouches : un cercle est la réunion de 8 à 10 personnes d'un même service qui étudie et résout un problème sélectionné par lui : dysfonctionnement d'une activité, mauvaises conditions de travail, économie possible dans un atelier et, surtout, défaut de qualité.

Le Japon et les Etats-Unis ont, par ce moyen, amélioré leurs productions dans des secteurs directement concurrents des sociétés françaises, et ce n'est pas un hasard si ces groupes se développent dans la métallurgie, l'automobile, l'informatique. « *Les rebuts des entreprises françaises peuvent encore être évalués à 270 milliards de francs par an* », constate Gilbert Raveleau, de l'Association française des cercles de qualité (AFCERQ) (1). « *Améliorer notre production est aujourd'hui un enjeu national. Chez Bull, par exemple, 20 % du matériel est encore non conforme* », affirme le responsable des groupes de progrès qui leur a donné une devise : « *Zéro défaut !* ».

Une affaire de la direction

Les cercles restent une affaire de la direction, qui les contrôle à chaque étape. C'est elle qui informe les salariés, c'est un « comité pilote » (regroupant les représentants des services) qui sélectionne en dernier ressort les sujets étudiés. C'est un « *facilitateur* » (un cadre) qui forme les animateurs. En outre, les salariés volontaires sont regroupés pour les stages de quatre à six jours durant lesquels on leur enseigne dans ses moindres détails la méthode à employer pour analyser et résoudre un problème.

La mise en place des cercles de qualité implique, les chefs d'entreprise ne manquent pas de le souligner, la remise en cause des méthodes et des relations de travail. La première conséquence de ces nouvelles méthodes est, en effet, la « *fin du taylorisme* ». C'est le cas à Usinor Dunkerque (Nord), où 2 600 personnes sur 9 000 salariés se sont portées volontaires depuis 1982 pour une expérience baptisée « COFD ». Dans l'entreprise, la mise en place des cercles a bouleversé les habitudes, ainsi que le raconte Gérard Denorme, chef du service des coulées continues, un fervent supporter de cette formule. « *Dans le secteur de la fabrication*, explique-t-il, *on ne demandait aux salariés que des gestes répétitifs, le but final était la productivité. Le contremaître n'était là que pour donner des ordres et considérait que les salariés en arrivant ici devaient oublier leur intelligence.* » La maîtrise de son côté a joué le jeu. « *Auparavant*, affirme un contremaître, *si quelque chose n'allait pas, on disait : « On verra plus tard ! » et le problème était oublié. Désormais, le cercle étudie une question, trouve une solution, l'applique ou demande lui-même qu'elle soit mise en œuvre.* » Bref, remarque un salarié, « *on se prend en charge* », on ne « *laisse plus notre intelligence au vestiaire* ».

Le fonctionnement du cercle de qualité suppose en outre la mobilisation de toutes les parties prenantes, notamment la maîtrise. « *Si celle-ci ne participe pas, les salariés refusent de fournir un effort qui est refusé par d'autres* », remarque Gérard Denorme. D'autre part, il faut tout à la fois éviter un essoufflement des cercles (en renouvelant leurs thèmes de réflexion) et faire travailler les groupes régulièrement (deux fois par mois, en général), sinon, affirment les salariés d'Usinor, « *on perd le fil* ».

Réserves syndicales

Les objectifs et les méthodes des cercles de qualité parviennent-ils réellement à mobiliser les salariés ? Beaucoup d'entre eux restent sceptiques, craignant que la direction seule en tire profit. Il est en outre indéniable que, si on fait appel à la participation active de la base, ses initiatives ne peuvent pas aller trop loin. Le « comité pilote » est là pour vérifier la conformité des sujets traités, mais les salariés ne seront-ils pas tentés à terme de contester les méthodes et les fins de cet outil ?

Pour l'heure, si on peut être surpris d'entendre un salarié en bleu de travail et son casque sous le bras parler de « *management participatif* », c'est que le vocabulaire des cercles de qualité et les méthodes employées restent très « canalisés » par la direction.

Le cercle est néanmoins considéré comme un exutoire par les salariés. « *Nous sommes réunis ici parce que la direction nous l'a demandé*, affirment des infirmières et des surveillants de l'hôpital de Rouen, *mais aussi parce que nous étions déçus de voir que les cycles de formation que nous avions suivis nous permettaient plus de poser des problèmes qu'ils ne permettaient d'en résoudre. Les cercles de qualité nous donnent les moyens d'aborder une question et le temps d'y trouver une réponse.* »

Les syndicats ont toutes les raisons d'être embarrassés. Il est bien évident que les cercles de qualité remettent en cause les relations sociales au sein de l'entreprise. « *Il y a quelques mois, quand quelque chose n'allait pas, on le disait à notre représentant syndical. Il faisait un tract, et c'était tout*, affirme un salarié d'Usinor Dunkerque. *Aujourd'hui, le problème est abordé et résolu à notre niveau dans un cercle de qualité.* » Mais les syndicats peuvent-ils s'opposer à un mouvement qui valorise les salariés et tente, à terme, de sauvegarder l'emploi ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) 6, rue Clément-Marot, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-23-71-22.

L'an 2000 sans surprise

Pas de révolution mais « une évolution lente et sans grands chocs », disent les experts lorsqu'ils essaient d'imaginer les vingt prochaines années.

« L'HOMO SAPIENS de 2005 sera le même que celui de 1985, si toutefois il demeure sapiens. » N'en déplaise aux futurologues, au troisième millénaire, l'homme évoluera dans un milieu plus automatisé, il sera éduqué différemment, il vivra plus seul et un peu plus vieux, mais il ne sera pas *« le conquistador du troisième millénaire »*. C'est en ces termes que François Gros, président du comité d'orientation de Prospective 2005, a conclu le colloque sur ce thème, les 27 et 28 novembre à Paris, par le Commissariat général du Plan et le Centre national de la recherche scientifique.

Il ressort des rapports préliminaires rédigés en préparation de ce colloque (*le Monde* daté 24-25 novembre), comme des débats qui s'y sont tenus qu'il ne faut pas s'attendre, dans les vingt prochaines années, à une véritable révolution technologiques mais plutôt à une *« évolution lente, sans grands chocs »*.

Ainsi, les matériaux de l'an 2000 existent déjà, et tout reposera en fait sur leurs combinaisons. L'urbanisme, le logement, les transports, devraient connaître une *« évolution diffuse »*, grâce notamment à l'apport des technologies de l'information. Aucun grand bouleversement n'est prévu non plus dans le domaine de la consommation, ni dans celui de la santé où l'on devrait assister à un *« renforcement des tendances existantes »*. Et, pour ce qui est des ressources naturelles, *« il n'y a pas de nouvelles provinces minières à découvrir »*.

Bref, seules quelques techniques – liées notamment à l'intelligence artificielle et aux circuits électroniques très hautement intégrés – devraient faire l'objet d'un développement fortement accéléré, alors que les autres *« auront tendance à se banaliser »*.

Si les experts se montrent relativement sûrs d'eux en matière d'évolution scientifique et technique, ils le sont en revanche beaucoup moins dès qu'ils abordent la prospective économique et sociale. Quels seront, en 2005, la *« demande sociale »*, le coût et la durée du travail, le niveau des revenus ? Quel tri devra faire, à cette époque, l'homme de culture ? Autant de questions qui restent en suspens, et qui rendent *« la réflexion de plus en plus nécessaire et difficile »*.

Inventaire nécessaire

Ces thèmes – de même que ceux de la mobilité, de la formation, de l'internationalisation des problèmes qui ont été fréquemment évoqués – ne sont pas réellement nouveaux. Peut-être fallait-il malgré tout les aborder de front et les soumettre à l'avis, non seulement des experts, mais aussi des acteurs du changement. Peut-être fallait-il aussi s'interroger sur la nature même de la prospective, et proposer, comme l'a fait M. François Kourilsky, vice-président du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie, qu'elle soit confiée à *« une structure indépendante de l'exécutif »*.

Que restera-t-il de tout cela ? Des hypothèses, voire des propositions, souhaite François Gros. Quant au ministre de la recherche et de la technologie, Hubert Curien, conscient qu'*« il est difficile d'explorer le futur lorsqu'on connaît mal le passé sur lequel il s'enracine »*, il a demandé à ses services de *« procéder au plus tôt »*, en liaison avec les organismes de recherche, *« à un inventaire des besoins en données qui ne sont pas encore satisfaits et à l'élaboration de propositions réalisables au cours du plan triennal pour la recherche »*.

ELISABETH GORDON.

Demain

Bordeaux pour les composants

Voilà maintenant un an que les responsables d'ICE, leader américain de l'analyse des défauts de conception et de réalisation de composants électroniques, cherche à installer une filiale sur le Vieux Continent. Les études de marché se sont succédé, les sites de Munich, Londres et Paris ont été pressentis, mais, en définitive, c'est Bordeaux qui vient de remporter cette course d'obstacles.

Pourquoi la capitale de l'Aquitaine ? Tout simplement parce que la région compte un important secteur électronique, celui-ci travaillant en osmose avec l'université. C'est en effet sur les bords de la Garonne que sont dispensés des cours permettant l'obtention d'un DEA « qualité des composants » et d'un DESS « achats des composants électroniques. »

Existent également nombre d'associations de développement de l'électronique et de la recherche qui ont joué un rôle dans la venue d'ICE, dont le président, M. Heikes, espère voir l'activité démarrer avant la fin de l'année. « *Dans trois ans*, estime-t-il, *ICE Europe ne devrait rien avoir à envier à sa grande sœur américaine parce qu'alors fonctionneront à Bordeaux ses trois assises : le laboratoire d'analyse, le centre d'enseignement et son équipe de consultants. Une structure qui regroupera au total une trentaine de chercheurs.* » M. Heikes ajoute : « *Le marché pour un laboratoire d'analyse est plus important en Europe qu'aux Etats-Unis. La taille des entreprises d'outre-Atlantique fait que nombre d'entre elles ont leur propre laboratoire, ce qui n'est pas le cas ici.* »

Déjà, des contacts qualifiés d'« *encourageants* » ont été établis avec des sociétés telles que Siemens, Plessy, Thomson, IBM, Schlumberger et Matra.

Transfert de fichiers par satellite

Une expérimentation de transfert de fichiers par satellite a été inaugurée au début du mois de novembre entre l'université Paris-XI à Orsay et le Centre national universitaire de calcul (CNUSC) à Montpellier.

Le dialogue a pu être établi entre ces deux sites grâce à des ordinateurs hétérogènes raccordés sur des réseaux locaux différents, *via* Télécom 1, offrant ainsi à des chimistes et à des physiciens la possibilité d'échanger données et résultats d'expériences. Grâce à cette liaison numérique à haut débit, le transfert des informations a duré deux minutes trente au lieu de sept heures sur une liaison classique.

C'est la première liaison satellite interuniversités réalisée en Europe. Elle résulte d'une convention d'étude signée entre la direction de la recherche au ministère de l'éducation nationale, la société Networks Systems France, et la DGT, représentée par France câbles et radio.

Les Canadiens contre le franglais

En informatique, télécommunications et bureautique les termes anglo-saxons envahissent notre vocabulaire. Or il existe souvent un équivalent français. Comment le trouver ? Un lexique franco-anglais a été établi par le centre de terminologie et de documentation de... la Bell Canada de Montréal, en collaboration avec les techniciens de la Bell. Il contient près de 600 « entrées » anglaises et 700 « entrées » françaises.

On peut se le procurer auprès d'Info-Pro, tour Bell, bureau 16E2, 70, rue de la Gauchetière, Ouest, Montréal (Québec) M3B 4L1, Canada. Tél. 1 514 870 55 65. Le prix est de 10 dollars canadiens plus 3 dollars pour frais d'envoi par avion.

Un diplôme de gestion des institutions culturelles

La gestion des institutions culturelles est souvent assurée avec plus de bonne volonté que de compétence technique. Pourtant, les conditions dans lesquelles elles vivent exigent des connaissances et une rigueur très particulières.

L'université de Paris-Dauphine a inauguré cette année un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de gestion des institutions culturelles. Sous la direction de M. Hyacinthe Léna, les cours et les séminaires réunissent une trentaine d'étudiants titulaires d'une maîtrise, d'un diplôme d'HEC, de sciences politiques ou d'une école supérieure de commerce.

Malgré un minimum de publicité, les candidatures ont afflué – une centaine – parmi lesquelles une trentaine d'étudiants ont été sélectionnés sur dossier. Les cours et les séminaires sont assurés tant par des universitaires que par des professionnels et des hauts fonctionnaires chargés des grands secteurs culturels.

● Université de Paris-Dauphine, UER 3e cycle, Sciences des organisations, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75775 Paris Cedex 16. Tél. 45-50-14-10.

Tissage assisté par ordinateur (suite)

Après l'article de Frantz Woerly, « Tissage assisté par ordinateur », publié dans *le Monde* du 27 novembre, la société Bibbille (2, rue d'Uzès, 75002 Paris) nous signale qu'elle a créé une configuration et un logiciel qu'elle commercialise depuis 1984 et qui sont destinés à l'industrie textile. Plusieurs groupes textiles français en sont équipés.

Football moléculaire

ON connaissait déjà nombre de molécules aux formes « bizarres » : cubes parfaits, boîte au couvercle ouvert, *pyramide ou papillon*. La dernière-née ressemble à s'y méprendre à un ballon de football. *Ou encore aux coupoles géodésiques* créées par l'ingénieur américain Buckminster Fuller, d'où le nom qui lui a été donnée : le « buckminsterfullerène ». Il s'agit en effet d'une structure parfaitement symétrique formée de soixante atomes de carbone disposés aux sommets d'un polygone de trente-deux faces (douze pentagonales et seize hexagonales).

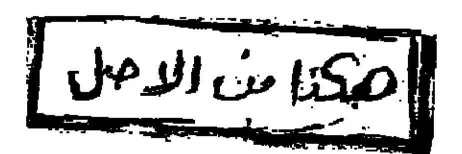
Cet édifice original, synthétisé par des chimistes britanniques de l'université du Sussex et américains de l'université de Rice, au Texas, n'est pas une simple curiosité de laboratoire. Il pourrait en effet, estiment ses auteurs, être présent dans l'univers au voisinage de certaines étoiles à haute teneur en carbone ou dans la poussière interstellaire, et *peut-être a-t-il* servi de catalyseur lors de la création de molécules interstellaires.

C'est en cherchant à reconstituer en laboratoire les conditions ayant conduit à la formation de *longues molécules carbonées* dans le cosmos, comme elle l'explique dans un récent numéro de *la revue britannique Nature*, que l'équipe anglo-américaine a fabriqué du buckminsterfullerène. Les chercheurs *ont soumis un disque* de graphite solide, placé dans un courant d'hélium, à l'action d'un laser pulsé. L'*opération* génère de très hautes températures – elles atteignent localement *10 000 à 20 000 °C – qui provoquent la vaporisation des* amas d'atomes de carbone *situés à la surface du disque.*

Ces espèces, brutalement refroidies par l'hélium gazeux, prennent d'abord la forme de *« morceaux d'un grillage de poulailler »*, avant de se réarranger sous une forme sphérique. Ainsi ont été créés ces « ballons de football moléculaires », sorte de cages de 0,7 millionième de millimètre de diamètre, dans lesquelles *peut* être inséré un atome (oxygène ou lanthane par exemple).

L'édifice présente des propriétés tout à fait inhabituelles et, si l'on parvient à élaborer un procédé permettant de le fabriquer en quantités suffisantes, il pourrait trouver d'intéressantes applications. Ses dérivés fluorés, *par exemple*, pourraient se révéler être des superlubrifiants. Les chercheurs pourraient aussi trouver à utiliser cette molécule comme catalyseur modèle pour l'étude de la chimie prébiotique. *Mais le principal intérêt de ce* composé, comme le dit un chercheur, tient sans doute au fait *qu'elle « s'inscrit en rupture des idées reçues en chimie du carbone »* où l'on était jusqu'ici peu *habitué à manipuler des structures* hautement symétriques.

E. G.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

Le Monde — **SECTEURS DE POINTE** — Le Monde

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

Ingénieurs électroniciens

X, ESE, TELECOM

Nous sommes une société spécialisée dans l'étude et le développement de matériels de pointe faisant appel aux *techniques d'hyperfréquence et de traitement du signal destinés aux télécommunications et à l'aéronautique.* Face à notre développement nous souhaitons intégrer plusieurs **INGENIEURS ELECTRONICIENS** de haut niveau, (X, ESE, Télécom...).

• INGENIEUR ETUDE :

Ayant à votre disposition des moyens techniques performants, vous serez chargé de participer à la conception et à la réalisation de sous-ensembles et ensembles complexes faisant appel aux techniques précédemment citées. Possédant une expérience précisément dans ce domaine, votre âge (30 ans) et votre dynamisme vous motivent pour évoluer vers un poste créatif à responsabilités. (Réf. A)

• INGENIEUR PROJET :

Chargé de concevoir les produits de demain, vous aurez pour mission, sous les ordres de la Direction, d'élaborer les propositions techniques et commerciales. Agé de 35 ans, passionné de technologies nouvelles dans notre domaine et possédant des capacités d'innovation, vous aurez un excellent relationnel et saurez vous montrer rigoureux et motivé. (Ref. B)

• RESPONSABLE du SERVICE MICRO-ELECTRONIQUE HYPERFREQUENCE :

Capable d'assurer l'évolution technique et technologique nécessaire aux besoins de notre société, vous maîtriserez parfaitement, de par votre expérience, la micro-électronique appliquée à l'hyperfréquence. Agé de 30 ans et responsable de l'établissement des procédés, vous dirigerez et animerez une équipe de 10 personnes. (Réf. C)

Pour tous ces postes basés à *proximité* d'une grande ville universitaire en Normandie, la *rémunération* sera liée à l'expérience et saura attirer des candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo (en précisant la référence RG/LM/8512.03 A, B, C) à CAPFOR Normandie - Péricentre 4 - 149, rue de la Délivrande - 14000 CAEN.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CAEN
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

MEDIA 84

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Études en grands systèmes de télécommunications

Membre important d'un groupe français, leader mondial en électronique professionnelle, nous avons, dans le domaine des grands systèmes de télécommunications, acquis une compétitivité qui nous permet d'être présent *sur tous les marchés internationaux.*

Nous abordons sans cesse des techniques nouvelles de communication temps réel que vous pouvez nous aider à maîtriser encore mieux.

Au sein de petites équipes autonomes, appuyées par de puissants moyens informatiques, nous vous offrons la possibilité de travailler en études avancées (conception de systèmes, traitement du signal), en études appliquées Hard et Soft, en coordination de projet, éventuellement dans une fonction commerciale.

Ces différents postes basés en proche banlieue nord de Paris sont très évolutifs.

Ils s'adressent à de jeunes ingénieurs électroniciens débutants ou ayant acquis une première expérience en électronique professionnelle ou informatique de process.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle à Jacques SCARINOFF, sous réf. M 32/1386 J.

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

ROCKWOOL-ISOLATION S.A.
Deuxième fabricant européen de fibres minérales
recherche pour son siège parisien son

CHEF DE DEPARTEMENT INFORMATIQUE ET ORGANISATION

De formation supérieure (Ecole d'ingénieurs, MIAGE, IIE, CNAM...) il devra justifier d'une première expérience *significative de l'outil informatique* et plus précisément de l'environnement IBM 38 réseau et micro.

Homme de dialogue, ouvert sur toutes les composantes de l'organisation, il aura pour mission principale de générer et superviser la réalisation des projets (informatique, bureautique, organisation) jusqu'à leur mise en place en étroite relation avec les *différentes directions de la société et disposera pour cela d'une équipe de 3 personnes.*

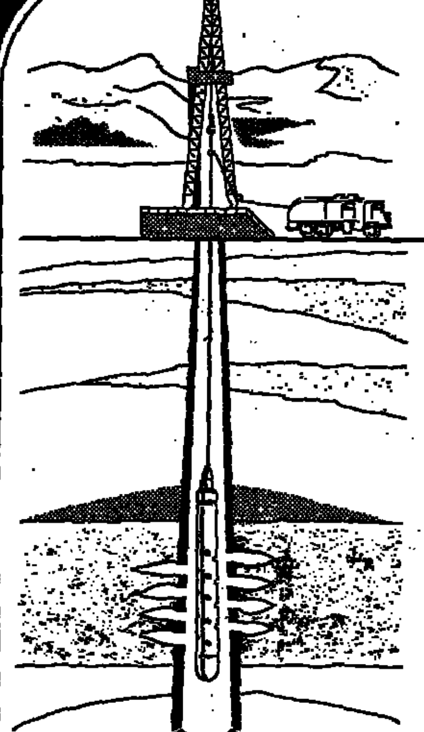
Motivé par la fonction, il aura cependant pour ambition d'évoluer vers d'autres responsabilités au sein de l'entreprise.

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à
ROCKWOOL-ISOLATION S.A. - Direction du personnel
48/50, rue Albert - 75013 PARIS




ROCKWOOL-ISOLATION

LAINE DE ROCHE VOLCANIQUE



ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

Dans le cadre de ses activités, **EPS** développe et réalise des systèmes explosifs permettant de mettre en production les puits de pétrole. Dans ce domaine de haute technologie, EPS recrute un :

INGENIEUR PRODUIT

Le produit : *le matériel de perforation - détonateur, cordeaux détonants, charges creuses et, bien sûr, tout le matériel mécanique et électronique associé à cette spécialité.*

L'ingénieur : vous serez chargé de la coordination technique avec notre centre de Fabrication et d'Etudes de HOUSTON (US). Pour chaque dossier - que vous traduirez - vous serez responsable de la recherche et de l'homologation des matériaux et composants français équivalents et votre **OBJECTIF** sera l'optimisation de ces produits : réduction des coûts de fabrication et amélioration de la fiabilité. Vous en suivrez la fabrication chez les sous-traitants français et européens.

Vous êtes **MECANICIEN** diplômé Grandes Ecoles et vous maîtrisez l'anglais. *Une première expérience en Production est un plus et la connaissance des explosifs un atout.*
Des déplacements aux Etats-Unis et en Europe sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature avec photo et prétentions sous réf. LM 01 au Service du Personnel ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER - 26, rue de la Cavée - 92140 CLAMART.

Schlumberger

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS INDUSTRIEL,
recherche :

INGENIEUR CHIMISTE GENERALISTE — *Réf. ICG*

Pour prendre en charge avec responsabilité d'animation d'équipe en recherche et développement dans le domaine DE LA CHIMIE DES METAUX.

→ *De formation Grande Ecole chimie (ESPCI, ENSC...), il aura également si possible une formation supérieure universitaire.*
→ *Il possèdera une expérience professionnelle de plusieurs années dans un domaine d'activité similaire, notamment en matière d'animation d'équipe.*
→ *Il fera preuve d'un authentique esprit de créativité allié à la démarche scientifique et un sens concret de la réalisation, critères indispensables.*

Le poste proposé consiste à encadrer, sous l'autorité de la Direction Recherche et Développement, l'ensemble des équipes constituées œuvrant en chimie des métaux, avec pour mission:

• la conception et la mise au point des nouveaux produits ainsi que les nouvelles technologies principalement basées sur l'hydrométallurgie.

CHEF DE LABORATOIRE ELECTRONIQUE — *Réf. CLE*

Pour prendre en charge la responsabilité totale d'un laboratoire électronique sous l'égide du Département Mesures et Instrumentations du Centre de Recherche.

→ *De formation Grande Ecole (ENSHEEIT, ISEP, INSA...), il aura une expérience de 2 à 4 ans en laboratoire ou bureau d'études.*
→ *Le candidat idéal disposera de bonnes connaissances en physique générale et en électricité en plus d'une maîtrise éprouvée en électronique. Il sera parfaitement bilingue anglais.*
→ *Des compétences informatiques PDP 11 et FORTRAN RT 11 seraient des plus appréciées.*

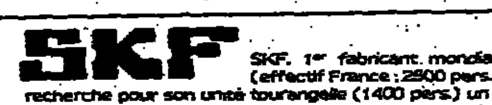
Pour ces deux postes basés à PARIS, nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à PROJETS 12, rue des Pyramides - 75001 PARIS qui transmettra en toute *discrétion.*

Un responsable des études pour une informatique en mouvement

Contact-téléphone (1) 42 61 82 81

Nous sommes un groupe industriel suisse de première importance (CA : 22 Milliards de F - 10 000 personnes).
Nous recherchons pour notre siège français, situé en banlieue sud, un responsable des études.
Sous l'autorité du Directeur des Systèmes d'Information, vous aurez pour mission la restructuration d'une équipe et le développement de grandes applications dans le cadre d'un schéma directeur, auquel vous participerez. Vous saurez, par votre dynamisme et votre sens pédagogique, faire passer votre savoir et vos méthodes à vos analystes.
Plus qu'une formation spécifique (niveau BAC + 4) nous recherchons un responsable des études ayant 2 à 3 ans d'expérience dans un poste similaire.
Une bonne connaissance de l'entreprise et des progiciels est souhaitée ainsi qu'un bon contact avec les utilisateurs.
Notre univers ? IBM 3083 - VM/VSE - CICS - SNA.
Nous souhaitons pour cette création de poste une bonne maîtrise des langages modernes et des techniques actuelles de développement, ainsi que de la créativité et de l'imagination.
Appelez "Contact-téléphone" au (1) 42 61 82 81 (8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi, 10 h à 13 h le samedi)
pour des informations complémentaires ou adressez votre candidature avec prétentions, sous référence 8600 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



TOURS

SKF, 1er fabricant mondial de roulements (effectif France : 2500 pers., CA : 1,8 milliard) recherche pour son unité tourangelle (1400 pers.) un

INGENIEUR A & M ou EQUIVALENT

AXE SUR L'INFORMATIQUE DE GESTION DE PRODUCTION

Pour être «l'organe de transmission» entre la Production et la Direction Informatique, pour savoir établir un cahier des charges précis, il faut, en effet, avoir une solide formation mécanique et de bonnes connaissances en informatique. Il faut allier l'esprit concret de l'homme d'atelier à la créativité de l'homme d'études. Une forte personnalité, confirmée par 3 ou 4 ans d'expérience devrait vous permettre de vous imposer dans cette fonction charnière. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature complète sous réf. 85/37/380 à notre Conseil, Pascale GALAMPOIX

Dominique Leligois conseils,
MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT
1 rue Grécourt, BP 1522, 37015 Tours cédex — TOURS-NIORT

X, Centrale, ESE, Telecom + Gestion

CONSEILLER LES MANAGERS

Nous sommes un Cabinet de Conseil de Direction en forte croissance et nous intervenons dans des groupes industriels et bancaires importants.

Pour contribuer à notre développement, nous recherchons des consultants à fort potentiel dotés d'une personnalité de tout premier plan :

Un ingénieur informaticien, ayant une expérience professionnelle de 2 à 4 ans dans une société de services ou en entreprise, pour notre département audit et stratégie informatiques. La maîtrise des techniques avancées (bases de données, réseaux...) est indispensable.

Des ingénieurs débutants ou ayant une première expérience réussie, souhaitant participer à nos côtés à des missions de conseil en organisation et en gestion dans nos bureaux de Paris et de Genève.

Nous saurons les former à la conduite de nos interventions à partir des méthodes originales que nous *avons mises en place et qui contribuent à notre succès.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) en précisant le poste choisi à

EUROGROUP CONSULTANTS
Monsieur Paul TUBIANA, 2 rue René Bazin, 75016 Paris

هكذا من الاصل

IBM France

Centre d'Etudes et Recherches situé à LA GAUDE près de Nice

recherche

DES INGÉNIEURS DIPLÔMÉ(E)S GRANDES ÉCOLES SCIENTIFIQUES

(X, ENST, Centrale, ESE, Mines...)

Outre une spécialisation en télécommunications, des connaissances en économie (Mba, HEC, Sciences Eco...) sont requises.
Quelques années d'expérience sont souhaitables dans les activités suivantes :

- Etudes des marchés de télécommunications dans le monde entier.
- Définition des critères commerciaux (prévisions de vente, modes de commercialisation) et financiers (rentabilité, marges).
- Etablissement des spécifications de produits répondant aux besoins de ces marchés.
- Conception des plans de développement de produits.

Leur évolution de carrière les conduira vers des fonctions de chef de produit assorties de responsabilités techniques et financières importantes.
Très bon niveau d'anglais indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV détaillé sous référence 0863 à Louis SAHUC - Service du Personnel - IBM France - 06610 LA GAUDE.

MASH

Innover en télématique, et animer des projets

La Banque PARIBAS entend apporter à sa clientèle, entreprises, institutions, particuliers, ... des services *de plus en plus efficaces et adaptés en matière de gestion financière*, de trésorerie et d'aide à la décision. Très attentive aux besoins exprimés et sachant utiliser les ressources technologiques les plus modernes et les plus performantes, elle *souhaite continuer à développer et à mettre en place des* services nouveaux ; c'est pourquoi elle recherche le Responsable et Animateur de ces **projets télématiques.**

Rattaché à la *Direction Organisation et Informatique, en étroite liaison avec* les Responsables Marketing Télématique de la Banque qui définissent les cibles et dégagent les fonctionnalités :

- il participe à la définition de celles- ci,
- il mène les études de faisabilité,
- il participe au choix des moyens techniques et à la conception des systèmes télématiques,
- *il supervise et anime la réalisation* et la mise en place des projets.

Le candidat, âgé d'au moins 32 ans, de formation supérieure (Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs, Université) possède au moins 7 ans d'expérience professionnelle ; il est un concepteur, un *organisateur* et un animateur, ouvert à l'étude des problèmes techniques, motivé par la Télématique et doté d'un bon esprit marketing. Une expérience informatique et financière serait un atout.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous la réf. P 113/M à Bernard BEAUNOIR, SEMA-SELECTION, 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

BANQUE PARIBAS



jeunes ingénieurs rodés à IMS
devenez leader sur un projet

L'informatique de notre banque prend une nouvelle dimension tout en restant fidèle à l'image de sérieux et de qualité à laquelle est attachée notre clientèle ; aussi les projets ne manquent pas.

Nous voulons renforcer nos équipes études en accueillant (Paris-centre) *des chefs de projet, jeunes mais volontaires*, familiers de nos techniques, pour leur confier la conduite de sous-ensembles touchant aux valeurs mobilières, aux systèmes de compensation, aux moyens de paiements...

Ingénieur diplômé, vous avez acquis vos compétences *en milieu bancaire, pratiquez une méthodologie telle qu'AXIAL ou* MERISE et voulez conforter votre expérience de la conduite des hommes.

Notre consultante, Mlle Sylvie BLAIN, vous remercie de lui écrire (réf. 4661 LM), à "**Carrières de l'Informatique**".



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

ETUDES ET FABRICATIONS FLOPETROL

PREPARER L'INFORMATIQUE DE DEMAIN.

JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN

(GRANDE ECOLE OU EQUIVALENT)

Société du Groupe Schlumberger, Etudes et Fabrications *Flopétrol conçoit*, développe et fabrique des systèmes de mesures destinés à la production et à l'exploitation des gisements d'hydrocarbures. Notre Département Informatique se tourne vers le futur : nous recherchons aujourd'hui le jeune chef de projet qui va concevoir et mettre en oeuvre de *nouveaux systèmes de gestion de production*. Vous exercerez votre créativité et vos compétences dans un environnement de pointe (IBM 43 XX - bases de données relationnelles - langage 4ème génération).
Vous avez une première expérience, au cours de laquelle *vous avez révélé un fort potentiel* et des qualités de leader.
L'anglais est vivement souhaité.

Ce poste - basé à 30 mn de Paris - ouvre de larges perspectives d'évolution en France et à l'étranger, au sein d'un groupe international de tout premier plan. La rémunération est motivante.

Merci d'adresser votre candidature à la Direction du Personnel, Etudes et Fabrications Flopétrol, BP 592, 77005 MELUN cedex.

FLOPETROL JOHNSTON
Schlumberger

Nous sommes une société filiale d'un des plus grands groupes industriels français. Nous sommes en expansion constante et leader du marché européen pour nos gammes majeures.

Nous concevons et industrialisons des produits de technologie très avancée destinés à être intégrés à des équipements de haute performance concernant de grandes branches, telles que l'aéronautique spatiale ou conventionnelle, le nucléaire, l'armement, l'électronique...

Nous recherchons pour notre usine située à 80 km Nord-Ouest de Paris

UN INGENIEUR AUTOMATICIEN

de forte envergure, possédant déjà un bon acquis en Bureau d'Etudes. Il lui sera confié les projets de robotisation du processus de production de l'équipement en machines spéciales de l'établissement. Il aura à animer une équipe de 5 personnes et son activité se partagera entre les études et les essais et réalisations en atelier.

Des qualités particulières de créativité et d'autonomie sont exigées pour un poste supposant une intégration dans une petite équipe de cadres enthousiastes et ayant l'appétit de la difficulté.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 1012 à



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises



LEADER MONDIAL DES GARNITURES D'ETANCHEITE
Nous recherchons pour notre filiale française, un

Ingénieur futur directeur technique

Rattaché à la Direction Générale, vous organiserez et prendrez en charge notre service *technique. Vous serez à la fois* l'appui technique de nos commerciaux, le responsable de notre atelier (fabrication - réparation) et de notre bureau d'études.
Garant de la qualité de nos produits auprès de notre clientèle, votre autorité naturelle, votre sens des contacts humains, vous permettront de vous imposer et de réussir à ce poste.
Obligatoirement ingénieur de formation, parfaitement bilingue anglais, vous posséderez une première expérience technique réussie au sein *d'une PME, dans le secteur des machines tournantes si possible.*
Le poste est à pourvoir en proche banlieue Nord-Ouest de Paris.

Merci d'écrire sous réf. 461/1/M à A.L. CONSEIL
102, boulevard Malesherbes 75017 PARIS, chargé de cette mission et qui vous garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Curriculum

URGENCE INFORMATIQUE EUROPE
recherche
pour projet industriel
important à l'exportation

INGÉNIEURS
MITRA

Déplacements à prévoir

pour Paris

INGÉNIEURS
VAX SYSTÈME

PAC BASE CICS

INGÉNIEURS
MINI 6 SYSTÈME

Tél. : 48-74-36-23 M. Dubois
52, chaussée d'Antin, Paris-9e.

IMC INFORMATIQUE
MÉTHODE-CONSEIL
filiale du groupe SIETAM
(2 000 *personnes*) recherche pour renforcer son potentiel de *développement* de logiciels en informatique industrielle.

2 INGÉNIEURS LOGICIELS
réf. 1 334
2 à 3 ans d'expérience sur systèmes temps réel à base de *micro-processeurs.*

2 CHEFS PROJETS
réf. 1 335
la connaissance des systèmes d'exploitation XENTS, RSX 11 M, RT11 et la maîtrise des *langages assembleurs* 88000 assembleur MACRO 11 FORTRAN et C seront particulièrement appréciées. Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions s./réf. du poste choisi à Philippe CHEVRETEAU IMC, 38-40, av. du Pdt-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

RECHERCHONS
INGÉNIEUR
ÉLECTRONICIEN expér.
Libre de suite. 47-84-74-52.

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE EN INFORMATIQUE ET TÉLÉCOM (HARD) ET (SOFT)
recherche

INGÉNIEURS LOGICIELS
OU
TECHNICIENS SUP

Connaissant Assembleur 6809.

Tél. : 39-46-82-82.

Constructeur Informatique offre 2 postes à
INGÉNIEURS
orientés système ou télécom.
Libres de suite. 47-84-74-52.

Vous êtes libre de suite
INGÉNIEUR
LOGICIEL en bureautique.
Tél. pour R.V : 47-84-74-52.

Storno

RADIOTÉLÉPHONES PROFESSIONNELS

Dans le cadre de la francisation de son activité,
Storno, s.a. filiale du groupe danois Storno,

vient de créer son propre centre de développement et maintenance de logiciels micro-processeurs de ses équipements radiotéléphones destinés aux réseaux privés de radiocommunications d'entreprise et au nouveau service Radiocom-2000 privé et public.

NOUS RECHERCHONS

DES INGÉNIEURS EN ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE,

de formation ENSI, INSA ou équivalente, ayant un an d'expérience en développement informatique (systèmes temps réel).
Les applications sont à réaliser dans un environnement Vax 11/750 et Intel/MDS.
Une bonne connaissance de l'anglais sera appéciée.

Lieu de travail : Aubervilliers.
Des déplacements de courte durée sont à prévoir en France et en Europe.

Merci d'adresser lettre man., c.v., photo et prétentions à :
STORNO S.A., service du personnel,
69, rue André-Karman, 93300 Aubervilliers.

Importante Société Banlieue Ouest
recrute

ingénieurs

Grandes Ecoles (X, Centrale, Sup-Aéro, ESE, ENS Télécom...)

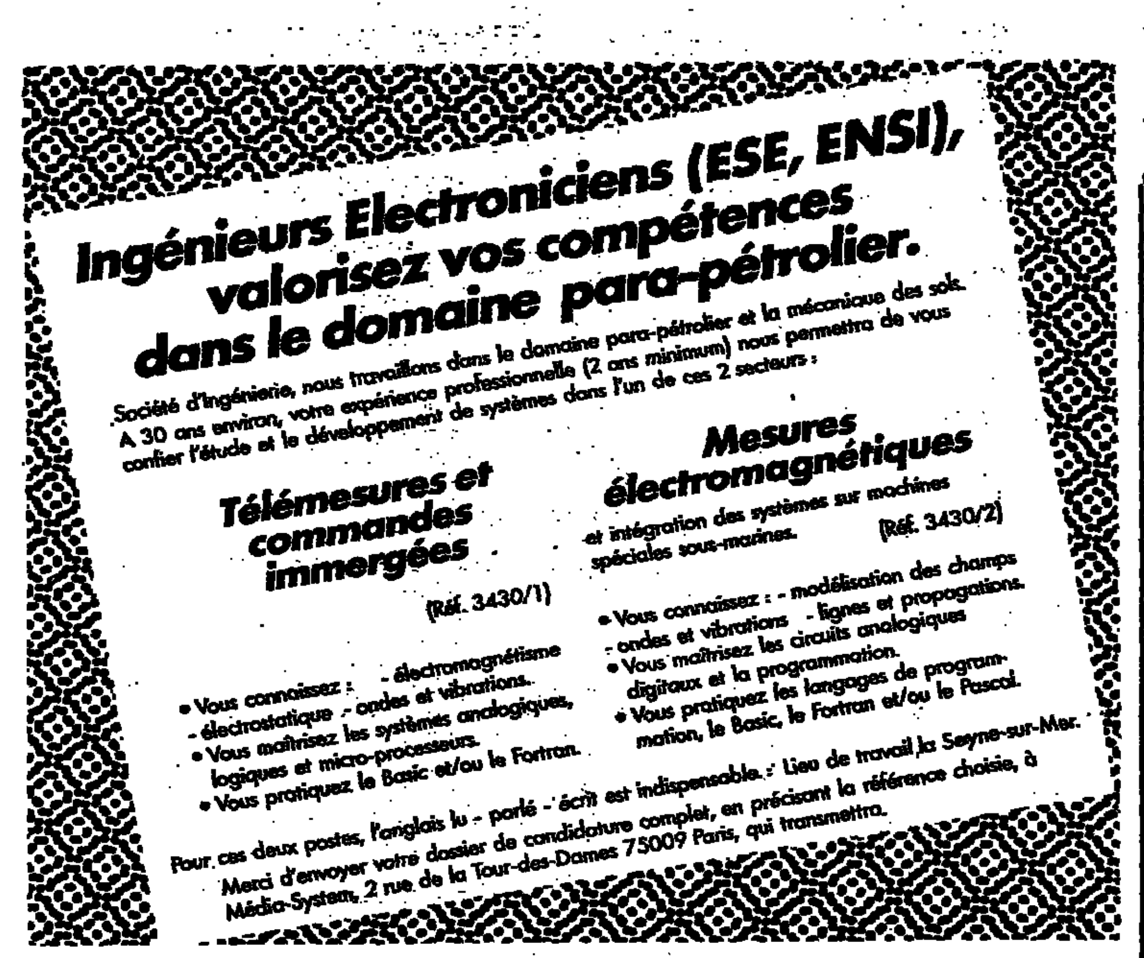
pour participer aux avants-projets et à la conception des équipements et chaînes électriques de *grands lanceurs.*
Les différents postes à pourvoir requièrent des connaissances dans les domaines suivants :
• navigation • *automatismes* • micro-informatique • systèmes experts • électronique analogique • transmissions numériques • *hyper-fréquences.*
Les candidats débutants ou avec une expérience d'un ou 2 ans devront être motivés et faire preuve de dynamisme et d'esprit de synthèse.
Anglais nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, Curriculum-Vitae et photo sous n° 83.819,
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur - 75002 Paris, qui transmet.

P.R.B.

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde





Le Centre de Salbris, situé en Sologne (650 personnes - 50 km d'Orléans - 200 km Sud de Paris) est orienté sur la fabrication de petites et moyennes séries de matériel aéronautique de haute technicité. Pour le Département Production de bans de tests et systèmes, nous recherchons : H/F

Ingénieur Généraliste

Adjoint au Responsable des Méthodes

Il prend la responsabilité d'une équipe méthodes produits. Il a la responsabilité des dossiers de fabrication d'équipements électroniques et à ce titre, il anime, gère et organise l'activité d'une équipe de 6 préparateurs.

Ingénieur de formation (ECL - A et M - ENSI . . .) il apporte une expérience minimum de 2 ans acquise en production de matériels électroniques. Réf.A.

Ingénieur Electronicien

Responsable de la plateforme d'intégration d'équipements

Il organise l'intégration des équipements électroniques et encadre un service d'une vingtaine de techniciens.

Ce poste peut convenir à un ingénieur de formation ayant une première expérience industrielle. Réf.B.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence du poste choisi sous No NK/1278/M au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN YVELINES CEDEX

MATRA

PARFRANCE ANNONCES



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) **emplois internationaux** (et départements d'Outre-Mer) **emplois internationaux** (et départements d'Outre-Mer)

CARRIERE INTERNATIONALE

ZONE U.S.A.

Société Financière *multinationale, nous créons au siège social à Paris, un poste de Responsable chargé de la* coordination entre notre filiale Nord Américaine et la Direction Générale.

Tout en découvrant un univers professionnel du tertiaire de haut niveau tant dans le domaine de l'Industrie que celui de la Finance, vous aurez à assurer le suivi permanent de ce centre de profit et de son marché.

Parfaitement bilingue, vous devez prévoir de nombreux déplacements.
Après avoir investi dans cette fonction d'état major pendant quelques années, vous pourrez évoluer vers un poste opérationnel dans l'une de nos filiales étrangères.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, avec C.V., photo et prétentions s/réf. 20258 à
CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra,
75040 Paris cedex 01, qui transmettra.
Nous garantissons la discrétion la plus complète ainsi qu'une réponse.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL

SÉNÉGAL

Nous sommes un Groupe Industriel de biens de grande consommation, *implanté dans plusieurs pays d'Afrique francophone.*
Dans le cadre de notre expansion, nous renforçons notre organisation et recherchons notre

RESPONSABLE ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS pour notre filiale de DAKAR

Rattaché au Directeur Technique de notre unité de production (450 personnes), il animera l'équipe actuelle de 50 personnes. Il devra très vite proposer un projet de réorganisation des ateliers d'entretien et de mise en place d'un Service Entretien. Il recrutera et formera un ingénieur local appelé à lui succéder à terme (4 ou 5 ans).

Vous êtes INGÉNIEUR (AM; environ 30 ans et 5 ans d'expérience) ou ancien INGÉNIEUR MÉCANICIEN de la MARINE.
Vous avez assumé avec succès des responsabilités d'encadrement et vous avez l'expérience de l'expatriation.

Nous vous offrons une rémunération attractive, des conditions d'expatriation très avantageuses dans un environnement très agréable.

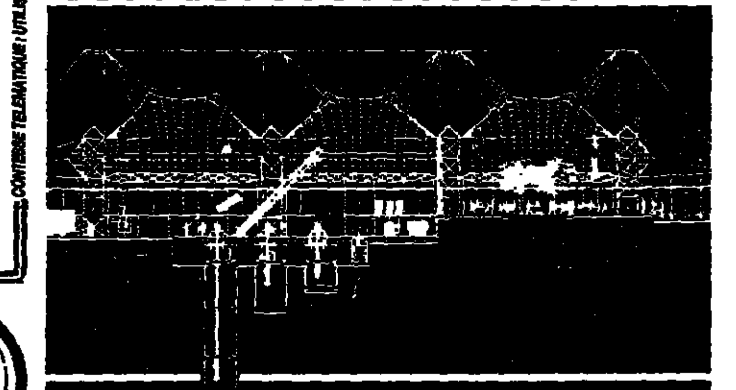
Si ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 2201/LM, à notre Conseil **ACTIMAN** qui vous garantit une discrétion absolue.

264, rue du Fbg-St-Honore 75008 PARIS

Actiman

HAVAS CONTACT

RESEARCH MANAGER FLUID MECHANICS



Schlumberger Cambridge Research, set up in 1982, carries out both fundamental and applied research on behalf of the oilfield drilling and production services companies of Schlumberger - long-established as one of the foremost international names in the world energy industry. The centre, located on the outskirts of Cambridge in a recently completed laboratory represents a total investment of £15 million and houses a unique drilling research machine capable of carrying out full scale experiments under simulated deep hole conditions and a large scale flow circulation loop as well as state of the art laboratory and computing facilities.

An opportunity now exists for an eminent scientist with the necessary technical and managerial abilities to assume the post of Head of Fluid Mechanics. This department, which maintains close links with a number of academic institutions, provides and develops company-wide expertise in the area of fluid mechanics and is particularly concerned with understanding and measuring multiphase flows from oil and gas wells and with studying a vast range of non-Newtonian fluid mechanical problems relevant to the oil industry.

In this position, you will be expected to direct and motivate a team of scientists whose work is aimed at making a significant impact on present engineering practices. You will, therefore, need a strong desire to meet such a challenge and this should be supported by at least 10 years' research experience - ideally involving both theoretical and experimental work - in the field of fluid mechanics. In addition, you will need to demonstrate that you can formulate strategic plans, influence capital investment decisions and establish effective working contacts with Schlumberger's operating companies and other R&D groups overseas.

In return, we are able to offer a highly attractive remuneration package, which includes relocation assistance, an exceptional working environment and excellent career prospects and opportunities within the various Schlumberger international companies.

Full details of the post, job profile and current research programmes are available on request.

Please send full c.v. to: Pat Haynes, Personnel Manager, Schlumberger Cambridge Research, PO Box 153, Cambridge CB3 0BG. Telephone (0223) 315576.

Schlumberger

SCHLUMBERGER CAMBRIDGE RESEARCH

هكذا من الاصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



THOMSON SINTRA
ACTIVITÉS SOUS-MARINES

Leader mondial (2.500 personnes) dans les domaines militaires et civils des activités sous-marines, nous recherchons pour notre département de BREST des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
ENST – ESE – ENSERG, etc.

Vous êtes débutants ou possédez déjà quelques années d'expérience.

Vous aurez pour mission la conception, le développement et la réalisation de matériel d'acoustique sous-marine de haute technicité.

De larges perspectives d'avenir dans ce secteur en pleine évolution seront offertes à des candidats dynamiques et à fort potentiel.

Merci d'adresser votre C.V., photo et prétentions à THOMSON SINTRA / ASM – Route du Conquet, 29283 BREST.

HAVAS CONTACT



LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LOIR ET CHER

recherche

RESPONSABLE DU SERVICE CONTENTIEUX HF

MISSION :
- gérer le contentieux général de la Banque,
- assurer le suivi et le recouvrement des dossiers contentieux,
- conseiller les Services pour tout problème juridique.

De formation juridique supérieure, (Maîtrise en droit privé exigée), le candidat devra justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans une fonction similaire.
Un sens aigu de l'organisation du travail et des relations humaines ainsi qu'un esprit ouvert aux méthodes nouvelles de gestion (micro-informatique) seront vivement appréciés.

Adresser lettre manus. c.v. et prét. à la C.R.C.A.M. de Loir et Cher Département Relations Humaines - rue Louis-Joseph Philippe - 41007 BLOIS Cedex.



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

Un directeur financier de large envergure

UN GROUPE FINANCIER DE TOUT PREMIER PLAN, *secteur tertiaire,* CA *supérieur à 10 milliards, disposant de fonds très importants à gérer,* offre une opportunité exceptionnelle à un **Directeur Financier de haut niveau.**

Il définira et mettra en œuvre la politique financière du Groupe et optimisera la rentabilité des capitaux : prise de participation, investissements mobiliers et immobiliers, *gestion de portefeuille...*

Ce poste conviendrait à X, ENA, HEC..., ayant acquis dans un établissement financier ou un grand groupe 10 à 15 ans d'expérience qui lui donnent les compétences requises pour ce poste important.

Poste à Paris.

Ordre de grandeur de rémunération : 600.000 F. +

Ecrire sous réf. CS 275 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris



RESPONSABILITE TECHNOLOGIQUE
FRANCE - C.E.E. - ETATS UNIS
VOTRE PROFESSIONNALISME DE HAUT NIVEAU NOUS INTERESSE

Notre société, une MULTINATIONALE FRANCAISE de taille moyenne, est AVANT TOUT constituée d'une EQUIPE d'HOMMES MOTIVES dont le premier SOUCI est l'EFFICACITE dans le cadre d'une LARGE AUTONOMIE d'ACTION.
Notre futur collaborateur occupera la fonction de

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

INGENIEUR de formation solide (type A.M., Centrale, Sup Elec...) vous possédez une expérience professionnelle de 8 ans minimum. Directement rattaché au D.G., vous disposerez de MOYENS HUMAINS et MATERIELS IMPORTANTS.
Nous apprécierons plus particulièrement chez vous, vos aspects de LEADER, votre sens des RESPONSABILITES, vos facultés de COMMUNICATION, votre POTENTIEL CREATIF et votre connaissance de la LANGUE ANGLAISE.
Votre REMUNERATION sera à la hauteur du poste et votre lieu de résidence se situera en BOURGOGNE à CHALON SUR SAONE (71).

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et salaire actuel sous la Réf. 2280.

CONSEIL EN RECRUTEMENT



RESULTATS

7 place Darcy - BP 1368 - 21051 DIJON Cedex

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL DE CHAMBÉRY-LE-HAUT
recrute un(e)

DIRECTEUR(TRICE)

exp. en animation de quartier, connaissances en communication et en économie souhaitées.

Son rôle :
animation des instances de l'association et de l'équipe des salariés, chef du personnel, gestion, relations avec les partenaires, animation suivant les besoins.
Age minimum 30 ans.
DEFA ou diplôme équivalent ou BAC + 4.

Envoyer c.v. + lettre manuscrite avant le 31 décembre 1985 au Centre socio-culturel de Chambéry-le-Haut, 507, rue du *Pré-de-l'Ane,* 73000 CHAMBÉRY.

La Société Civile de Saint-Jean de Dieu cherche pour son Etablissement de DINAN (Côtes-du-Nord). Hôpital Psychiatrique Privé (800 lits, 600 salariés environ), un

Directeur d'Hôpital HF

qui assurera toute la gestion administrative et financière

Une expérience acquise dans le milieu hospitalier, psychiatrique, ou à défaut dans une importante collectivité du secteur social serait un atout extrêmement apprécié.
Agréable logement de fonction.
Salaire en rapport avec les références.
Ecrire avec C.V. et prétentions à Madame D'ORNANT - FIDAL - PARIS

FIDAL PARIS 18 Bis rue de Villiers 92303 Levallois-Perret



COGEMA

COGEMA est la première compagnie mondiale sur son secteur d'activité : le cycle complet du combustible nucléaire. Elle met en oeuvre, avec de très puissants moyens, les technologies de production les plus modernes, notamment sur le site de La Hague, actuellement le plus grand chantier d'Europe, où sont construites deux nouvelles usines de retraitement.

Jeunes ingénieurs généralistes réussissez une véritable carrière en production

Encadrer les équipes de production de l'Usine, coordonner les opérations de maintenance éventuelle sur le process, assurer la permanence du commandement pendant les heures de quart (production, gestion, maintenance, entretien, etc...).

Telles sont dans un premier temps les responsabilités qui vous seront confiées. Elles vous permettront de vous former à la conduite des hommes et à la maîtrise d'un process hautement technologique.

Selon votre potentiel, vous pourrez ensuite prendre en charge la responsabilité complète d'un secteur d'activité.

Vous possédez une formation d'INGENIEUR GENERALISTE (Centrale, A et M, INSA, ENSI...) et vous avez l'ambition de développer vos premières années de carrière sur des postes réellement opérationnels, avec de fortes responsabilités.

Les conditions offertes et notamment les perspectives d'évolution sont de nature à motiver des candidats de grande valeur.

Les postes sont basés à La Hague (20 km de Cherbourg, Manche).

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 1/08. A à Arnaud de Menditte, OC Conseil, 21 rue du Bourg Tibourg 75004 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

AFCOREM

COPGO HUNTING

recherche

INGÉNIEURS LOGGING

avec expérience en production. Formation électronicien souhaitable. Ecr. avec C.V. à : 14 B, Z.A. Bastide-Blanche 13127 VITROLLES.

La Cie Française de géothermie, filiale nouvellement créée au sein d'un grand groupe, recherche pour ORLÉANS, son

RESPONSABLE « ADMINISTRATION ET GESTION »

Rattaché au Directeur Général, il(elle) aura en charge :
le contrôle de gestion,
la gestion de la trésorerie,
la supervision des opérations comptables,
l'administration générale.
Formation supérieure en gestion requise (niveau DECS ou équivalent) avec exp. minimale de 5 à 6 ans dans l'ingénierie ou le B.T.P. anglais apprécié.
Adresser lettre manuscrite avec c.v. référ. et prét., *au plus tard* pour le 10 décembre au B.R.G.M. Direction du Personnel, B.P. 6009, 45060 ORLÉANS, qui transmettra.

S.T. Dupont — 450 M C.A. - 1000 Personnes

Chef du service ordonnancement gestion des stocks

Fabricant d'articles de luxe au prestige mondialement reconnu, notre entreprise se veut très performante tant dans le domaine de la gestion industrielle que dans celui de l'innovation technique et sociale. C'est ce souci qui nous conduit, en réorganisant nos services à rechercher notre chef du service ordonnancement gestion des stocks. 35 ans environ, Ingénieur de Formation, votre professionnalisme acquis par une expérience minimum de cinq ans en ordonnancement (pratique de la méthode KANBAN souhaitée) dans un contexte de fabrication en moyenne et grande série, votre pratique de l'outil informatique et surtout votre personnalité d'entrepreneur et de manager sont les conditions qui vous permettront d'être le moteur et l'homme de développement de cette fonction dans l'Entreprise.
Vous serez rattaché au Directeur de Production et constituerez l'articulation essentielle entre les fonctions production, commerciale et financière. Homme de communication, vous serez le garant de la qualité de l'information entre ces différents services et serez ainsi fortement impliqué dans le développement de notre entreprise.
Poste basé à FAVERGES (20 km d'Annecy).
Si cette proposition vous intéresse,
Merci d'adresser votre dossier sous réf. 239 M, ou transmettez-le à C.V PLUS en composant le 43.59.40.25. sur votre minitel.



Jean-Claude Maurice R.A.



C.V. PLUS (1) 43.59.40.25

Centre d'affaires La PART DIEU 44, rue de la Villette 69003 LYON

AFCOREM

GRANDE ÉCOLE

recherche

INGÉNIEUR ÉCONOMISTE EXPÉRIMENTÉ

pour enseignement et recherche dans le domaine des télécommunications.

Diplôme de 3e cycle demandé.

C.V. et renseignements : ENST de Bretagne, Dépt Economie, B.P. 832, 29285 BREST CEDEX. Tél. : 98-00-16-60.

RAPPEL

Consultants
➡ niveau élevé ⬅
2 OFFRES D'EMPLOI

Ces offres ont fait l'objet d'une annonce détaillée *parue dans le Monde* du 20 novembre 1985 et dans *Emploi Cadres* du 21 novembre 1985.
Nous vous invitons à vous y reporter.

ieci développement
Conseil en Organisation
30 rue Herder
F-67000 Strasbourg



GROUPE ieci

Document de présentation sur demande.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Importante entreprise d'électricité, de renommée internationale recherche pour ses chantiers à l'exportation :

chefs de chantiers génie civil confirmés

petits ouvrages (implantations complexes), petits bâtiments, etc...
Connaissances : Topographie, Altimétrie, Gestion de chantier.
Formation : B.T.S. Génie Civil (Egleton, Eyrolles,... ou équivalent), qui seront autonomes, chargés du suivi de la réalisation et supervision des sous-traitants, relations clients dans le cadre du projet.

Anglais courant obligatoire.
Disponibilité immédiate.
Contrat expatrié en célibataire (Pays Arabes).

Environ 10 ans d'expérience dont 4 sur chantiers export.

Adresser votre candidature + C.V. + photo sous référence 4760 qui seront transmis par :

Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois - 75063 PARIS Cedex 02

L'Ecole de traduction et d'interprétation de l'université de Genève

cherche un

PROFESSEUR D'INTERPRÉTATION A MI-TEMPS

Le titulaire aura à diriger et coordonner l'enseignement de l'interprétation multilingue dans les domaines techniques (informatique, nucléaire, médecine...).
Exigences : diplôme d'interprète, expérience de l'enseignement de l'interprétation et expérience professionnelle de l'interprétation français, allemand, anglais, italien et/ou espagnol.
Le titulaire aura l'obligation d'être domicilié dans le canton de Genève.
Entrée en fonctions : 13-4-86 ou 1-10-86.
S'adresser à la présidence ETI 19, place des Augustins, CH 1211 GENÈVE 4.

GROUPE INTERNATIONAL DE BTP
recherche pour une filiale importante en

AFRIQUE DE L'OUEST

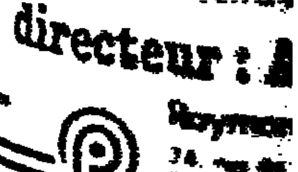
DIRECTEUR D'EXPLOITATION

De formation ingénieur, le candidat retenu, aura une très solide expérience polyvalente du Bâtiment et des Travaux Publics.

Ce poste, nouvellement créé dans l'entreprise, conviendra à un homme de forte personnalité ayant déjà fait ses preuves dans le commandement de structures importantes et de haut niveau.

Ecrire en joignant c.v. et photo en indiquant la rémunération souhaitée (*s/réf.* 1169) à AXIAL Publicité 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde *Publicité* » ou d'une agence.







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Société internationale de négoce SUD DE LA LOIRE

Jeune contrôleur de gestion

Rattaché au Directeur Général de la société, son rôle consistera à animer une petite équipe et à suivre les coûts d'exploitation et le fonctionnement de la société à travers la comptabilité analytique, l'établissement de budgets et l'informatique.

Une expérience de 2 ans en cabinet d'audit, suivie de 3 ans à un poste financier très opérationnel est impérative. Bonne connaissance de l'informatique nécessaire.

Formation supérieure ESC..., finances/comptabilité ou équivalent + DECS. Pratique de l'anglais souhaitée.

Pragmatisme, rigueur et qualité d'analyse sont nécessaires pour ce poste dont la rémunération sera liée à l'acquis professionnel du candidat.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et téléphone privé (joindre une enveloppe pour réponse plus rapide), sous référence 25023-M

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.

"Une énergie nouvelle en Côte-d'Or"

LA BANQUE POPULAIRE DE LA COTE-D'OR met en œuvre ce slogan et poursuit son développement en renforçant ses structures. La Direction d'Exploitation recherche

Responsable Marketing

Rattaché au Directeur d'Exploitation, vous prenez en charge la communication externe concernant les produits et services bancaires ; vous concevez les moyens de promotion adaptés et efficaces et vous les mettez en place avec les personnels concernés. Bien sûr, vous en suivez avec eux les résultats. Pour cela, vous êtes capable d'utiliser la micro-informatique et savez dialoguer avec des informaticiens. Ce poste de cadre s'adresse à un professionnel, de la vente de services financiers aux entreprises et/ou aux particuliers, ayant réalisé une campagne similaire. (réf. 205.70 M)

Jeune Diplômé

Jeune Sup. de Co., IEP, DESS Finances, Sciences Eco, Maîtrise de Gestion, vous cherchez, dans les métiers de la banque, à mettre en œuvre sur le terrain votre esprit d'entreprise et votre talent commercial. Nous confierons, de préférence, à un SEMI-DEBUTANT, en tant qu'"attaché de clientèle" un secteur précis nécessitant un fort engagement personnel sur des objectifs à moyen terme. Ce poste s'adresse à un candidat ayant développé des qualités relationnelles et le sens du travail en équipe. Il constitue une excellente préparation à des responsabilités opérationnelles. (réf. 210.71 M)

Adresser votre dossier de candidature, sous la référence choisie, à notre Conseil Joël BERNARD.



CENTOR RHONE ALPES
17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE

AFCOREM

Chef du service entretien

Prendre en charge la responsabilité totale du service entretien de l'usine (20 personnes), définir et mettre en place les procédures de contrôle et de sécurité de l'outil de production ; planifier et coordonner les travaux d'entretien en liaison avec les services concernés ; assurer la formation de l'ensemble du personnel dans le cadre des actions de préventions et de sécurité du travail ; participer à l'élaboration et au suivi des budgets d'investissement.

C'est la mission très complète que vous propose cette importante société du secteur chimique.

Vous êtes de formation supérieure de type A & M, INSA, ENI..., et vous justifiez d'une expérience réussie d'environ 10 ans en milieu industriel.

Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Le poste est basé dans le Sud Est de la France.

La rémunération et les conditions sont bien évidemment liées à l'expérience et de nature à intéresser des candidats de grande valeur.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 689 B à Christian Hollevoet, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

AFCOREM

CENTRE INDUSTRIEL
FABRICATIONS ELECTRONIQUES (1 000 personnes)
PAYS DE LOIRE
recherche son

FUTUR CHEF DE SERVICE

Contrôle de Gestion et Comptabilité

Ce poste autonome en liaison directe avec le Directeur d'Etablissement sera confié à :
UN CADRE *titulaire du DECS ou équivalent démontrant une expérience* industrielle d'ANIMATION, de CONSEIL, de PROPOSITION dans les domaines :
- de la comptabilité analytique et générale
- du contrôle de gestion.

Il bénéficiera de l'expérience du titulaire actuel pour prendre la responsabilité de la fonction mi 1986.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prét. sous réf. 19677 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Raymond Poulain Consultants

Recherche et Sélection de Cadres et Dirigeants
Conseil en Ressources Humaines

OUVRE SES BUREAUX A STRASBOURG

Maison Rouge - 24, Place Kléber
67000 STRASBOURG
Tél. 88.75.50.77

directeur : A. MOOG

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS
PARIS - LYON - STRASBOURG

AFCOREM — MEDIA BK

Ingénieurs logiciels

Dans le cadre de ses activités régionales ouest à RENNES, SESA vous offre l'occasion de participer à des projets motivants et de haute technicité, dans les domaines de pointe suivants :
- intelligence artificielle (connaissances LISP, PROLOG appréciées),
- protocoles de télécommunications,
- synthèse d'images,
- enseignement assisté par ordinateur.

Vous êtes issu(e) d'une grande école d'ingénieurs (ENST, ESE, ENSAE, Centrale, ENSIMAG...), et vous êtes fortement attiré(e) par une carrière informatique chez un leader de l'ingénierie des grands systèmes informatiques.

Alors, merci de nous adresser votre candidature à

SESA, Direction des activités régionales ouest, 107 avenue de Crimée 35100 Rennes.

Préciser sur l'enveloppe la référence 44 LM

SESA — SOURCES

Important groupe dans le secteur de la transformation du papier, très connu dans les arts graphiques,

recherche

SON RESPONSABLE

DE FABRICATION pour son activité FAÇONNAGE

Rattaché au président-directeur général, il participera à l'élaboration de la politique de l'entreprise et aux perspectives de son développement.

Il sera responsable du planning, de la production, de la logistique, de l'entretien, des études d'investissements, et du budget de la fabrication.

Encadrement de 250 personnes.

Formation : Arts et Métiers, ENIM ou équivalent.

Une expérience dans un poste similaire est indispensable.

Poste à pourvoir en Haute-Normandie.

Adresser C.V., photo, salaire et disponibilité sous le n° 314.363 M - LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

LABORATOIRE DE CHIMIE ET BIOLOGIE

PEINTURES ANTIFONGIQUES
PROCÉDÉS DE DÉCONTAMINATION
MÂCON

RESPONSABLE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Il met au point les nouveaux produits et améliore les produits existants. Il intervient dans le contrôle et les méthodes de fabrication. Il constitue les dossiers d'homologation.
Il assure les consultations extérieures auprès des industries agro-alimentaires, audit technique, information, formation.
Il gère son activité avec une grande autonomie. Il recrute un(ou une)assistant laboratoire microbiologie.

28-35 ans, de formation supérieure en chimie et biologie, il justifie d'une expérience *similaire d'au moins 5 années en industries agro-alimentaires, chimie, cosmétologie.*

Son désir d'évolution le conduit à vouloir accéder aux centres de décisions d'une petite entreprise.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. M 15/1286 B à :

EGOR RHONE-ALPES
TOUR DU CRÉDIT LYONNAIS
129, rue Servient - 69431 Lyon Cedex 03

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

---

metravib R.D.S.

Notre Société est leader dans le domaine des vibrations et de l'acoustique.
Notre croissance continue nous conduit à recruter

Deux Ingénieurs
Département Acoustique

Ils participeront au développement de méthodes de mesure et à leur application pour traiter des problèmes industriels.
Ces deux postes nécessitent des connaissances en acoustique théorique, traitement du signal et calcul numérique, le goût pour l'expérimentation et la métrologie, une aptitude au contact client.
Une première expérience sera appréciée.

Envoyer CV à METRAVIB R.D.S.
Service du Personnel - 64, chemin des Mouilles
B.P. 182 - 69132 ECULLY

GRENOBLE

Responsable «financement de contrats»

NEYRPIC

Dépendant directement du Directeur Financier, vous aurez pour mission :
- la préparation des offres financières à l'exportation,
- la gestion des plans de financement des contrats, crédits acheteurs, cautions, gestion des parts locales, dossiers COFACE,
- le suivi de ces dossiers,
- l'animation d'une équipe d'une vingtaine de personnes dont plusieurs cadres.

Ce poste vous amènera à entretenir de nombreux contacts, tant internes à l'entreprise, qu'externes (banques, administrations et COFACE).
Pour cela, des qualités relationnelles et de négociation, alliées à un sens commercial développé, sont indispensables.
De formation supérieure (Ecole Supérieure de Commerce ou Sciences Economiques), vous possédez une expérience d'au moins 5 ans des techniques de financement des biens d'équipement.
La connaissance de l'anglais et de la micro-informatique seront des atouts supplémentaires.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (CV + photo) en indiquant votre *rémunération actuelle*, à Neyrpic, Gestion des Cadres, BP 75, 38041 Grenoble Cédex.

média-system

Crédit Mutuel Océan

recherche un

RESPONSABLE H/F CREDITS PROFESSIONNELS

De formation supérieure, justifiant de 5 années d'expérience dans le domaine Crédits Professionnels, conforté par un stage pratique de l'exploitation *bancaire et capable de concilier rigueur et dynamisme.*

Mission : Sous l'autorité du Directeur Départemental, il(elle) devra animer une équipe de 10 personnes, *appliquer et faire appliquer la politique générale des crédits, développer la promotion des crédits tout en maîtrisant les risques.*

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle à Jean-Jacques BOSSIERE, 34, rue Léandre-Merlet, 85001 La-Roche-s/Yon cedex.

CONTESSE

Notre cabinet, bien implanté dans le Sud-Est, intervient en *Conseil, Formation et Recrutement.*
Notre stratégie de développement repose d'abord sur la qualité.
Au sein d'une équipe soudée, nous souhaitons accueillir un

Consultant en recrutement
Marseille

qui prendra en charge, au plan national, l'ensemble des opérations, de l'étude de poste à l'intégration du candidat dans l'Entreprise.

Profil :
25/30 ans. Formation supérieure. Première expérience du recrutement en *Cabinet ou en Entreprise.*

Merci d'envoyer votre dossier (CV et prétentions) sous référence AJ 5108 à AJCR

AJCR — 44 La Canebière
13001 Marseille

média-system

GROUPE BANCAIRE

recherche dans le cadre de son expansion

L'ADJOINT DU DIRECTEUR REGIONAL H/F

de l'agence de

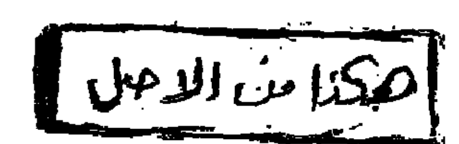
CHALONS SUR MARNE

Il devra être diplômé d'Etudes Supérieures (ESC ou équivalent, ITB ou CESB) et avoir une expérience de l'action commerciale et des *études de crédit de 3 à 5 ans.*

Il sera spécialement chargé de promouvoir les produits du Groupe et de développer ses clientèles (Coopératives, Groupement d'Entreprises, Associations et Mutuelles).

La responsabilité de ce poste implique une excellente capacité à l'analyse financière, le sens des contacts et une expérience de l'encadrement.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 5002
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transm.



Etudes informatiques : Architecte et Manager

Nous sommes la filiale française d'un groupe européen en pleine expansion sur le marché de la bureautique. Nous sommes connus pour nos applications dans les technologies de pointe.

Nous voulons vous confier un challenge : celui de communiquer un souffle nouveau à un environnement de plus en plus tourné vers les utilisateurs. Votre rôle sera bien sûr de partir de l'existant, d'animer une équipe en place (structurée de façon classique autour des Chefs de Projets), de régler les problèmes informatiques dont vous serez l'architecte. Mais avant tout, il vous faut être un "Manager" attentif aux besoins des services utilisateurs, à la recherche de solutions techniquement valorisantes, mais surtout adaptées à une entreprise efficace. Vous serez l'interlocuteur privilégié de la Direction Informatique.

Si vous avez une dizaine d'années d'expérience, une maîtrise confirmée du commandement, une formation de niveau supérieur et la volonté de décloisonner les disciplines, nous vous offrons la responsabilité de nos études, la possibilité de les faire évoluer et d'évoluer vous-même. Ce poste est à pourvoir à Paris. L'anglais est un "must".

Merci d'adresser votre C.V. et prétentions à notre conseil sous la référence CVO/01 -
INFRAPLAN 83 boulevard Raspail 75006 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

COMPTABILITE - CONTROLE DE GESTION

PARIS

Important groupe industriel français recherche un collaborateur de haut niveau.

MISSION : Il prendra en charge le contrôle budgétaire et la gestion comptable de l'ensemble de nos filiales : ENVIRON 60 SOCIETES. Il saura évaluer rapidement les situations et proposera des solutions adaptées.

PROFIL :
- Agé d'environ 32 ans.
- Formation commerciale supérieure + EXPERTISE.
- Expérience de 5 années minimum dans l'audit et, si possible, DANS LE SECTEUR BANCAIRE.

Ce poste, basé à PARIS, implique de fréquents déplacements sur la France entière.

De SERIEUSES POSSIBILITES D'EVOLUTION se présenteront rapidement à un élément de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo (EXIGEE) et prétentions, s/réf. 3886/LM, à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA



TECHNOLOGIE DE POINTE

SOCIETE DE MECANIQUE MAGNETIQUE
Leader mondial du palier magnétique actif.
Filiale de la S.E.P., de S.K.F. et de SEIKO.

VERNON (Eure)
80 km ouest de Paris

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons des :

Ingénieurs grandes écoles *spécialisées en* *électronique* *et/ou* *électromécanique*

pour les postes suivants :
- ***RESPONSABLE DE PRODUCTION.***
- ***RESPONSABLE METHODES ELECTRONIQUES.***
- ***CHEFS DE PROJETS.***

IDL

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 427 LM à I. et D. LAVAUD
IDL CONSEIL - 32 37 56 82 Le Mesnil Chaudron - 27220 JUMELLES.

Pierre Lichau S.A.

COMSAT INTERNATIONAL (OVERSEAS) CORPORATION

UN DES LEADERS MONDIAUX EN TELECOMMUNICATIONS, DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT EUROPEEN, recherche

FIELD SERVICE ENGINEERS

Votre mission : Installer et assurer la maintenance d'équipements terminaux variés chez les clients et en atelier. Tester les circuits internationaux téléphoniques et de transmission de données en relation avec les centres de maintenance de transmission américains et européens.

Votre profil : BTS, DUT Electronique ou expérience civile/militaire équivalente. 5 ans d'expérience minimum dans le domaine des équipements TDM (Time Division Multiple), FDM (Frequency Division Multiple), modems, télé-imprimeurs ou autres équipements terminaux. La connaissance des services et réseaux par satellites, câbles sous-marins et faisceaux hertziens est également souhaitée. Bilingue anglais-français. La pratique de l'allemand serait un atout supplémentaire.

Pour ce poste, basé à **Paris**, des déplacements en France et dans d'autres pays européens sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV détaillé + photo sous référence M 8522 à Chantal MAHEUX **Multiconsult Recrutement**, 94, avenue de Villiers - 75017 PARIS, qui traitera confidentiellement votre candidature.

INVITATION À L'IDÉE...

Le but d'une Annonce de Recrutement est invariablement le même : recruter le(s) meilleur(s) candidat(s).
Généralement, elle se compose d'une accroche, d'un texte décrivant l'entreprise et le poste, parfois d'une *illustration*.

Sans l'Idee, l annonce reste une information "passive".

AUM Publicité est une nouvelle agence de Communication Recrutement et de Communication Interne, filiale du groupe Eurocom



En proposant avant toute chose, des idees à nos clients, nous avons réussi notre démarrage d'activité.

Commerciaux P.A., notre agence est en pleine structuration, si vous êtes intéressés par cette invitation, contactez-moi au 42.25.53.74 ou faites parvenir votre CV à :
AUM Publicité, Xavier de Fouquières,
20, avenue Franklin- Roosevelt,
75008 Paris.

Je garantis personnellement la confidentialité de votre candidature.

aum.

Le 1er hebdomadaire Agricole Français et Européen, en pleine expansion, crée un poste de :

Chef de produits télématique

LA MISSION :
Créer une activité «information» télématique au sein du groupe de presse au profit des lecteurs du monde agricole et du grand public.

LES OBJECTIFS :
- Etude des marchés à court terme (cibles et produits) dans le domaine des applications télématique,
- Mise au point de ces produits (présentation des informations, organigramme du logiciel, etc...) et établissement du cahier des charges,
- Coordination interne et externe des aspects commerciaux, financiers et relationnels de cette activité.

LE PROFIL :
- Formation Supérieure, Ecole de Commerce de préférence, ou équivalente.
- 2 à 3 ans d'expérience marketing.
- Connaissances approfondies en informatique «soft».
- Sensibilisation au monde agricole.
- Forte capacité d'imagination concrète.
- Sens de l'information et de la communication.

RESIDENCE : PARIS.

Vous voulez en savoir plus ? Alors adressez votre CV détaillé, avec une lettre manuscrite et une photo, à PRAGMA - Recrutement, 86 bis, rue Amelot - 75011 Paris, sous la référence M/AGR.



IMPORTANT ÉDITEUR DE GUIDES TOURISTIQUES DE RENOMMÉE MONDIALE

recherche un

JEUNE RÉDACTEUR

possédant une solide culture générale et une bonne pratique de l'anglais.

Il s'intégrera dans l'équipe chargée de développer une collection très bien implantée sur un marché en expansion.

La connaissance de l'édition serait un atout supplémentaire.

Larges possibilités d'évolution.

Ecrire en joignant curriculum vitae à :
INTERMEDIA N° 596
9, rue Labie - 75017 PARIS
qui transmettra. - discrétion assurée.

Consultant senior

Paris

Professionnel du Conseil en Ressources Humaines : Sélection de Cadres et Dirigeants, Conseil en Organisation, etc..., vous souhaitez donner une nouvelle implusion à votre carrière et recherchez une structure vous permettant de vous exprimer totalement.

Devenez notre partenaire

En 7 ans, notre Cabinet a su se faire une place parmi les meilleurs. Il est disposé à vous associer à son développement et à sa réussite.
Votre formation, votre expérience et votre impact commercial seront les critères déterminants de notre choix.
Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé et d'une photo, sous réf. C.85/M, à

Staff Consultants
91, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris.
32, allée de la Robertsau 67000 Strasbourg.

STRASBOURG
PARIS
LYON
NEW-YORK

Nous sommes un Groupe Industriel Français important.

Notre Schéma Directeur des Systèmes d'Information vient d'être défini et va être mis en application. Cette opération est animée par le service organisation (maître d'oeuvre), en liaison avec la division informatique. Chaque domaine d'application est pris en charge par une équipe d'analystes-organisateurs.

Pour renforcer ces équipes, nous recherchons des :

ORGANISATEURS – CONSULTANTS INTERNES

Ils conseilleront, assisteront et accompagneront les utilisateurs internes dans la mise en place de nouvelles méthodes de gestion.

Vous avez au minimum 35 ans et 8 années d'expérience de conception et de mise en place de systèmes d'information en tant que consultant (entreprise ou cabinet), avec pratique d'une méthode d'analyse (de préférence MERISE).
Vous êtes de formation supérieure, et vous avez fait vos preuves d'animateur, coordinateur et formalisateur, par exemple en tant que Chef de Projet.

Lieu de travail : Paris-La Défense.

Si ces perspectives vous intéressent, merci de transmettre votre dossier de candidature, en précisant la référence 3401, à **ACTIMAN.**
Discrétion garantie.
264, rue du Fbg-St-Honore 75008 PARIS

HAVAS CONTACT



Un potentiel de n° 1 des affaires sociales.

Le Directeur Général des Affaires Sociales d'un groupe chimique et agro-alimentaire multinational de premier plan, qui a su développer tous les facteurs de la réussite économique et sociale, s'engage à vous faire partager progressivement tous les aspects de sa fonction, située au niveau le plus élevé de l'entreprise.

Vous avez un très bon niveau de culture générale acquis dans une grande Ecole (ESSEC, HEC, Sciences Po...), ou à l'Université (Droit, Economie). Vous avez non seulement le sens de la communication et des relations, mais aussi celui de la bonne Administration et le goût de l'innovation raisonnable et bien gérée au service de l'Entreprise.

Vous avez une première expérience de la Fonction Sociale de 2 à 6 ans, à l'usine ou au siège, sous un ou plusieurs de ses aspects : droit social, formation, communication, études et applications socio-techniques, relations syndicales... *Un dossier complet avec photo et souhait de rémunération* aux consultants de SIRCA, 64 rue La Boétie, 75008 Paris, sous référence 465 720 M, qui vous garantissent la plus totale discrétion dans l'examen de votre candidature.



Sirca

Membre de Syntec

INGENIEUR CHIMISTE

DEBUTANT

Important Groupe industriel français recherche un jeune ingénieur de formation génie chimique.

Son poste s'intègrera au sein de notre laboratoire central *(industrie lourde)* traitant des problèmes de qualité pour l'ensemble de nos unités et équipé de matériel de pointe dans les domaines de la microscopie, de l'électronique, de la cristallographie, fluo-X...

Homme de recherche bien-sûr, mais également homme de contact, il entretiendra un dialogue permanent avec les *directions de nos usines, nos clients, ainsi qu'avec des* organismes extérieurs.

Un élément de valeur pourra rapidement accéder à d'importantes responsabilités, au sein du laboratoire central.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo (exigée) et prétentions, sous référence 3882,à

SUD-EST FRANCE

C.V. Curriculum Vitae 9, bd des Italiens 75002 PARIS

Groupe des Fromageries BEL **PARIS SAINT-LAZARE**

(6 300 personnes – 18 usines)

recrute pour son Département Organisation Informatique - doté d'un réseau de matériel IBM articulé autour d'un centre serveur 4341 (VM, VSE, CICS, SGBD) et de nombreux IBM 36 :

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE

Responsable d'une équipe chargée d'une part, de l'entretien des applications générales, d'autre part des projets nouveaux de bureautique, micros et infocentre.

*Le candidat aura une solide expérience en informatique de gestion (5 ans minimum) sur matériel IBM et une formation d'***ingénieur grande école** (centrale, ponts...).

Le poste requiert outre des compétences techniques, de réelles qualités de *contact*, d'animation d'équipe, de la *créativité, sous-tendue par un bon sens de l'organisation.*



Merci d'écrire avec C.V. et prétentions à Fromageries BEL Richard Folliot - Chef du Personnel - 4, rue d'Anjou, 75008 Paris.



CADRE ADMINISTRATIF

Filiale d'un groupe français, nous sommes une importante société de gestion de services publics (eau et assainissement) : 1 550 personnes, C.A. : 850 millions de francs.

Nous recherchons un CADRE ADMINISTRATIF sur PARIS.

Formation supérieure BAC + 4, de type MIAGE, Maîtrise de Gestion, vous avez une première expérience réussie de l'encadrement.

Votre rôle : celui d'un animateur. L'équipe à encadrer sera responsable de l'ordonnancement, du *suivi de l'activité, de l'actualisation des tarifs et des liaisons avec les sous-traitants.*

Nous vous offrons une formation qui développe les aspects pratiques de votre futur métier.

Ce poste comporte de réelles possibilités d'évolution pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la réf. 3869, à

MEDIA PA 9, Bd des Italiens 75002 Paris qui transmettra

ORGACONSEIL

ORGANISATION ET CONSEIL D'ENTREPRISE

Notre vocation : conseiller les entreprises dans leur évolution ; concevoir et réaliser avec elles des solutions pour l'amélioration de leurs performances.
Notre *professionnalisme nous conduit* à placer la barre très haut *et* nous recherchons des

Consultants

de formation Grande Ecole (Mines, Ponts, Centrales, Supélec, Télécom, HEC), dotés de solides qualités intellectuelles et humaines, et d'une grande disponibilité.

Débutants

Au sein de petites équipes et dans un environnement de haut niveau où la hiérarchie est souple et l'autonomie réelle, nous vous formerons à un métier passionnant et diversifié :
celui de consultant qui conçoit et met en place des projets d'organisation et de gestion.

Expérimentés (3 à 5 ans maximum)

Après une expérience probante dans un Cabinet de Conseil ou la Direction Organisation d'une grande entreprise, vous souhaitez maintenant :
• enrichir votre expérience par la diversité de nos interventions, • prendre des responsabilités actives dans la conduite de nos missions et le développement de notre Cabinet, • devenir, à terme, un associé.

Postes à Paris, Lille, Nantes, Toulouse, Lyon. Interventions en France et à l'étranger.
Adressez votre candidature à ORGACONSEIL, à l'*attention* de Thierry FLORENTIN, 64 rue du Ranelagh 75016 Paris.

groupe **SG2**

Automatiser, Superviser, Réguler

CGEE ALSTHOM, nous sommes n° 1 dans le contrôle industriel. Pour étoffer en France et à l'étranger notre équipe d'intervention sur des systèmes de surveillance et de conduite de *centrales de production d'énergie, nous recherchons :*

INGENIEURS SYSTEME

Gamme SOLAR et périphérie.

Vous maîtrisez l'architecture et les techniques pour assurer les essais, la mise en service et la maintenance des matériels, des calculateurs et des automates.
Votre formation d'INGENIEUR (*informatique, électronique, automatisme*) *complétée par* une expérience et/ou une formation constructeur acquise sur ce produit sera appréciée.
Bien sûr, vous maîtrisez l'Anglais et êtes disponible pour des interventions fréquentes et de courtes durées (moins de 3 mois) en France ou à l'étranger.

Si ce type de poste vous intéresse, merci d'adresser votre candidature avec CV, photo et prétentions à J.D. AUROY - CGEE ALSTHOM - 9, rue Ampère - 91300 MASSY.



CGEE ALSTHOM

BOUYGUES

Dans le cadre du développement de ses activités
TRAVAUX PUBLICS
recherche des

ingénieurs travaux
conducteurs de travaux

- **CONFIRMES GENIE CIVIL ET OUVRAGES D'ART**
- **AYANT UNE EXPERIENCE MINIMUM DE 4 ANS.**

Ces cadres se verront confier la responsabilité d'un ou plusieurs chantiers en REGION PARISIENNE ou en PROVINCE.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 8628 à :
ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

INGENIEUR

TPE

ENTPE + 1RE EXPERIENCE

SUD-EST FRANCE

Important groupe industriel français, nous recherchons un *Ingénieur TPE.*

Agé d'environ 30 ans, ingénieur ENTPE de formation, vous *avez une première expérience* réussie qui vous permettra d'occuper un poste important au sein de notre laboratoire *recherche-développement et* contrôle qualité.

Votre niveau technique élevé, *votre* connaissance du milieu du BTP et votre sens des relations feront *de vous l'interlocuteur privilégié* de nos clients.

A terme, vous saurez saisir les opportunités de carrière qui se présenteront à vous au sein du Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo (exigée) et prétentions, sous la référence 3883/LM, à

MEDIA PA 9, Bd des Italiens 75002 Paris qui transmettra

PARIS

INGENIEUR T.P.

ESTP + 1RE EXPERIENCE

Important Groupe Industriel français recherche un Ingénieur T.P.

Agé d'environ 30 ans, Ingénieur de formation ESTP, vous avez une première expérience *réussie dans les travaux publics.*

Après une courte période de formation à nos produits et à nos méthodes, vous intégrerez l'état-major commercial où vous serez plus *particulièrement chargé* ***d'études marketing.***

Homme de chiffres, vous analyserez les *marchés* et mesurerez leur adéquation avec nos produits.

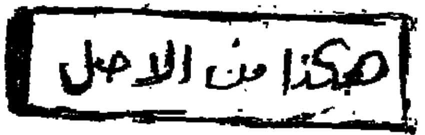
Homme de terrain, vous serez très étroitement associé à toutes les actions commerciales.

Ce poste s'intègre dans un Groupe dynamique *de taille internationale au sein duquel vous* pourrez évoluer.

La connaissance des applications informatiques serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo (*exigée*) *et prétentions, sous réf. 3887/LM.*

Communiqué 9, Bd des Italiens 75002 PARIS qui transmettra



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Adapter les emplois à la banque de demain

Telle est la mission d'envergure que vous propose cette importante banque française, attentive à la gestion harmonieuse de son potentiel humain. Rattaché(e) au Responsable des Ressources Humaines, vous serez chargé(e) de : mener une réflexion stratégique portant sur l'évolution qualitative et quantitative des besoins de personnel dans les années à venir, *mettre en place une gestion prévisionnelle des effectifs, et définir les* besoins en formation qui en découlent. Votre formation supérieure et votre expérience (4 - 5 ans), acquise au sein de structures importantes, dans la fonction personnel vous seront indispensables pour réussir dans ce poste alliant réflexion et action.
Une disponibilité rapide est souhaitée.

Anne BOUTTIER traitera votre candidature avec la plus grande confidentialité. Merci de lui adresser sous la référence 167 A une lettre manuscrite mentionnant votre rémunération actuelle, un CV, une photo à : H.B. — 66 avenue Victor Hugo — 75116 PARIS.

PARFRANCE ANNONCES

VILLE DE CORBEIL-ESSONNES
recherche pour son service URBANISME

UN CADRE A

Cette personne sera chargée de l'encadrement du secteur « URBANISME », « URBANISME OPÉRATIONNEL ».
Elle devra promouvoir :
- d'une part, les perspectives de traitement de textes et d'informatisation du secteur ;
- d'autre part, une assistance juridique à divers dossiers d'URBANISME en cours sur la commune.

Les compétences requises sont les suivantes :
- Formation juridique souhaitable ;
- Goût du contact avec le public ;
- Esprit d'initiative ;
- Expérience souhaitée d'environ 2 ans.

Les candidatures sont à adresser :
Monsieur le Maire,
Hôtel de Ville,
Place Galignani,
91100 CORBEIL-ESSONNES.

THOMSON-CSF
DIVISION TUBES ÉLECTRONIQUES

Dans notre Département de VÉLIZY (1.400 personnes), nous étudions et fabriquons des produits de très haute technologie.

Dans le cadre de notre expansion, nous souhaitons rencontrer un :

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
ADJOINT AU CHEF DES SERVICES GÉNÉRAUX

Vous serez chargé dans un premier temps :
– de la restructuration des réseaux,
– de la préparation d'un changement de tension échelonné des moyens de production,
– de la télécommande des installations industrielles.

Une expérience d'au moins 5 ans dans une activité équivalente est souhaitée.

Merci d'adresser C.V. et photo au Service du Personnel — THOMSON-CSF — 2, rue Latécoère, 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

ALSTHOM

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPÉEN DE TURBO MACHINES, nous proposons d'intéressantes possibilités de début de carrière en Région Parisienne dans un de nos importants établissements qui conçoit, fabrique et commercialise dans le monde entier des **turbines à vapeur, des pompes et des compresseurs.**

JEUNES INGENIEURS CHANTIER

A. et M., CENTRALE, ENSI (Mécanique), IDN

Ces postes impliquent grande mobilité, initiatives et esprit d'entreprise. Ils concernent des **ingénieurs débutants** qui après formation, auront des responsabilités de **montage et mise en service** de nos matériels tant en

Europe, qu'en ASIE ou AMERIQUES

Anglais indispensable. Larges perspectives d'avenir dans le Groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 4006-M à MAMREGIES 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

JEUNES DIPLOMÉS
D'UNE GRANDE ÉCOLE COMMERCIALE

LE POSTE QUE NOUS CRÉONS DEVIENDRA PEUT-ÊTRE LE VOTRE

ATTACHÉ DE DIRECTION

D'UNE ENTREPRISE DE PUBLICITÉ MOBILE EN CRÉATION.

Cette société aura l'appui d'un groupe relativement important (400 MKF)

IL SERA CHARGÉ :
- De la mise en place des structures de fonctionnement ;
- De la commercialisation du produit.

Le candidat retenu aura une forte personnalité, l'envie de réussir et le goût des contacts humains.
La rémunération sera en fonction de la qualité du candidat retenu...

Ecr. lettre man. avec c.v. photo à PIERRE LICHAU S.A., réf. 4 764, 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui tr.

ADR Groupe SKF
Roulements à billes miniatures et de haute précision

recherche

Ingénieur Applications Techniques
pour son bureau d'études

Mission tournée autant vers les clients (contacts permanents) pour bien connaître leurs besoins et les aider à les définir, que vers la fabrication usine qui devra les réaliser.
Les contacts seront également permanents avec les Services Marketing et vente tant en France qu'à l'étranger.
- Formation INSA, ENI, A et M, etc...
- Anglais courant indispensable
- Déplacements fréquents mais résidence locale à prévoir.

Les candidatures précedemment adressées à ADR recevront rapidement réponse.

Pour ce poste, adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
François CHARRIOU - **A.D.R.**
6, rue de Seine - 77810 THOMERY

bleu

SNPE

recrute pour son Centre de Recherches du BOUCHET

1 Ingénieur chimiste organicien

Une formation supplémentaire ou une expérience en génie chimique sont souhaitées.

Quelques années d'expérience en développement ou en chimie fine seront appréciées.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à SNPE - CRB, 91710 VERT-LE-PETIT, en précisant la référence I/LD 8556.

CONTESSE

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN OU ELECTROMECANICIEN :

DEVENEZ EUROPEEN

N°1 français de l'automate programmable avec un CA supérieur à 1 MF/salarié et 500 personnes : **April** a décidé d'asseoir ses positions en Europe.

Vous avez un diplôme d'ingénieur valorisé par une première expérience commerciale export dans la vente de biens d'équipements. Nous vous assurons une formation dans nos usines afin de vous permettre d'être rapidement opérationnel sur le terrain et suffisamment indépendant pour organiser vos nombreux déplacements depuis Paris vers toute l'Europe.
La pratique courante de l'anglais est bien entendu indispensable.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et photo s/réf. 8558 M au Cabinet **ROUBEIX DECISION**, 32 rue des Volontaires, 75015 PARIS. Réponse assurée.

DESSEIN

GERANT OBLIGATAIRE

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole (ISFA, X, CENTRALE, ESSEC, HEC...).

Vous avez acquis une expérience de 2 à 3 ans dans la GESTION DE PORTEFEUILLES OBLIGATAIRES au sein d'un établissement bancaire ou financier, ou dans une charge d'Agent de Change.

Nous vous offrons la possibilité de confirmer votre compétence au sein d'une équipe motivée.

Adressez lettre manuscrite, C.V. + photo sous réf. AD20

Service Recrutement
Carrières Formation

44 rue de Courcelles
75008 Paris

BANQUE INDOSUEZ
Tout un monde d'opportunités

SOURCES

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'UN JEUNE GROUPE DE SOCIÉTÉS

recherche pour le seconder

UN COLLABORATEUR(TRICE)

- Il l'assistera dans toutes ses tâches et plus particulièrement :
  - le suivi de la trésorerie ;
  - prévisions de trésorerie à C.T. et M.T.
- Il prendra également en charge :
  - la comptabilité et le suivi des dossiers administratifs.
- Le candidat retenu devra avoir une réelle expérience de la trésorerie et de la comptabilité et devra par ailleurs avoir des solides connaissances en informatique.
  - Un diplôme technico-professionnel et d'enseignement général sera exigé.
  - La rémunération annuelle sera de l'ordre de 180.000 F.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. + photo à PIERRE LICHAU S.A., sous réf. 4.763 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Grande Banque Parisienne
recherche

(H-F) Organisateurs expérimentés

Le secteur bancaire est en pleine mutation. Notre banque, qui est et veut rester novatrice dans tous les domaines, attache une importance particulière à la Fonction Organisation.

Dans cette optique, nous recherchons des organisateurs disposant
- d'un niveau d'études supérieures (IESTO appréciée)
- d'une expérience similaire de 5 ans min. en milieu administratif

Ils prendront la responsabilité d'études de modernisation de services et de procédures liées à la mise en place de moyens informatiques et bureautiques.

Merci de préciser vos rémunérations actuelle et souhaitée dans la candidature que vous adresserez sous réf. 4925 à l'agence DESSEIN 15 rue du Louvre - 75001 Paris.

DESSEIN

ETABLISSEMENT FINANCIER PARIS 8ème
recherche son

SECRETAIRE GENERAL DE LA DIRECTION COMMERCIALE

Diplômé d'une école de commerce, âgé de 28 à 30 ans.

Expérience professionnelle de 4 à 5 ans au sein d'une Société à caractère financier et/ou commercial.

Le candidat ayant des capacités certaines d'organisation et de créativité, sera chargé de structurer et d'animer le Secrétariat Général de la Direction Commerciale.

Chef d'état major et homme de marketing. Il aura à étudier, mettre en place et contrôler les actions et produits proposés par notre réseau d'agences..

Notre établissement étant apparenté à un groupe multinational, la pratique courante de la langue anglaise est exigée.

Réelles possibilités d'évolution de carrière.

Adresser C.V. et prétentions à N. 5008 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra

---

SCII recherche urgent
dans le cadre de son expansion
pour la conception et le développement d'importants projets de télécommunication et d'informatique industrielle

DES INGÉNIEURS ou UNIVERSITAIRES DIPLOMÉS EN INFORMATIQUE

justifiant d'au moins 2 ans d'expérience dans les systèmes temps réel.
La connaiss. de UNIX et de C, serait un atout essentiel.

Envoyer c.v. à l'attention de M. MERED.
SCII, 83, rue Michel-Ange, 75016 PARIS
ou téléphoner au 47-43-07-01.

NOTRE FIRME LEADER MONDIAL DE L'EXPERTISE recherche pour son siège social à PARIS

RESPONSABLE HF du département achats

Il sera notamment chargé de la comparaison et de la négociation de prix pour des produits industriels très variés aussi bien en taille qu'en nature. Notre homme ingénieur CNAM de préférence, est issu de l'industrie mécanique, de l'électromécanique ou de l'engineering, et a de bonnes notions d'anglais.

Nous vous remercions d'écrire avec CV, prétentions sous N° 9483 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne - 75008 PARIS qui transmettra

---

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour PARIS

fiscaliste

ENI ou DESS FISCALITÉ.
5 ans au moins d'expérience en Cabinet.

Adresser CV manuscrit et prétentions à N. DAVIGNAU
71, rue Belliard 75018 Paris
qui fera suivre.

Filiale d'un très important groupe européen dont elle distribue les produits en France, cette Société — CA : 4,5 milliards de Francs - Effectif : 700 personnes — recherche, pour en prendre à moyen terme la responsabilité complète, un

Chef des Services Comptables

Rattaché à la Direction Générale, il animera près de 40 personnes (Comptabilité générale, analytique, comptabilités auxiliaires, trésorerie...) et sera responsable de la clôture des comptes (normes françaises et S.E.C.) et de la Fiscalité.

Outre une **formation supérieure** complète en **Comptabilité et Fiscalité** - expertise souhaitée - les candidats possèderont une expérience professionnelle d'au moins 10 ans, acquise de préférence dans un groupe international et en position hiérarchique réelle. La pratique de l'Allemand sera un atout très apprécié.

Merci d'adresser votre dossier, en tout confidentialité, sous réf. 424 à notre Conseil : Nicole Ancessi

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

OFFRES D'EMPLOIS

SZM — **SOCIETE DE MECANIQUE MAGNETIQUE**
Leader mondial du palier magnétique actif.
Filiale de la S.E.P., de S.K.F. et de SEIKO.
TECHNOLOGIE DE POINTE
VERNON (Eure)
80 km ouest de Paris
Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons un :

Responsable du personnel

Ce poste conviendrait à un cadre expérimenté, âgé d'environ 30 ans, de formation supérieure.
Il sera chargé de la gestion administrative du personnel, du recrutement des ETAM, de la formation et participera aux relations avec les partenaires sociaux.
Les services généraux lui seront également confiés.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 428 LM à I. et D. LAVAUD
IDL CONSEIL - 32 37 58 82
Le Mesnil Chaudron - 27220 JUMELLES.

Pierre Lichau S.A.

INGENIEUR PRODUCTION

Nous sommes une Société industrielle filiale d'un grand Groupe français (C.A. 3 milliards). Nous fabriquons dans une unité située au Nord de Paris des produits de grande série destinés principalement à l'industrie.

Nous recherchons un Ingénieur de Production dont la première mission sera de regrouper l'ensemble de nos productions dans un seul atelier. Ce transfert s'accompagnera de modifications d'équipements et de changement de technologie. Cet Ingénieur assurera ensuite la resposabilité de la fabrication dans cet atelier.

Nous confierons ce poste à un jeune Ingénieur Mécanicien, type A.M., ayant obligatoirement une première expérience réussie dans la production et les méthodes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo en précisant sur l'enveloppe la référence 3618 à : RSCG CARRIERES - 48, rue Saint-Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.

CONSULTANT EN INGENIERIE SPORT et LOISIRS
(équipements, développement, rentabilité, gestion...)
recherche

chargé d'études

28 ans minimum

Polyvalent, il doit détenir une bonne base technique et économique (architecte p. ex) permettant de réaliser des études de conception, de faisabilité et des audits de gestion pour les collectivités locales.

Il doit allier une rigueur rédactionnelle à une imagination et une curiosité pour élaborer des solutions.

Lieu de travail : MARNES-LA-COQUETTE

Cabinet Leconte
4, rue Amiral Courbet
75116 PARIS
Réf. 50262

Pierre Lichau S.A.

Important **Groupe Industriel** recherche pour filiale 2 000 personnes, C.A. : 1,8 milliard
(secteur biens d'équipements)

CONTROLEUR DE GESTION

De formation H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P.
Ayant 3 à 5 ans d'expérience acquise en cabinet d'Audit et/ou en milieu industriel dans le domaine des grands contrats à l'exportation.

Adresser C.V., rémunération souhaitée et photo s/référence 20268 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui trans.

CONTESSE TÉLÉMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 96 10 66

Groupe Locafrance

Leader du crédit bail mobilier, recherche pour son agence de COMPIEGNE :

ATTACHE COMMERCIAL

Mission :
- assurer au sein d'une équipe dynamique les relations avec les responsables d'entreprises en matière de financement des équipements professionnels,
- développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospection appropriées.

Profil :
- formation commerciale supérieure (ESCP, EDHEC...),
- goût de la prospection et de la négociation commerciale et financière nécessaire,
- *expérience professionnelle confirmée obligatoire.*

Adresser C.V., photo et prétentions *au Département Recrutement* **Groupe LOCAFRANCE** 43-47, av. de la Grande Armée 75116 PARIS.

Pierre Lichau S.A.

Création de poste - Paris 8ème -

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Groupe de sociétés de services, très dynamique (+ 35% /an depuis 6 ans) crée un poste de JEUNE CONTROLEUR DE GESTION avec une première expérience.
En prise directe avec le Directeur Financier du groupe vous aurez pour mission :
- écouter, conseiller et aider les différentes agences réparties sur le territoire dans leurs tâches administratives (prévoir de courts déplacements).
- mettre en place et suivre de nouveaux systèmes de tableaux de bord pour un reporting hebdomadaire du suivi d'exploitation.
Diplômé d'Etudes Supérieures, vous prouvez de réelles qualités de rigueur et d'organisation auxquelles vous ajoutez un sens aigu de la pédagogie et un goût prononcé (et indispensable) pour la micro-informatique.
Merci d'adresser votre candidature avec CV, photo et prét. à Mme LEGALL - 26, rue de Miromesnil, 75008 Paris.

CONTESSE

VILLE DE NOISY-LE-GRAND 93 VILLE NOUVELLE DE MARNE-LA-VALLÉE
Recrute :
UN CHEF DE SERVICE CULTUREL.
Missions : assurer la préparation, la mise en application et le suivi de la politique culturelle de la municipalité
Adresser C.V. à : Mme le Maire Secrétariat général B.P. 49 93161 NOISY-LE-GRAND.

LA VILLE DE SAINT-OUEN-L'AUMONE (18.000 habitants) recherche

2 ATTACHÉS

(ou COLLABORATEURS DE NIVEAU ÉQUIVALENT TITULAIRES D'UNE MAITRISE)
Ayant des connaissances administratives et financières étendues
Expérience et polyvalence souhaitées
Aptitude aux relations humaines indispensable
Lettre manuscrite avec C.V. au député-maire 95310 ST-OUEN-L'AUMONE.

CONSEILLERS COMMERCIAUX (H/F)
Si vous souhaitez intégrer une entreprise dynamique (progression C.A. 1er semestre + 45 % C.A. 84 : 512.000.000 F 13.000 clients)
Rejoignez-nous
Tél. pour 78-92-83-95
Paris au 45-00-24-03, poste 42 et pour 91 et 94 au 46-80-52-52, poste 225.

GROUPE IMPORTANT
recherche pour missions commerciales de confiance
3 HOMMES D'AFFAIRES
Votre jeunesse et votre dynamisme sont vos atouts, vous avez une bonne culture générale et environ 30 ans.
Si vous êtes libre immédiatement, téléphonez à M. LIP au 48-88-11-27, pour r.v.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES
recherche
INGÉNIEURS GDES ÉCOLES OU UNIVERSITAIRES
pour assurer des dévelop.
- Langage C/UNIX ou
- Assembleur, Pascal ;
- Logiciel de Base ;
- Assembleur Motorola.
Ecr. au : 78/80, av. Galliéni Tour Galliéni 1 93174 BAGNOLET CEDEX.

6 CADRES COMMERCIAUX « SPÉCIALISTES »
1) — FACTORING.
2) — TRAVAIL TEMPORAIRE.
3) — ENCYCLOPÉDIE (encadrement).
4) — HYPERMARCHÉS (encadrement).
5) — FINANCIER.
6) — ÉLECTRO-TECHNIQUE (Marketing).
C.V. + photo à V. INTER 47, r. Bucourt, 92210 ST-Cloud Téléphone : (1) 47-71-65-58.

PROFESSEUR DE FRANÇAIS pour demi-service 1er cycle ÉCOLE PRIVÉE PARIS EST
Ecr. avec C.V. et références, nº 74.514, Publicité Zémor, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 PARIS, qui transm.

Etablissement d'Enseignement Supérieur recherche
INTERVENANT ÉCONOMIE
Poste à pourvoir rapidement à Paris.
Ecrire sous le nº 314.461 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

SURVEILLANT collège poste important. Carrière statut enseignant. Tél. : 47-63-46-35.

RECHERCHONS
Jeune ingénieur ou ATP pour études et réalisations amplis linéaires de puissance, large bande H/F, expérience souhait. SCD/Nucléttudes, B.P. 117, 91944 Les Ulis Cédex. Tél. : 69-07-10-20, poste 404.

P.M.E. sud-est de Paris recherche
TECHNICIEN
DE BUREAU D'ÉTUDES ET MÉTHODES
BTS/DUT mécanique, électromécanique.
5 an. d'expérience minimum.
Il sera chargé au sein du bureau d'études et des méthodes de l'établissement, gestion et suivi des :
- Dossiers de plans ;
- Gammes de montage et contrôle ;
- Dossiers de maintenance ;
- Etudes d'outillages d'équipement péri-informatique.
Tél. : (1) 48-83-64-45 Monsieur BERTRAND.

S.C.M. en création cherche
PÉDICURE PODOLOGUE CHIRURGIEN DENTISTE INFIRMIÈRE
SUD 92
Ecrire sous le nº 6840 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

BULLETIN PÉTROLIER cherche
RÉDACTEUR EXPÉRIMENTÉ
Adresser c.v. et prétentions APRC 7, av. Ingres, Paris-16e.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16), B.P. 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 281.09, PARIS

formation professionnelle

J.H. 22 ans, dégagé O.M., titulaire DUT Publicité/Marketing recherche poste CONCEPTEUR-RÉDACTEUR Libre géographiquement Disponible immédiatement Téléphone : (18) 54-75-00-40, heures de repas.

travail à domicile

Artisane effectue tous travx de traitement de texte et dactylographie. Tél. 34-61-14-22.

secrétaires

SECRETAIRE ASSISTANTE DE DIRECTION

PARIS

TRILINGUE JAPONAIS - ANGLAIS

Importante société de produits de luxe recherche dans le cadre du développement de son activité commerciale en Extrême-Orient une Secrétaire assistante de direction.
Trilingue japonais-anglais.
Poste basé à PARIS.
Adressez lettre manuscrite, C.V. + photo, en précisant sur l'enveloppe la réf. 3884, à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

formation professionnelle

Formation Professionnelle d'Analyste-Programmeur en 7 mois = 1000 h.
sur 30 micros et gros système IBM. Niveau requis : BAC et assimilés. Assistance au placement
Entretien et sélection sur R.D.V. Crédit étudiant 100 %
Centre agréé par ERICSSON
Centre International d'Etudes et Formation Professionnelle en Informatique
ciefpi 11, r. de la Gare - 94230 CACHAN Tél. (1) 740.12.22 Mº Arcueil-Cachan - 10' des Halles

PLURIAL

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE FINANCIER

44 ans, diplômé enseignement supérieur
Economie, gestion, finances, comptabilité, droit des affaires, DES, CAAE-DESS, DECS
Trilingue : ANGLAIS, ARABE, ESPAGNOL.
Expérience professionnelle dans domaines :
Administratif, comptable, financier, social et fiscal.
rech. **POSTE POSITION CADRE DIRECTION**
dans entreprise nationale ou internationale, établissement financier intervenant dans secteur bancaire, commercial, prestations services.
Etudierai toute possibilité de représentation et propositions dans régions suivantes : Afrique, Maghreb, Proche et Moyen-Orient.
Ecr. s/le nº 8 100, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 37 ans, assistante direction, bilingue anglais, cherche poste motivant. Bon niv. intell. Peut voyager. T. : 42-29-71-43.

J.H. 28 ans, DESS gestion + DECS + CSJF + CSREEI, cherche place dans gde entrep. ou cabinet France ou étranger. Tél. : (1) 45-85-74-66.

J.F. 27 ans, DEA de droit social + préparation DEA droit privé, expérience de la rédaction, cherche poste dans société d'édition. Tél. : 37-50-14-40.

H. 47 ans, form. tech., spécial. M.-Orient, sect. agro-ali., ht niv., client. exist., ch. Sté s'impl. de sect. J.-L. Dubois, Tél. : 44-88-61-79, 60127 Fresnoy-la-Riv.

Cadre admn. export, 26 ans, diplômée ESC, anglais, allemand, exp. marktg int., adm. vtes, export et format., ch. poste à resp. 43-65-06-02.

CABLEUR P3 ÉLECTRONIQUE 36 a., 10 a exp., ch. rég. paris. poste stable C.I., Peigne, Toron, Rack, Câble, Téléphone, Audio, Vidéo, Signal. Libre de suite. Tél. 30-38-74-94.

RESPONS. BUREAUTIQUE
Solide expérience en bureautique micros, formation, organisation, conseil, recherche nouvelle opportunité de direction. Ecrire sous le nº 3 308 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

FME 54 ans, ch. travaux comptabilité et gestion. Libre 1 jour/semaine. 48-33-79-29.

J.F. 21 ans, BEP et CAP opér. banque et de bour., ch. empl. bur ou hôtesse de tourisme. Esp., anglais, italien parl., écr. Tél. : 48-32-21-49.

H. 40 ans organisateur IESTO, ch. rég. Paris même temps partiel, exp. formation micro-informatique et bureautique. Salaire motivant. Tél. : 43-79-87-13.

J.F. 30 ans études universitaires, BTS Secrét. dynamique, angl., italien, ch. poste motivant à responsab., structure dynamique de préf. domaine culturel. Tél. : 48-24-15-96.

UNE FEMME INGÉNIEUR Exp. Conseil et Formation PR. VOTRE SERVICE FORMATION au 69-28-17-31.

J.F. 31 ans, études sup., exp. prof. 5 ans respons. pool dactylo pub. édition : style impecc., angl., all., esp. : qual. rigueur, originalité, ch. trav. salarié ou non, traduction, rédaction, correction, trait. texte, toutes possibilités sauf vente, Paris, province. Ecr. Catherine Barrat, 7, r. des Galons, 92190 MEUDON

QUI BENE AMAT BENE CASTIGAT (qui aime bien châtie bien) tout doucement, faiseur de bulles, cherche nerfs solides pour dessins ou destin.
- Rêves en bleu.
- Petit âne ronce.
Tél. : 43-28-57-53.

J.F. 34 ans, études sup. lettres classiques et droit, exp. enseignement et vie associative, dynamique, sens organisation, cherche poste à responsabilité domaine artistique culturel. Temps plein ou partiel. Libre de suite. Tél. : (1) 43-40-42-48.

capitaux propositions commerciales

Nous cherchons des agents nationaux
Pour un producteur suisse nous cherchons des représentations pour un appareil utilisé avec grand succès aux postes de soudure (industrie électronique, radio/TV, hobby). Les intéressés travaillant déjà dans ce marché sont priés de s'adresser à : Egloff, conseil d'entreprise, case postale 3160, CH-5430 Wettingen 3 / Suisse.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends RENAULT 5 GTL 1983 65.500 km - Couleur beige - intérieur beige. Bon état. Prix argus à débattre Téléphone : 30-55-03-58 (après 18 heures).

de 8 à 11 C.V.

Particulier vend LADA 1200, 1981 (léger choc aile avant droite). Prix 7.000 F.
MAZDA 626, 1981, bon état. Prix : 20.000 F.
Téléphone : après 18 h. : 42-80-52-25.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

TIQUETONNE, 2 P., 6e ét., sans asc., clair, p. de taille, calme, travaux. 340.000 F. Tél. : 43-59-14-05.

4e arrdt

Prox. ST-PAUL, 2 P. 47-03-32-44.

SUR JARDIN.
75 m², gd séj., 1 chbre, très calme et lumineux, 4e étage 980.000 F. 43-26-73-14.

5e arrdt

Mº JUSSIEU, beau studio, cuisine, bains, etc. 30 m², 2e ét., bel imm., soleil. 380.000 F. Téléphone : 45-77-74-38.

Mº JUSSIEU, IMM. XVIIe 50 m², charme, 3,80 s/plafond poutres, impeccable 770.000 F. 43-26-73-14.

PRÈS MOSQUÉE, 2 p., 46 m², TOUT S/JARDIN, soleil, charme prov. 46-44-98-07.

7e arrdt

DUROC 37 m²
2 p., cuis., douche, w.-c. GARBI - 45-67-22-88.

13e arrdt

SOBILLOT/TOLBIAC 3 P. CFT. SOLEIL. CALME. 495.000 F. 45-89-49-34.

14e arrdt

MÉRIDIEN, TRÈS JOLI STUDIO S/JARD. TT CFT 315.000 F. 46-05-10-08.

DENFERT ATELIER artiste + 3 p., tt cft. 1.700.000 F. 43-27-52-44.

15e arrdt

Mº Volontaires, îlot de calme Entrée + living double, ensol., terrasse, Tour Eiffel, 7e ét., asc. Libre 580.000 F. Tél. 45-55-25-36, de 7 h à 11 h 30. Visite 12 h 30 à 16 h 30. 192 bis, rue de Vaugirard.

EN CONSTRUCTION !
158 bis, RUE CROIX-NIVERT STUDIOS à part. 497.000 F
16 RUE D'ALLERAY (Près Vaugirard)
2 PIÈCES à part. 724.000 F
4 PIÈCES ..... 1.316.000 F
(Prestations de qualité)
CECOGI S.A. 45-75-62-78.

16e arrdt

AV. KLEBER, PRÈS
Studio tt cft, 3e, asc., bel imm. 520.000 - 42-67-37-37.

17e arrdt

PTE MAILLOT, gd liv. + 3 ch., 110 m², 6e ét., gd stand., park. 1.855.000 F. 47-27-84-24.

18e arrdt

Mº Jules-Joffrin, rue Gustave-Rouanet, petit 2 P., ou studio, cuis., bains, chf cent. Prévoir peintures et travx entretien. Px 198.000 F. - 42-66-19-00.

ATELIER - AV. JUNOT Rare 75 m², living, 1 chbre, cuis., s. de bns, w.-c., dressing, rez-de-ch., prof. libérale poss. Prix : 850.000 F. IMMO MARCADET, 42-52-01-82.

77 Seine-et-Marne

BOISSY-SAINT-LÉGER Bel appart. 5 pièces, 105 m², cuisine équipée, séjour double, 3 ch., s.d.b. + cab. de toil., 2 w.-c. Nombreux placards. Parking en sous-sol. 5 mn à pied RER. Toutes commodités. 550.000 F dont 122.000 F CF à 7 %. Tél. : 65-69-33-90 après 19 h.

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX, PRÈS Mº 1er ét., S/JARDIN. 2 P. TT CFT. 400.000 F. 43-22-61-36.

3e PTE D'ORLÉANS
BEL ATELIER D'ARTISTE Mezzanine + chbre 80 m², 4e ét., asc. Tél. : 45-67-22-88.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE 147 m², belle récept., 4 ch., 2 sanit., box dble. AG. RAOUL, 48-83-06-07.

95- Val-d'Oise

CERGY SUD Particulier vend appt F 5/6, dans parc boisé.
2e étage, 108 m² + 9 m² balcon, séjour double, loggia fermée, 3 chbres, salle de bains, cabinet de toilette, cave, garage. 5' commerçants, CES, 10' lycée, gare, centre commercial.
450.000 F. Prêt éventuellement cessible avec prêt complémentaire.
Téléphone : 30-30-12-04, après 19 heures.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résid., paiement compt. chez notaire. Tél. 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-87, même le soir.

PROPRIÉTAIRES
IMMO MARCADET recherche, à Paris, appts tres surfaces même à rénover, réalisation rapide. Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs et personnel importante Sté française Pétroles rech. à louer Paris et environs appts 2 à 8 p., studios, villas. Loyer élevé accepté. Tél. : 45-03-30-33.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas tres banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne

STUDIOS - CUISINE
2, 3 personnes, 1.200 F/semaine, appt 2 P. 2.000 F/semaine, vaisselle, linge, ménage fourni. Prix au mois 62, rue Garibaldi St-Maur. Téléphone : 48-83-23-42. Mº Le Parc-de-St-Maur.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE. Corps diplomatique et cadres et de stés multinationales.
Tél. 45-62-78-99

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIÈCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-96.

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et Sociétés S'adr. : SERVICE ACCUEIL. Téléphone : 42-56-28-16.

maisons de repos

Quels parents désireraient placer enfant ou adulte
HANDICAPÉ MENTAL
en pension dans petit home de famille, avec thérapie pédagogique donnée par personnes spécialisées. Ursula BOCEK, au Clos du Brit, 1083 Mézières (Suisse).

propriétés

Part. vd 7 km Montalivet, F 3, style landais 1978 et F 1 sur gd terrain boisé, 10 min. plage. 270.000 F. Tél. 56-28-06-14.

bureaux

Locations

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS TRÈS HAUT NIVEAU
SALLE DE RÉUNIONS DOMICILIATIONS SECRÉTARIAT - TÉLEX Tél. : (1) 47-27-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT DÉMARCHES CONSTITUTIONS
AGECO 42-94-95-28
STATIONNEMENT AISÉ

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

NEUILLY - METRO
Loue directement 1 bureau ou + dans imm. nf. 47-58-12-40.

fonds de commerce

Ventes

HAUTES-ALPES
Pied des pistes de ski CENTRE DE VACANCES capacité, 70 lits, bel emplacement, soleil Prix : 1.500.000 F. LOGINTER (16) 92-50-54-44.

immeubles

INVESTISSEUR rech. IMMEUBLES s/PARIS, PAIEMENT COMPTANT. M. CLEMENT 111, av. Victor-Hugo, 75116 PARIS. 45-53-60-36.

villas

ALBI. Part. vd villa F5, 140 m² + F3 70 m² ind. s/2.500 m², 5' centre. 2 terrass., 2 s.d.b., 790.000 F. 63-54-53-78 h.b. ou 63-54-79-71 h.r.

viagers

J'offre cpt + rente indexée pour achat libre ou occupé vendeur. Leroy 29, bd Voltaire Paris. Tél. 47-00-57-62.

LIBRE, 2 P., 3e ét., prévoir travx. 192.000 cpt + 500 F par mois, près gare de l'Est. Viagers F. Cruz. 42-66-19-00.

NATION, imm. pierre de t., stand., très bel appt 150 m², état impecc. + service. 370.000 + rente 5.250, occupé. LODEL - 43-55-00-44.

immobilier information

De particulier à particulier recherchons Acheteurs tous biens immobiliers, région Sud. Service gratuit I.V.S. 67-49-02-22.

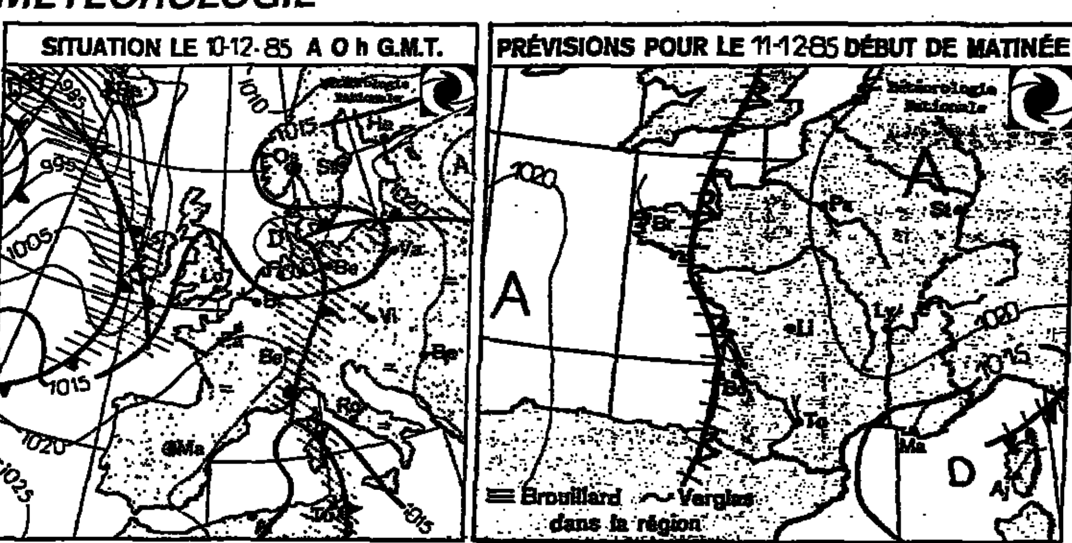
POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France INDICATEUR LAGRANGE Fondé en 1876 5, rue Greffulhe, 75008 Paris Tél. :16 (1) 42-66-46-40.

Association loi 1901, sans but propose gratuitement à ses adhérents PROPRIÉTAIRES, un choix sélectionné de locataires, l'estimation et la surveillance de travaux de réfection, un choix sélectionné d'artisans dans tous les corps d'état, des conseils juridiques pour la gestion de leur appt ou en cas de litige. Pour informations écrire A.P.P.E.L. 75 - 7, r. Ste-Anne, 75001 Paris.

Informations sur différents lgts à louer, du studio au 5 p., de 2.000 F à 10.000 F, également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Ecrire APPEL 75, 7, r. Ste-Anne. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 10 décembre à 0 heure et le mercredi 11 décembre à 24 heures.

Situation générale :

Au cours des prochaines quarante-huit heures, on assiste à un renforcement durable du champ de pression en surface. Ainsi, les perturbations en provenance de l'Atlantique ne parviendront que très atténuées sur le pays, pénétrant lentement sur la moitié ouest de la France en se désagrégeant.

Mercredi matin : Réapparition des brouillards sur la majeure partie du pays. Ils seront localement givrants dans le Nord-Est et le Massif Central. Seuls les côtes atlantiques, les Pays de Loire, la Bretagne et la Normandie seront épargnés : il y régnera en matinée un temps généralement couvert accompagné de pluies faibles et sporadiques.

Dans la journée, après dissipation des brouillards matinaux, un temps bien ensoleillé et frais s'installera sur une large moitié est. Les vents s'orienteront au nord-est, ils souffleront en rafales sur la Côte d'azur. De l'Aquitaine au Pays de la Loire et à la Normandie, le ciel demeurera plus nuageux, avec toutefois quelques éclaircies. Sur la Bretagne, de belles éclaircies se développeront.

En Corse, persistance d'un temps instable : quelques averses pourront se produire. Le ciel restera cependant peu nuageux.

Les températures minimales, en baisse sensible, avoisineront 8 à 11 degrés près des côtes atlantiques, 6 à 7 degrés en Méditerranée, 0 à −2 degrés ailleurs, atteignant localement −4 degrés dans le Massif Central et le Nord-Est.

Les températures maximales, plus fraîches, avoisineront 10 à 12 degrés en Bretagne, 5 à 8 degrés de l'Aquitaine à la Normandie, 2 à 5 degrés du Nord-Est au Centre, 12 à 15 degrés en Méditerranée.

Evolution pour la fin de la semaine :

Un axe de hautes pressions se maintiendra des Acores à l'Europe centrale rejetant le courant perturbé au-delà de nos frontières. Ces hautes pressions s'atténueront cependant progressivement à partir de samedi sur l'ouest du pays et une perturbation abordera nos régions de l'Ouest dimanche.

Prévision pour la fin de la semaine :

Jeudi, vendredi et samedi : Les conditions anticycloniques prédomineront. En conséquence, le temps sera souvent brumeux le matin, avec des brouillards givrants qui seront parfois lents à se dissiper. La journée sera ensuite généralement belle. Les passages nuageux seront plus nombreux en Corse où il pourra y avoir localement quelques ondées. Le vent d'est soufflera assez fort sur les régions méditerranéennes.

Les températures minimales retrouveront des valeurs plus conformes aux normales saisonnières et avoisineront −3 à −5 degrés dans l'Est. Les températures maximales évolueront peu.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 9 décembre, le second le minimum de la nuit du 9 décembre au 10 décembre) : Ajaccio, 19 et 11 degrés ; Biarritz, 13 et 3 ; Bordeaux, 11 et 0 ; Bréhat, 10 et 5 ; Brest, 12 et 5 ; Cannes, 12 et 11 ; Cherbourg, 9 et 2 ; Clermont-Ferrand, 8 et −1 ; Dijon, 8 et 0 ; Dinard, 10 et 3 ; Embrun, 9 et 3 ; Grenoble-St-M.-H., 8 et 4 ; Grenoble-St-Geoirs, 8 et 0 ; La Rochelle, 12 et 3 ; Lille, 8 et 4 ; Limoges, 8 et 3 ; Lorient, 11 et 2 ; Lyon, 8 et 1 ; Marseille-Marignane, 15 et 7 ; Nancy, 9 et 4 ; Nantes, 10 et 2 ; Nice-Aéroport, 12 et 11 ; Paris-Montsouris, 9 et 2 ; Paris-Orly, 11 et 0 ; Pau, 11 et −1 ; Perpignan, 11 et 7 ; Rennes, 11 et 0 ; Rouen, 8 et −1 ; Saint-Etienne, 7 et −2 ; Strasbourg, 8 et 3 ; Toulouse, 10 et −2 ; Tours, 10 et 0.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 9 ; Genève, 7 et 3 ; Lisbonne, 13 et 9 ; Londres, 6 et 2 ; Madrid, 9 et −4 ; Rome, 16 et 6 ; Stockholm, −8 et −19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 9 et mardi 10 décembre :

DES DÉCRETS

● Nº 85-1298 du 4 décembre 1985 fixant les conditions dans lesquelles les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel peuvent prendre des participations et créer des filiales.

● Nº 85-1300 du 6 décembre 1985 portant organisation de l'internat en médecine dans les départements d'outre-mer.

● Nº 85-1301 du 6 décembre 1985 modifiant le décret nº 84-1196 du 28 décembre 1984 relatif aux départements hospitaliers.

● Nº 85-1302 du 6 décembre 1985 modifiant le décret nº 72-1079 du 6 décembre 1972 relatif à la commission médicale consultative des établissements d'hospitalisation publics.

DES ARRÊTÉS

● Du 14 novembre 1985 relatifs à une expérimentation destinée à doter les femmes enceintes et les enfants (population de zéro à deux ans) de la ville de Blois et de son agglomération d'une carte à mémoire, dite carte Santé.

PARIS EN VISITES

JEUDI 12 DÉCEMBRE

« Résurrection de la Bièvre coulant sous les pieds des visiteurs, de Gentilly au boulevard Auguste-Blanqui », 14 h 30, métro Gentilly (RER) (M. Banassat).

« La Monnaie », 14 h 30 (A. Anquetin).

« Le musée Marmottan et ses collections », 14 h 15, 2, rue Louis-Boilly.

« L'histoire des Jésuites ou les foudres du Vatican. Un destin comparable à celui des Templiers », 15 heures, 195, rue du Temple (I. Hauller).

« L'Arsenal de Sully et les merveilleux appartements de la maréchale de la Meilleraye », 14 h 30, métro Sully-Morland (E. Romann).

« Victor Hugo en sa maison », 15 heures, place des Vosges (A. Ferrand).

« La paroisse des rois de France », 15 heures devant le portail Saint-Germain-l'Auxerrois.

« Le village du Roule », 15 heures, 154, rue Saint-Honoré (Paris et son histoire).

« Musée Carnavalet, le mobilier parisien du dix-huitième siècle », 14 h 30, 23, rue de Sévigné.

« L'accident mortel du duc d'Orléans », 15 heures, chapelle Notre-Dame de la Compassion (Approche de l'art).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4115

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II									
III			■		■				
IV						■			■
V			■						
VI				■				■	
VII		■							
VIII	■							■	
IX			■			■			
X					■		■		
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Met peut-être fin au règne d'une vierge. Bien qu'il ne fût pas un ange, on peut tout de même s'interroger sur son sexe. — II. L'argent pour le grenat. — III. L'a bien fait celui qui l'a fait en dernier. Moracée mortelle. — IV. Carburant pour le char de l'État. Deux lettres pour un facteur. — V. Cours dans tous les sens. Friquet ou traquet. — VI. Poisse pouvant avoisiner la guigne. Personnel haïssable. — VII. Petite pièce de débarras. — VIII. Rarement rapporté par celui qui l'a pris. — IX. En plein dedans. Démonstratif. A la sortie du delta. — X. C'est parfois de la meilleure qu'une épouse peut craindre le pire. Préposition. — XI. Hors d'usage.

VERTICALEMENT

1. Union sacrée parfois défaite par un certain démon. Nous envoie au diable. — 2. Dans son règne, le roi est africain. Pion qui s'est élevé à la suite d'un avancement bien compris. — 3. Divinité. L'envers de la pièce. Partie de croisement ou important point de croisements. — 4. Logis mal chauffé. Point de pénétration. — 5. Dans la liberté comme dans la servitude. Affranchi ou complètement idiot. — 6. Contracté. Dans une manche ou dans un manche. A donc un but. — 7. Marque déposée. — 8. Dans le Nebraska. Cours dans tous les sens. — 9. Pavillon à Paris et Maison à Epinay. Extrémistes à l'extrême.

Solution du problème nº 4114

Horizontalement

I. Tamponner. — II. Ecoute. Te. — III. Leucanies. — IV. Ségur. — V. Go. Reposé. — VI. Echo. Hier. — VII. Nu. Nias. — VIII. Ils. Grêle. — IX. Qui. NS. — X. Usage. Uni. — XI. Losange.

Verticalement

1. Télégénique. — 2. Ace. Oculus. — 3. Mous. Sial. — 4. Puceron. Go. — 5. Otage. Ignés. — 6. Nénuphars. — 7. Iroise. Un. — 8. Eté. Se. Long. — 9. Resserre. Ie.

GUY BROUTY.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Le baron et la baronne Eric de Rothschild sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,

James, Alain, Robert, Alexandro,

le 7 décembre 1985, à Neuilly-sur-Seine.

Décès

— M. Jean-Antoine Bernard, Célia, Julie et Grégory,
M. et Mme Paul Besson,
Mlle Catherine Besson,
M. François Besson et Anne-Marie Béziat,
M. et Mme Georges Bernard,
M. et Mme Daniel Bernard, Odile et Yves,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Antoine BERNARD,
née Danielle Besson,

survenu à Paris, le 2 décembre 1985, à l'âge de quarante-cinq ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 6 décembre, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Scheffer,
75116 Paris.
14, rue du Conseiller-Collignon,
75116 Paris.
52, rue du Général-Delestraint,
75016 Paris.

— Mme Paule Covo,
Julien et Stéphane Bogoratz,
Leur famille
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Grace COVO

survenu le 3 décembre 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Mme Covo,
90, boulevard Beaumarchais,
75011 Paris.

— M. Edouard Bonan,
M. Raphaël Hadas-Lebel et Mme, née Mireille Bonan
et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Bonan
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Bonan
et leurs enfants,
Mme Jacques Enriquez
et ses enfants,
Mme Aline Enriquez,
M. et Mme Albert Enriquez
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Edouard BONAN,
née Arlette Enriquez,

survenu le 8 décembre 1985, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

44, boulevard Arago,
75013 Paris.
203, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

— M. et Mme Lenique, née Weingartner,
Les familles Khripounoff, Zuloaga, Echavarria et Restrepo,
Neveux et nièces,
Les familles amies, Molis, Joire, Foulon,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Valé EKNAYAN,
née Reine Weingartner,

survenu en son domicile le 5 décembre 1985.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le samedi 7 décembre au cimetière du Père-Lachaise, en présence de M. Campredon, pasteur de l'Eglise réformée de France.

41, avenue du Maréchal-Lyautey,
75016 Paris.

— Saint-Trivier-sur-Moignans. Chavanod.

Le conseil d'administration
Et le personnel des établissements Mavic
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

M. Bruno GORMAND,

leur PDG,
survenu le 7 décembre à l'âge de cinquante-cinq ans.
Les obsèques auront lieu en l'église de Saint-Trivier-sur-Moignans, le mercredi 11 décembre à 14 h 30.

(Voir le Monde du 10 décembre.)

— Mme Alain Guibout,
sa mère,
Marie-Chantal et Alain Chomont,
Jacqueline et Didier Chambonnière,
ses sœurs et beaux-frères,
Aurélie, Séverine, Damien, Julien, Sophie, Nicolas et Perrine,
ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Jean-Pierre GUIBOUT,

survenu le lundi 9 décembre 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 décembre à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Marc Marenco,
Michèle Evesque-Marenco,
Danielle et Jean Bisson, Anne, Odile, Thierry et Vincent,
Alain et Marie-José Marenco, Isabelle et Marc,
M. et Mme Georges Delpretti, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Charles Dumas, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-dix-septième année, de

M. Marc MARENCO,
inspecteur d'académie honoraire,
officier de la Légion d'honneur.

L'incinération a eu lieu le mardi 3 décembre.

Cité du Moulin-à-vent,
1, rue de Laroque-des-Albères,
66000 Perpignan.

— Nicole et Gérard,
ses enfants,
René Robert,
Carole, Anne, Stéphane, Bernard,
ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Marcel ROCHE,
née Lina Fontana,

survenu le 6 décembre 1985, à l'âge de soixante-quatre ans.

Ses cendres seront déposées au Columbarium du Père-Lachaise dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

98, rue de Vaugirard,
75006 Paris.
42153 Riorges.
07160 Le Cheylard.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu le 8 décembre 1985 en la fête de l'Immaculée Conception, de

sœur Maryvonne ROQUEBERT,
religieuse de Notre-Dame-de-Sion,

Les obsèques seront célébrées le mercredi 11 décembre à 15 h 45, en l'église Saint-Etienne, rue Jules-Guesde à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

De la part
Des religieuses de Notre-Dame-de-Sion,
Des familles Roquebert, Jordan, Savy,
Et du conseil d'administration de l'ADBR.

11, rue Jules-Guesde,
92130 Issy-les-Moulineaux.

— Mme Denis de Rougemont,
M. Nicolas de Rougemont
et ses enfants,
Mlle Martine de Rougemont,
M. et Mme Max Petitpierre
et leurs enfants,
M. et Mme William-Jean Bouvier
et leurs enfants,
Mme Rébane Hemmeler,
M. et Mme Jean-Blaise Hemmeler
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Denis de ROUGEMONT

dans sa quatre-vingtième année, le 6 décembre 1985.

« La Chevance »,
23, avenue de l'Eglise,
01630 Saint-Genis-Pouilly.

(Voir le Monde daté 8-9 décembre.)

— On nous prie d'annoncer le décès de l'artiste peintre

Solange TARAZI,
chevalier de l'ordre du Cèdre,
grand prix culturel Saïd Akl,
médaille d'argent de la Ville de Paris,
Prix de la critique française 1970,
sociétaire des salons :
Artistes français, Comparaison,
Femmes peintres,
National des Beaux-Arts,
membre du Syndicat
de la presse artistique française,

survenu à Paris le 7 décembre 1985, jour de l'Immaculée conception dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 décembre à 15 h 45 en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, Paris-5e, où l'on se réunira.

Les condoléances seront reçues dans le hall de l'église.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Dupleix,
75015 Paris.

Remerciements

— Les familles Gozlan-Abou, vous remercient bien sincèrement des nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Georges GOZLAN.

35, avenue Sainte-Foy,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires

— Le Comité national du centenaire de

Charles DULLIN

demande à tous les amis et admirateurs du grand artiste de s'unir par la pensée en ce jour : 36e anniversaire de sa disparition.

— Il y a dix ans, le 11 décembre 1975, disparaissait subitement

Marc LEGOUHY,
médecin,
maire du Lavandou.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Avis de messes

— Une messe pour le repos de l'âme de

Robert SIOHAN,

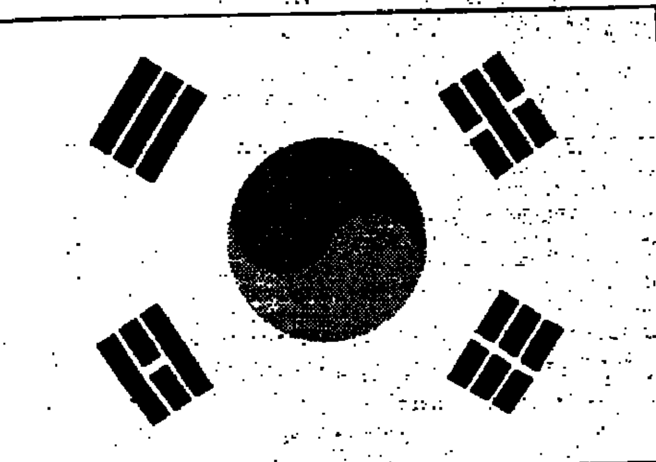
décédé le 16 juillet dernier,
sera célébrée le 20 décembre, à 18 heures, chapelle du couvent Saint-Dominique, 29, boulevard de La-Tour-Maubourg, par le Révérend Père Carré, OP.

Messes anniversaires

— La messe traditionnelle à la mémoire du

Général
DE LA PORTE DU THEIL,
ancien commissaire général,

et de tous les disparus des Chantiers, aura lieu le jeudi 12 décembre à 16 heures au foyer Maurice-Maignien, 29, rue de Lourmel, 75015 Paris.
Elle sera suivie, à 17 h 30, de l'assemblée générale, et, pour ceux qui le voudront, d'un dîner.



CORÉE DU SUD

Les nouveaux défis

Le « miracle » menacé

Le « miracle » économique sud-coréen marque le pas, menacé par ceux qui ont le plus d'intérêt à le voir se perpétuer pour conforter la stabilité politique de leur allié : les Etats-Unis. Le progrès économique a été le pilier sur lequel les régimes qui se sont succédé au Sud depuis une trentaine d'années se sont appuyés pour gouverner et pour désamorcer l'opposition à leur autoritarisme. Or ce progrès se trouve menacé par la montée du protectionnisme et par la contraction de la demande sur le marché américain notamment. Car le « miracle » coréen, comme celui d'autres pays d'Asie, doit énormément à ce marché.

C'est là qu'ont été écoulées, bon an mal an, 40 % des exportations ; et les exportations, c'est le grand moteur de la croissance. Certes, l'économie sud-coréenne est suffisamment forte et diversifiée pour ne pas redouter un brutal effondrement. Il n'empêche que Séoul est dans une position délicate ; poussé par les pays en développement sur ses marchés traditionnels, tiré vers le haut, vers des créneaux sophistiqués où la concurrence est sévère et les marchés de plus en plus fermés, sinon saturés, le tout sur fond d'une difficile mutation technologique.

Si les exportations stagnent durablement, qu'adviendra-t-il des *chaebols*, ces conglomérats mastodontes qui se partagent la moitié de la production et du commerce, mais dont on connaît la fragilité financière ? Comment rembourser une dette qui ne semble guère avoir préoccupé les financiers jusqu'à présent, mais qui est malgré tout la quatrième du monde : 45 milliards de dollars ?

Difficultés conjoncturelles et problèmes structurels pèsent sur une économie souvent donnée en modèle, mais qui doit rapidement réussir ses mutations si elle veut conserver ce titre flatteur et sa stabilité.

R.-P. PARINGAUX.

Une stratégie commerciale en pleine mutation

LA Corée du Sud connaît depuis un quart de siècle une croissance économique au rythme si rapide que tant sa structure industrielle que sa stratégie commerciale sont en perpétuelle mutation. Il y a cependant dans ce dynamisme foisonnant une constante : les exportations constituent, et sont appelées à demeurer, le moteur de la croissance (représentant actuellement 37 % du PNB). Entre 1965 et 1973, elles ont augmenté annuellement de 30 %, puis de 15 % en moyenne au cours de la décennie suivante.

Une récente étude (octobre 1985) de l'Institut coréen pour l'économie et la technologie (KIET) prévoit qu'en l'an 2000, la Corée enregistrera un excédent de sa balance commerciale se chiffrant à 125 milliards de dollars (l'électronique, les machines et l'automobile représentant 56 % du total des ventes à l'étranger).

Pour atteindre de tels objectifs, la Corée doit modifier en profondeur sa stratégie commerciale, s'attaquant peut-être moins à de nouveaux marchés qu'à des segments de ses marchés traditionnels qu'elle n'a pas encore pénétrés (le haut de gamme). Elle ne peut plus se contenter seulement de vendre et d'exporter des produits, mais elle doit aussi les fabriquer sur place dans le cadre de prises de participation. C'est en fait là un impératif pour certaines branches industrielles (en particulier celles tournées vers les productions à forte valeur ajoutée) leur permettant notamment d'acquérir les technologies nécessaires.

L'étude du KIET est publiée à un moment où l'économie coréenne marque le pas : la croissance, en 1985, ne dépassera pas 5 % (alors que l'objectif fixé par l'Agence de planification était de 7,5 %). Les exportations, pour la première fois, seront inférieures de 10 % aux prévisions (elles n'atteindront que 29 milliards de dollars).

La conjoncture internationale (et, en particulier, américaine) est assurément un facteur expliquant les difficultés rencontrées par la Corée. Mais, en réalité, cette conjoncture défavorable agit comme un révélateur de problèmes plus profonds. Ceux-ci tiennent à la fois à une baisse de la compétitivité de certains produits traditionnels (tels les textiles, concurrencés par les productions de pays où les coûts de main-d'œuvre sont plus faibles) et à une nécessité de diversifier la gamme des exportations en faisant porter l'effort sur des produits à plus forte valeur ajoutée.

> *La Corée du Sud trouvera son second souffle industriel et commercial si elle parvient à promouvoir une politique de créativité et de qualité dans le haut de gamme.*

Une période de transition

Il ne s'agit pas seulement d'ajustements, mais bel et bien de mutation. L'économie coréenne est entrée dans une période de transition : de sa capacité à s'adapter à un nouvel environnement international dépend la rapidité de son entrée de plain-pied dans la compétition économique globale.

A la nécessaire évolution de la composition de ses exportations s'ajoute, pour la Corée, une non moins impérieuse obligation d'ouvrir son marché à l'étranger. Les Etats-Unis exercent, depuis le début des années 80, de sérieuses pressions en ce sens. Au départ, c'est-à-dire au début des années 60, l'industrie coréenne est née à l'abri de solides barrières protectionnistes destinées à lui permettre de fabriquer des produits de substitution aux importations. Au début de cette décennie, Séoul a officiellement annoncé son intention de libéraliser son marché. Des progrès devront être accomplis jusqu'en 1988. Mais, à cette date, certains secteurs-clés de l'économie (tels l'automobile ou les produits de l'agro-alimentaire) seront toujours strictement protégés.

Les produits importés sont l'objet de droits de douane élevés : un tiers seulement bénéficie de tarifs de l'ordre de 20 %. Les cosmétiques ou la bière sont frappés respectivement de taxes de 60 % et de 500 %.

A la fin d'octobre, le gouvernement a publié un projet de libéralisation des importations qui a provoqué de vives oppositions locales et a aggravé un anti-américanisme diffus. Selon M. Chang Sokan, directeur adjoint du bureau du commerce international au ministère du commerce et de l'industrie, « *la libéralisation de notre marché est une décision politique acquise. C'est, en effet, la condition de l'entrée de la Corée dans le concert des pays industrialisés d'ici à l'an 2000. Toute la question est de définir le rythme de cette ouverture* ».

Les importateurs estiment que les effets de cette politique sont longs à se faire sentir. Il ne fait guère de doute que la libéralisation du marché coréen dépend de la rapidité avec laquelle l'industrie nationale s'adaptera à la conjoncture internationale ; elle doit récupérer sa compétitivité dans certains secteurs actuellement en difficulté, tout en se renforçant dans celui des technologies de pointe.

L'exemple de l'industrie textile illustre la première situation. Le textile est un secteur qui a connu, entre 1970 et 1978, un taux de croissance de 20 %. Mais celui-ci est tombé à 4,5 % au début des années 1980. Les exportations ne représentent plus que 7,2 % du total des ventes à l'étranger (contre 9,3 % en 1981).

Cette régression est due essentiellement à la concurrence de pays comme l'Indonésie ou la Chine, mais aussi à un relatif désintérêt du gouvernement pour les PME (90 % des ventes de textiles à l'étranger sont réalisées par des entreprises dont le chiffre d'affaire à l'exportation ne dépasse pas les 10 millions de dollars). Pour sortir de l'ornière, ce secteur n'a d'autre solution que de s'orienter vers une production de qualité, ce qui suppose une meilleure formation des ouvrières.

L'industrie de la chaussure est un autre secteur traditionnel qui se trouve dans une situation analogue à celle du textile. La Corée est le premier exportateur de chaussures du monde (fournissant 80 % de la demande en chaussures de sport par exemple). Depuis 1980, les exportations augmentent de 12,8 % par an, mais cette industrie est désormais victime d'une surcapacité de production. Là encore, la Corée, poussée vers le haut par ses concurrents (notamment Taiwan), ne peut que jouer la carte de la qualité pour maintenir sa place sur le marché.

Cette orientation vers la qualité des productions coréennes suppose que les industriels se forgent une réputation qui leur manque encore trop souvent et qu'ils ne se contentent plus d'être des sous-traitants de grandes marques (c'est notamment le cas dans la confection et la fourrure). Cette évolution implique des investissements en matière de création et également dans les réseaux de distribution à l'étranger.

Parallèlement à une politique visant à récupérer une compétitivité dans les secteurs traditionnels – qui assurent encore une bonne partie de l'emploi – la Corée se lance dans une conquête de nouveaux marchés, en particulier celui de l'automobile et des hautes technologies. Les semi-conducteurs représentent, en 1985, une part encore minime de ses exportations (4,5 %).

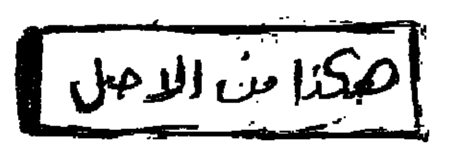
Ce secteur est cependant appelé à se développer rapidement, car il conditionne les progrès d'une branche qui devrait, dans les prochaines années, être la première pour les ventes à l'étranger : l'électronique (elle représente aujourd'hui 14 % des exportations).

L'évolution de la production électronique est soutenue par une progression très forte des investissements : en quatre ans, ceux-ci ont été multipliés par cinq. En 1985, les exportations de produits électroniques grand public se sont élevées à 2,9 milliards de dollars.

Afin de mener à bien cette stratégie industrielle qui vise à être présent aussi bien dans les secteurs où le coût de main-d'œuvre reste important que dans ceux à forte valeur ajoutée, la Corée s'oriente de plus en plus vers des opérations de production conjointe avec des firmes étrangères.

PHILIPPE PONS.

(Suite de la page 35.)



Le démarrage délicat de l'automobile

Les constructeurs sud-coréens d'automobiles semblent satisfaits des craintes qu'ils inspirent à *leurs concurrents japonais*. Du moins, non loin du palais royal de Kyongbok — masqué lourdement par ce qui fut la résidence du gouverneur général nippon, — au siège séoulien de Hyundai Motor Company, la première firme de voitures *particulières du pays*, affiche-t-on un contentement contenu.

Ainsi des responsables à l'uniforme blouson bleu sombre montrent-ils, avec un certain sourire, des caricatures publiées dans la presse de Tokyo qui illustrent l'offensive de l'automobile sud-coréenne. Quarante ans après la fin de l'occupation japonaise (1910-1945), tout succès économique fait figure de revanche sur le grand voisin du Sud-Est.

A ce titre, la réussite, au Canada, de la voiture Pony, une petite cylindrée compacte qui est, avec la Stellar, *plus longue et plus* puissante, un des deux modèles de Hyundai, est appréciée avec modestie. Avoir vendu là-bas en 1985 plus d'automobiles que *Honda* et que Toyota (67 000 en dix mois, contre respectivement 51 000 et 47 000) n'est pas en effet négligeable pour une firme dont les dirigeants avouent avoir justement comme modèle Honda.

Pour eux, en tout cas, le marché canadien n'est qu'une étape vers les Etats-Unis. Ils vont d'ailleurs construire, près de Montréal, une usine d'assemblage capable de produire, à partir de 1990, environ 100 000 véhicules par an. Ne faut-il pas se préparer ainsi au moment où la Corée ne bénéficiera plus de la dispense de droits de douane — ou de quotas, — dont elle dispose en tant que pays en développement qu'elle n'est plus tout à fait.

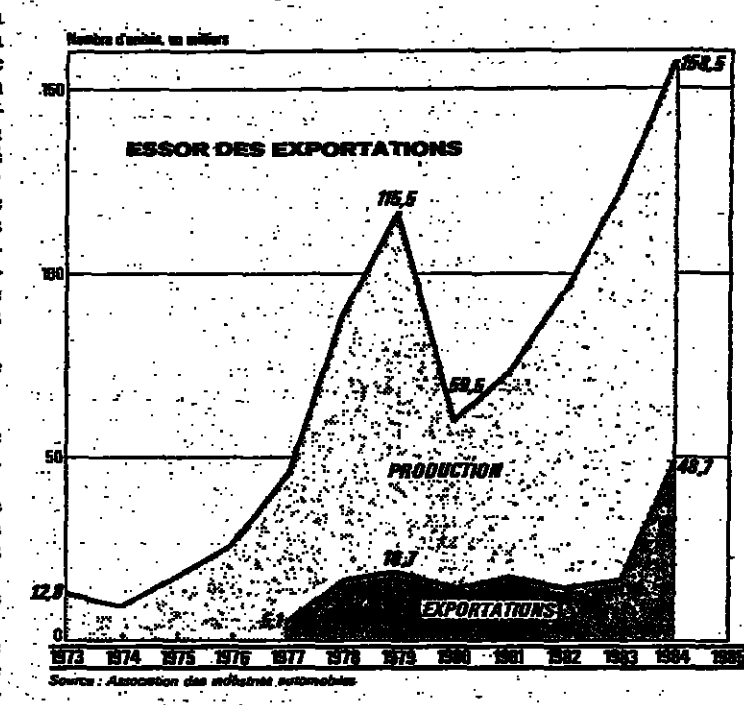
L'ambition de Hyundai est, en fait, de vendre dès l'année prochaine 100 000 Pony Excel, une traction avant, sur le marché américain. Est-ce possible ? Certes, la firme coréenne est financièrement et technologiquement aidée par le groupe japonais Mitsubishi, qui vient de porter de 10 à 15 % sa participation au capital.

Toutefois, de nombreux obstacles (réseau de distribution, service après-vente...) *demeurent* sur le chemin des Etats-Unis, même si les firmes américaines, peut-être ravies de faire pièce aux japonaises, ne mettent pas de bâtons dans les roues coréennes. La tête de pont canadienne sera en outre plus difficile à tenir — ne serait-ce qu'à cause d'une possible présence syndicale — que l'usine d'Ulsan, sur la mer du Japon.

Dans cette unité, entre les montagnes et la mer — Hyundai envisage de construire une autre usine ailleurs, — la discipline imprégnée de confusianisme règne parmi les 12 000 salariés. A l'heure de la *pause, qui paraît* être celle des visites, on voit, de la passerelle qui domine la chaîne, les ouvriers à blouson jouer aux dés ou sommoler.

La durée du travail est en effet, de 48 heures par semaine, mais peut monter jusqu'à *56* heures, voire 60. Les vacances ? 70 jours par an. On sursaute, mais le calcul comprend les dimanches et les jours fériés. Il reste une semaine, ce qui est plus raisonnable. Les salaires ? Secret, mais ils doivent se situer entre *3 000* et 4 000 francs par mois pour un ouvrier qualifié. Pour 60 voitures à l'heure, le coût serait de 2 dollars, contre 12 au Japon et 20 aux Etats-Unis.

Le résultat ? Plus de 120 000 voitures construites en 1984, dont un tiers sont exportées, une capacité de production de 400 000 véhicules par an. La firme est, en l'état actuel du marché extérieur et intérieur, surdi*mensionnée. Mais demain* ? Car le pays du Matin-Calme ne ressemble en rien à son appellation, poussé qu'il est, pour assurer son équilibre, économique et politique, à une marche en avant forcée.



Source : Association des industries automobiles.

Le nouveau concurrent coréen vu par le *Journal de l'automobile* (Tokyo).

Le succès de la Pony au Canada face à la faiblesse du marché intérieur

La consommation nationale de voitures est certes faible — 1 voiture pour 125 habitants — alors que, communément, il faut avoir un marché intérieur pour exporter. Mais la Corée a déjà fait *mentir d'autres vérités, et puis* ce marché peut se développer, parallèlement à l'accroissement des ventes à l'étranger. Il est en tout cas provisoirement fermé à la concurrence, puisque seuls les diplomates et les militaires américains (au nombre de 40 000) ont le droit d'avoir une voiture étrangère.

Cependant, l'essence coûte deux fois plus cher qu'en France pour un revenu au moins quatre fois inférieur. Les taxes grèvent d'un tiers le prix d'achat d'une voiture, le portant, pour une Pony, à 5 millions de wons, soit 5 millions d'anciens francs ou encore dix mois de salaire d'un employé de bureau. Enfin, le prestige social impose encore d'avoir un chauffeur, si bien qu'a été prescrite, au moins dans l'administra*tion, la règle du « conducteur pro*priétaire ».

Même si l'intention officielle — comme cela a déjà été fait — est de baisser le prix du carburant et de diminuer les taxes, le parc automobile — actuellement 500 000 véhicules pour 40 millions d'habitants — ne progressera sans doute que lentement. Ne faudrait-il pas aussi que les infrastructures, routières et autoroutières s'améliorent, comme en montre *la nécessité* la *circulation* dans ce tumulte qu'est Séoul, mélange d'échoppes et de gratte-ciel, qui contient le quart de la population du pays ?

Ebullition

Dès lors, l'essentiel se joue, dans l'immédiat, à l'exportation. Ainsi, alors que les ventes domestiques d'automobiles ont, de janvier à juillet, augmenté de 19 % pour se situer à 75 600, les exportations ont bondi de 142 %, pour atteindre 58 600 unités. Après la crise de 1980, où la production a *diminué de moitié*, après l'échec de 1981, dans la constitution d'un seul grand groupe, la jeune industrie automobile sud-coréenne — la première usine d'assemblage a été créée en 1962 — paraît avoir démarré. La percée canadienne aidant (25 000 voitures vendues en 1984, au lieu de 5 000 prévues), dix ans après les balbutiements, une certaine ébullition se fait jour, qui intéresse les groupes étrangers sous-traitance compris.

Les projets se multiplient entre Kia, le troisième constructeur sud-coréen (après Hyundai et Daewoo) et Ford, entre Kia et le japonais Mazda. Daewoo, qui est associé à 50-50 avec General Motors, envisage de construire une nouvelle voiture, tandis que Samsung, un des plus puissants conglomérats de la péninsule, vient de conclure un accord en ce sens avec Chrysler.

Les Européens sont absents de ce *jeu asiatique où chacun* essaie de prendre place avant que le gouvernement ne lève (en 1987) les mesures qui limitent le marché aux firmes existantes. Selon les industriels eux-mêmes, les ventes domestiques devraient atteindre 660 000 en 1988 et 1,1 million en 1991, les exportations représentant, respectivement, 210 000 et *620 000*.

Abstraction faite de ces prévisions, l'enjeu est important, car *l'industrie automobile est maintenant* un secteur stratégique pour la conquête des marchés extérieurs et la défense de l'emploi. La Corée perd en effet de sa compétitivité dans des branches comme le textile (qui représente encore 30 % des exportations, contre 15 % pour l'électronique et 3 % pour l'automobile), où elle se trouve concurrencée par des pays à main-d'œuvre moins chère. Il lui faut donc se situer sur des créneaux plus pointus, *comme* la chimie fine, l'électronique ou l'automobile.

Face au ralentissement de la croissance — 5 % au plus cette année, au lieu de 7 % au moins naguère, — le gouvernement de Séoul vient de créer un comité pour la promotion de l'emploi. Ce comité sera chargé d'encourager les *investissements dans les sec*teurs industriels à fort coefficient de main-d'œuvre, comme les machines, l'électronique et l'automobile.

Toutefois, pour que l'industrie automobile puisse assurer cette mission, il lui faut accroître ses ventes non seulement à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur de la *péninsule*. La *progression* passe notamment par une augmentation du pouvoir d'achat, donc par une élévation du coût de la main-d'œuvre. Il est vrai que des économies d'échelle pourront alors jouer, mais la tâche est délicate.

La Corée du Sud peut réussir son pari sur l'automobile, à condition également d'accélérer le progrès technologique en matière de consommation, de sécurité et de dispositif antipollution. Active dans le domaine des petites cylindrées, avec l'appui d'influents groupes étrangers, sur les marchés américain et asiatique (1), elle ne paraît pas pour autant en *passe de devenir*, dans un proche avenir, un nouveau Japon. En tout cas ses dirigeants politiques s'en défendent.

MICHEL BOYER.

(1) *Le marché européen est jugé* saturé. Hyundai a, en 1984, vendu 5 000 voitures en Grande-Bretagne, 2 400 aux Pays-Bas, 800 en Belgique et 700 en Italie.

L'industrie automobile est née en 1962 : le gouvernement crée alors une usine d'assemblage qui produit une voiture, la Saenara, à partir de pièces importées Nissan. De 1967 à 1974, les techniques d'assemblage se perfectionnent et la part des pièces fabriquées localement se développe. A partir de 1975, le secteur produit ses propres voitures et, depuis 1981, la production s'accroît régulièrement. Elle ne représente toutefois que moins de 2 % de la fabrication japonaise.

Trois constructeurs se partagent le marché : *Hyundai Motor*, né en 1967 d'un accord d'assistance avec la filiale britannique de Ford. Produit depuis 1976, le Pony dessinée par l'Italien Giugiaro (500 000 exemplaires en 1984). Le groupe japonais Mitsubishi entre, en 1982, dans son capital. 140 000 véhicules en 1984, dont 123 000 voitures particulières (840 millions de dollars de chiffre d'affaires). *Daewoo Motor*. En 1966, *Shinjin Motor*, après avoir repris l'usine d'Etat, assemble des véhicules Toyota. Association à 50 % avec General Motors en 1972. Prend le nom de Saehan Motor en 1976 repris par Daewoo en 1978. 42 000 véhicules en 1984, dont 31 000 voitures particulières (410 millions de dollars de chiffre d'affaires). Kia Motor créé en 1971 à la suite d'un accord avec Honda. Reçoit l'assistance de Fiat en 1981. Absorbe Asia Motor en 1976. 73 000 véhicules en 1984, soit 56 000 camions et 17 000 autobus. 550 millions de dollars de chiffre d'affaires.

La percée risquée des composants

Depuis le début de son expansion économique, la Corée vit dans le futur. Comme une bicyclette, elle ne *trouve son équilibre* que dans le mouvement. C'est pourquoi elle a toujours cherché à maîtriser de nouvelles productions alors qu'elle n'a pas encore rentabilisé les investissements précédents : ainsi décida-t-elle au début des années 70 de se lancer dans *l'industrie lourde* alors que les industries légères étaient en plein essor. Aujourd'hui, elle s'attaque, tête baissée, au marché des nouvelles technologies et en particulier à celui des composants. Au cours des cinq dernières années, les quatre *plus grands* groupes coréens (Sansung, Hyundai, Goldstar et Daewoo) ont investi massivement dans ce secteur (plus de 1 milliard et demi de dollars). Les plus avancés produisent des semi-conducteurs de type 64 K, et dès 1986 Sansung mettra sur le marché des composants de type 256 K. La Corée deviendra alors le troisième producteur de ce genre de mémoires après les Etats-Unis et le Japon.

En se lançant sur ce marché, les Coréens prennent des risques. Non seulement la demande est fluctuante (après l'essor de 1984, les prix ont brusquement chuté). En outre, ils se trouvent en concurrence directe *avec les Etats-Unis et le Japon*. Pour certains chercheurs de l'Institut coréen pour le développement et les techniques, la Corée fait une erreur : elle devrait plutôt concentrer ses efforts sur la fabrication de produits électroniques de consommation, secteur où elle est compétitive. En 1985, l'objectif d'exportation d'appareils électroniques s'élevait à 5,9 milliards de dollars. En raison des difficultés rencontrées, en particulier sur le marché américain, cet objectif ne sera pas atteint. Mais les exportation n'en auront pas moins progressé de 12 %. Elles représentent actuellement 15 % du total des ventes coréennes à l'étranger.

« En réalité, nous n'avons pas le choix : il faut investir dans le secteur des composants avancés si nous voulons maintenir la compétitivité de notre industrie électronique : c'est une question de survie », nous dit M. Chung Jae Un, président de Sansung Electronics, entreprise qui, par sa filiale Sansung Semi-Conductor and Telecommunication, est à la pointe de la production de composants avancés en Corée. D'ici à 1990, Sansung doit investir 1,2 milliard de dollars pour développer ce secteur : un saut qualitatif important si l'on pense qu'en 1969 le groupe ne produisait que des transistors et des télévisions en noir et blanc...

« Nous ne pouvons plus espérer des croissances annuelles de l'ordre de 30 % dans le secteur électronique comme ce fut le cas dans le passé », estime, pour sa part, M. Lee Hang Bu, directeur de l'Association industrielle des entreprises électroniques. *« Nous devons améliorer la qualité de nos produits par l'incorporation de technologies nouvelles. Pour l'instant, les investissements dans le secteur des composants paraissent risqués. Objectivement, ils le sont dans la mesure où ils ne sont pas rentables immédiatement. Mais il faut prendre place sur ce marché avant d'être complètement dépassé. »*

Pour se tailler une place sur le marché des composants, la Corée doit affronter une série de difficultés. D'abord elle est très vulnérable aux fluctuations de la demande, ne disposant pas, comme le Japon ou les Etats-Unis, d'un marché inté*rieur suffisant. En 1984, les* entreprises coréennes ont exporté pour plus de 1 milliard de dollars de composants, ce qui représente 4,3 % du total de leurs ventes à l'étranger. Mais, en 1985, la situation s'est détériorée, et Sansung, par exemple, a dû réduire sa production de composants de type 64 K en raison de la concurrence exacerbée exercée par *les Japonais qui, affirme-t-on* à Séoul, ont volontairement cassé leurs prix.

Les Coréens ne se découragent pas puisqu'ils entendent lancer dès l'année prochaine la production en série de composants plus sophistiqués, de type 256 K.

La seconde difficulté rencontrée par les fabricants coréens est l'acquisition des technologies. *« C'est un problème d'autant plus ardu à résoudre que le marché des semi-conducteurs est en évolution très rapide et les nouveaux arrivants s'y trouvent pénalisés »*, souligne M. Lee Hang Bu. Le cycle très court de l'innovation comporte le risque de produire des composants déjà dévalorisés par une nouvelle invention lorsqu'ils apparaissent sur le marché.

Une stratégie à plusieurs niveaux

Afin de se procurer les technologies de pointe, les Coréens déploient une stratégie *à plusieurs niveaux*. Tout d'abord, ils ont recours aux classiques transferts de technologies (Hyundai entretient des liens avec IBM, Goldstar avec AT and T et Olivetti). Sansung a commencé par acheter la licence des composants de type 64 K à Micro Technology Development, une petite entreprise américaine, puis a développé sa propre technologie. Mais ces transferts sont aussi *aléatoires* : *les Japonais* par exemple sont parfois réticents, craignant une trop forte concurrence de la part des Coréens. Ceux-ci regardent de plus en plus vers l'Europe, afin de se dégager d'une trop forte dépendance des importations japonaises.

Parallèlement, ils tentent de développer leurs propres technologies. *Depuis le début de cette décennie*, le gouvernement a fait du secteur des composants un domaine stratégique, offrant aux entreprises des aides financières et des avantages fiscaux afin de les inciter à investir dans la recherche et le développement. Actuellement, les trois grands fabricants de composants (Sansung, Hyundai et Golstar) consacrent plus *de 4 % de leur chiffre d'affaires à la* recherche. Le nombre des laboratoires de recherche est passé de onze en 1980 à trente en 1984. Le gouvernement, qui envisage en 1986 une augmentation des dépenses consacrées à la recherche (de 1,2 à 3 % du total), encourage la création de consortiums de recherche technologique. Même Daewoo, qui jusqu'à présent a paru hésiter à se lancer dans la production de composants, investit massivement dans la recherche. *« La situation du marché au cours de l'année écoulée a démontré que nous avions eu raison d'être prudent. Cela dit, sans les composants, nous n'avons pas de chance de progresser »*, estime M. Park Sung Kyu, vice-président de Daewoo Telecom. Son entreprise prévoit de dépenser cent millions de dollars au cours des deux prochaines années *dans le développement* de microplaquettes destinées aux télécommunications et aux ordinateurs.

Tous les grands groupes coréens disposent désormais d'instituts de recherche aux environs de Séoul : Sansung a installé sa « Silicon Hill » à *Suwon*, *Goldstar* a son laboratoire à Anyang. Quant au gouvernement, il a créé un complexe scientifique à Taebok, à cent soixante kilomètres au sud de Séoul, où travaillent quatre mille chercheurs, et il a déjà investi 200 millions de dollars et prévoit *270 millions de dépenses sup*plémentaire au cours des trois prochaines années. Les fabricants coréens d'électronique ont surtout aussi établi des laboratoires en Californie afin de suivre de près les innovations dont le creuset est la Silicon Valley, *mais aussi d'essayer de* recruter des ingénieurs coréens vivant aux Etats-Unis et, moyennant souvent de solides rémunérations, de les inciter à travailler pour des entreprises nationales.

Les Coréens se sont lancés à eux-mêmes un défi en cherchant à pénétrer sur le marché des composants avancés. Ils semblent conscients des *difficultés : il leur faudra en effet* un certain temps avant d'amortir les investissements qu'ils sont en train de réaliser et de commencer à faire des profits.

Ph. P.



Le tremplin olympique du tourisme

Le temple retrouvé

Le crâne rasé, vêtu de ferveur calme et de laine grise, il priait dans l'odeur de l'encens. Avec une souple raideur, le bonze s'agenouillait, se prosternait, se relevait. Les mouvements s'enchaînaient, comme se déroule un dépliant, ponctués de coups de gong et de tintements de clochettes.

Tongdosa, le temple du Salut universel, un temple bouddhiste au creux des montagnes, le long d'un torrent. A moins d'une heure de Pusan, le port industriel et industrieux du Sud, ce port qu'en 1876 les Japonais ouvrirent de force au commerce, mettant fin à deux siècles d'isolement, le temps du royaume-ermite.

Pusan, maintenant, la deuxième ville de Corée (plus de 3 millions d'habitants), après avoir été le siège du gouvernement pendant la guerre civile. Anarchie des constructions, désordre de la circulation, pollution. Crises de croissance.

Au septième siècle, un jeune bonze refusa, lui, de revenir à la cour malgré des menaces de mort. Le roi de Silla s'inclina et Cha-jang partit pour la Chine suivre l'enseignement de Bouddha. Revenu avec les précieuses reliques du bûcher et une robe jaune du Sage, il fonda le sanctuaire de Tongdosa en 646, à l'époque de la reine Sondok.

Calme et beauté du lieu, au milieu des pins que trouble à peine le bruit d'un moteur par-delà un mur. Une dispersion d'édifices, une succession de cours. La perfection du paysage, l'équilibre des volumes, une sobriété des lignes qui rappelle la simplicité implacable de certains vases céladon, à l'époque Koryo au XII[e] siècle.

« Sauver le monde par la compréhension de la vérité. » Le message demeure à travers les siècles. Veste ample, pantalon bouffant — surplis brun pour les offices, — les moines alternant l'étude et le jardinage. Dans la montagne, des ermites méditent.

Le temps des temples. Le temps retrouvé, à côté de cette course contre la montre que mènent les Coréens. Les gens pressés, les maisons pressées, la fuite en avant de tout un peuple. Une stratégie extravertie et puis Tongdosa comme un rappel.

M. B.


Bouddha (VII[e] siècle)

« Le secret le mieux gardé d'Asie », tel est le slogan judicieusement choisi par les responsables de l'Office national du tourisme coréen (ONTC) afin de promouvoir une autre image de leur pays. Pour les uns, la Corée du Sud, c'est la combativité économique avec ses multiples visages, les articles textiles hier, les chantiers navals aujourd'hui, l'automobile et les magnétoscopes demain.

Pour d'autres, c'est une guerre, civile et internationale, au début des années 50, avec ses sérieuses séquelles, les barbelés de la coupure entre la monarchie communiste du nord et le régime autoritaire du sud. Pour d'autres enfin c'est loin, en Extrême-Orient sans doute.

Aussi, dans la perspective des Jeux olympiques de 1988, les dirigeants de ce double asiatique de l'Italie — même orientation sur la carte du monde, même latitude, même forme ou presque, des montagnes en abondance (70 % du territoire), quatre saisons même si le vent de Mandchourie rend l'hiver plus froid et la mousson l'été plus humide — veulent-ils attirer des touristes autres que ceux qui viennent d'un Japon à deux heures d'avion. Déjà les visiteurs de l'archipel, attirés par le golf ou d'autres divertissements, représentent la moitié de ceux qui séjournent en Corée du Sud.

Le cap du million de touristes a été franchi en septembre, et le nombre total devrait atteindre 1,4 million d'ici la fin de l'année (1,3 million en 1983, 0,6 million en 1975) selon les estimations officielles. Conception large du tourisme qui englobe aussi bien les participants aux séminaires internationaux, comme l'assemblée générale du FMI en octobre dernier, que les athlètes des nombreuses rencontres sportives qu'accueille la Corée du Sud.

L'année prochaine le gouvernement espère, à la faveur des Jeux asiatiques, qui auront lieu en septembre, attirer 1,5 million de visiteurs étrangers et gagner 900 millions de dollars. Pour les Jeux seuls, près de 160 000 personnes sont attendues en provenance d'Asie (Japon, Malaisie, Singapour, Thaïlande, Philippines et Indonésie), y compris 10 000 athlètes et officiels. Cependant les dirigeants sud-coréens espèrent attirer davantage de visiteurs en provenance des Etats-Unis (400 000, tel est l'objectif pour 1990) ou d'ailleurs.

L'affaire est plus délicate, car de Paris par exemple le trajet est long et cher, près de vingt heures de vol, plus de 20 000 F. Toutefois, en dépit — ou du fait — de cet éloignement dans l'espace et aussi dans le temps — qui se souvient des rois de Koryo qui donnèrent leur nom au pays ? — la Corée a des cartes à jouer. Certes, ce n'est pas l'exotisme de choc. Au contraire, la péninsule apparaît étrangement familière aux yeux d'un occidental.

Séoul veut se servir de la XXIV[e] Olympiade pour attirer d'avantage de visiteurs étrangers.

Un autre voyage

Du train, le Saemaul — appelé ainsi à cause du mouvement de nationalisation lancé en 1971 par l'ancien président Park (assassiné en octobre 1979 et remplacé par l'actuel chef de l'Etat, le général Chun), — qui, sur 400 kilomètres, relie Séoul au port de Pusan, le paysage fait parfois penser à une Auvergne où les rizières remplaceraient les champs de seigle. Des peupliers bordent les routes ; sur les pentes se succèdent châtaigniers et sapins.

Le charme s'insinue progressivement au fur et à mesure que l'on se rapproche de Kyongju, peut-être à la pensée que cette ville fut pendant mille ans, de 57 avant Jésus-Christ à 935, la capitale des rois de Silla. Dans la cité même, alors que les plaqueminiers ne gardent que leurs fruits rouges, les kakis, vingt tumuli protègent leurs dépouilles, comme si la terre s'était soulevée à leur dernier souffle.

Une seule de ses sépultures a été ouverte, celle dite du Cheval céleste à cause du coursier blanc peint sur l'écorce du bouleau qui protège la tombe. La couronne royale très haute, ornée de griffes de jade et de pendeloques en or, appartient au chamanisme d'Asie centrale, terre d'origine des Coréens, comme les ailes d'or très pur des diadèmes ou encore les ceintures d'apparat. Culte des esprits.

Dès lors naît l'envie d'un autre voyage immergé dans le passé du pays ou encore vagabond, où le visiteur prendrait la route des temples boudhistes, loin de la banalité des hôtels internationaux qui blessent de leur verticalité le ciel. Ne peut-on songer à une meilleure utilisation des auberges coréennes, les yogwan (20 dollars la nuit, au lieu de 100 dans un établissement de luxe) ou encore à la transformation de certains monastères en paradores d'Asie ? Ce tourisme culturel pourrait séduire, ainsi que, toute proportion gardée, l'Irlande avait su inventer des vacances différentes.

En fait l'ONTC, créé en 1962 et placé sous l'autorité du ministre des transports, pense surtout aux Jeux olympiques, les premiers à se dérouler sur le continent asiatique et où l'on attend deux cent soixante dix mille visiteurs. Ses dirigeants comptent s'en servir comme « tremplin » pour le développement du tourisme. Les projets sont nombreux, notamment à Séoul, tandis qu'en province trois zones de niveau international ont été choisies, dans le massif du Sorak au nord-est, dans l'île de Cheju au sud-ouest et près de Kyongju.

Il est à espérer que la Corée du Sud, qui vit et cultive l'obsession du Nord — à juste titre souvent, — bénéficiera d'un climat de détente qui permettra de libérer les plages des chevaux de frise pour d'autres cavalcades. Il est à souhaiter également que les Coréens du Sud pourront, eux aussi, profiter de voyages qui restaient jusqu'à récemment limités à certaines catégories de citoyens.

Comme ailleurs, les responsables du tourisme auront à préserver les sites, à intégrer l'architecture au paysage, à respecter la nature. Car déjà les tigres ont disparu de Corée. Il ne reste plus que Hodori, la mascotte de la XXIV[e] Olympiade.

M. B.

Vacances japonaises

Japon	477 000 (44,6 %)
Etats-Unis	176 700 (16,5 %)
Taïwan	80 200 (7,5 %)
Hong-Kong	33 600
Malaisie	24 000
Royaume-Uni	15 500
R.F.A.	13 700
Canada	12 100
Singapour	9 900
Indonésie	9 000
Thaïlande	8 800
France	8 500 (0,8 %) (dont 3 500 officiellement pour affaires)
Total	927 400 1 068 600 (Coréens d'outremer inclus)

Nombre de visiteurs de janvier à septembre 1985, tous motifs : loisirs, affaires, congrès... En 1984, les recettes touristiques ont représenté 670 millions de dollars, soit 500 dollars par visiteur pour six jours en moyenne.

Une stratégie commerciale en pleine mutation

(Suite de la page 33.)

Celles-ci lui permettent à la fois de s'assurer les transferts de technologie dont elle a besoin et des débouchés. Alors que pour certains secteurs comme l'électronique, les Japonais, plutôt en avance, sont parfois réticents, craignant la concurrence, les Européens, plutôt en retard, apparaissent comme des partenaires privilégiés. Sansung Electronics a déjà installé une usine au Portugal et Lucky Goldstar envisage d'en construire une en Allemagne. Des implantations coréennes à l'étranger, sous forme de joint-ventures ou non, ne constituent pas en soi un phénomène nouveau : Goldstar, par exemple, dispose d'une usine en Alabama, aux Etats-Unis, depuis 1982, où sont fabriqués des téléviseurs couleurs. En trois ans, la firme s'est assuré 5 % du marché et a surtout réussi à imposer sa marque, grâce à des campagnes publicitaires intensives (coût 10 millions de dollars).

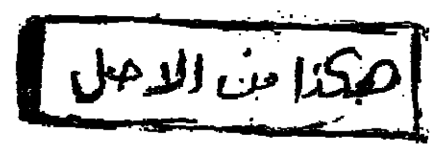
Un autre domaine où la Corée entend percer, mais où elle a besoin de s'associer avec des partenaires étrangers, est celui des biotechnologies. Depuis 1983, l'Institut coréen pour la science et la technologie avancée (KAIST) a décidé la création d'un centre de recherche en génétique, dont les objectifs sont des programmes de recherche qui correspondent aux possibilités de développement industriel. L'un des groupes les plus dynamiques est Lucky Goldstar (qui a développé le vaccin contre l'hépatite B). Depuis 1984, il est allé à Chiron, aux Etats-Unis, pour développer, produire et commercialiser ses produits. Le groupe a crée par ailleurs un Institut de recherche à Emeryville, en Californie, qui lui permet de collecter des informations sur le génie génétique.

Des joint-ventures sont également envisagés dans des secteurs en difficulté comme les chantiers navals. Les ventes de navires constituent 6,8 % des exportations coréennes. Afin de pallier leur retard technologique (par rapport surtout aux Japonais), les Coréens devraient notamment s'allier encore davantage avec d'autres étrangers, notamment avec les Norvégiens.

Les nouvelles orientations de la stratégie commerciale de la Corée, la situation de dépendance excessive dans laquelle elle se trouve par rapport au Japon et aux Etats-Unis, l'incitent à chercher de nouveaux partenaires et à regarder davantage vers l'Europe.

PHILIPPE PONS.





économie

REPÈRES

Dollar : net raffermissement à 7,75 F

La possibilité d'une baisse des prix du pétrole, ouverte par la nouvelle politique définie par l'OPEP à Genève, favorise le dollar, qui est passé, mardi 10 décembre, de 7,72 F à 7,75 F et de 2,53 DM à 2,5430 DM, et déprime fortement la livre sterling. La crainte d'une guerre des tarifs, affectant les gisements de mer du Nord, a ramené la devise britannique de 1,48 dollar vendredi 6 décembre à 1,4580 dollar le lundi 9 décembre et 1,44 dollar mardi 10 décembre. A Paris, la livre est tombée, en deux jours, de 11,38 F à 11,16 F.

Dette : l'Argentine en vedette

L'Argentine est décidément en passe de devenir l'exemple-type du pays surendetté — 48 milliards de dollars — dont les efforts de rigueur ouvrent la voie à un effort supplémentaire de la part de ses créanciers. Après nombre de hauts fonctionnaires américains, le président de la Banque mondiale, M. Alden Clausen, s'est, à son tour, rendu à Buenos-Aires pour saluer le courage et l'habileté d'un gouvernement qui a ramené à 2 % une inflation mensuelle qui oscillait entre 20 % et 30 % durant le premier semestre 1985, tout en bénéficiant d'un consensus social persistant. Décidé à faire sa part du chemin et à opter pour une politique de prêts et de cofinancements plus *« agressive »*, M. Clausen a assuré que la BIRD augmenterait ses opérations en Amérique latine, notamment ses prêts d'ajustement structurel ou sectoriel, dont les déboursements sont rapides. Pour l'Argentine, cette politique pourrait se traduire par 300 à 400 millions de dollars de crédits durant l'exercice se terminant en juin 1986 et par 500 millions à 1 milliard de dollars durant l'année fiscale suivante.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	7,7480	7,7510	+ 30	+ 45	+ 70	+ 100	+ 250	+ 350
$ can.	5,5363	5,5424	− 30	− 11	− 53	− 20	− 176	− 86
Yen (100)	3,8048	3,8083	+ 9	+ 22	+ 33	+ 53	+ 245	+ 302
DM	3,0744	3,0504	+ 98	+ 110	+ 200	+ 218	+ 587	+ 640
Florin	2,7063	2,7087	+ 63	+ 72	+ 126	+ 142	+ 375	+ 420
F.B. (100)	14,9923	15,0039	+ 7	+ 51	+ 48	+ 135	+ 338	+ 575
F.S.	3,6530	3,6570	+ 142	+ 158	+ 285	+ 308	+ 835	+ 902
L (1 000)	4,4865	4,4907	− 484	− 425	− 689	− 622	− 1572	− 1447
£	11,1804	11,1924	− 306	− 269	− 558	− 492	− 1411	− 1231

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4
DM	4 5/8	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8
Florin	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6
F.B. (100)	8 1/4	9 1/4	8 9/16	8 13/16	8 1/2	8 3/4	8 1/2	8 3/4
F.S.	1 1/2	2 1/2	4 1/16	4 3/16	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	30	40	18 1/2	20	16 1/2	17 1/2	15 3/4	16 1/2
£	11 1/2	11 3/4	11 3/4	11 7/8	11 3/4	11 7/8	11 5/8	11 3/4
F. franç.	8 7/8	9 1/8	10 3/16	10 1/2	10 7/16	10 3/4	11 9/16	11 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en *fin de matinée par une grande banque de la place.*

La nouvelle stratégie de l'OPEP provoque une chute des prix du pétrole

Les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont accepté à l'unanimité, le lundi 9 décembre, après trois jours de réunion, de défendre désormais une juste part du marché pétrolier. Ce changement de stratégie, après des années de défense des prix, a eu des répercussions immédiates sur les marchés libres de New-York et de Londres. Ainsi le brut de Brent, principal pétrole de la mer du Nord britannique, qui était à 30,10 dollars le baril il y a un peu plus d'une semaine, est tombé à 26,50 dollars après publication du communiqué de l'OPEP. D'autre part, la livre sterling, « pétro-monnaie » a reculé par rapport à toutes les autres devises importantes. En revanche, Wall Street a salué cette bonne nouvelle pour *les économies occidentales* par un nouveau bond.

De notre envoyée spéciale

Genève. — Chapeau, M. Yamani ! Une fois encore, le ministre du pétrole saoudien a réussi, à Genève, à amener ses partenaires de l'OPEP là où il le voulait. Sans cris, sans scission et sans avoir l'air d'y toucher, l'Arabie saoudite a fait avaliser officiellement le changement fondamental de stratégie qu'elle seule applique depuis l'été : abandon de fait des prix officiels — *« une référence historique maintenant »*, a dit le ministre saoudien, — abandon, explicite celui-là, du rôle de producteur d'équilibre du marché mondial et défense, coûte que coûte, d'une part de marché largement supérieure au plafond de production que l'OPEP s'était fixé depuis un an.

Guerre des prix ? On ne l'écarte plus : *« Nous haïrions une guerre des prix, mais cela dépend désormais uniquement de ce que feront les autres producteurs non membres de l'Organisation »*, a-t-il assuré.

Le communiqué publié à l'issue de la conférence par les treize pays membres va, certes, beaucoup moins loin que le ministre saoudien, mais, à quelques précautions de style près, nécessaires pour préserver l'unité et permettre aux pays hostiles à cette nouvelle stratégie de sauver momentanément les apparences, ce texte défend sur le fond la même politique. L'OPEP, dit-il, au vu *« des développements passés et futurs du marché du pétrole »*, a décidé *« de préserver et de défendre une juste part du marché mondial compatible avec les revenus nécessaires au développement des pays membres »*.

Pour la première fois depuis plusieurs années, aucune référence explicite n'est faite à la défense des prix officiels, non plus qu'à la nécessaire autodiscipline de l'OPEP en matière de production. C'est tout juste si l'Organisation réaffirme, *in fine*, *« toutes ses résolutions précédentes »*, sans entrer dans les détails.

Un vrai tour de force pour un cartel créé il y a vingt-cinq ans dans le but de protéger les prix mondiaux du pétrole. Car la nouvelle stratégie désormais officialisée revient à nier l'existence même de l'Organisation. Se battre pour défendre sa part de marché signifie non seulement qu'on prend les moyens d'être compétitifs — donc qu'on adapte ses prix en conséquence — mais aussi qu'on renonce concrètement à se sacrifier pour l'intérêt collectif. Chacun pour soi et Dieu pour tous.

Quelle est la *« juste »* part du marché ? *« C'est celle que vous pouvez prendre... »*, assurait sans détour le ministre nigérian du pétrole à l'issue de la réunion. De fait, les partenaires de l'Arabie saoudite n'avaient guère le choix. Le royaume wahhabite est le seul, au sein de l'OPEP, à pouvoir, grâce à ses réserves et à sa richesse, adapter suffisamment sa production en hausse ou en baisse pour peser vraiment sur le marché. Dès lors qu'il avait renoncé unilatéralement à jouer son rôle, les autres n'avaient que deux issues : partir en claquant la porte ou rester et accepter. Aucun n'a pris le risque de se passer du parapluie saoudien.

M. Yamani a donc gagné. Mais pour quoi faire ? Rien dans l'immédiat, puisque cette politique était déjà entrée dans les faits depuis des mois : les prix officiels ne sont plus qu'une référence abstraite et depuis longtemps inappliqués par la plupart. Le plafond de production est largement dépassé depuis deux mois, et les quotas ne sont plus actuellement respectés que par deux pays sur treize. Bien que, officiellement rien n'en ait été dit, les pays membres sont convenus tacitement de maintenir désormais leur production au niveau actuel, c'est-à-dire 17,5 millions à 18 millions de barils par jour (1), à comparer avec le plafond officiel des seize.

Le fait nouveau est qu'ils ont décidé d'en rester au moins là, quelle que soit l'évolution du marché dans les semaines à venir. A en croire M. Yamani, *« la production ne baissera certainement pas. Si les prix diminuent, elle pourrait atteindre 17, 18, voire 20 millions de barils par jour. Nous allons vers quelque chose d'inconnu ; n'importe quoi peut arriver »*.

Aussi peut-on dire que la seule conséquence concrète de la réunion de Genève sera de provoquer rapidement une nouvelle chute des prix du pétrole.

« Plus détendu »

« Mais pourquoi font-ils ça maintenant, alors qu'on aurait pu avoir un marché confortable encore deux mois », gémissait un négociant dans les couloirs de l'Hôtel Continental, tandis que le ministre mexicain, présent à titre d'observateur, manifestait clairement son mécontentement et rappelait que *« l'objet de l'OPEP est de défendre les prix »*.

On peut, en effet, s'interroger sur les motivations réelles de l'Arabie saoudite. Officiellement, il s'agit de *« stabiliser les prix mondiaux du brut »*. Comment ? En tentant d'amener par la menace les autres producteurs non membres et les pays consommateurs à s'associer à cette tâche. Mais il est clair pour tous les observateurs que les chances de l'OPEP d'atteindre ce but sont quasiment nulles, sauf à laisser se développer une spirale à la baisse, telle qu'elle mettrait tout le monde à genoux, y compris, bien entendu, les membres de l'Organisation.

M. Yamani a certes répété, lundi, à Genève, que *« l'Arabie saoudite est l'un des rares pays à pouvoir compenser la baisse de ses revenus »* née d'une chute des prix par la hausse de sa production. Mais si le royaume paraît armé pour supporter une vraie guerre des prix, il n'en va pas de même de ses partenaires. Mis à part le Nigéria, aucun des autres pays membres n'a consenti à envisager concrètement cette hypothèse.

Plusieurs pays (Algérie, Iran, par exemple) ont même répété leur hostilité absolue à cette éventualité. Et l'Arabie saoudite tire trop de poids politique de son rôle de chef de file de l'Organisation pour prendre le risque de la voir voler en éclats. Quand bien même le royaume réussirait, ce qui est peu probable, à rejeter la responsabilité du déclenchement de cette guerre des prix sur les producteurs de la mer du Nord, pour ne pas apparaître comme *« celui par qui le scandale arrive »*, il devrait bien vite rattraper les choses pour éviter une disparition pure et simple de l'Organisation, faute de partenaires valides.

Il apparaît plus probable que l'objectif réel de M. Yamani est bien de stabiliser les prix mais à un niveau inférieur. Le palier actuel, plus ou moins tenu depuis le printemps 1983, devenait trop difficile à défendre. *« Je me sens plus détendu aujourd'hui. Nous portions un fardeau trop pesant jusque-là »*, a-t-il expliqué. Il est, de plus, de l'intérêt à long terme de Ryad de maintenir des prix modérés pour le pétrole, afin de préserver sa place dans la consommation mondiale d'énergie puisqu'il possède, et de loin, les plus grosses réserves du monde : près de quarante années de production au rythme actuel contre huit années en moyenne pour le monde entier.

A une seule condition : que les Etats consommateurs ne compensent pas par des taxes la baisse des prix consentie par les producteurs. Cela risquerait d'arriver, notamment aux Etats-Unis, si la chute était trop brutale et trop prononcée.

D'où l'intérêt d'orchestrer une glissade en douceur. La réunion de Genève en constituait sans doute le premier mouvement. Il faudra encore beaucoup d'habileté à M. Yamani pour arriver à éviter, dans les mois à venir, les dérapages. Il aura, il est vrai, une bonne chance d'obtenir, à défaut de la coopération explicite de pays comme la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis, l'aide discrète mais efficace des principales compagnies pétrolières, qui ont tout autant intérêt que lui à éviter un effondrement des prix du brut.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Un million de barils par jour *équivaut à 50 millions de tonnes par an.*

ÉTRANGER

DÉFICIT BUDGÉTAIRE ET RÉFORME FISCALE

Le président Reagan au pied du mur

De notre correspondant

Washington. — M. Reagan va vivre, jusqu'au week-end prochain, quelques journées *qui* risquent de peser lourd sur le futur bilan de la présidence. Dans cette seule semaine, le Congrès doit en effet se prononcer sur un texte visant *à éliminer, d'ici à 1991, le déficit budgétaire*, tandis que la chambre des représentants (à majorité démocrate) doit voter sur un projet de profonde réforme fiscale élaborée par sa commission des « voies et moyens ».

Ce projet est loin de répondre aux vœux du président qui, depuis deux ans, a fait de la simplification du calcul de l'impôt l'un de ses objectifs prioritaires. Mais M. Reagan a néanmoins décidé de lui donner son appui car s'il était rejeté par la Chambre il n'y aurait aucune chance qu'une quelconque réforme puisse être adoptée avant la fin de l'année prochaine. Or la totalité *des représentants et un tiers* des sénateurs doivent se représenter devant les électeurs en novembre 1986, et il est tout à fait possi*ble que* les républicains perdent, à cette occasion, la faible *majorité* dont ils bénéficient actuellement au Sénat.

Même si le parti du président évite cette défaite, l'autorité politique de M. Reagan sera amoindrie après cette date car il ne lui restera plus alors que deux ans à gouverner. Et la campagne présidentielle de 1988 — déjà ouverte au sein des deux partis — commencera à dominer la vie politique dès les *premiers* mois de 1987.

M. Reagan s'est *donc, pour l'instant*, résolu à ne voir dans le projet mis au point par la commission des « voies et moyens » que ce qu'il y avait de *fondamentalement* commun avec celui de sa propre administration : une simplification et une réduction des taux d'imposition que devrait compenser une élimination *massive* des possibilités d'abattement. Les différences ont été reléguées au second plan par la Maison Blanche, bien qu'elles ne soient pas négligeables, puisque le texte *soumis* à la Chambre *prévoit* une plus large augmentation de la pression fiscale sur les entreprises. Le paradoxe de la situation est *que* M. Reagan doit aujourd'hui *faire pression sur la* minorité républicaine de la Chambre (qui présentera pour la forme un projet qui lui est propre), afin que ses membres votent en faveur du texte démocrate qui n'est pas *assuré de rallier tous les suffrages*... des démocrates.

Moindre poids de la Maison Blanche

Entamé, durant le week-end, par un discours radiophonique, le *lobbying* présidentiel va se développer jusqu'au moment du vote. Le plus probable est que M. Reagan, et dans le même temps les responsa*bles démocrates de la Chambre*, obtienne satisfaction. Cela n'implique pas automatiquement que réforme fiscale il y aura au bout du compte tant les différents groupes de pression sont mobilisés.

Le possible succès de M. Reagan à la Chambre ne peut non plus faire oublier que, malgré l'excep*tionnel niveau de sa popularité* et sa triomphale réélection de l'année dernière, le rapport des forces entre lui et le Congrès donne d'évidents signes d'érosion. *Le* président a dû, *en septembre*, prendre des *sanction économiques* contre l'Afrique du Sud avant que les élus ne les lui imposent. Il doit en passer par les dirigeants démocrates pour avoir seulement l'espoir qu'une réforme *fiscale* soit adoptée, *dont il ne sera pas le seul à pouvoir tirer* un avantage politique. Il est enfin en position bien délicate devant la perspective d'adoption du projet sur l'élimination du déficit budgétaire.

Dit « Gramm-Rudman », du nom de ses premiers promoteurs, ce texte est devenu, après de longues négociations entre les deux Chambres, un *projet commun* des sénateurs et des représentants. Il fixe au montant du déficit (quelque 200 milliards de dollars actuellement) des *plafonds annuels* tendant à zéro sur cinq ans, et stipule que si le Congrès et la Maison Blanche ne parviennent pas à respecter ces plafonds, *le* président sera obligé, *par la loi, de procéder* aux coupes nécessaires, mais en taillant à part égale dans les dépenses militaires et civiles.

M. Reagan peut difficilement s'opposer à un tel projet, d'abord parce qu'il est le fruit d'un compromis entre républicains et démocrates. Ensuite parce qu'il constitue le premier effort un peu crédible de réduction du déficit. Or ce déficit est la principale cause de taux d'intérêt excessifs et par là même de la surévaluation *du dollar dont souffrent à la fois* l'industrie américaine et les pays du tiers-monde, dont la dette s'est alourdie.

M. Reagan sait que pour respecter le plafond de 144 milliards de déficit budgétaire, fixé pour 1987, il devrait soit augmenter les impôts, soit réduire les dépenses militaires, voire faire les deux. Ces perspectives, et celles qu'ouvriraient les plafonds suivants, sont inacceptables pour un président qui se refuse à augmenter la pression fiscale et veut s'en tenir à un minimum de 3 % annuel en volume de progression des dépenses militaires.

M. Reagan veut une réforme fiscale. M. Reagan veut une offensive contre le déficit, et *Newsweek* citait cette semaine Oscar Wilde : « *Quand les dieux veulent nous punir, ils exaucent nos prières.* »

BERNARD GUETTA.

EN GRANDE-BRETAGNE

La Chambre des communes a consacré un débat au projet de liaison trans-Manche

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement de Mme Thatcher est manifestement *pressé de prendre une décision* pour l'établissement d'un « lien fixe » à travers la Manche — tunnel ou pont, ou combinaison des deux.

Les députés de la Chambre des communes, appel*és pour la* première *fois à débattre sur* ce sujet, ont mesuré cette détermination quand le ministre des transports, M. Nicholas Ridley, a demandé et obtenu le rejet *d'une motion du parti travailliste* souhaitant, sans se prononcer sur le fond, la création d'une commission d'enquête publique.

L'opposition estime que le gouvernement agit avec trop de précipita*tion, et qu'il conviendrait de mieux* évaluer les conséquences d'une si vaste entreprise sur l'environnement et l'emploi dans les régions concernées, de même que sur le développement de l'ensemble des transports et des équipements d'infrastructures au niveau national.

Les représentants travaillistes ont fait remarquer qu'il se sera écoulé à peine cent jours entre le moment du *dépôt des quatre dossiers en compétition* (le 31 octobre) et le choix des gouvernements britannique et français, qui devrait intervenir le mois prochain. Ils ont souligné que cette *hâte était sans précédent* dans l'histoire des grands travaux en Grande-Bretagne. Mais M. Ridley a qualifié de manœuvre dilatoire l'organisation d'une telle commission en ajoutant qu'*elle signifierait* tout simplement la « *mort* » du projet. Il a indiqué à ce propos que le gouvernement veillerait à ce que toutes les consultations possibles soient effectuées, mais *il a insisté sur* le fait que les *procédures étaient* plus rapides en France.

« *A Paris, l'autorisation de la construction peut être donnée en six mois*, a-t-il dit, *tandis qu'en Grande-Bretagne, il faut compter dix-huit mois, même sans enquête publique.* »

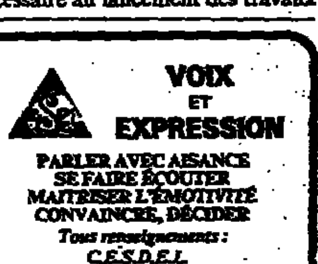
La motion travailliste a été repoussée avec 96 voix de majorité, bien que six députés conservateurs *des environs de Douvres aient voté* avec l'opposition. Celle-ci estime par ailleurs que l'empressement des gouvernements britannique et français est dû à des motifs politiques jugés douteux.

On *soupçonne* M. Mitterrand de vouloir signer le traité bilatéral nécessaire au lancement des travaux *avant les prochaines élections législatives* en France, et Mme Thatcher de compter sur les premiers coups de pioche avant les élections générales en Grande-Bretagne qui devaient avoir lieu en *1987*.

La semaine dernière, la commission des transports de la Chambre des communes avait déjà désigné un favori parmi les quatre différents projets. Il s'agit du dossier présenté par le groupe « Channel Tunnel-TransManche », le moins coûteux et *celui qui correspond aux recommandations* d'une première étude réalisée en 1981. Il propose un tunnel ferroviaire avec un système de navette pour l'acheminement des voitures (voir le supplément du *Monde* daté 3-4 novembre). *Mais* l'avis de cette commission est contesté, car c'est l'opinion d'un seul *député engagé comme consultant* par le groupe TransManche qui a fait pencher la balance en faveur de cette proposition.

Le principal concurrent de celle-*ci, le projet Euro-Route, le plus* onéreux, et le plus grandiose (un combiné pont et tunnel routier doublé d'un tunnel ferroviaire) semble ne pas devoir être retenu... Depuis, la presse britannique — qui rappelle que Mme Thatcher, malgré ses démentis, préférerait personnellement une liaison routière — a indiqué que le projet Channel Expressway (*tunnel à la fois routier et* ferroviaire), qui avait été soumis *in extremis* et à la surprise générale par le PDG américain de la compagnie British Ferries, serait un outsi*der plus sérieux qu'on ne le pensait* le mois dernier.

FRANCIS CORNU.



AFFAIRES

GAF s'apprête à lancer une OPA de 28 milliards de francs sur Union Carbide

La société américaine GAF Corp. s'apprête à lancer une vaste opération financière *visant* à prendre le contrôle d'Union Carbide, sixième groupe chimique des Etats-Unis, rendu tristement célèbre fin 1984 après la catastrophe de Bhopal (Inde), la plus meurtrière de l'his*toire de cette industrie (deux mille morts)*.

Déjà *actionnaire à 8,9 % de ce* groupe, GAF se propose dans un premier temps, au moyen d'une OPA de 3,62 milliards de dollars (*27,9* milliards de francs), d'acquérir 48 millions d'actions Union Carbide (*71,1 % du capital*) *au* prix unitaire de 68 dollars. La firme envisage, par la suite, de racheter au même prix les titres restant en circulation.

Le coût global de cette opération *s'élèvera* à 4,59 milliards de dollars (*35,4 milliards de francs*). Pour mobiliser l'argent nécessaire, GAF demandera un prêt à ses banquiers. La firme émettra aussi des *junk bonds*, c'est-à-dire des obligations de second rang à haut risque, mais à taux d'intérêt *élevés*. A ce *sujet*, la Réserve fédérale avait fait la semaine dernière des propositions tendant à limiter l'utilisation des *junks bonds* pour financer les OPA.

Afin d'être certaine de réussir son coup, GAF a, en même temps, engagé un procès au tribunal de New-York en vue d'empêcher la direction d'Union Carbide de faire usage des possibilités ouvertes par les nouveaux statuts de ce groupe lui permettant de faire appel à une *entreprise amie pour contrer l'offensive*.

Dans cette opération, GAF (matériaux de construction, produits chimiques) apparaît comme le Petit Poucet cherchant à se rendre maître de l'Ogre. Avec un chiffre *d'affaires de 731,3 millions* de dollars (5,7 milliards de francs), l'entreprise est trois fois plus petite qu'Union Carbide dont les ventes ont atteint 9,5 milliards de dollars (73 milliards de francs) en 1984. En cas de réussite, cette prise de contrôle pourrait, *assure-t-on* dans les milieux financiers américains, avoir une influence sur le déroulement des procès dont Union Carbide fait l'objet pour dédommager les victimes de Bhopal.

ENTREPRISES

Allemagne : la DG-Bank reprend *une banque bavaroise en difficulté*

La *DG-Bank* (*Deutsche Genossenschaftsbank*) de Francfort, la neuvième banque ouest-allemande, a repris la banque mutualiste bavaroise Bayerische *Raiffeneisen-Zentralbank* (BRZ), menacée de faillite. La DG-Bank va désormais gérer les affaires de la BRZ, qui va devenir une sorte de filiale munichoise. *La DG-Bank va également fournir la moitié* des sommes (environ 1 milliard et demi de deutschemarks, soit 4,6 milliards de francs) néces*saires pour combler les pertes* prévisibles de la BRZ, à la suite d'une série d'opérations immobilières malheureuses.

Mémoires : la « méga-puce » de Philips et Siemens fortement subventionnée

Les gouvernements ouest-allemand et néerlandais ont décidé de financer à 40 % le projet commun des groupes Philips (Pays-Bas) et Siemens (RFA), pour développer une « méga-puce » d'une capacité de *4-mégabits* (4 millions de bits), a annoncé, le lundi 9 décembre, le ministère de la recherche et de la technologie à *Bonn*. *Les deux groupes vont recevoir* un total de 480 millions de deutschemarks, Bonn versant 320 millions, et La Haye 160 millions de deutschemarks. *La projet Siemens-Philips*, qui a fait l'objet d'un accord signé en octobre 1984, prévoit un investissement d'environ 1,4 milliard de deutschemarks.





SOCIAL

Mme Dufoix annonce une remise à niveau des prestations familiales au 1er janvier

Les prestations familiales seront remises à niveau en janvier 1986 : Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, l'a annoncé le lundi 9 décembre, devant la conférence annuelle des familles, réunie par l'Union nationale des associations familiales (UNAF). Au relèvement prévu de 1,25 % au 1er janvier et d'autant au 1er juillet, s'ajoutera un complément d'environ 1 % dès le début de janvier. Ce maintien du pouvoir d'achat des prestations, promis par M. Mauroy, alors premier ministre, en décembre 1983, n'était pas absolument sûr : en 1984, le relèvement avait été dépassé par l'inflation. Cette année, l'UNAF avait d'ailleurs annoncé que, si le réajustement n'atteignait pas 1 %, elle refuserait de discuter de son utilisation.

Reste en effet à décider quoi faire de ce supplément de 1 milliard de francs, *somme considérable mais* qui, répartie sur les 4,5 millions de familles allocataires, n'apportait à chacune que quelques francs par mois. Mme Dufoix a indiqué qu'elle tenait à utiliser la somme au profit des *« priorités de la politique familiale »* : les jeunes familles et les familles nombreuses (ces dernières n'ayant pas toujours bénéficié, en fait, de l'attention gouvernementale). Pour cela, elle a présenté plusieurs hypothèses, entre lesquelles elle a invité les partenaires sociaux et les associations familliales à choisir :

– Un relèvement de l'allocation au jeune enfant et du complément familial de 3 % à 3,5 %, ce qui apporterait environ 25 F par mois à 2,5 millions de familles. Un montant encore modique, avec un autre inconvénient : celui de porter sur des prestations soumises à des conditions de ressources (même si 80 % des familles concernées en bénéficient), conditions auxquelles l'UNAF est, par principe, hostile, comme l'a rappelé son président, M. Burnel.

– Une concentration sur les familles nombreuses. Avec deux variantes possibles : une augmentation égale des allocations à partir du troisième enfant (ce qui représenterait une hausse de 2,5 % pour le troisième enfant, de 3,2 % pour le quatrième, de 3,4 % pour le cinquième) ou bien une revalorisation spécifique pour le troisième enfant (57 F par mois, soit 3,8 %) ;

– Une forte augmentation de l'allocation parentale d'éducation versée aux parents (aux femmes, en fait) qui arrêtent un an ou deux leur travail à la naissance d'un troisième enfant ;

– Enfin, un relèvement de l'allocation-logement, qui aurait l'inconvénient de n'être applicable qu'en juillet 1986.

Le même choix devait être offert ce mardi au conseil d'administration de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), dont les services souhaitent aussi donner la priorité aux familles nombreuses. A l'UNAF, on y est plutôt favorable, mais le choix de la formule ne sera fait qu'à l'issue du conseil d'administration, samedi prochain.

Mme Dufoix a annoncé aussi que la dotation du fonds d'action sociale de la Caisse nationale d'allocations familiales, qui ne devait initialement représenter que 4 % du budget de celle-ci – montant jugé insuffisant par les partenaires sociaux et l'UNAF, – serait augmentée de 20 millions de francs (ce qui la porte à 4,4 %) à condition que la CNAF mobilise certaines ressources au profit des actions contre la pauvreté. Enfin, le ministre des affaires sociales a donné d'autres espoirs à l'UNAF en, affirmant son intention de satisfaire sa revendication *« juste »* du maintien des allocations familiales au dernier enfant, d'élaborer un *« statut parental »* donnant à chaque parent des droits propres en matière de protection sociale et d'essayer de corriger certaines distorsions de la fiscalité au détriment des couples mariés.

● **1,3 % et 1,1 % d'augmentation pour les retraites en 1986.** – Le gouvernement a décidé de relever les retraites de la Sécurité sociale de 1,3 % au 1er janvier 1986, et de 1,1 % au 1er juillet. L'augmentation de janvier comprend une remise à niveau de 0,2 %, calculée sur l'évolution du salaire moyen net, compte tenu des cotisations supplémentaires d'assurance-chômage.

RENAULT VA PROPOSER DES CONGÉS DE CONVERSION POUR RÉDUIRE LES EFFECTIFS

La direction de Renault compte proposer au ministère du travail une convention pour la création de congés de conversion afin d'arriver à son objectif de ramener l'effectif des salariés à *77 000 à la fin de 1986* (y compris les 1 100 de la division machinisme agricole). Ces congés de conversion comporteraient une durée de formation de cinq mois – six mois pour les salariés les plus âgés et pour certaines formations *« longues »*. Le projet de convention devait être présenté, ce mardi 10 décembre, au comité central d'entreprise dont la réunion a commencé lundi.

1 500 à 5 000 salariés pourraient être concernés. En effet, il faut obtenir 9 000 départs sur 1986. La direction compte demander une nouvelle convention de préretraites avec le FNE, ce qui pourrait permettre de 2 000 à 2 500 départs, une nouvelle convention avec l'Office national d'immigration pour le retour d'immigrés au pays (1 000 à 2 000 départs), et escompte 1 500 à 2 000 départs volontaires avec l'aide de 50 000 francs apportée par la Régie, ainsi que 500 à 1 000 par le « turnover » normal.

Mais la réunion a été annulée par la direction, une centaine de salariés ayant, à l'appel de la CGT, occupé la salle afin d'obtenir l'abandon de ce projet, la plus grande partie des salariés concernés devant être effectivement licenciés à l'issue de ces congés de conversion.

PÊCHE

LA COMMISSION EUROPÉENNE PROPOSE DE NOUVEAUX QUOTAS POUR 1986

Bruxelles *(AFP)*. – La Commission européenne vient de proposer aux pays de la CEE de réduire en 1986 les captures autorisées de plusieurs espèces de poissons dans les eaux de la Communauté européenne, a-t-on appris, le lundi 9 décembre, de source proche de la Commission.

Se fondant sur les recommandations des milieux scientifiques, la Commission suggère une diminution de 20 % du total autorisé des captures (TAC) de maquereaux par rapport à 1985, de plus de 60 % pour le chinchard, de 18 % pour le cabillaud, de 6 % pour la plie et de 11 % pour le merlan, afin de protéger ces espèces.

En revanche, elle propose d'augmenter les quantités de hareng (+ 7,5 %) qui pourront être pêchées, ainsi que celle de baudroie (+ 17 %) et de sardine (+ 44 %), dont les stocks se sont bien reconstitués.

Pour la première fois, les captures de l'Espagne, qui entre dans la CEE le 1er janvier 1986, vont être *fixées par la Commission*.

Les ministres de la pêche de la CEE s'efforceront, le 16 décembre, à Bruxelles, de se mettre d'accord sur les quantités globales de poissons, qui seront ensuite réparties en quotas nationaux.

TRANSPORTS

Plusieurs chambres de commerce françaises, belges et allemandes « poussent » le TGV nord-européen

C'est le branlebas de combat autour de la future ligne de train à grande vitesse (TGV) qui desservira le nord de l'Europe. En quelques jours, plusieurs événements sont venus réactiver un dossier que la mise en chantier du TGV-Atlantique avait fait un peu oublier.

Tout d'abord, M. Werner Dollinger, ministre ouest-allemand des transports, a déclaré la semaine dernière au journal *Die Welt* que la décision de construire cette ligne entre la France et la RFA, serait prise en 1986. Il a précisé que deux lignes étaient à l'étude. L'une desservirait Paris, Bruxelles et Cologne. L'autre, Paris, Mannheim et Stuttgart. Il a ajouté que les Français *évaluaient de leur côté les avantages* d'une ligne desservant Strabourg.

D'autre part, M. Philippe Clément, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, a précisé le lundi 9 décembre une réunion au cours de laquelle les assemblées consulaires de Paris, du Nord-Pas-de-Calais, de Bruxelles, de Liège, d'Aix-la-Chapelle, de Cologne et de Bonn, ont créé un groupe de travail pour la promotion d'un train rapide desservant Paris, Lille, Bruxelles, Liège, Aix-la-Chapelle et Cologne. M. Clément a justifié ce choix : *« Un simple regard sur une carte suffit pour comprendre l'enjeu considérable que représente la réalisation de cette liaison, qui réduira les distances entre les concentrations démographiques et économiques que sont le Bassin parisien et la Ruhr, sans oublier le siège bruxellois des instances de la CEE. »*

M. Philippe Essig, président de la SNCF, a profité de cette réunion pour souligner *« l'opportunité qu'il y a à confirmer le rôle des chemins de fer dans la vie économique de l'Europe »*. Il a donné quelques détails sur le projet soutenu par les chambres de commerce, et qui a aussi la faveur de la société nationale. Il s'agira d'un TGV qui circulera à 240/245 kilomètres-heure. Cette vitesse commerciale mettra Bruxelles à une heure vingt minutes de Paris, au lieu de deux heures et demie aujourd'hui ; Cologne à deux heures heures et demie au lieu de cinq heures. Les rames emprunteront des voies anciennes, mais 420 kilomètres de voies nouvelles, dont 210 en France.

Le coût de ces infrastructures est estimé à 7 milliards de francs. *« Nous nous prononcerons en 1986 sur le tracé*, a dit M. Essig. *Quant au cahier des charges, consacré au matériel qui sera utilisé en commun par les chemins de fer allemands, belges et français, il devrait être prêt avant la fin de ce mois de décembre. »*

Autrement dit, les Allemands qui ont construit leur propre TGV « ICE », – éprouvé en novembre à 317 kilomètres-heure – semblent avoir abandonné l'idée d'un « train sans roues », à sustentation magnétique, et mû par un moteur linéaire.

Il est pratiquement sûr que des TGV allemands et français circuleront *indifféremment* sur le réseau international classique. Quand ? *« Souhaitons que ce soit dans la première partie des années 90 »*, a répondu M. Essig.

ALAIN FAUJAS.

FAITS ET CHIFFRES

Banques

● **Le ministère de l'économie et des finances a décidé d'autoriser la** libre négociation des commissions prélevées par les banques et réseaux de placement lors de l'émission d'obligations du secteur public, à partir du *1er janvier 1986. Déjà*, en mars 1986, ces commissions avaient été réduites, s'inscrivant dans une fourchette de 1,3 % à 1,7 %.

Étranger

● **RFA : hausse de 1,9 % de la production industrielle.** – La production industrielle ouest-allemande a augmenté de *1,9 %* en octobre, parvenant à un niveau supérieur de 3 % à celui d'octobre 1985, indique l'Office fédéral des statistiques. La production a progressé sur un mois d'environ 1,5 % dans l'industrie de transformation et de 7 % dans la construction où, il est vrai, l'Office fédéral a décidé d'appliquer de nouvelles méthodes statistiques. Le commerce de détail, pour sa part, a enregistré une hausse de 2,2 % de son chiffre d'affaires en termes réels par rapport à octobre 1984, alors que les commandes passées à l'industrie augmentaient de 2 % par rapport à septembre.

Industrie

● **La 205 : un million d'exemplaires déjà.** – Première voiture française vendue en Europe en 1985, première voiture immatriculée en France aussi, la 205 de Peugeot a été encore à la fête lundi *9 décembre. Un tableau lumineux* a annoncé, devant l'état-major de la marque et la presse conviée à l'événement, que le millionième exemplaire venait de sortir des chaînes de l'usine de Mulhouse. Le tableau a continué d'égrener ses chiffres tandis que M. Boillot, président d'Automobiles Peugeot, confiait qu'actuellement deux mille trois cent cinquante voitures de ce type étaient construites chaque jour. Pour M. Jacques Calvet, PDG de PSA, 1985 permettra au groupe de retrouver l'équilibre ou presque. La 309, a indiqué M. Calvet, monte en cadence et occupe actuellement 4,5 % du marché national. Le patron de PSA a conclu en affirmant que l'année *1985*, qui verra également le groupe remporter un succès sportif avec le titre de champion du monde des rallyes, sera une bonne année commerciale, malgré un environnement économique difficile et une reprise de la consommation qui tarde...

Le chiffre d'affaires (HT) consolidé au 31 octobre s'élève à 297 millions de francs, en progression de 16 % par rapport à la même période de 1984.

Pour l'ensemble de l'exercice, l'activité du groupe devrait connaître une progression de l'ordre de 15 %, ce qui porterait le chiffre d'affaires à 370 millions de francs (HT) environ.

Les exportations de la société enregistrent un fort développement et devraient s'élever à 60 millions de francs en progression de 50 % sur 1984.

Cette activité soutenue réalisée sans augmentation sensible des moyens de production entraînera une amélioration de la rentabilité. Le bénéfice net du groupe devrait ainsi connaître une hausse de 25 % à 30 % sur l'exercice précédent.

Pour 1986, la société prévoit un chiffre d'affaires consolidé en augmentation de 12 %.

La croissance à moyen terme du groupe s'appuiera sur les points suivants :

– Une grande créativité qui lui permet de réaliser 40 % de son chiffre d'affaires avec des produits ayant moins de cinq ans.

– De fortes potentialités à l'exportation où l'objectif du groupe est de multiplier par quatre ses ventes au cours des cinq prochaines années.

– Une meilleure insertion dans les circuits de la grande distribution.

– Une implantation dans le marché haut de gamme où le potentiel de développement est aussi très important.



Lyonnaise American Holding (LAH), filiale à 100 % de Lyonnaise des eaux, qui détenait 100 % du capital de General Waterworks Corporation depuis le 19 juillet 1985, a introduit en Bourse de New-York, le 6 décembre, 20 % du capital de cette société. Cette opération a été réalisée par l'intermédiaire de Lazard Frères, qui dirige le syndicat de garantie.

La réduction du pourcentage de contrôle de GWC par Lyonnaise des eaux, prévue dès juillet 1985, répond au souci d'associer des actionnaires américains à la détention d'une société de distribution d'eau aux Etats-Unis.

Elle permettra également de réduire de façon très substantielle l'endettement de LAH, contracté pour réaliser l'acquisition, qui passera de 61 millions de dollars à 26 millions de dollars avant la fin de 1985.

Le Carnet des Entreprises



M. Jean-Louis CLER,

ayant exprimé le désir de réduire ses activités au sein du groupe Précision Mécanique Labinal, le conseil d'administration, dans sa séance du 5 décembre 1985, a désigné pour lui succéder, en tant que président directeur général de Précision Mécanique Labinal, à la date du 1er janvier 1986, M. Amaury Haina du Fretay, actuellement vice-président directeur général.

Le conseil a également nommé président d'honneur aux côtés du général Philippe Maurin, M. Jean-Louis Cler, qui demeurera administrateur de Précision Mécanique Labinal et président directeur général de la filiale Microturbo.

Amaury Haina du Fretay
né le 30 août 1926 à Saint-Brieuc,
ancien élève de l'Ecole polytechnique – promotion 1946,
ingénieur au Corps des mines.

Commence sa carrière en 1951 à l'administration centrale au ministère de l'industrie, qu'il quitte en 1960 comme adjoint au directeur des industries chimiques.

Entre aux établissements Kuhlmann en qualité de directeur de la direction organique colorants, devient directeur de la branche chimie de Pechiney-Ugine-Kuhlmann à la suite de la fusion des deux sociétés et président directeur général des produits chimiques Ugine-Kuhlmann en 1976, poste qu'il conserve jusqu'en 1981.

Entre dans le groupe Labinal en 1982, où il occupe les postes d'administrateur-directeur général puis de vice-président directeur général de la société Précision Mécanique Labinal.

M. Haina du Fretay est chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'Ordre national du mérite.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 décembre

Léger repli : – 0,8 %

On relevait peu de changements significatifs lundi sur le marché obligataire alors que les actions faisaient l'objet d'un nouveau repli. Au cours de la séance de prises de bénéfices observée le vendredi précédent, la cote avait reculé de 1,5 %. Celle-ci a perdu 0,8 % lundi pour les mêmes raisons sans que les professionnels manifestent la moindre préoccupation à l'égard d'un marché que l'on juge fondamentalement sain.

Il n'en va pas de même du système informatique de la Bourse de Paris, qui a encore fait des siennes pendant une bonne partie de la séance, empêchant toute entrée – et, naturellement, diffusion – des cours de Bourse. Au hasard des tableaux de cotation on relevait quelques hausses sur Sanofi, Moët-Hennessy, Eurocom, Crédit foncier de France, Ciments français et Nord-Est avec des gains de 1 % à 3 %.

Plus en verve, Facom gagnait 5 %, tandis qu'à l'inverse Moteurs Leroy-Somer, Total, L'Oréal, Elf-Aquitaine (certificat), Compagnie bancaire, Carrefour, SEB, BIS et Eurafrance perdaient 2 % à 4 %. Dans cette liste des plus vifs replis de la séance figure également Printemps (– 3 %).

Le changement de stratégie de l'OPEP a entraîné un repli défensif des pétrolières.

Sur le marché de l'or international, le métal fin s'est établi à 320,15 dollars l'once contre 322,50 dollars au premier « fixing » de vendredi midi. A Paris, le lingot cotait 79 800 F (contre 80 050 F) et le napoléon 525 F (contre 520 F). Dollar : 7,72025 F en séance officielle ; dollar-titre : 7,72/75 F.

NEW-YORK

Nouvelle et brutale reprise

Comme la semaine écoulée, une reprise assez brutale s'est produite, lundi, à Wall Street. Amorcée dès le début de la séance, elle allait, pour la seconde fois de l'histoire, propulser le Dow Jones au-dessus de la barre des 1 500 (1 504,13 très exactement). Finalement, sur quelques ventes bénéficiaires, l'indice des industrielles se repliait un peu en fin de séance, mais battait néanmoins son précédent record en s'établissant au niveau inégalé de 1 497,01 (+ 19,84 points).

Le bilan de la journée a été éloquent. Sur 2 057 valeurs traitées, 1 008 ont monté, 656 ont baissé et 393 n'ont pas varié. Cette fois, l'encouragement n'est plus seulement venu de la promesse d'une baisse des taux d'intérêt, mais de l'accord des deux Chambres américaines de s'entendre sur la réduction du déficit budgétaire ; du front pétrolier également avec la décision des pays membres de l'OPEP d'abandonner la stratégie visant à maintenir les tarifs en réduisant les quotas de production. Conséquence de cette décision : les prix du pétrole ont baissé sur le marché libre de Rotterdam.

Autour du « Big Board », les professionnels se frottaient les mains, assurant que ces deux nouvelles constituaient les plus beaux cadeaux de Noël que le marché pouvait espérer.

Une forte activité a accompagné ce redressement, et 144,01 millions de titres ont changé de mains, contre 125,54 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 6 déc.	Cours du 9 déc.
Alcoa	36 3/8	37
A.T.T.	24	24 1/4
Boeing	50 1/4	51 3/8
Chase Manhattan Bank	67	65 3/4
Du Pont de Nemours	64	65 1/4
Eastman Kodak	50	50 3/4
Exxon	53 1/2	52 1/8
Ford	54 3/8	55 1/4
General Electric	66 1/4	68 5/8
General Foods	non coté	non coté
General Motors	71 1/4	72 5/8
Goodyear	29 3/8	29 5/8
I.B.M.	141 1/2	144 5/8
I.T.T.	34 5/8	34 5/8
Mobil Oil	30 3/8	29 7/8
Pfizer	51 7/8	52 3/8
Schlumberger	36 1/8	33 1/2
Texaco	31 1/4	30 7/8
U.A.L. Inc.	49 1/4	51 1/4
Union Carbide	83	88 3/8
U.S. Steel	26 1/4	25 3/4
Westinghouse	43 5/8	44 5/8
Xerox Corp.	58 3/4	59 5/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LES DROITS DE SOUSCRIPTION DE LA CDME COTÉS A 15 F. – Réalisée le 9 décembre 1985, l'offre publique de vente des 600 000 droits de souscription réalisée par la société CDME (Compagnie de distribution de matériel électrique), filiale de la Compagnie Lebon, a débouché sur un cours officiel de 15 F, 8,85 millions de droits étant demandés à ce cours, indique la Chambre syndicale des agents de change, précisant que 6,7 % environ des demandes ont pu être servies. Cotée au second marché de la Bourse de Paris, CDME a décidé d'élargir son actionnariat en procédant à une augmentation de capital accompagnée par une offre publique de vente portant sur ces 600 000 droits de souscription.

UNILEVER ET NESTLÉ RAPPROCHENT LEURS FILIALES FRANÇAISES. – Dans le cadre d'un rapprochement de leurs filiales françaises respectives (à savoir La Roche aux fées SA et Rousset SA pour Unilever et Chambourcy pour Nestlé), les deux groupes néerlandais et suisse viennent de procéder à une opération financière sur Chambourcy, dont les actions sont cotées à la Bourse de Marseille. Ainsi, Nestlé va céder directement à Unilever 25 % de sa participation dans Chambourcy, soit 50 214 actions au prix unitaire de 977,12 F, conformément au regroupement annoncé (*le Monde* du 2 juillet 1985). Nestlé, qui demeure majoritaire dans Chambourcy, offre aux actionnaires de cette société qui souhaiteraient céder leurs titres de les racheter à 978 F par action, et ce jusqu'au 6 janvier prochain.

AMSTERDAM : PREMIER MARCHÉ MONDIAL D'OPTIONS DE CHANGE EN ECU. – Créé à l'initiative du marché européen d'options (European Options Exchange, EOE), le premier marché mondial d'options de change sur l'unité de compte européenne, l'ECU, a été inauguré, le 4 décembre, à Amsterdam, siège de l'EOE, par le président du Parlement européen. La création de ce premier marché avec option ECU-dollar *« élève l'ECU au rang d'une monnaie de transactions internationales »*, a déclaré M. Pflimlin.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	6 déc.
Valeurs françaises	132,3
Valeurs étrangères	96,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 déc.	9 déc.
Indice général	247,8	246,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 10 décembre .... 9 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 déc.	10 déc.
1 dollar (en yens)	203,70	203,45

BOURSE DE PARIS — Comptant — 9 DECEMBRE

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 9/12

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/12	Cours des billets aux guichets : Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 700	7 720	7 420	8 020
ECU	6 721	6 717	....	....
Allemagne (100 DM)	305 030	305 020	295	310
Belgique (100 F)	14 990	15	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 200	270 770	262	277
Danemark (100 krd)	84 150	84 335	79	87
Norvège (100 k)	101 280	101 020	98 500	102 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 379	11 282	11	11 700
Grèce (100 drachmes)	5 140	5 139	3 800	5 100
Italie (1 000 lires)	4 474	4 480	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	366 340	365 780	3 550	3 720
Suède (100 krs)	100 440	100 400	96 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 408	43 400	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 944	4 942	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 818	4 815	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 515	5 520	5 320	5 720
Japon (100 yens)	3 786	3 793	3 670	3 820

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/12
Or fin (kilo en barre)	80250	79900
Or fin (en lingot)	80050	79800
Pièce française (20 fr)	520	525
Pièce française (10 fr)	475	.....
Pièce suisse (20 fr)	504	510
Pièce latine (20 fr)	482	482
Souverain	596	595
Pièce de 20 dollars	3550	3530
Pièce de 10 dollars	1900	1960
Pièce de 5 dollars	1305	.....
Pièce de 50 pesos	3100	3095
Pièce de 10 florins	500	500
Or Londres	322 50	.....
Or Zurich	323 50	.....
Or Hongkong	323 15	.....
Argent Londres	6 15	.....

Le Monde

LA REMISE DU PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE

Claude Simon : « Comme une protestation obstinée »

De notre envoyée spéciale

Stockholm. – C'est mardi 10 décembre que doit avoir lieu la cérémonie traditionnelle de la remise des prix Nobel au cours de laquelle, Claude Simon recevra le prix Nobel de littérature 1985 des mains du roi de Suède. Le dernier lauréat français qui ait accepté le prix fut Saint-John Perse en 1960.

L'auteur de *la Route des Flandres* et des *Géorgiques* a prononcé, lundi après-midi à l'Académie de littérature, un discours – la « conférence Nobel » – qui, tout en sacrifiant à la tradition, n'avait rien de traditionnel. Claude Simon a évoqué le plaisir qu'éprouve tout écrivain d'être reconnu. *« Cette satisfaction par certains côtés puérile, je dirai que s'y mêle une certaine fierté, qu'au-delà de ma personne l'attention se trouve ainsi attirée sur le pays qui, pour le meilleur et malgré le pire, est le mien, et où il n'est pas mauvais que l'on sache que, malgré ce pire, existe comme une obstinée protestation, dénigrée, moquée, parfois même hypocritement persécutée, une certaine vie de l'esprit... »*

Répondant à ceux qui se sont étonnés que les Nobel aient choisi un auteur « difficile », l'écrivain déclare : *« Comment donc expliquer qu'aujourd'hui, pour une certaine critique, les notions de labeur, de travail, soient tombées dans un tel discrédit, que dire d'un écrivain qu'il éprouve de la difficulté à écrire leur semble le comble de la raillerie ? »*

Claude Simon se demande ce qu'il est advenu du modèle littéraire du roman tel qu'il s'est épanoui au dix-neuvième siècle : *« Celui-ci est en effet bien mort, en dépit du fait que dans les bibliothèques de gare ou ailleurs on continue et on continuera encore longtemps à vendre et à acheter par milliers d'aimables, de terrifiants récits d'aventure à conclusion optimiste ou désespérée et aux titres annonceurs de vérités révélées comme* la Condition humaine, l'Espoir *ou* les Chemins de la liberté... »

« J'ai partagé mon pain avec des truands »

Mordant, combatif sous son apparence feutrée, polie, de rigueur en ces lieux, Claude Simon a voulu affirmer clairement que le roman n'avait rien à faire avec le dogmatisme et ne devait pas faire passer un message didactique. *« Je suis maintenant un vieil homme et, comme beaucoup d'habitants de votre vieille Europe, la première partie de ma vie a été assez mouvementée »*, a-t-il expliqué. *« J'ai été le témoin d'une révolution, j'ai fait la guerre dans des conditions particulièrement meurtrières (j'appartenais à l'un de ces régiments que les états-majors sacrifient froidement à l'avance et dont, en huit jours, il n'est pratiquement rien resté). J'ai été fait prisonnier, j'ai connu la faim, le travail physique jusqu'à l'épuisement, je me suis évadé, j'ai été gravement malade, plusieurs fois au bord de la mort violente ou naturelle. J'ai côtoyé les gens les plus divers, aussi bien des prêtres que des incendiaires d'église, de paisibles bourgeois comme des anarchistes, des philosophes ou des illettrés. J'ai partagé mon pain avec des truands, enfin j'ai voyagé un peu partout dans le monde... et cependant je n'ai jamais encore, à soixante-douze ans, découvert aucun sens à tout cela, si ce n'est, comme l'a dit je crois Barthes après Shakespeare, que* « si le monde signifie quelque chose, c'est qu'il ne signifie rien – sauf qu'il est. »

» Comme on le voit, je n'ai rien à dire au sens sartrien de cette expression. D'ailleurs, si il m'avait été révélée quelque vérité importante dans l'ordre du social, de l'histoire ou du sacré, il m'eût semblé pour le moins burlesque d'avoir recours pour l'exposer à une fiction inventée... »

Une déclaration de scepticisme éclairé qui rompt avec les certitudes de ses prédécesseurs et qui, calmement, dynamite les options de Monsieur Sartre, dernier Français distingué par l'Académie suédoise il y a vingt et un ans. Claude Simon parle d'un *« engagement de l'écriture »* : *« Il peut arriver,* a conclu le lauréat, *que l'on soit ramené à la base de départ, seulement plus riche d'avoir indiqué quelques directions, jeté quelques passerelles, être peut-être parvenu, par l'approfondissement acharné du particulier, et sans prétendre avoir tout dit, à ce « fonds commun » où chacun pourra reconnaître un peu – ou beaucoup – de lui-même. »*

NICOLE ZAND.

Le numéro du « Monde » daté 10 décembre 1985 a été tiré à 502 722 exemplaires

« MINERVES 85 »

Etienne Chatiliez l'homme choyé de la publicité

Un galop d'essai peut se révéler un coup de maître. C'est le cas du film publicitaire *les Chevrons sauvages*, réalisé par Richard Raynal pour Citroën, qui remporte une des deux minerves de platine de la Régie française de publicité (RFP) décernées, le lundi 9 décembre, au théâtre parisien des Folies Bergère, au cours d'une soirée animée cahin-caha par Valérie Mairesse et Robert Charlebois. Cette palme – couronnant un galop de chevaux dans une ville morte puis dans un désert – était justifiée mais prévisible. Le jury, présidé par Daniel Toscan du Plantier, a donc décidé de décerner aussi une minerve de platine au premier film de l'Espagnol Chico Bialas. Son spot *la Belle de Cadix*, dans lequel une jeune femme aux formes épanouies vante les cachoux Lajaunie sur un rythme syncopé (en trois secondes !) est sans doute drôle, *mais il ne tient guère la comparaison avec les Chevrons sauvages*. Il est vrai que le film publicitaire français balance constamment entre le trait d'humour et le spectacle. Le jury a donc honoré ces deux tendances.

Leur synthèse est le fait d'Etienne Chatiliez. Dans l'histoire du spot français, ces minerves 1985 garderont surtout son estampille. Avec *Sandrine*, un film sur *« les bons bonbons tendres »* Chamallows qui constitue un petit chef-d'œuvre de mise en scène et de drôlerie, il rafle la minerve de l'humour créée cette année. Il décroche aussi la première minerve du scénario pour son film *C'est là la question* et la deuxième minerve de la réalisation pour *Elisabeth A*, tous deux consacrés à la gloire des chaussures Eram. Et pour couronner le tout, Etienne Chatiliez remporte la minerve de la critique décernée pour la première fois par un jury formé par l'Association des journalistes médias (AJM), toujours pour son spot *C'est là la question*.

YVES-MARIE LABÉ.

Le palmarès

● *Minerve de platine :* Richard Raynal (*les Chevrons sauvages*, pour Citroën) et Chico Bialas (*la Belle de Cadix*, pour les cachoux Lajaunie).

● *Minerve de l'humour :* Etienne Chatiliez (*Sandrine*, pour Chamallows).

● *Minerve de la réalisation :* Jean-Paul Goude (*la Beauté sauvage*, pour Citroën) ; *2e minerve :* E. Chatiliez (*Elisabeth A*, pour Eram).

● *Minerve du scénario :* E. Chatiliez (*C'est là la question*, pour Eram) ; *2e minerve :* Jean-Louis Tournade, Gilbert Scher (*Dormez comme vous aimez*, pour Dunlopillo).

● *Minerve de la photo :* Pascal Lebègue (*l'Intrépide*, pour Dim) ; *2e minerve :* Howard Atherton (*le Gratte-Ciel*, pour Samsonite).

● *Minerve de l'interprétation :* Marc de Jonge (*le Palais*, pour Boursin) ; *2e minerve :* Riton Liebman, Charly Chemouni (*les Daltoniens*, pour Kodak).

● *Minerve du son :* Jean-Paul Gonde, Yello (*la Danse des Zoulous-les Escrimeurs*, pour Lee Cooper) ; *2e minerve :* Jean-Marc Pessin, Noël Kaufmann (*le Tester*, pour Scotch Brite).

● *Minerve du décor :* Jean Marc Kerdelhué (*Soup time*, pour Maggi).

● *Minerve des effets spéciaux :* Jacques Thévenet (*les Chevaliers*, pour Saft Mazda) ; *2e minerve :* N. Meletopoulos (*la Banquise*, pour Esso).

● *Minerve de l'animation :* Pierre Clément (*la Course aux mots*, pour Reynolds).

● *Minerve du film régional :* D. Finaz-ARC Lyon (*la Norma*).

● *Minerve de la critique :* E. Chatiliez (*C'est là la question*, pour Eram).

● *Les Nations unies et Mayotte.* – L'Assemblée générale des Nations unies a adopté par 117 voix contre une – celle de la France, – et avec 22 abstentions, une résolution invitant Paris à entamer des négociations avec le gouvernement comorien sur le statut de Mayotte, actuellement « collectivité territoriale » française, comme l'ont voulu ses habitants. Le ministre des affaires étrangères comorien, M. Saïd Kafe, a rejeté tout recours à l'autodétermination du peuple de Mayotte par référendum. – *(AFP.)*

● *M. Paul Quilès aux Etats-Unis.* – En visite officielle, lundi 9 et mardi 10 décembre aux Etats-Unis, le ministre français de la défense, M. Paul Quilès, a été reçu par son collègue américain, M. Caspar Weinberger, avec lequel il s'est entretenu des relations militaires bilatérales (après l'achat de RITA par l'armée de terre américaine) et du projet IDS de défense spatiale antimissiles. Sans signer d'accord avec les Etats-Unis comme l'a fait le Royaume-Uni et comme s'apprête à le faire l'Allemagne fédérale, la France ne s'opposera pas à une participation de ses sociétés d'armement, nationales ou privées, à l'IDS.

Sur le vif

La colle et le champagne

Pas de doute, ça manque d'hommes par ici. Par ici, j'entends en Europe et aux États-Unis, parce qu'en Afrique et en Asie, de ce côté-là, au moins, ça va. Il n'y a pas pénurie. A New-York, en revanche, le mois dernier, quand j'y étais, on ne parlait que de ça. De la crise de l'amant. Pour en dénicher un en bon état, qui ne nécessite pas d'énormes travaux de ravalement, il faut vraiment se lever de bonne heure. D'autant que le mariage revient très fort, et que les bons partis vont chercher des prix astronomiques.

Bon, alors, à défaut d'être propriétaire, comment faire pour se procurer un mec ? Le louer. A l'heure ou à la soirée. Accepter d'avoir une histoire avec un homme marié. La presse populaire multiplie les conseils aux nouvelles back-street. Elles ont pris la relève des nouveaux philosophes et des nouveaux romantiques. A notre époque, l'autre femme d'un monsieur qui en a déjà une, voire deux, doit savoir profiter d'une situation somme toute très enviable. Un homme à demeure, c'est le pot de colle. Un homme de passage, c'est la coupe de champagne.

Vous êtes entièrement libre de vous offrir des extras. Vous coupez à ses ronflements, à sa passion pour le foot et à sa manie de ne réparer que ce qui marche parfaitement dans l'appart. Et il n'y a pas que ça : que ce soit à *Dallas* ou à *Ryad*, la polygamie c'est une question d'argent. Au-dessus d'un revenu annuel de 80 000 dollars, 70 % des Américains trompent leur femme. Profitez-en. Tapez votre amant.

Le seul danger — et quel danger ! — avec un mec qui a la bague au doigt, c'est de se laisser mettre un fil à la patte. Le fil du téléphone. Si vous campez près de l'appareil, pour être bien sûre de l'entendre sonner, dans un désordre désespéré de mégots, de pots de yogourt vides et de kils de rouge. Si vous ne sortez qu'une fois par jour pour acheter le journal et lire les avis de décès. Si la nuit venue, vous n'allumez ni la lumière ni la télé, occupée que vous êtes à repasser dans votre tête le disque de ce que vous lui direz quand enfin il appellera, vous êtes foutue. Vous savez pourquoi ? Parce qu'il ne le fera pas.

CLAUDE SARRAUTE.

Mort de Vital Gayman ancien directeur des informations de la RTF...

Vital Gayman, ancien directeur du « Journal parlé » de la RTF, résistant-déporté, mais aussi l'un des principaux responsables des Brigades internationales, est décédé, le mardi 3 décembre, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Fils d'un socialiste russe naturalisé français, Vital Gayman a été tout jeune acquis aux idées socialistes. A la fin du premier conflit mondial, qu'il termine comme lieutenant, décoré de la croix de guerre, Vital Gayman adhère aux thèses des bolcheviks. En 1923, il entre au comité directeur du Parti communiste français et devient permanent comme rédacteur à l'Humanité. *Toutefois, ses sympathies gauchistes lui valent à plusieurs reprises d'être relevé de ses responsabilités. Il a été secrétaire du groupe parlementaire (1932-1935) et conseiller municipal de Paris (1935-1939).*

En 1936, il est volontaire dans les Brigades internationales en Espagne et devient, très vite l'un des principaux dirigeants. Trois ans plus tard, ce militant révolutionnaire et antifasciste, révulsé par le pacte germano-soviétique, rompt avec le PCF. Il prend alors contact avec André Malraux et entre dans la Résistance. Arrêté en 1943, déporté en août 1944, il réussit à s'évader pendant son transfert vers l'Allemagne nazie.

A partir de cette date, Vital Gayman n'aura plus d'engagement politique public. Il devient journaliste à la RTF. Nommé rédacteur en chef du « Journal parlé » en mai 1945, il devient directeur des informations un an plus tard et conservera ce poste jusqu'au retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958. Vital Gayman a terminé sa carrière de journaliste en 1968, à la Dépêche du Midi.

Durant les treize ans qu'il a passés à la RTF, il a été l'animateur de toutes les émissions d'information. Sous son impulsion, les éditions du « Journal parlé » ont été développées, en particulier sur France 1 ; le journal télévisé a été créé, des magazines ont pris le départ sur les antennes : « Rendez-vous à cinq heures », la « Tribune de Paris ».

... et de Gabrielle Buffet-Picabia

Gabrielle Buffet-Picabia, le dernier témoin actif de l'époque Dada, est morte à Paris le 7 décembre. Elle était âgée de cent quatre ans.

DADA : le dernier témoin

Lorsqu'elle rencontre Francis Picabia en 1908, Gabrielle Buffet est une jeune musicienne dont la formation n'a rien d'académique. Après des études à la Schola Cantorum de Paris avec Vincent d'Indy, et à Berlin avec Edgar Varèse, elle défend des idées pour une musique libérée des conventions, idées qui coïncident avec le passage à l'abstraction du jeune peintre qu'elle épousa en 1909. Avec Picabia, elle a quatre enfants, avant de s'en séparer en 1919, tout en maintenant avec lui une relation intellectuelle féconde.

Ayant délaissé la création musicale, c'est par sa vie et par ses écrits que Gabrielle Buffet-Picabia participera à l'aventure de l'art moderne. Grande amie d'Apollinaire, et de Duchamp, d'Arp, de Sophie Taeuber, de Calder, et dans les années 30 de Stravinsky, cette femme, surprenante par sa liberté d'esprit et son courage intellectuel, a réuni plusieurs de ses articles dans un livre : *Aires abstraites*, paru en 1957, complété et réédité en 1977 sous le titre *Rencontres* chez Belfond.

Gabrielle Buffet-Picabia avait aussi du courage tout court. Elle s'engage dans la Résistance à Londres, alors qu'elle n'est déjà plus très jeune.

Sa vivacité d'esprit, sa mémoire prodigieuse, avaient contribué à faire de son appartement parisien de la rue de Washington un salon très prisé où, jusqu'en 1984, amis et chercheurs venaient du monde entier.

G. B.